UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Presented to

The Library

of the

University of Toronto

by the

Comité France-Canada,

Toronto.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/aucanada00pari

AU CANADA

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

BIBLIOTHÈQUE FRANCE-AMÉRIQUE

HISTOIRE DES NATIONS AMÉRICAINES

Histoire du Canada, par F.-X. Garneau. Sixième édition, revue, annotée et publiée avec une Introduction et des appendices par son petit-fils, Hector Garneau. Préface de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, président du Comité France-Amérique. 2 forts volumes in-8°.

Tome I (1534-1744). 1 vol. in-8° av. portrait de l'auteur, 1913.

Tome II. 1 vol. in-8°, 1920.

La France et la Guerre de l'Indépendance américaine (1776-1783), par J. Merlant, professeur à l'Université de Montpellier. 1 vol. in-8°, avec 6 planches et 1 carte hors texte, 1918.

Histoire des États-Unis (1787-1917), par G. Weill, professeur à l'Université de Caen. 1 vol. in-8°, avec 7 pl. et 1 carte hors texte, 1919.

Histoire de la Colombie et du Vénézuéla, par J. Humbert, agrégé de l'Université, docteur ès lettres. 1 vol. in-8°, avec un portrait et une carte hors texte, 1920.

Histoire du Paraguay, par le Dr Cecilio Baez, ministre plénipotentiaire du Paraguay. 1 vol. in-8°, avec 8 gravures et planches (*sous presse*).

Histoire de la Bolivie, par Alcides Arguedas. 1 volume in-8°, avec planches (*sous presse*).

Histoire de l'Uruguay, par Hugo D. Barbagelata. 1 vol. in-8°, avec planches (*en préparation*).

PAYS D'AMÉRIQUE

La République de Costa Rica. *Son avenir économique et le Canal de Panama*, par le comte Maurice de Périgny. Préface de M. Martinenche, professeur à l'Université de Paris. 1 vol. in-8° avec 10 planches et une carte hors texte, 1918.

Le Pérou, par Francises Garcia Calderon (*sous presse*).

LITTÉRATURE ET ARTS D'AMÉRIQUE

Les Etats-Unis et la France, par E. Boutroux, P.-W. Bartlett, J. M. Baldwin, L. Bénédite, W. V. R. Berry, d'Estournelles de Constant, L. Gillet, D. J. Hill, J. H. Hyde, Morton Fullerton. 1 vol. in-8°, avec 18 planches hors texte, 1914.

Pages choisies de José Enrique Rodó, choix et introduction de M. Hugo D. Barbagelata. 1 vol. in-8°, avec un portrait hors texte, 1918.

Pages choisies de Rubén Darío, choix et introduction de M. Ventura Garcia Calderón. 1 vol. in-8°, avec un portrait hors texte, 1918.

QUESTIONS AMÉRICAINES

Les Promesses de la Vie américaine, par H. Croly. Traduit de l'anglais par Firmin Roz et Fenard, introduction par Firmin Roz. 1 vol. in-8°, 1913.

L'Allemagne et l'Amérique latine. *Souvenirs d'un voyageur naturaliste*, par Emile-R. Wagner. Préface de M. Edmond Perrier, Membre de l'Institut, Directeur du Muséum. 1 vol. in-8° avec carte, 1918.

A travers la forêt brésilienne. *De l'Amazone aux Andes*, par le même. 1 vol. in-8° avec 8 planches, 1919.

De la sympathie à la fraternité d'armes. *Les États-Unis dans la guerre*, par Maurice Barrès, de l'Académie française. In-8°, 1919.

Le Devoir des Neutres, par Ruy Barbosa. Avant-propos : *La Sentence du Juge*, par Graça Aranha. Traduit du portugais par Cardozo de Bethencourt. Une broch. in-8°, avec une planche hors texte. 2e édit., 1917.

Le Chili et la Guerre, par C. Silva Vildósola, ancien directeur du *Mercurio* de Santiago du Chili. Traduit de l'espagnol par Cardozo de Bethencourt. Une brochure in-8°, 1917.

Le secours américain en France (*American Aid in France*), par William G. Sharp et Gabriel Hanotaux. Une brochure in-8°, 1915.

La France et la Guerre. *Opinions d'un Américain*, par James Mark Baldwin. Une brochure in-8°, 1915.

L'Union des États-Unis et de la France, par G. Hanotaux, 1918.

A898

Contents

Maréchal FAYOLLE, Albert BESNARD, BLÉRIOT, Jean BRUNHES,
Comtesse Madeleine de BRYAS, Marquis de CRÉQUI-MONFORT, CORRÉARD,
J. dal PIAZ, Sénateur DANDURAND, J.-L. GILMOUR,
GUÉNARD, F. GUILLOTEL, Gabriel LOUIS-JARAY, Mgr LANDRIEUX,
Ct de MASSIGNAC, Gaston MENIER, Ferdinand ROY,
Comte et Comtesse de WARREN, M. WEBSTER

AU CANADA

PRÉFACE

DE

M. GABRIEL HANOTAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AVEC 32 PLANCHES HORS TEXTE

193961
3.2.25

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1922

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

IV

PRÉFACE

Après la guerre et dès que l'ordre général fut rétabli, la France pensa qu'elle devait l'expression de sa gratitude et de sa fidèle amitié aux peuples qui étaient venus combattre sur son territoire. Gardienne des tombes, elle avait à rendre la visite de deuil aux parents des soldats qui avaient succombé.

D'où les missions des maréchaux et des chefs de guerre en Europe, en Amérique, au Japon. De ces missions, celle qui fut chargée de se rendre au Canada avait à sa tête le maréchal Fayolle. Mais le Comité « France-Amérique », chargé de l'organiser, conçut la pensée de lui donner un autre caractère en raison des relations particulières existant entre la France et le Canada, et de placer sous la haute direction du Maréchal, des personnalités représentant les differentes formes de l'activité française. Ces personnes auraient spécialement pour mandat de rechercher, par une enquête amicale, les moyens de développer et d'améliorer encore les relations d'intelligence, de cœur et d'intérêt existant traditionnellement entre la France et le Dominion canadien.

Telle est l'origine de la Mission et telle est l'origine du présent ouvrage. Il relate, précisément, les différentes phases du voyage et

les résultats de l'enquête. C'est un carnet de route qui serait, en même temps, un programme d'action.

Le Canada occupe une position unique parmi les peuples : il est au point de jonction de la civilisation britannique et de la civilisation française, au point de jonction de la civilisation européenne et de la civilisation américaine, au point de jonction de la civilisation catholique et de la civilisation protestante, au point de jonction de la civilisation agricole et de la civilisation industrielle. Tous les problèmes sont posés à la fois sur cette terre ; et, selon la parole de lord Bryce : « le Canada est bien préparé, par le caractère de ses habitants, par leur intelligence et leurs habitudes de discipline, à faire face à quelque problème qui puisse se poser dans l'avenir... »

Voilà, certes, une série de circonstances extraordinaires et, de les voir abordées simultanément dans le même volume, et de savoir par quelles hautes compétences elles sont considérées, c'est être certain qu'il apportera une contribution singulièrement intéressante à la philosophie de l'histoire. Ici, le passé *et l'*avenir *se rencontrent, et sous les auspices du plus noble* présent.

* * *

Les Canadiens sont capables de sacrifice, c'est la première leçon qui se dégage de ce livre : cette race jeune ne craint pas la mort. Or, qui accepte le risque de mourir est digne de vivre. Car, la vie, qu'est-elle autre chose qu'un don perpétuel de l'éphémère au durable, de l'individu à la société ? Toute conception qui s'éloigne de cette vue maîtresse s'égare. Il n'y a pas de bonheur particulier en dehors du collectif, ni de bonheur collectif qui ne tende au

bonheur particulier. Si l'un ou l'autre empiète, tous deux souffrent ; si l'un écrase l'autre, tous deux périssent : ni tyrannie, ni anarchie, la liberté et l'ordre, c'est-à-dire en un seul mot, le sacrifice.

La plus belle parole du livre est, sans aucun doute, celle du maréchal Fayolle, empruntée au général Alderson : « Les Canadiens jamais ne reculent. »

Parole qui s'applique à la solution des problèmes civils comme à la solution des problèmes militaires. Devant la tâche de paix comme devant la tâche de guerre, les Canadiens ne reculent pas.

*
* *

Dans l'impossibilité où je suis d'aborder, en cette courte préface, l'infinie variété des sujets traités dans le livre lui-même, je m'en tiendrai à l'idée maîtresse, à ce que j'appelle le trait d'union, *le* point de jonction. *Races, religions, sentiments, politique, intérêts, tout ce qui touche à l'avenir de l'humanité cherche, sur le vaste territoire canadien, une harmonie durable ; par la lutte, la paix, et, par la discussion libre, l'accord. Y parviendra-t-on ? et comment y parviendra-t-on ?*

Pour gagner cette difficile partie, le Canada dispose de forces incomparables : et, tout d'abord, l'immensité, la fertililé, la richesse de son territoire.

Ces peuples qui ont la plaine inflnie devant eux ne connaissent pas leur bonheur : qu'ils se comparent donc à ces vieux pays où la terre est partagée en si petits morceaux que le champ se mesure au pas et au pouce ; ou bien à ceux dont les enfants, pour vivre, sont obligés de quitter la mère-patrie et vont essaimer au loin !

Pauvre étroite Europe que l'on dit querelleuse et qui n'est que resserrée; pauvre petite France qui restreint sa population faute de pouvoir agrandir son jardin ! Sur un arpent de vigne, une famille est penchée; elle lève à peine la tête, quand l'orage gronde, pour chercher au ciel ce qu'il décide de l'avenir de la race; et, tout de suite, l'exigeant carré de terre rappelle à soi les mains calleuses et les dos courbés. Heureux les peuples aux vastes plaines, puisqu'ils ont au-dessus les vastes horizons !

∴

Le Canada a son immensité et sa richesse; il a aussi ses aptitudes diverses et variées comme ses races elles-mêmes : fils de la France et fils de l'Angleterre, il a, tout à la fois, la patience et l'énergie, la patience mère de l'agriculture et l'énergie mère du commerce : rencontre à peu près unique. Aux États-Unis même, elle n'est pas aussi heureusement jumelée: il semble que, dans la grande République confédérée, l'aiguille de la balance se déplace et que l'industrie commence à peser plus que l'agriculture; modification dont les conséquences sont à surveiller. L'Allemagne n'a pas eu à se louer de laisser descendre trop bas l'un des plateaux : au Canada, l'équilibre est réalisé : il doit se maintenir longtemps.

Mais, ici, se pose le difficile problème des races, où il est si délicat de mettre le doigt, selon le proverbe, sous peine de blesser ou d'être blessé.

En matière de fusion des races et d'unité, la France n'a pas de leçon à donner, mais elle n'a pas non plus à en recevoir : son système a été mis à l'épreuve. Deux mille ans d'histoire ont constitué,

sur son sol, un bloc si compact qu'elle est certainement, de toutes les nations du monde, la plus fortement cimentée.

Pour atteindre à ce résultat, il a fallu un processus historique qui remonte aux origines mêmes de nos annales et qui se continue encore à l'heure présente ; et je le définis d'un mot : une séculaire indulgence réciproque.

Dès le temps des invasions, Gaulois et Romains, Gallo-Romains et Francs se sont accommodé en gros des conditions de la vie commune ; notre Bretagne, longtemps isolée, s'est fondue d'elle-même et d'un élan spontané dans le tout national ; de même, nos provinces les plus éloignées et les plus diverses. Il n'y a de dissonance entre le nord et le midi que juste ce qui est nécessaire pour que l'on sente la douceur de l'accord. Au temps des grandes guerres, le nord, vite envahi, appelle le midi au secours et le midi lutte jusqu'à la dernière goutte de son sang pour sauver le nord. Les Joffre et les Foch, ces Pyrénéens, sont les chefs qui délivrent la Seine, la Marne, les Vosges et le Rhin.

Cette union intime s'est étendue, de l'idée politique et nationale, au plus délicat et au plus susceptible de tous les sentiments, le sentiment religieux. La France s'honore de vénérer, parmi ses rois, un exemplaire incomparable de vertu, Saint Louis, mais aussi un exemplaire incomparable de tolérance, Henri IV.

*
* *

En nommant Henri IV, j'ai nommé son contemporain et son serviteur, Champlain, le fondateur du Canada : l'âme de ces héros respire toujours dans la vieille colonie française, et c'est donc la plus belle des colonies, puisque c'est une colonie d'âmes. En rappelant

ces grands noms et ces belles harmonies de l'Histoire, n'ai-je pas évoqué aussi l'image des deux grands adversaires ensevelis dans un même pan de la gloire, Montcalm et Wolfe? N'ai-je pas dit aussi ce que fut le grand Canadien dont je m'honore d'avoir été l'ami, Wilfrid Laurier?

Mais, pourquoi chercher des exemples dans le passé? Hier, les deux races et les deux religions canadiennes combattaient ensemble sur la terre de France. Aux cimetières de Courcellette et de Contalmaison, au cimetière de Vimy, ce sont les mêmes souvenirs qui sont scellés dans le sol encore chaud de leur sang et de leur martyre; et quand les États-Unis d'Amérique eurent envoyé à Château-Thierry et en Argonne les soldats de Washington, on peut dire que le sens profond de la découverte de Colomb apparaissait : les peuples dispersés sur la terre et sur les deux continents n'avaient plus qu'une seule âme et ne formaient enfin qu'une seule humanité.

Unité, tel est le but définitif de l'histoire. Qui porte atteinte à l'unité va contre la loi de Dieu et contre la loi des hommes. Qui travaille à l'unité travaille dans le sens humain et dans le sens divin.

Et c'est justement l'humble part que, dans l'immense mouvement universel, ose réclamer la Mission Fayolle : elle est venue pour travailler à l'union, c'est-à-dire à l'unité. Elle s'est placée au point de jonction.

∴

Pour l'unité définitive, avant tout, l'unité des cœurs!

L'accueil chaleureux, enthousiaste, fait à la Mission a répondu au sentiment qui l'animait elle-même; sans distinction de race, de

langue, de religion, de parti, tous les Canadiens, gouvernement et peuple, provinces et individus, se sont rapprochés et ont tendu les bras et les mains vers la France, mère du Canada; et à notre tour, nous leur disons merci.

Ce livre est un témoignage; c'est un acte de gratitude, c'est un acte de foi. Pour le sacrifice, pour l'harmonie, pour l'unité, la France met la main dans la main du Canada.

Les souvenirs, les traditions, les sentiments qui nous lient se fondent dans une palpitation commune; et, remontant des effets aux causes et du corps à l'âme, rappelant ces admirables soldats mus par l'enthousiasme et luttant pour la plus noble des causes, je résumerai l'impression de ce beau voyage par le mot d'Albert Besnard, — notation d'artiste et cri du cœur : « C'est inouï ce que les hommes éclairés par une flamme sont beaux ! »

GABRIEL HANOTAUX
de l'Académie française,
président du Comité France-Amérique.

VIII

INTRODUCTION

L'EFFORT MILITAIRE ET CHARITABLE DU CANADA

CHAPITRE PREMIER

L'EFFORT MILITAIRE DU CANADA PENDANT LA GUERRE[1]

Par le Maréchal FAYOLLE

Par la plus heureuse des coïncidences, la mission française apprenait, au moment de quitter la France, que le grand soldat devenu le chef des troupes canadiennes qui combattirent sur la terre de France, le glorieux vainqueur de Vimy, était appelé aux hautes fonctions de Gouverneur général du Dominion.

Le Maréchal de France qui a eu l'honneur de coopérer à maintes reprises, avec les armées britanniques, à des actions communes, en 1916 sur la Somme, en 1917 en Italie, en 1918 en Picardie et dans l'offensive générale, se félicitait tout particulièrement de rencontrer sur cette terre amie du Canada un ancien camarade de combat. Il se réjouissait à l'avance de pouvoir lui exprimer les sentiments de confiance et d'estime réciproques que la guerre a développés entre nos troupes et qui, toujours vivants dans les cœurs français, constituent le gage le plus certain de notre union.

Aussi, mes premières paroles, Monsieur le Ministre, seront-elles pour vous prier, en l'absence de M. le Gouverneur général,

1. Cette étude a fait l'objet d'un discours du maréchal Fayolle au Parlement canadien à Ottawa. On trouvera le texte exact du discours en anglais aux documents annexes (Annexe II).

de lui transmettre, avec nos compliments, le salut le plus cordial et l'expression des sentiments que je viens d'énoncer.

Vous savez, Monsieur le Ministre, quel est l'objet de notre mission.

Nous venons apporter au peuple canadien le témoignage de la gratitude de la France pour la large et généreuse part qu'il a prise à la défense de la Liberté du Monde et à la victoire commune.

Pour donner à cette manifestation tout le sens qu'il y attachait, notre pays a voulu que la mission qu'il envoyait chez vous ne comprît pas seulement des officiers des armées de terre et de mer, mais aussi des membres du Parlement, des écrivains, des savants, des artistes, des économistes, et elle les a choisis parmi les meilleurs.

Nos femmes elles-mêmes y sont représentées, afin que soit mieux exprimée aux mères et aux épouses canadiennes notre reconnaissance pour l'aide charitable qu'elles ont donnée à nos soldats et à nos blessés sous les formes les plus diverses et les plus touchantes.

C'est donc bien la nation française tout entière qui apporte au peuple canadien tout entier le témoignage de son affectueuse gratitude.

*
* *

Quand, au début de la guerre, en 1914, à la suite de la criminelle violation de la neutralité de la Belgique, la France fut envahie et se trouva en danger de mort, nul ne douta chez nous que le Canada ne prît aussitôt les armes pour venir au secours de la France et de l'Angleterre menacées d'être séparées.

Vous n'étiez pas préparés à la guerre, mais votre intelligence était prête à tous les efforts et votre cœur à tous les sacrifices.

Dès les premiers jours d'octobre, un corps d'élite de 33.000 hommes rassemblés dans le camp de Valcartier s'embarquait pour l'Europe, pourvu de tous les moyens de combat en infanterie, artillerie, génie, cavalerie.

En février 1915, les premières divisions canadiennes arrivaient en France, et, quelques semaines après, elles entraient dans la bataille sur la partie du front la plus pénible et la plus redoutable, le saillant d'Ypres.

Admirez, Monsieur, les desseins de la Providence! Elle a voulu que votre première action de guerre fût un secours décisif apporté aux troupes françaises. Le 22 avril, en effet, les Allemands qu'aucune atrocité n'arrête, qu'aucune violation des règles les plus sacrées du Droit des gens ne rebutent, les Allemands attaquent en se faisant précéder par des vagues de gaz asphyxiants.

Désespérant de venir à bout de leurs adversaires par le fer et le feu, ils ont eu recours au poison!

Ces vagues infernales s'abattent sur les bataillons français qui tiennent le secteur de Langemark; nos hommes sont aveuglés, intoxiqués, les armes leur tombent des mains, ils s'affaissent sur le sol, et voici que la route d'Ypres est ouverte.

Par bonheur, à la droite des Français se trouvent des Canadiens des 2e et 3e brigades. Eux aussi ont été atteints par les gaz délétères; toutefois le vent moins favorable de ce côté leur a laissé la possibilité matérielle de combattre. Ils se jettent d'eux-mêmes à la contre-attaque sans attendre d'ordres, forcent l'ennemi à reculer et ferment la brèche.

Voilà vos débuts! Ils sont tels que nous pouvions le souhaiter les uns et les autres; ils matérialisent, pour ainsi dire, la mission que vous vous étiez donnée.

On m'a dit que plusieurs jours après, on retrouvait encore

dans vos régiments des soldats français de Langemark qui s'étaient attachés à eux et refusaient de les quitter : ils se croyaient chez eux, au milieu des leurs.

Je n'ai pas l'intention de suivre les divisions canadiennes dans le développement de l'épopée de la Grande Guerre ; ce serait trop long et nous les retrouverions d'ailleurs toujours pareilles à elles-mêmes, fidèles à la fière devise que le général Alderson avait donnée à ses troupes à leur entrée dans les tranchées : « Les Canadiens jamais ne reculent. » Les Allemands le savaient et vous redoutaient.

Exaspérés par votre ténacité, votre volonté inflexible de ne jamais céder, ils ont exercé contre vos prisonniers de cruelles vengeances. Le *Times* a publié un article où des témoins indiscutables affirment qu'ils ont crucifié l'un d'eux, pauvre Christ humain, sur la porte d'une ferme.

Je veux cependant citer l'enlèvement par les troupes canadiennes de Bazentin, de Courcelettes, de Contalmaison, en 1916, parce que j'étais alors votre voisin de combat sur la Somme et que, dans mon armée, on s'exaltait au récit de vos exploits.

1916! C'était l'année de la bataille Verdun-la Somme. C'est sur la Somme que Verdun a été dégagé, et un jour, dans la citadelle de la cité héroïque, on inscrira les numéros de vos régiments à côté de ceux des régiments français.

De 1917, je ne retiendrai que la prise de la crête de Vimy. C'est un coin du front que je connais bien, car c'est à Lens que la course à la mer m'avait amené, après la défense du Grand Couronné de Nancy.

Moi aussi, j'ai attaqué la crête de Vimy en 1915. Ma division, puis mon corps d'armée, ont enlevé Carency, Ablain-Saint-Nazaire, le parc de Carleul, Souchez et se sont avancés jusqu'à la crête antérieure de Vimy, sans pouvoir aller au delà, et sur ce

point du front la situation est restée stationnaire, jusqu'au moment où, en 1917, dans un magnifique élan, le corps canadien a achevé l'œuvre commencée par les Français.

Ici, encore, le sang français et le sang canadien ont arrosé la même terre, et nos morts reposent côte à côte dans les mêmes tombes.

L'effort canadien a été digne de votre grande patrie et de la cause qu'elle voulait servir.

Vous avez mobilisé 600.000 hommes qui ont été décimés, car le chiffre de vos morts atteint 60.000. Plus de 150.000 d'entre eux ont été blessés.

C'est de ces héroïques sacrifices que la France a voulu vous remercier, et voilà la raison de notre présence aujourd'hui au milieu de vous.

*
* *

Pour en perpétuer le souvenir, le Comité France-Amérique a voulu, sur l'inspiration de son président, M. Hanotaux, ancien ministre des Affaires Étrangères, vous offrir un buste de notre grand sculpteur Rodin. Il représente la France.

Regardez cette noble figure ; c'est celle d'une Lorraine. Sur ses traits se reflète son âme ; ils sont empreints d'une noble gravité qui n'est pas sans tristesse, mais dans ses yeux se voit une fierté souveraine qui a son origine, non dans l'orgueil de la victoire, mais dans la conscience de la mission civilisatrice qu'elle a reçue dans le monde et de sa volonté de l'accomplir. Elle se souvient. Sa tristesse vient de ce qu'elle a perdu 1.400.000 de ses enfants ; elle compte les mutilés par centaines de mille, les blessés par millions.

En même temps que son sang coulait, sa richesse s'épuisait ;

ses plus belles provinces ont été dévastées, des villes entières sont détruites, des centaines et des centaines de villages, jadis florissants, sont rasés et il n'en reste pas pierre sur pierre.

Qu'importe ! puisque sa force morale et intellectuelle demeure entière.

Sans attendre que la victoire porte ses fruits, sans attendre le tribut trop lent à venir des justes et élémentaires réparations que l'ennemi lui doit et qu'il s'est engagé à payer, elle s'est mise à l'œuvre et travaille en silence.

Déjà elle a refait ses chemins de fer, ses routes, ses canaux; elle réédifie ses églises, relève ses usines, rebâtit ses villages.

Hélas ! ce qu'elle ne pourra reconstituer, ce sont les glorieux témoins de son histoire : les vieilles pierres des monuments où étaient gravés ses titres de noblesse ont été calcinées par l'incendie ou brisées par le canon.

Comme Ypres et Louvain, Reims, Soissons, Saint-Quentin, Noyon, Montdidier, Verdun, et combien d'autres cités plus modestes, ont perdu leur parure de vieux sanctuaires, de vieux châteaux et d'antiques demeures. Ce magnifique décor du passé a disparu à jamais.

Qu'importe encore! Nous savons qu'il en est des nations comme de l'homme lui-même; leur beauté vient avant tout de l'âme, et la France, en subissant stoïquement chez elle la guerre dévastatrice qui a sauvé la Liberté du Monde, a montré quelle était sa puissance de sacrifice en même temps que sa force de résistance.

La France veut la paix, elle est profondément attachée à la paix. De cela, personne ne saurait douter.

Elle voulait la paix avant la guerre, elle la veut et l'exige plus ardemment encore après la victoire.

Malheureusement, il ne dépend pas d'elle seule de l'assurer.

De même que la victoire a été la victoire commune, la paix devra être obtenue en commun, et c'est pourquoi elle se montre si fermement attachée à ses alliances, même lorsqu'il doit lui en coûter de lourds sacrifices.

Des amis qui l'ont aidée pendant la guerre, il n'en est pas qui lui tienne au cœur plus que le peuple canadien, dont tout la rapproche sans que rien l'en sépare.....

Comme gage de son affection, elle lui remet aujourd'hui ce buste qui est son image même, et sur lequel sont gravés ces mots :

AU CANADA
QUI A VERSÉ LE SANG DE SES FILS
POUR LA LIBERTÉ DU MONDE

LA FRANCE RECONNAISSANTE

CHAPITRE II

L'EFFORT CHARITABLE DU CANADA PENDANT LA GUERRE

Par Maurice GUÉNARD,
Secrétaire général de la section « France-Canada » du Comité France-Amérique.

Parmi les nations qui sont venues en aide aux victimes de la guerre le Canada l'emporte proportionnellement sur les autres par sa généreuse ardeur, par la promptitude, par l'organisation et par l'efficacité de son effort. Pourtant que de motifs d'hésitation! Un océan le sépare des champs de bataille; à peine soupçonne-t-il en 1914 quelle part directe il prendra dans la lutte; il ne compte que huit millions de citoyens, répartis sur un immense territoire, paysans pour la plupart ou colons de toutes nationalités, disséminés dans l'Ouest et dont les intérêts n'ont plus rien de commun avec ceux des Européens.

Cependant, dès la déclaration de guerre, quel émoi et quelle angoisse jusque dans les fermes perdues dans les bois du Québec et de l'Ontario, jusque dans les plus lointains homesteads de la Grande Prairie!

Ce qui étreint les cœurs ce n'est pas tant le péril que court le pays; — on n'y croit guère à cette époque-là; — ce ne sont pas seulement les dangers que vont affronter les soldats canadiens; — on pense que seuls devront partir les volontaires de la milice; — c'est la pitié pour les grandes tueries que l'on prévoit sur le con-

tinent européen, pour les frères anglais, belges ou français qui vont mourir, pour les femmes et les enfants que chasse l'Invasion déjà commencée.

Canadian Patriotic Fund. — Au 3 août, dès l'ordre de mobilisation, 10.000 réservistes français ou belges s'apprêtent à partir. Il faut les aider, les équiper et l'on se chargera de leurs femmes et de leurs enfants. Le 6 août le recrutement commence pour un contingent canadien de 25.000 hommes. Ils ne manqueront de rien ; de tous côtés des associations se constituent, à Montréal, à Québec, à Toronto, à Ottawa, à Winnipeg, pour préparer des secours. Les dons affluent de toutes parts. Dès le début du mois, un des actifs promoteurs de la *Montreal Patriotic Association*, Sir Herbert Ames, membre du Parlement, comprend que cet élan de la population risque d'être désordonné, que déjà, sur certains points, les fonds disponibles sont en disproportion avec les besoins. Il écrit au gouverneur général, le duc de Connaught et rappelle les services rendus par le *Canadian Patriotic fund* qui avait fonctionné pendant la guerre du Transvaal et, antérieurement encore, pendant la guerre de Crimée. Le 18 août 1914, S. A. R. le duc de Connaught, Sir H. B. Ames, Sir E. Walker, les Hon. C. Casgrain, Mackenzie King, R. Dandurand, préparent le bill qui donnera une nouvelle base juridique au *Canadian Patriotic Fund* dont on établit de suite les statuts.

Au temps de la guerre du Transvaal on se proposait seulement de donner assistance aux soldats et aux personnes qui étaient à leur charge. En 1914 on décide de s'occuper des femmes, des enfants, des parents des officiers comme des soldats résidant antérieurement au Canada, engagés maintenant dans la lutte sur terre et sur mer. L'acte d'incorporation du *Patriotic Fund* est signé dès le 28 août.

Dès le début on sent le danger de trop centraliser les efforts et

l'on décide de créer des sections avec une large autonomie dans chaque ville du Dominion. Dans chacune d'elles en effet on crée un comité de secours et un comité de finances avec le concours de Dames visiteuses. La province de Saskatchewan est la première à s'organiser sur une base provinciale. De nombreuses difficultés surgissent bientôt : on doit lutter contre la tendance à limiter les secours locaux aux soldats originaires du pays. Les comités de l'Alberta se divisent en deux groupes avec Calgary et Edmonton comme centres. Le Nouveau Brunswick se refuse à transmettre ses dons et ses secours par l'intermédiaire de l'organisation provinciale. Le *Canadian Patriotic Fund* n'est donc pas partout populaire au début, mais partout il résoud les difficultés par la force de son organisation.

Les résultats obtenus sont énormes. A la fin de 1914 on avait déjà réuni $ 2.000.000. Dans les cinq premiers mois les demandes de secours étaient inférieures aux disponibilités. Que dire de plus! — Du mois d'août 1914 au mois de mars 1919 c'est-à-dire pendant toute la durée de la guerre, le *Canadian Patriotic Fund* obtient les résultats suivants :

Recettes totales	$ 47.153.819,35
Dépenses totales	$ 38.452.000,91

Sur ces fonds, 32.161.950,87 ont été dépensés pour les besoins des combattants canadiens, des veuves, des orphelins et des parents à leur charge; 658.019,42 ont été consacrés aux réservistes anglais; 238.675,14 aux réservistes français; 55.526,02 aux réservistes belges.

Le *Canadian Patriotic Fund* représente l'effort charitable officiellement organisé. Il fut dirigé avec la plus grande habileté et un complet désintéressement par les hommes les plus considérables de chaque province et par le Comité central d'Ottava. Il fut

l'organisme central autour duquel vinrent se grouper toutes les œuvres que fit naître l'ingénieuse bonté des Canadiens.

Ces œuvres furent très nombreuses et beaucoup d'entre elles se donnèrent pour but de venir en aide à la France et à la Belgique. Cependant cet élan de charité n'eut jamais rien d'exclusif et les Canadiens donnèrent pour les combattants, pour les blessés, pour les réfugiés, pour les prisonniers, de toutes les nations alliées : Italiens, Russes, Serbes, Monténégrins, Roumains. Les principales œuvres furent l'*Aide à la France du « Comité France-Amérique »*, *les Chapitres de l'ordre impérial des Femmes de l'Empire*, le *Comité de Secours à la Belgique*, l'*Aide aux Réfugiés des Régions envahies de la France*, les sociétés du « Secours National of Toronto, Hamilton, Winnipeg », les *Journées du Drapeau français*, l'*Union nationale française* et enfin la *Croix-Rouge canadienne* dont l'œuvre fut si féconde.

Les Dons en nature. — Les souscriptions au *Canadian Patriotic Fund* furent les plus considérables puisqu'elles se traduisent, au change moyen de 8 francs le dollar, par 400 millions de francs, mais toutes les autres œuvres furent aussi dotées de sommes très importantes et qui atteignirent souvent plusieurs millions de francs. Toutefois ces associations diverses se rendirent compte que l'argent serait d'un maigre secours pour les soldats et pour les civils dans notre France appauvrie et qui ne produisait plus rien. Elles voulurent faire mieux et fournir immédiatement ce dont on manquait le plus : des vêtements chauds pour les longs hivers pluvieux, du linge de rechange, des chaussures, des conserves et du lait; des automobiles pour porter rapidement les secours; des maisons de bois pour les régions dévastées; des semences pour les paysans; des livres, du tabac et des pipes pour les soldats; des jouets même pour les orphelins, bref tout ce que leur pitié leur suggérait pour soulager des souffrances dont l'idée les faisait frissonner.

C'est ce désir de secourir d'une façon immédiate et efficace qui fit naître ces œuvres multiples, d'autant plus touchantes qu'elles traduisent une sympathie fraternelle et de tous les instants, qu'elles représentent du travail et des privations pour chaque maisonnée, pour chaque individu. Elles surgirent sur tous les points du territoire canadien et nous ne pouvons que les replacer dans leur cadre pour en donner une trop pâle analyse.

Province de Québec. — La province de Québec avait participé la première à la constitution du *Canadian Patriotic Fund* qui reçut d'elle près de 10 millions de dollars. En effet l'Hon. R. Dandurand, président du Comité France-Amérique, avait été l'un de ses fondateurs. Dès le mois d'août 1914 aussi, répondant à un appel de M. Hanotaux, Sir Lomer Gouin obtenait plus de 2 millions de dollars pour secourir les Belges et le Comité France-Amérique fondait une section féminine sur l'initiative de Mme Delage, de Lady Gouin, de Mme Thibaudeau, de Lady Williams Taylor, de Mme Huguenin, de Mlle Guérin, etc. Cette section prit le nom de l'*Aide à la France*. Elle obtint très vite le plus grand succès. De partout les envois affluèrent. Près de 2.800 caisses furent expédiées de 1914 à 1917; elles contenaient 544.600 objets valant un million et demi de francs. Tout cela était donné souvent par de modestes paysans, recueilli et emballé par le curé, avec, sur chaque objet, un mot de sympathie à l'adresse du Français à qui il était destiné. A Montréal, à Québec, dans toute la province de Québec, à Ottava, l'*Aide à la France* recruta des adhérents et des donateurs et son œuvre bienfaisante se poursuivit pendant toute la guerre.

A côté d'elle l'*Union nationale française*, l'*Aide au Drapeau*, l'*Aide au Soldat*, la *Pensée française* viennent au secours des femmes et des veuves résidant au Canada, envoient des sous-vêtements pour les soldats, des trousseaux pour les orphelins, si bien

qu'il faut une organisation considérable à Paris pour recevoir ou répartir tous ces dons.

Province d'Ontario et Provinces Maritimes. — Ottawa, la capitale fédérale, est évidemment le centre de toutes les œuvres constituées avec un appui officiel. Sir Henry Egan, M. T. H. Blair, Lady Mackenzie, Lady Laurier, Lady Gouin, Mrs Skinner prêtent leur concours à l'*Aide à la France*. Mais Toronto et Hamilton surtout rivalisent entre elles et font un considérable effort pour venir en aide aux populations civiles, aux villes et aux villages dévastés, pour apporter des secours aux blessés et aux combattants. Sous l'impulsion de Mme Sidney Small, à Toronto, de Mme Lovering, à Hamilton, les nombreuses personnalités réunies dans les Comités de Toronto et de Hamilton envoyèrent des sommes considérables, des caisses de vêtements et de conserves, des voitures automobiles pour assurer des secours à la population civile.

D'autre part, *The University of Toronto Base Hospital* offrit à la Croix Rouge française 1.100 caisses de matériel sanitaire. Sous le nom de *Fondation Franco-Canadienne*, fut constitué, à l'instigation de Mlle Guérin, un orphelinat de guerre pour petites filles. aujourd'hui installé à Créteil et à Soisy-sous-Etioles, sous la présidence du professeur Pinard, député de Paris. Cet orphelinat a reçu plusieurs centaines de mille francs en espèces et en nature.

A Hamilton Sir J. Gibson, M. et Mme Lovering, Mrs S. Barker organisent des quêtes dans la ville et dans les écoles et centralisent toutes les expéditions du reste de la Province.

Les associations suivantes : *Prisoners of War Society*, *Franco-British Aid Society*, *French Wounded Emergency Fund* rendent les plus grands services à nos blessés et à nos prisonniers.

Au Nouveau Brunswick, M. C. B. Allan, Son Honneur J. Wood, Mrs W. D. Forster développent l'œuvre du *Canadian Patriotic Fund* à laquelle travaillent aussi l'Hon. R. E. Harris, et Son Hon-

neur Maccalum Grant, en Nouvelle Écosse. On y crée aussi d'importantes sections du *War Relief Committee* et de la Croix-Rouge.

Provinces de l'Ouest. — Si ces provinces, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Britannique, ont manifesté le désir d'agir avec plus d'indépendance et d'organiser elles-mêmes leurs secours, il faut dire qu'elles ont été les premières à constituer leurs comités et que leurs dons ont été très importants, eu égard au chiffre de la population. Au *Canadian Patriotic Fund* l'Alberta a versé $ 2.785.114,71, la Colombie Britannique $ 3.352.953,25, la Saskatchewan $ 2.730.956,52, le Manitoba qui avait des œuvres qui lui étaient particulières $ 140.864,05.

Presque toutes ont largement donné à la *Croix-Rouge canadienne* dont le concours a été extrêmement précieux pendant la guerre et qui représente une large part de l'effort charitable du Canada. A Winnipeg, le « *Secours National of Winnipeg* » a travaillé pour la France en accord avec le Comité France-Amérique (section France-Canada).

La Croix-Rouge Canadienne. — Dès la fin de septembre 1914 celle-ci entrait en action. N'ayant pas encore de blessés canadiens elle offrait son concours à la Croix-Rouge britannique et à la Croix-Rouge française. En octobre elle donnait au Ministère de la Guerre français 525.000 francs pour l'établissement d'un hôpital pour les blessés français. En 1915 l'hôpital stationnaire n° 4 de l'armée canadienne, dirigé par le lieutenant-colonel Mignault, était installé à Saint-Cloud et l'on sait qu'il fut l'un des hôpitaux-modèles de l'arrière. Plus tard ce fut l'hôpital n° 6 (Université Laval) dirigé par le colonel Beauchamp et installé sur le plateau de Gravelle. Non seulement la Croix-Rouge canadienne installait des hôpitaux très confortablement montés partout où ses troupes étaient groupées, mais elle affectait des dons impor-

tants en argent et en matériel à la Société française de Secours aux Blessés militaires, à l'Association des Dames Françaises, à l'Union des Femmes de France, à la Fédération Nationale des Mutilés, à l'Œuvre de Protection des Réformés, à celle des Aveugles de Guerre, aux orphelins de guerre, etc.

L'effort fait par le Canada pour les blessés est peut-être proportionnellement le plus considérable, le mieux ordonné, le plus complet de tous ceux qu'accomplirent les Alliés.

Dans cet exposé, forcément trop court et trop incomplet nous n'avons pu donner qu'une pâle idée de l'élan généreux de la charité canadienne. Il se soutint avec la même ardeur et la même efficacité pendant toute la durée de la guerre. Il égala en beauté et en noblesse l'effort militaire de cette nation naissante.

Plus qu'aucune autre, la nation canadienne pouvait se montrer jalousement économe de ses enfants et de ses capitaux ; moins qu'à toute autre l'esprit de sacrifice lui était imposé par les circonstances. Quand l'histoire aura pris acte de ce qu'elle a fait pendant la Grande Guerre, les plus beaux titres de gloire lui seront acquis. Non seulement elle n'a pas démenti ce qu'ont fait de merveilleux les ancêtres canadiens, mais elle a acquis, à l'aube même de sa formation comme peuple, des droits à l'admiration et à la reconnaissance de toutes nos démocraties européennes.

PREMIÈRE PARTIE

LE CANADA ACTUEL

CHAPITRE PREMIER

LE CANADA RELIGIEUX ET LE CATHOLICISME

Par Mgr LANDRIEUX,
Évêque de Dijon.

On croit rêver lorsqu'on aborde le Canada, sur les rives du Saint-Laurent. Après avoir flotté, sept jours durant, sur l'océan, et passé par New-York où l'on se sent vraiment dépaysé, dans un autre monde, on a conscience d'être loin, très loin de la France, et voilà que soudain, à Montréal, à Québec, on la retrouve ; avant qu'on ait le temps de réfléchir, de s'orienter, on éprouve la sensation de rentrer chez soi : c'est, à l'oreille, le son familier de notre langue ; sur les lèvres, le sourire avenant, prenant, des gens de chez nous ; dans les yeux francs, l'âme qui affleure, simplement, comme chez nous ; ce sont des mains qui se tendent avec le cœur dedans, à la façon de chez nous ; les noms des villages, les noms des rues, les noms de tout le monde sont les mêmes que chez nous.

Non, non, ce n'est pas un rêve, c'est bien la France. *Chez eux! chez nous!* c'est la même chose. L'Océan n'y fait rien ; l'océan n'y peut rien : c'est le même sang qui coule dans nos veines ; nous sommes de la même famille : cousins, nous autres, mais nos aïeux étaient des frères et, sans s'être rencontré jamais, on se reconnaît, d'instinct, tout de suite, comme des parents qu'on avait perdus de vue et qu'on attendait, après une longue absence.

C'est le même sang, mais c'est la même foi aussi, la foi du temps passé, puisée à la même source, au baptistère de Reims. Ils ont, du Ve au XVIIe, douze siècles d'histoire qui nous sont communs. Clovis, Charlemagne et saint Louis, les croisades et Jeanne d'Arc, saint Ber-

nard et Bossuet, saint Vincent de Paul et Pascal, ce sont nos gloires et ce sont les leurs.

La mission organisée par le Comité France-Amérique allait remercier le Canada de sa coopération militaire à la guerre : 600.000 soldats ! 60.000 morts ! Elle était chargée de remettre au 22e bataillon canadien, dix fois anéanti et dix fois renouvelé, le drapeau que son colonel honoraire, le maréchal Foch, lui envoyait, en témoignage de sa magnifique attitude à Vimy, à Courcelettes et ailleurs. Mais elle avait surtout le mandat très doux de resserrer ces liens de sympathie que le temps, la distance et les événements avaient un peu détendus et auxquels nous tenons plus que jamais, des deux côtés de l'eau, afin que l'on se connaisse mieux, qu'on s'estime encore plus et que la vieille parenté de toujours se renforce d'une amitié rajeunie.

Que d'heures émouvantes nous avons vécues là-bas, à sentir, à toucher du doigt cette fraternité des âmes, cette fusion des cœurs, cette communauté de sentiments, ces élans, ces expansions où vibrait le même amour filial pour la France ! Car, s'ils sont d'un loyalisme parfait vis-à-vis de l'Angleterre, ils ont le culte du souvenir, selon la fière devise de Québec : « *Je me souviens !* »

Ils disent, ils chantent :

> Un peuple peut changer de nom et d'allégeance,
> Mais de mère, jamais... si sa mère est la France !

Ils sont Canadiens, justement fiers du beau chapitre d'histoire qu'ils ont greffé sur la nôtre ; mais ils affirment, ils proclament que, nés de la France, ils sacrifieraient leurs biens, leur vie, plutôt que de renier la voix du sang. Et quel accent de simplicité impressionnante, de conviction profonde, dans ces déclarations !

Dans les provinces de langue anglaise et aux États-Unis, l'accueil fut parfait, empreint d'une chaude et franche sympathie, car la France, depuis la guerre, a grandi aux yeux du monde dans des proportions qu'on ne soupçonne pas ici, mais, tout de même, il y avait une nuance : c'étaient des amis, ce n'étaient plus des frères !

Outre cette affinité de race qui s'avérait si intime et si prenante, il y avait, entre eux et nous, le lien délicat de la foi ancestrale qui a conservé chez eux, surtout dans la province de Québec, sa vigueur d'autre-

fois, du fait que l'éloignement d'abord les avait préservés de la poussée rationaliste du XVIIIe siècle et que la cession, à la veille de la Révolution, leur a évité les secousses de nos dissensions politiques, religieuses et sociales.

Nous avons vu, là-bas, non pas, comme ailleurs, des chrétiens, mais *un peuple chrétien ;* et jamais nous n'avons si bien compris à quel point les lois religieuses sont des lois sociales.

C'est ce trait particulier de la physionomie canadienne que je veux mettre en relief dans cette étude.

*
* *

Dès l'origine, un véritable esprit d'apostolat animait les premiers explorateurs de la vallée du Saint-Laurent et les fondateurs de la Nouvelle-France, depuis Jacques Cartier jusqu'à Champlain, Montcalm et les autres. Ils ont été secondés par des Missionnaires, Jésuites, Récollets, Sulpiciens, qui plus d'une fois les devancèrent et parmi lesquels il y eut des martyrs.

Le recrutement fut surveillé avec soin. On écarta les protestants et les indésirables, pour n'admettre que les émigrants « de bonne souche, de mœurs honnêtes et de pratiques catholiques ». En 1681, il n'y a pas un hérétique dans la colonie ; en 1741, on en compte 9, et 12 seulement en 1750.

Bien avant la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, il y avait déjà une Église organisée avec 82 districts paroissiaux. Mais on peut dire que c'est seulement au lendemain de la catastrophe que la « Paroisse canadienne » a pris son importance. Je dis la Paroisse canadienne parce que toute la vitalité catholique de la province de Québec repose sur l'organisation paroissiale, à tel point que nos expressions « le village, la commune » ne sont pas employées dans le langage courant ; on dit toujours « la paroisse », parce que c'est la paroisse qui a fait le village ; c'est la paroisse qui donne sa cohésion à la commune et qui en est l'âme, surtout dans les campagnes.

Dans l'universel désarroi de la défaite et de l'abandon, elle fut, en effet, l'arche du salut. Elle a sauvé la race, la langue, avec la foi.

La guerre et deux années et demie d'occupation laissaient la

colonie dans un état lamentable : d'immenses régions dévastées; des fermes brûlées par centaines ; la ville de Québec à peu près anéantie sous le bombardement ; les habitants ruinés.

Et ces malheureux, dans leur détresse, se voient tout à coup privés de leurs appuis naturels : les nobles, les notables, les fonctionnaires, les magistrats, les plus riches et les plus éclairés, tous ceux qu'on appelait les Autorités sociales, leurs chefs, leurs guides, optent pour la France et repassent l'Océan. Mais l'Église leur reste; il leur reste leurs prêtres; car, dans la tourmente, aux mauvais jours, les pasteurs n'abandonnent pas les bercails.

Au lieu d'atténuer la misère de ce pauvre peuple, l'Angleterre lui impose la loi martiale et le traite durement.

Alors ces paysans délaissés par la France et malmenés par les Anglais dont ils ne comprennent pas la langue, se retirent à l'écart sur leurs terres ; ils tendent la main à leurs curés qui partagent leur infortune ; ils se groupent autour de leurs églises, se remettent au travail et se tirent d'affaire entre eux.

Sous l'impulsion et la direction d'admirables évêques, Mgr Briand et, plus tard, Mgr Plessis, la paroisse redevient plus que jamais le centre et le foyer de la vie chrétienne et de la vie sociale : c'est la famille agrandie ; le curé en est le père ; il est l'âme, le moteur de la petite chrétienté : il a la confiance universelle ; on ne prend aucune décision importante sans le consulter. Il se prête à tout ; il fait fonction de notaire, de juge de paix, de maître d'école : on s'en rapporte à lui pour toutes les questions délicates de ventes, de testaments ; il règle les différends ; il fait la classe aux petits enfants après le catéchisme et, quand des difficultés surgissent pour l'enseignement officiel de la langue nationale, il les prend un par un en secret, comme on le faisait hier en Alsace sous le joug allemand, et « le parler français » passe quand même à travers les mailles de la loi ; il s'entremet dans les marchés pour faciliter les achats en commun ; il guide les défricheurs dans leurs exploitations, etc...

Il ne fait qu'un avec son monde ; les cœurs sont pris et les âmes s'ouvrent plus larges à son enseignement ; la foi plus vive développe l'esprit de corps et resserre de plus en plus le lien de la discipline paroissiale. On s'entr'aide volontiers. Loin des centres, aux prises

chaque jour avec la difficulté, exposés aux mêmes dangers, dans la même tribulation, on se sent solidaires les uns des autres pour la défensive et pour l'action ; et c'est ainsi que la Communauté paroissiale, cimentée dans le malheur, a pu résister à tous les assauts ; car les libertés qu'ils possèdent aujourd'hui, les Canadiens français les ont conquises, une à une, par lambeaux.

La lutte a duré longtemps, lutte tenace qui comptait lasser la patience et l'énergie des catholiques.

L'Angleterre a essayé de mettre la main sur l'outil de résistance, tantôt en revendiquant la nomination des évêques pour atteindre l'organisme paroissial ; tantôt en réclamant l'inamovibilité des curés pour contrecarrer l'administration épiscopale.

Pendant longtemps, elle n'a voulu voir dans l'attachement des habitants à leurs traditions, à leur langue, à leur foi, qu'une attitude d'opposition au gouvernement, et elle a tenté de les réduire en les décourageant.

On en voulait à leur liberté religieuse et on leur contestait les libertés civiles. On leur imposait les charges des sujets britanniques, sans leur en accorder les droits.

Pour les tenir à l'écart des emplois publics, on exigea, pendant quinze ans, le serment du *Test*, qui implique une apostasie.

On prétendit assurer aux protestants la majorité dans les conseils, les assemblées, les tribunaux, alors qu'ils n'étaient encore que quelques centaines en face de 70.000 catholiques.

Plus tard, on introduisit en nombre dans la province de Québec, en leur offrant des concessions de terrain, les colons américains loyalistes et puritains qui émigraient au Canada après la guerre d'indépendance.

Et cependant les catholiques canadiens avaient fait preuve, eux aussi, au cours de cette insurrection américaine, d'un loyalisme méritoire. Ils l'ont maintenu depuis, toutes les fois que l'Angleterre s'est trouvée aux prises avec des difficultés extérieures qui mettaient en cause l'existence de la colonie, en 1812, en 1866, comme les Irlandais en 1914. C'eût été justice de leur en savoir gré ; car on peut dire que, si l'Angleterre n'a pas perdu le Canada, c'est à eux qu'elle le doit.

Il y avait bien, dans ces passes critiques, des accalmies, des promesses, une détente momentanée. Mais, après, on oubliait les engage-

ments pris, on cherchait des prétextes pour les éluder, pour les tourner : ce n'était pas la paix.

On s'y achemina, par étapes, lentement, avec des arrêts, des reculs, des remous de tolérance et d'hostilité, et ce n'est guère que vers le milieu du siècle dernier, que l'apaisement s'est fait, dans un régime de justice et de liberté.

Il a fallu un siècle de luttes et de souffrances pour y arriver.

Tant que la province de Québec eut un gouvernement séparé, avec une majorité de population française, on lui refusa toute concession ; mais, à partir de 1840, quand l'union forcée du Haut et du Bas-Canada[1] déplaça la majorité au profit des protestants, la Métropole se montra plus conciliante ; et, peu à peu, elle finit par se convaincre que la seule politique raisonnable, c'était de faire confiance à ces Français catholiques et de se les attacher résolument, puisqu'ils ne demandaient qu'à jouir loyalement, en territoire britannique, des droits et des privilèges des sujets britanniques.

Aujourd'hui, la preuve est faite. Le cœur des Canadiens est toujours à la France, mais ils se sont adaptés au régime libéral que l'énergie et la ténacité de leurs pères ont fini par leur obtenir.

L'Angleterre, à son tour, a fait acte de loyalisme : elle leur assure, dans un sentiment de large tolérance, avec les franchises administratives des Dominions qui équivalent à peu près à l'autonomie, une liberté religieuse, que nous, catholiques de France, nous pouvons leur envier.

Quand le lieutenant-gouverneur, à Québec, fit à la mission française cette déclaration que d'aucuns avaient pu trouver excessive : « *C'est votre clergé, Messieurs, qui a fait ce peuple !* » il n'exagérait rien, il résumait un siècle et demi d'histoire.

*
* *

Comment est constituée, comment fonctionne la Paroisse canadienne ?

1. Le Pacte fédératif de 1840, voté sans leur consentement, était au détriment des Canadiens français : il leur imposait la langue anglaise dans les actes officiels et il les obligeait à prendre leur part de la lourde dette qui grevait le budget du Haut-Canada, alors que leurs finances étaient en pleine prospérité.

Selon les règles du droit canonique, assurément, comme partout ; mais pourtant avec des particularités, ou plutôt avec une plénitude de réalisation et dans des conditions de liberté qui lui donnent une physionomie très spéciale qu'elle n'a, au même degré, nulle part ailleurs.

Quand l'Évêque a érigé une paroisse, le gouvernement la reconnaît et la dote d'une double municipalité pour les fins civiles et scolaires.

En sorte que, sur le même territoire et pour la même agglomération d'habitants, il y a trois administrations juxtaposées, indépendantes les unes des autres : la paroisse, au sens strict du mot, la municipalité civile dont les attributions sont très étendues et la municipalité scolaire.

La paroisse est administrée au point de vue religieux par le curé, pour le spirituel ; au temporel, par le Conseil de fabrique, composé du curé, président toujours, et des marguilliers élus par les paroissiens, c'est-à-dire par les catholiques ; — au point de vue civil, par le Conseil des échevins, élu par tous les électeurs, et qui nomme lui-même son président, le maire[1] ; — au point de vue scolaire, par le Comité des commissaires d'école, élu par les contribuables.

Et ces trois organismes forment chacun une corporation légale, qui a la personnalité juridique et la capacité de posséder.

On peut donc dire que « la paroisse », puisque dans le langage courant ce terme englobe tout, est bâtie sur trois corporations, distinctes et parallèles, dont les fonctions sont parfaitement définies : la corporation religieuse, qui comprend tous les catholiques ; la corporation civile, qui comprend tout le monde ; la corporation scolaire, qui, du moins dans la Province de Québec, se dédouble là où il y a des catholiques et des protestants. Il est regrettable que cette large tolérance soit refusée dans certaines provinces protestantes, aux minorités catholiques et canadiennes[2].

Je n'insiste pas sur le fonctionnement des municipalités civiles et scolaires ; mais je veux au moins souligner cette conception sage de

1. Les municipalités des cités et des villes sont régies par une charte spéciale.

2. Dans l'Ontario, par exemple, et ailleurs encore, la question scolaire provoque des conflits aigus. Les Canadiens de langue française se heurtent à des restrictions injustifiées. L'élément orangiste, qui a la majorité et qui redoute la fécondité des foyers catholiques, voudrait réduire ces minorités, avant qu'elles n'aient pris leur extension.

l'administration locale, cette large décentralisation qui laisse l'initiative et les responsabilités, sur place, aux intéressés ; tandis que chez nous, où l'on parle sans cesse de démocratie et de liberté, le pouvoir central congestionné absorbe tout ; il veut tout voir, tout faire, tout contrôler. Nos municipalités, véritables juges des besoins immédiats des communes, sont en tutelle et l'école, « annexe naturelle de la paroisse et de la famille », est gouvernée, de loin et dans le détail, par l'État, sans que les conseillers naturels les plus aptes et les plus qualifiés aient un mot à dire, pas même les parents des enfants.

Le gouvernement n'intervient pas dans les affaires de la paroisse canadienne, sinon pour la protéger dans la paisible jouissance de sa liberté. L'État reconnaît le droit qu'a l'Église de s'administrer elle-même. La Fabrique ne relève que de l'Évêque. Elle jouit, elle aussi, de la personnalité civile ; elle a qualité pour représenter la paroisse et en gérer les intérêts — il y a toute une législation fabricienne —, mais c'est la corporation paroissiale qui possède. L'église, le presbytère, le cimetière, la salle d'œuvres, sont exempts d'impôt.

C'est le curé qui est toujours chargé des actes de l'état civil, en ce sens que ce sont les registres paroissiaux qui font foi pour les fins civiles ; et, jusqu'à hier, les catholiques ne pouvaient se marier que devant leur propre curé ; mais récemment, le Conseil privé d'Angleterre a décrété que tout ministre du culte, catholique ou protestant, peut marier tous ceux qui se présentent à lui, qu'ils soient catholiques ou protestants [1].

Les ressources de la Fabrique proviennent, comme partout, du loyer des bancs, beaucoup plus élevé que chez nous, des quêtes, des oblations pour service religieux et des fondations.

Quand il s'agit d'entreprises extraordinaires, d'une dépense exceptionnelle, construction, réparation d'église ou de presbytère, on convoque l'Assemblée générale des paroissiens tenant feu et lieu. Le projet une fois adopté, on élit des syndics chargés de déterminer la quote-part qui incombera à chaque propriétaire d'après l'évaluation de son avoir. Pour peu qu'elle soit lourde, cette imposition est répartie sur 10, 15 ou 20 ans. On procède alors à un emprunt garanti par ces

1. Cf. *Nouvelles religieuses*, 15 avril 1921. — Une instance a été introduite devant la Législature provinciale à l'effet d'annuler cette décision du Conseil privé.

annuités qui ont sanction légale, avec privilège de première hypothèque.

Les Canadiens ont la fierté de leurs églises, qui sont souvent remarquables ; ils ont à cœur la prospérité de leur paroisse. Il y a rivalité, émulation de clocher à clocher.

Le traitement du curé, surtout dans les paroisses rurales, est assuré par un système de redevances en nature, très rationnel, jadis en vigueur en France, introduit dans la colonie par Colbert, en 1663, dont on garde mauvais souvenir dans nos campagnes, mais dont personne ne se plaint là-bas : la dîme ! une dîme fortement mitigée, puisqu'elle ne porte que sur les grains récoltés en plein champ et, non pour un dixième, mais seulement pour un vingt-sixième.

La dîme a une sanction légale. Elle n'est due que par les catholiques ; mais un catholique qui cesse de pratiquer, qui se pose en dissident, doit avertir le curé par écrit pour être libéré de son obligation. Elle n'est pas exigée des pauvres. Ceux qui ne cultivent pas la terre, les artisans, les rentiers, les ouvriers, les citadins, sont astreints à une contribution en argent, qu'on appelle « capitation ».

Tel est ce qu'on peut appeler le corps de la paroisse canadienne : que vaut son âme aujourd'hui ? Les temps sont changés, l'apaisement s'est fait ; la Communauté paroissiale, qui avait puisé dans la lutte une vitalité merveilleuse, l'a-t-elle conservée ?

Il semble que oui.

A Québec, le vénérable archevêque, le cardinal Bégin, qui revenait de ses tournées pastorales, nous a dit qu'il en rapportait les impressions les plus consolantes, puisque, dans les populations rurales qu'il avait visitées, on comptait sur les doigts, non pas les hommes qui ne font pas leurs Pâques, mais ceux qui ne communient pas plusieurs fois dans l'année.

De tous côtés, dans cette belle Province de Québec, on m'affirme que la foi, dans les campagnes, se maintient et que la population reste, d'esprit et de mœurs, foncièrement chrétienne.

Les catholiques canadiens n'ont rien oublié ; ils savent ce qu'ils doivent à leurs traditions, à leurs coutumes : ils les gardent.

Le curé, par son caractère et par sa position, président du Conseil

de fabrique, membre presque toujours de la Commission scolaire [1], est encore le personnage le plus influent, le plus écouté du pays. Il se tient sagement à l'écart des discussions politiques, pour ne pas gêner ni compromettre sa mission spirituelle; mais son action morale, qu'aucune loi restrictive n'entrave, s'exerce sur tous les autres terrains.

Il inspecte les écoles tous les mois. Il fait chaque année la visite officielle de tous les foyers, accompagné du marguillier en charge.

Vrai pasteur du bercail, en contact perpétuel avec ses gens, accessible à tous, il ajoute, avec une sollicitude paternelle, aux préoccupations de son ministère, le souci de leurs intérêts materiels.

Les paroissiens, dispersés sur leurs terres, habitent parfois loin de l'église, à 12, 15 kilomètres ; car on a eu soin de ne pas multiplier les lieux de culte afin d'assurer à la paroisse sa cohésion, et l'assistance à la messe est méritoire : on y vient sans ménager sa peine [2]; on s'entasse dans des voitures, des carrioles, maintenant des autos, et, souvent, on arrive à jeun pour communier.

Isolées dans leurs fermes, les familles sont heureuses de retrouver, le dimanche, les parents et les amis. Le curé, au prône, met tout son monde au courant des affaires de la paroisse et, à la sortie de la messe, l'été en plein air, l'hiver dans la grande salle de réunion, on reprend contact les uns avec les autres ; on cause, on se renseigne sur les faits de la semaine ; on discute les questions municipales ; on s'entend pour venir en aide à ceux que le malheur ou un mécompte a mis dans l'embarras ; car, tout se tient et l'esprit paroissial implique l'assistance mutuelle ; on n'oublie pas que le second commandement est rivé au premier et que, pour aimer Dieu vraiment, il faut aimer son prochain ; on est serviable, on fraternise ; on prend part aux peines et aux joies des voisins et l'on se donne volontiers, entre soi — ils disent comme chez nous — « un coup de main ».

On a le sens des choses religieuses ; on ne connaît ni ces retards déplorables pour le baptême des petits enfants, ni cette appréhension

1. Il fait encore partie, de droit, du tribunal civil de conciliation où aboutissent toutes les contestations qui ne dépassent pas 125 francs (*Revue canadienne*, 1921, p. 423).

2. Le dimanche, ceux qui vont à la messe et qui en reviennent, sont exemptés des taxes de péage, pour les ponts.

pire encore, à cause des conséquences, de l'Extrême-Onction pour les malades.

On dit la prière du soir en commun ; on récite l'angelus au son de la cloche, en se tournant vers l'église. Quand une équipe de défricheurs s'attaque à la forêt pour se tailler un domaine, pour « faire de la terre », on élague d'abord, sur le front, le plus bel arbre qu'on laisse debout ; on attache en travers une grosse branche et l'on travaille à l'ombre de la croix.

C'est toute la vie qui est ainsi imprégnée de christianisme.

*
* *

Il y a d'autres signes de la vitalité chrétienne d'un peuple que sa fidélité aux pratiques cultuelles : les mœurs domestiques et les mœurs publiques.

On connaît l'arbre à ses fruits : qu'il en donne d'abord, et qu'ils soient sains !

La superbe fécondité de la famille canadienne atteste sa belle santé morale. Et cela ne tient pas uniquement, comme on a voulu le dire, aux conditions matérielles, aux facilités plus grandes de la vie agricole ; cela tient surtout aux principes de la vie chrétienne.

L'Angleterre avait conçu ce plan, d'arriver à dominer par le nombre l'élément français ; elle a attiré et installé, sur les mêmes terres et dans les mêmes conditions, des colons protestants : les résultats ont prouvé que le problème est d'ordre religieux et qu'il faut, pour le résoudre, non pas tant un certain état de choses qu'un certain état d'âme.

Les chiffres ici ont leur éloquence : les 60.000 Canadiens de 1760 sont aujourd'hui plus de 3 millions ; c'est-à-dire que la population double en moins de trente ans.

Quel contraste avec nos tristes statistiques de natalité, qui accusent une régression ! Plus de cercueils que de berceaux ! Le déficit, avant la guerre, descendait à 51.000[1] ! avec 1.800.000 foyers sans enfant et 3.011.000 où il n'y en avait qu'un.

1. Statistiques officielles, 1912.

Et pourtant, c'est le même sang, mais, au Canada, le sang de France ne s'est pas appauvri, parce que précisément ni la foi ni les mœurs n'ont dégénéré.

Ils ont entretenu jalousement les saines énergies de la race, les croyances et les traditions d'autrefois que la Révolution et la politique qui en est sortie ont gaspillées chez nous.

Les familles de 8, 10, 12 enfants sont nombreuses. Il y a quelques années, pour donner une impulsion à la colonisation, le Gouvernement de Québec offrit des concessions de terrain aux familles de 12 enfants vivants : de 1890 à 1904, 3.400 s'étaient déjà présentées, et il fallut s'arrêter, parce que la prime devenait trop onéreuse.

J'ai sous les yeux les noms et les adresses de belles familles canadiennes : de Joliette, avec 13 et 15 enfants ; de Québec, dans une même paroisse, quinze de 12, 14, 16 et 19 enfants ; de Montréal, pour une seule paroisse, en pleine ville et dans la classe ouvrière, seize de 8 enfants, douze de 9, onze de 10, cinq de 11, trois de 12, une de 15 et une de 17 : journaliers, ouvriers d'usine, plombiers, tailleurs de pierres, menuisiers, etc...

Et l'on ajoute qu'on a écrit de mémoire les noms qui venaient sous la plume ; que ces listes sont loin d'être complètes ; qu'on pourrait les allonger sans sortir de la paroisse, et que c'est pareil ailleurs.

On m'a signalé, au diocèse de Trois-Rivières, une famille d'agriculteurs qui avait élevé 31 enfants.

Le grand-père du cardinal Bégin, archevêque de Québec, comptait à sa mort 324 descendants directs.

Mgr Roy, le Coadjuteur, que j'avais, il y a quelques semaines, la joie d'accueillir à Dijon, m'a parlé de sa vénérable mère qui a 93 ans et qui a donné à son pays et à l'Église, 1 évêque, 4 prêtres et 3 religieuses, sur 21 enfants.

A l'Évêché voisin, Trois-Rivières, Mgr Cloutier a eu 3 frères prêtres et 8 sœurs religieuses, sur 14.

La vocation, dans ces paroisses fécondes, ne se heurte pas à la question égoïste du fils unique, qui en arrête tant chez nous.

Dans une paroisse du diocèse de Montréal, l'Évêque, en tournée pastorale, à l'église où toute la population était rassemblée, voulut se

rendre compte : « Que tous les pères de famille qui ont au moins un fils prêtre se lèvent », dit-il. Pas un ne demeura assis[1].

On se demande comment les parents arrivent à caser dans la vie tous ces enfants et ce que devient le patrimoine au bout de quelques générations.

La liberté de tester est absolue. On en use avec sagesse ; car on a l'esprit de famille, comme on a l'esprit paroissial. A défaut de testament, c'est le partage égal.

On s'entend, on s'arrange. On tient compte des avantages faits à l'un ou l'autre des enfants : celui qui défriche pour se créer une exploitation et qu'on a aidé ; ceux qui prennent un métier et dont on a payé l'apprentissage ; ceux qui se destinent aux carrières libérales et à qui on a fait faire des études, sont considérés comme ayant reçu leur part. Les autres ont des compensations en argent. Les filles ne sont pas dotées ; elles n'emportent qu'un trousseau. On estime qu'un jeune homme qui se marie doit être capable de faire vivre sa femme.

Le père laisse le domaine à celui de ses fils qu'il estime le plus apte à maintenir la maison ; et ce n'est pas nécessairement l'aîné ; souvent c'est le plus jeune qui garde alors les vieux parents.

Ce système a donné d'excellents résultats. Aux fêtes du 3e centenaire de la fondation de Québec, on a voulu glorifier les vieilles familles rurales, fixées au sol, qui n'avaient pas bougé depuis plus de 2 siècles ; il s'en trouva 273, tout de suite, qui purent faire cette preuve de stabilité sur la terre défrichée par l'aïeul : vraie noblesse terrienne qui a créé la nation canadienne[2]. Beaucoup d'autres se sont révélées depuis : et, en 1916, on en comptait 1.400[3].

*
* *

Quand les consciences se règlent une par une sur les Commandements de Dieu, quand la religion est à la base des lois, des institutions,

1. *Semaine religieuse de Montréal*, 1908.
2. Cf. *Livre d'or de la noblesse rurale. Au Canada français.*
3. Cf. *Revue canadienne*, 1921, p. 416.

des mœurs, quand tous les citoyens sont chrétiens sérieusement, l'ordre public est assuré : il n'est besoin ni de gendarme ni de prison.

En fait, au Canada, dans les campagnes, il n'y a pas de police, pas même de garde champêtre. Dans les petites villes, souvent un seul agent suffit et ses fonctions sont multiples.

Quant aux prisons, en dehors des grands centres, on peut dire, sans généraliser, qu'elles sont à peu près vides.

En 1920, un rapport déclare que les prisons de Rimouski, de Roberval et de Chicoutimi, le sont tout à fait [1]. On me cite une ville de 75.000 âmes où il n'y a jamais plus de 2 ou 3 détenus. Dans bien des districts ruraux, il faudrait remonter à plus d'un demi-siècle pour trouver « un habitant » inculpé de meurtre.

Il y a des régions, même industrielles, qui n'ont pas de cabarets [2].

Ces dernières années, alors que l'effervescence des grèves agitait les États-Unis et le reste du Dominion, la Province de Québec est restée indemne, et la presse protestante de l'Ontario souligna cette préservation très significative qu'on ne peut attribuer qu'à l'esprit chrétien de cette population solidement assise dans l'ordre, grâce à sa puissante organisation paroissiale [3].

Au mois de septembre dernier, le Congrès de la Fédération des travailleurs catholiques révéla la puissance et les progrès du syndicalisme chrétien au Canada qui groupe actuellement 50.000 membres et dont le Président a été délégué par le Gouvernement à la Commission du Travail de la Société des nations [4].

Ils ont d'autres associations professionnelles, actives et militantes, entre autres, celle des voyageurs de commerce qui font tourner à l'apostolat leurs relations, leurs déplacements, leur contact perpétuel avec le public, en chemin de fer et dans les hôtels [5].

1. Cf. *Le Canada ecclésiastique*, 1921, p. 13.

2. On n'en compte pas un seul dans le diocese de Rimouski et il est vraisemblable que d'autres ont le même privilège.

3. « En ces jours de malaise et d'incertitudes, la Province de Québec occupe une position spéciale. Chez le Canadien français, l'agitateur socialiste est tenu en échec par l'Eglise catholique. Le curé de la paroisse ne lui permet pas de s'interposer entre lui et ses paroissiens. Les prêtres sont des arbitres justes et éclairés ; ils règlent chaque année des centaines de conflits qui, en d'autres provinces, deviendraient des grèves générales... » Cf. *Mail and Empire*, de Toronto, cité par les *Nouvelles religieuses*, du 15 décembre 1920, p. 753.

4. Cf. *Nouvelles religieuses*, 1921, p. 43.

5. Cf. *Nouvelles religieuses*, 15 mars 1921.

*
* *

Y a-t-il lieu de craindre que l'infiltration des idées modernes n'arrive à entamer la paroisse et la famille ? D'aucuns l'appréhendent. Mais, jusqu'alors, il semble que l'on se soit bien défendu.

Dans les paroisses rurales, les non-pratiquants se comptent sur les doigts : ils sont « presque aussi rares que les merles blancs » ; dans les villes, les défections réelles sont encore peu nombreuses ; on constate plutôt un certain relâchement dans les pratiques religieuses, des abstentions dont il faut chercher la cause ailleurs que dans la perte de la foi ; c'est pure négligence ou bien cela tient, parmi les jeunes, à quelques écarts de conduite.

Il est certain que l'atmosphère d'une cité populeuse et cosmopolite, comme Montréal par exemple, qui a monté si rapidement de 400.000 habitants à 800.000, n'est pas sans danger.

L'exemple de tous ces étrangers peu ou point religieux, le contact avec les protestants, l'action de la Franc-Maçonnerie, la mauvaise presse de plus en plus active, les cinémas comme partout, les attractions malsaines qui se multiplient, tout cela constitue un péril pour les nouveaux venus : dépaysés, déracinés, désorientés, submergés dans la masse, aux prises avec les difficultés de la vie, ils perdent leurs habitudes avant d'avoir pu trouver leur équilibre, avant de s'être rattachés à un centre religieux.

Et, si les campagnes ont été préservées jusqu'à hier par leur isolement, parce qu'on vivait chez soi, entre soi, qu'arrivera-t-il demain avec le journal qui pénètre partout, avec les excès de luxe et de dépenses qui se généralisent, avec l'automobile qui bouleverse la vie paisible du foyer ? Qu'arrivera-t-il si, moins sages que leurs pères, les enfants prêtent l'oreille aux échos de la grande ville et désertent la paroisse ?

Précisément parce que les vrais colons agriculteurs ont réussi, leurs enfants, plus accoutumés au bien-être, appréhendent les gros travaux de la terre. Ils s'imaginent qu'à la ville l'argent sera moins dur à gagner, et ils y courent.

Qu'arrivera-t-il si les évêques et les curés, qui s'en préoccupent[1], ne

1. *Lettre pastorale* du cardinal Bégin, en 1920.

parviennent pas à enrayer cet exode ? Nous connaissons cette plaie des villes congestionnées au détriment des campagnes. Puissent les Canadiens, par une prompte réaction, s'épargner de telles misères !

Après cette belle période de tranquille possession, il semble que les idées évoluent et que l'heure vient où les Canadiens auront à défendre leur foi, non pas comme jadis contre la persécution ouverte qui ravive les convictions et fouette les énergies, mais, comme ailleurs, contre l'empoisonnement lent d'idées fausses, malsaines qui troublent les esprits et énervent les âmes.

J'ai entendu dire que peut-être le clergé, trop confiant, ne voyait pas le danger tel qu'il est et que, trop rassuré par le passé, il risquait d'être surpris et débordé demain.

Que cette appréhension soit fondée, pour une part, c'est possible. Assurément, elle ne l'est ni partout, ni pour tous.

On constate plutôt un renouveau d'activité dans l'apostolat, d'heureuses initiatives dans le ministère pastoral, un souci de relever le niveau des études, à l'école, dans les collèges, les pensionnats ; et surtout la préoccupation de maintenir et de développer toujours, aux Universités de Québec et de Montréal, de puissants foyers d'enseignement supérieur.

Sur le terrain de l'action sociale, un mouvement catholique se dessine et s'accentue de jour en jour : groupements professionnels, cercles d'étude, conférences populaires, syndicats, etc., d'esprit nettement chrétien.

Dans ce bel effort apostolique, le clergé est secondé par les religieux.

Le nom des Sulpiciens est inscrit, je le répète, avec celui des Jésuites et des Récollets, au tout premier chapitre de l'histoire du Canada. Ils avaient déjà une influence considérable « du temps des Français ». D'autres sont venus depuis ; et, quand la tempête força nos Congrégations religieuses à s'expatrier, celles que la Providence orienta vers la Nouvelle France eurent du moins la consolation de ne pas se sentir étrangères sur la terre d'exil.

Toutes ensemble, avec les magnifiques Congrégations canadiennes, si prospères et si vivantes, elles rivalisent aujourd'hui de zèle, dans les cloîtres, dans l'enseignement, dans les œuvres de toute nature et

même dans le ministère pastoral, car un grand nombre de paroisses sont confiées à des religieux, Jésuites, Sulpiciens, Dominicains, Oblats de Marie, etc... et, entre séculiers et réguliers, l'entente est cordiale.

En réalité les Franco-Canadiens catholiques de la Vallée du Saint-Laurent, nous donnent une belle et grande leçon : voilà un peuple d'une magnifique énergie qui a peiné, qui a lutté, qui ne s'est pas laissé entamer, un peuple d'avenir, qui est de même sang que nous, qui a su garder intactes les qualités foncières de notre race, qui nous dit et qui nous prouve que sa religion l'a sauvé, qu'il est sain et vigoureux parce qu'il est resté chrétien et qu'il doit sa prospérité à la foi traditionnelle de ses aïeux qui sont les nôtres.

Il est incontestable que, dans un pays comme celui-là, les Allemands avaient beau jeu pour exploiter contre nous nos querelles religieuses et nous aliéner les esprits et les cœurs : ils n'y ont pas réussi.

Nos amis Canadiens savent très bien ce qui se passe chez nous. Ils en parlaient, ils s'en attristaient à la veillée, dans les fermes ; mais, pas un instant, ils n'ont douté de la France.

Quand les malheurs sont venus, on a compati ; et quand, dans la grande tribulation, la France s'est d'un bond haussée aux plus hauts sommets de l'héroïsme, on ne parlait plus aux veillées de ses misères, mais de son indomptable courage, de son sacrifice magnanime, des exploits de nos soldats, de la moisson superbe de vertu et de gloire qui montait des tranchées ; et l'âme canadienne a vibré comme la nôtre, pendant quatre ans, au rythme des Communiqués.

Ils s'identifiaient avec nous dans l'épreuve et dans l'espoir. Ils disaient : « *Nous* les aurons ! » — « *Nous* reprendrons l'Alsace et la Lorraine ! » Ils ont été aussi fiers que nous de la Marne, de Verdun ; aussi heureux que nous de la victoire.

Ils ont enregistré, hier, avec une grande satisfaction, la reprise des relations avec le Vatican. Ils notent avec intérêt au jour le jour, comme s'il s'agissait de leurs propres affaires, les signes qui accusent une renaissance religieuse dans nos milieux intellectuels, une détente dans nos milieux politiques, un apaisement dans nos milieux populaires. Il est certain qu'ils ont accueilli avec joie, comme une attention

délicate du Gouvernement, la présence d'un Évêque dans la mission.

D'autres voix françaises avaient porté avant nous le salut de la mère-patrie au Canada : les portes étaient larges ouvertes, nous n'avons eu qu'à entrer.

Partout le maréchal Fayolle, avec l'éloquence concise du soldat, a dit le mot qui convenait, le mot qui partait du cœur et qui allait au cœur. Nous avons essayé de faire comme lui, et il faut croire que nous avons été compris ; car, si nous étions émus à en avoir parfois les yeux embrumés de larmes, nos amis les Canadiens ne l'étaient pas moins que nous.

Ils auraient voulu nous retenir longtemps. Nous ne les avons quittés qu'à regret, avec l'immense désir de les revoir bientôt.

CHAPITRE II

LE CANADA RELIGIEUX ET LE PROTESTANTISME

Par J.-L. GILMOUR
Professeur d'Histoire à l'Université Mc Master de Toronto.

Dans notre exposé de quelques faits sur l'organisation, les buts et l'esprit du Protestantisme au Canada, il ne sera pas nécessaire de remonter au XVIe siècle, à ce mouvement du Christianisme européen, que certains historiens appellent Réforme et d'autres Révolution protestante. Ce mouvement avait déjà pris place en histoire, quand commença la colonisation du Canada par les Européens, en sorte que, de ce point de vue, le Protestantisme canadien n'est autre que celui d'Europe. Encore que le Protestantisme canadien soit en général celui d'Europe, cependant il est évident que le Canada a mis sa propre empreinte sur lui, bien qu'il ne soit pas facile de définir avec précision les traits où se révèlent l'esprit et le caractère particuliers du Protestantisme canadien. Si le catholicisme italien est, pour qui étudie les faits de la vie religieuse, différent du catholicisme français, bien qu'il ne soit pas facile d'exprimer cette différence, il est pareillement vrai qu'un observateur se rendra compte que le Protestantisme canadien s'enveloppe d'une atmosphère qui le distingue nettement du Protestantisme d'Angleterre, d'Écosse ou des États-Unis, pays de qui le Protestantisme canadien a reçu l'impulsion directrice.

De cette originalité du Protestantisme canadien il y a, sans doute tout au moins quatre causes. Tout d'abord, le Canada n'a pas d'Église d'État, ou du moins l'Église d'État, qui existait à l'origine, eut une vie si courte que le vrai développement du Protestantisme canadien a eu lieu en dehors de ces influences qui furent un facteur si important au

début du Protestantisme en Angleterre, en Écosse et même, en quelque mesure, aux États-Unis. En deuxième lieu, il faut noter le mélange de la grande variété de types et d'idéals religieux apportés d'au delà des mers ; marchant côte à côte dans des conditions nouvelles, il était inévitable que ces différentes formes religieuses réagissent les unes sur les autres. Une troisième cause qui donne au Protestantisme canadien son aspect particulier, c'est le voisinage des États-Unis et la facilité avec laquelle prédicateurs et autres chefs religieux peuvent passer et repasser la frontière, et nous savons que les traditions et l'esprit apportés d'Europe et encore, en somme, maintenus, ont été modifiés de toutes façons par les formes de vie religieuse développées aux États-Unis. En quatrième lieu, on peut faire valoir les influences du climat canadien, de la situation géographique du Canada. Ces dernières influences, parce qu'elles sont pour la plupart subtiles et cachées, ne sont pas les moins réelles.

Quand on demande de définir la nature de cette originalité du Protestantisme canadien, il n'est pas facile de donner une réponse claire ou entièrement satisfaisante, parce que la chose est plus aisément sentie qu'exprimée. On peut cependant répondre que le Protestantisme canadien se caractérise par une franche indépendance à l'égard de l'État ; par l'empressement des fidèles à participer aux frais du culte ; par l'aptitude à découvrir les moyens nouveaux de s'adapter aux situations nouvelles ; par la promptitude à voir et à développer le côté pratique, à envahir de nouveaux champs d'action ; par le traditionalisme en matière théologique, ce qui contraste avec les habitudes des Européens ; par un grand respect de l'autorité des Écritures ; et, peut-être, par l'absence, en général, de certaines preuves d'une culture avancée, culture qu'il n'est pas aussi aisé d'acquérir dans un pays neuf que sur une terre où pendant des siècles les institutions n'ont fait que grandir et se développer. On peut dire aussi du Protestantisme canadien qu'il est plein d'espérance et entièrement voué à sa tâche. Le Professeur Mac Ewen, dans son *Histoire de l'Église d'Écosse*, dit que le Protestantisme européen est « essentiellement une revendication de la liberté, justifiée par la croyance à ce que la Bible fournit à chacun une direction qui est suffisante et que chacun est tenu de suivre ». Ces mots sont également vrais du Protestantisme canadien, à condition de manifester

l'attitude de croyants dans leur effort pour se rallier autour des éléments fondamentaux de ce qu'ils croient être l'Évangile, et non d'exprimer exclusivement et en premier lieu une position hostile à l'égard d'une interprétation du christianisme qu'ils ne pourraient accepter.

On ne peut embrasser le champ actuel du Protestantisme canadien sans parler des différentes communions qu'il comprend. Les trois plus vastes d'entre elles — de force numérique à peu près égale — sont l'Anglicanisme, le Méthodisme et le Presbytérianisme. La différence dans le total des adhérents appartenant à chacune de ces communions n'est pas grande, et ces trois communions réunies constituent la presque totalité des protestants du Canada. Après ces trois grandes communions viennent, du point de vue numérique, les Baptistes, qui comptent environ comme fidèles le tiers de ce que compte chacune des communions précédentes, et la liste se termine par un certain nombre d'autres Églises dont l'Église Congrégationaliste est la plus connue. Dans ce protestantisme aux formes variées, il existe un grand nombre d'organisations très intéressantes pour l'historien, car ces Églises ont reçu leur direction, les unes des États-Unis, d'autres de l'Allemagne, et les autres, d'autres pays. Lorsque, cependant, ces Églises sont trop petites, nous n'en parlerons pas en détail, étant données les dimensions de notre article.

Les Anglicans, dont le titre ecclésiastique officiel est « L'Église d'Angleterre au Canada », représentent les traditions et l'esprit de l'Église anglaise Établie. Les Anglicans furent nombreux parmi les soldats qui vinrent au moment de la conquête et même avant ; ils furent nombreux aussi parmi les « United Empire Loyalists ». On appelle de ce nom les Anglais qui abandonnèrent les États-Unis après la guerre de l'Indépendance et fondèrent plusieurs des provinces qui constituent aujourd'hui le Dominion du Canada. Il est aisé de comprendre pourquoi ces nouveaux venus devaient si bien représenter l'Église d'Angleterre. A ce noyau primitif s'ajoutèrent, de temps à autre, les fidèles anglicans, que les vagues successives d'immigration ont amenés au Canada. Les rapports entre les Anglicans du Canada et ceux de la mère patrie ont toujours été fréquents et intimes, et le peuple anglais a beaucoup fait pour rendre possibles l'établissement et le développement des institu-

tions anglicanes dans la colonie. Après des efforts vigoureux mais vains pour faire de l'Église anglicane, une Église d'État au Canada, les Canadiens anglicans ont résolu de maintenir leurs institutions sans le secours de l'État; en agissant ainsi, ils ont bénéficié d'une liberté inattendue, qui leur a procuré des avantages religieux et spirituels impossibles à obtenir sous le contrôle et la surveillance d'un gouvernement séculier. En fait d'organisation, l'Église anglicane au Canada n'a fait que reproduire pratiquement le système épiscopalien qui prévaut en Angleterre; quelques modifications toutefois y ont été faites, eu égard à la nécessité d'adapter un vieux système d'organisation ecclésiastique à des conditions entièrement nouvelles. Le noyau des institutions est la paroisse; plusieurs paroisses constituent un diocèse, et les différents diocèses sont groupés dans une solide organisation, qui s'étend des rives de l'Atlantique au Pacifique. Pour faciliter l'administration, on a établi deux divisions principales, l'une à l'Est et l'autre à l'Ouest du Lac Supérieur. A la tête de chacune de ces deux divisions est placé un Évêque-Doyen, agissant comme métropolitain; au-dessus d'eux est le Primat, élu par l'Assemblée des Évêques du Canada tout entier. En dépit de cette hiérarchie, l'autorité de chaque évêque sur son propre diocèse est jalousement gardée et ses droits sont respectés. L'Église anglaise au Canada s'est montrée capable d'initiative, animée d'un zèle louable et d'un esprit de discipline militaire.

Si nous pénétrons maintenant à l'intérieur des groupes, qui constituent cette Église, nous y trouvons des représentants des trois grandes fractions de l'Église anglicane développées en Angleterre — la Haute Église, la Basse Église et l'Église Libérale. Toutefois, l'Église Libérale (Broad church), ne compte pas autant de fidèles que les deux autres branches. L'Église anglicane a le souci d'entretenir et d'observer les traditions de la bonne société, et elle s'essaye à faire vivre au Canada les conditions qui font de l'Église anglicane, en Angleterre, l'institution où l'aristocratie se sent chez elle. Il faut ajouter que, pour autant, les besoins religieux du menu peuple ne sont pas négligés.

Parmi les divers groupes qui constituent le Protestantisme, il n'est pas de communion qui ait fait à travers le monde des conquêtes aussi rapides que le Méthodisme. Le Méthodisme commence en Angleterre avec John Wesley au cours du XVIIIe siècle, s'étend à travers tous les

pays de langue anglaise et, au point de vue numérique, conquiert la première place. Les historiens seraient heureux d'être à même d'expliquer ce rapide développement. L'établissement du Méthodisme au Canada est en harmonie avec les traits généraux de son histoire. Nous avons rappelé plus haut que les Anglais, fidèles à l'unité de l'Empire (United Empire Loyalists), étaient venus au Canada à la fin du XVIIIe siècle, afin de pouvoir vivre encore sous le drapeau britannique qui ne flottait plus aux États-Unis. Parmi ces hardis immigrants, il y avait aussi quelques Méthodistes, et une fois commencé, le mouvement méthodiste s'étendit rapidement. Les progrès du début furent en grande partie dus à ses prédicateurs, qui aimaient passionnément la vie active et étaient capables de se faire aux rudesses de la vie du pionnier : chevaucher d'un lieu à l'autre par des chemins impraticables à travers les marais et les monts, être prêts à tenir les réunions dans la cabane ou la grange du colon, ou rassembler la foule en plein air selon que l'exigeaient les circonstances. Leur zèle et leurs sacrifices furent bientôt récompensés par l'ample moisson de conquêtes que firent leurs idées.

Le « class-meeting », l'une des institutions caractéristiques du Méthodisme primitif, se montra d'une valeur particulièrement efficace au Canada, parce qu'elle fournit en abondance des chefs aux petits groupes de population, en un temps où il n'était pas facile d'assurer une direction ecclésiastique à toutes ces jeunes Églises. Aujourd'hui, les Méthodistes au Canada sont prospères, nombreux et riches, mais ils ne sont pas prêts d'oublier ce qu'ils doivent à ces « circuit-riders » (missionnaires ambulants), d'autrefois, qui, au milieu de grosses difficultés, posèrent, dans ce pays neuf, les fondements d'une œuvre aujourd'hui prospère. Pour ce qui est de l'organisation, les Méthodistes l'ont poussée très loin, et il n'est peut-être pas de chef ecclésiastique parmi les Protestants du Canada qui ait sous son contrôle direct et sous sa surveillance autant d'intérêts que n'en a le Chef de l'Église Méthodiste, dont la juridiction s'étend de l'Atlantique au Pacifique et dont l'influence se fait sentir sur la communauté tout entière. La congrégation, autrefois appelée « society », est le premier échelon de l'organisation ecclésiastique des Méthodistes. Les congrégations sont groupées en « districts, » les districts en « conférences » et les confé-

rences sont fédérées en une « Conférence générale », qui s'étend à tout le Canada et centralise tous les intérêts de la communauté. Les pasteurs sont nommés par les conférences et la durée de leur ministère est de trois ou parfois quatre années. Aucun pasteur, par conséquent, ne peut considérer une congrégation particulière comme son champ d'action personnel, et comme il est obligé de passer d'un poste à un autre (« circuit »), à des intervalles réguliers, il s'intéresse à la communauté méthodiste tout entière.

L'histoire du Méthodisme naissant fut marquée, avons-nous dit, par une grande ferveur évangélique, et l'on constate qu'une partie du zèle, qui se manifestait autrefois sous forme de prônes enflammés, est passé maintenant au service des questions sociales. Il est impossible actuellement de prévoir quelles seront les conséquences de ce fait.

La troisième des grandes communions protestantes du Canada est l'Église presbytérienne. Elle possède une organisation forte, solide et intelligente. Elle représente au Canada les traditions religieuses de l'Écosse et du Nord de l'Irlande. En théologie elle perpétue l'enseignement de Jean Calvin, Français de naissance, qui, comme on sait, insistait principalement sur la souveraineté de Dieu. Les Presbytériens ont des hommes capables, et il n'y a peut-être pas de communauté religieuse au Canada qui possède des ministres aussi bien formés. L'esprit général de cette Église s'oppose à la parade, à la manifestation excessive des sentiments ; ses fidèles aiment ce qui est solide et durable plutôt que ce qui est brillant et pittoresque. Dans l'organisation de cette Église nous trouvons au premier degré la « congrégation », dont la réunion des ministres reçoit le nom de « Session ». L'organisme supérieur est la « presbytérie », qui embrasse un territoire assez restreint pour que les représentants des congrégations, qui la constituent, puissent se réunir assez fréquemment. Ces presbytéries, à leur tour, forment des groupes plus vastes appelés synodes. Toutefois, il semble qu'on ait trouvé que, dans la situation actuelle, l'organisme du synode ne rendait pas de service appréciable. Une « Assemblée Générale » (ainsi nommée) tient ses assises chaque année et fait l'unité des divers groupements presbytériens du Dominion. Elle est formée de représentants des différentes presbytéries, et l'on a grand soin que, d'une année à l'autre, ce soit des hommes nouveaux qui soient envoyés

à cette importante réunion. Les réunions de l'Assemblée Générale sont d'importance ; elle examine les affaires notables que les Églises lui soumettent, quand elles ne se sont pas jugées assez compétentes pour les trancher. On peut assurer qu'il n'y a pas au Canada d'assemblée ecclésiastique dont le crédit soit plus grand et qui fournisse l'occasion de débats d'une plus grande force de dialectique. Chaque année l'Assemblée élit un nouveau président, qui porte le nom de « Moderator » et qui, par le fait de son élection à cette charge, devient pour le public un homme de marque.

Dans leur prédication, les Presbytériens font un grand appel à l'intelligence et à la conscience, et il est notoire que les Presbytériens ont fourni aux affaires et à la vie politique des hommes d'une grande honnêteté et d'une grande valeur. Ils ont eu leur temps aussi de vie active. Peut-être n'est-il pas de chapitre de l'histoire de l'Église au Canada plus intéressant ni plus suggestif que celui des travaux du Rev. James Robertson dans le vaste pays des prairies à l'ouest du Lac Supérieur. La vie du Dr Robertson a été écrite par le Rev. Charles W. Gordon, connu en littérature sous le pseudonyme de « Ralph Connor ». Dans les pages de l'œuvre de Ralph Connor on peut lire différents récits témoignant de l'esprit d'évangélisation de cette Église dont le Dr Gordon est ministre et par l'Assemblée Générale de laquelle il a été élu Moderator.

Il y avait en Écosse, au siècle dernier (le fait est bien connu des historiens), trois formes de presbytérianisme : l'Église Établie, l'Église Libre et l'Église Presbytérienne Unie. Ces trois divisions se retrouvèrent au Canada en même temps que d'autres formes de Presbytérianisme venues d'autres pays ; il en résulta que l'Église presbytérienne primitive fut très divisée au Canada. Mais on s'aperçut que ces divisions n'avaient pas de bons effets, et l'on résolut d'unifier les divers groupes de la Communauté presbytérienne ; ce qui fut réalisé en 1875. Cette unification a eu les meilleures conséquences et ainsi le Presbytérianisme canadien a réalisé une réforme qui n'est encore qu'en projet chez les Presbytériens d'Écosse même.

Les Baptistes comptent environ le tiers du nombre des fidèles de chacune des grandes communions précédentes. L'histoire européenne des Baptistes, à l'origine, est intéressante, mais aussi loin que l'on

remonte, en ce qui regarde le Canada, on voit que le premier mouvement est venu des Baptistes de Grande-Bretagne, mouvement encouragé par les progrès que les Baptistes avaient réalisés aux États-Unis où, avec le temps, ils avaient acquis une situation très importante tant au point de vue numérique qu'à d'autres points de vue. Les Baptistes tiennent pour une Église, corps mystique de tous ceux qui ont personnellement, avec conscience et intelligence, embrassé la foi au Seigneur Jésus-Christ comme leur Sauveur, et ont fait profession de cette foi en recevant le baptême administré par immersion. Les Baptistes tiennent aussi et fortement pour la séparation de l'Église et de l'État, mettant leur confiance en une Église libre dans un État libre. En politique religieuse, ils sont pour l'indépendance de l'Église locale, qui choisit ses ministres et dirige ses propres affaires sans aucun contrôle extérieur. Les Baptistes représentent ainsi un système de démocratie dans l'administration ecclésiastique ; leurs succès dépendent de l'intelligence et de la spiritualité de la communauté entière. Les groupements ecclésiastiques importants, soigneusement organisés, sont ainsi laissés libres de diriger à leur guise leurs propres affaires religieuses.

C'est peut-être le moment de dire que les trois grandes communions que nous avons énumérées plus haut — les Anglicans, les Méthodistes et les Presbytériens — tiennent tous pour le baptême de l'enfant, ce que les Baptistes n'acceptent pas. Les Baptistes, eux aussi, ont fourni bon nombre d'éminents missionnaires à travers toute l'histoire du pays, et aux premiers jours de la colonisation, on a vu, chez eux, beaucoup de ministres, qui, à cheval, en voiture ou à pied, traversaient les forêts, les lacs, les rivières, été comme hiver, par des chemins couverts de glace, où des branches de cèdre piquées sur la neige amoncelée indiquaient la voie la plus sûre. Eux aussi réussirent à susciter et à former un grand nombre de laïques de marque, s'intéressant aux choses religieuses.

Pour parler des autres communions religieuses d'importance numérique moindre, il faudrait dépasser les limites que comporte le présent article ; il nous est à peine possible de les mentionner. Les Congrégationalistes ont eu une histoire hautement honorable et remarquable en Angleterre et aux États-Unis, mais pour certaines raisons, ils n'ont pas acquis au Canada une importance correspondante. Ils sont partisans de l'indépendance de l'Église locale, comme les Baptistes, mais, à

la différence de ces derniers, ils administrent le baptême à l'enfant. Leurs fidèles sont cultivés, soucieux du bien public et reconnus comme un facteur d'importance au Canada.

Les Luthériens sont installés dans les colonies allemandes et ils s'efforcent d'entretenir l'esprit religieux de leurs traditions allemandes. Il existe parmi eux des divisions, qu'il n'est pas possible d'expliquer en quelques mots. On trouve également des « Mennonistes » principalement, sinon exclusivement, dans les régions peuplées d'Allemands, et ils représentent un mouvement commencé, au XVIe siècle, au Nord de l'Europe Occidentale, par Menno Simond — mouvement intéressant pour les historiens. Une autre forme de vie religieuse, que l'on rencontre parmi les Allemands, c'est « l'Évangelical Association », qui représente l'influence des idées méthodistes agissant dans un milieu allemand.

Intéressants pour une autre raison sont les « Disciples du Christ », les « Christians », les « Adventists », les « Russellistes », les « Christian Scientists » et les « Latter Day Saints » (les Saints modernes). Entre ces communions existent de grandes différences d'esprit et de but, mais elles ont ceci de commun qu'elles représentent des mouvements religieux nés aux États-Unis et qu'elles s'installent sur la frontière canadienne. De ces groupes, le plus remarquable est peut-être celui des « Disciples », qui ont rompu avec les Baptistes du Sud des États-Unis sur une question concernant l'importance et les effets du baptême. Comme les Baptistes, pourtant, ils rejettent encore le baptême de l'enfant.

Deux autres formes de protestantisme sont à rappeler ici à cause de leur contraste. La « Société des Amis », ordinairement appelés « Quakers », s'est acclimatée au Canada, quoiqu'il ne semble pas qu'elle doive prendre en ce pays une grande extension. Ils ne pratiquent pas les rites du Baptême ou de la Cène du Seigneur, prétendant que ces faits doivent s'interpréter en un sens spirituel et non matériel. D'un tout autre esprit est animée l' « Armée du Salut », qui s'est implantée elle aussi au Canada et qui fait des progrès principalement dans les grands centres de population. Si les Quakers pratiquent leurs exercices religieux dans le plus grand calme, les « Salutistes », par contre, exprimant une autre forme de tempérament, se montrent au public avec ostentation, bannière déployée. Nous passons sous silence les autres communions de moindre importance.

Il ne nous faut pas cependant oublier de parler des Protestants, qui habitent les pays du Dominion de langue française. Quoique ces pays soient naturellement en grande majorité Catholiques Romains, il ne faut pas oublier qu'il y a là aussi des Protestants tenaces et cultivés. De ce côté les influences sont venues, les unes de France, d'autres de Suisse, d'autres ont pris naissance dans le pays. L'influence protestante dans les territoires de langue française n'est pas un facteur à négliger. Le Ministre actuel du Trésor de la Province catholique de Québec, M. J. Nicolle, est un protestant élevé dans une école tenue par les Baptistes (à Grande Ligne), près de Montréal. Le Canada a produit des protestants de langue française d'une grande valeur morale et intellectuelle, qui ont su gagner entièrement la confiance non seulement de leurs coreligionnaires, mais encore de leurs concitoyens catholiques.

En passant en revue toutes ces formes diverses de vie religieuse, la première pensée qui se présente est celle d'une grande division de forces. On peut voir les choses d'un autre point de vue. En premier lieu, il est bon de rappeler que si le nom des petites communions tient sur la page imprimée autant de place que celui des grandes communions, ces petites communions ne représentent pas, dans la réalité des faits, une grande force de division, parce qu'après tout leurs adhérents sont peu nombreux. Ensuite, il faut bien remarquer que des différences dans les idées religieuses semblent inévitables et qu'elles se produisent toujours chez les gens qui pensent. Par exemple, les différences qui séparent Méthodistes et Presbytériens, en deux Églises distinctes, ne sont pas plus profondes que celles qui distinguent Franciscains et Dominicains, et il n'y a certainement jamais eu entre ces deux communions de discussion aussi violente que la querelle qui mit aux prises, au XVIIe siècle, en France, Jésuites et Jansénistes. En troisième lieu, les diverses fractions du Protestantisme ont bon nombre de moyens de coopération. Un bon exemple nous en est donné par la « Bible society » qui facilite à toutes les communautés protestantes le moyen de faire circuler à travers le monde le texte des Écritures dans la langue du peuple. De plus, une tendance nouvelle, intéressante pour l'historien, se manifeste dans le mouvement vers l'union. En traitant du Presbytérianisme, nous avons rappelé ses différentes formes, qui se sont unifiées pour former au Canada une seule Église presbytérienne.

Un mouvement semblable, un peu plus tard, a rassemblé en un seul corps les différentes communautés méthodistes, qui étaient nées en Angleterre et avaient gagné des adhérents au Canada. Un pas plus récent et plus décisif, dans le même sens, vient d'être fait à la suite de la décision des Congrégationalistes, des Méthodistes et des Presbytériens de s'unir en une seule Église. Les derniers progrès réalisés dans ce but sont si récents, qu'il est impossible de prévoir le temps qu'il faudra pour rendre effective une union décidée en principe ; toutefois, il paraît évident que la fusion se fera plus rapidement à l'ouest du Lac Supérieur que dans les provinces de l'Est. En attendant, il mérite d'être rappelé que depuis quelque temps quatre des Écoles théologiques de Montréal — celles des Anglicans, des Congrégationalistes, des Méthodistes et des Presbytériens — s'entr'aident amicalement.

En terminant notre esquisse, il sera bon de dégager sous forme de remarques générales quelques-uns des traits de la vie et de l'activité caractéristiques du Protestantisme canadien, considéré dans son ensemble.

Tout d'abord le Protestantisme canadien n'a pas à se soucier des problèmes soulevés par les différences de race et de langue, comme en ont à résoudre les Catholiques du Canada dans le partage des influences du français et de l'irlandais, la nomination des évêques et autres questions. Le nombre des Protestants de langue française n'est pas assez grand pour soulever de telles difficultés et, par le fait de l'organisation qui prévaut chez les Protestants, il est probable que ces difficultés ne se présenteraient en aucune manière.

Quant à la pratique religieuse, il nous semble qu'au Canada on y est plus fidèle qu'aux États-Unis. Les Protestants, comme les Catholiques, ne sont pas portés à se limiter à certaines époques de l'année pour se rendre à l'église. De plus, pour les fidèles qui observent scrupuleusement le dimanche, ce jour tout entier est considéré comme un jour de repos et de prière, et les offices du soir sont très suivis. Il nous faut ajouter, cependant, que dans les villes la grosse chaleur de l'été fait cesser l'assiduité aux offices pendant les mois de chaleur, tandis que les baigneurs n'emportent pas toujours avec eux leurs habitudes d'aller à l'église.

L'un des traits caractéristiques du Protestantisme canadien, c'est le

service religieux (prayer-meeting) hebdomadaire, quoique chez les Anglicans, en général, cette institution n'ait pas le même rôle que dans les autres communions. Comme le nom l'indique, le but de cette réunion est de fournir l'occasion d'une prière en commun, à laquelle, sous la direction du ministre, tous les membres de la communauté sont incités à prendre part.

Sur le même rang que la réunion hebdomadaire, il nous faut placer la prééminence accordée à la Bible ; chaque fidèle est invité et, au besoin, on lui aide à se procurer un exemplaire de la Bible ; il s'en sert à la maison pour faire des lectures pieuses, et à l'église pour suivre l'office. La Bible devient ainsi le principal instrument pour dispenser la nourriture spirituelle, et cela explique le petit nombre de livres de piété chez les Protestants, en comparaison de ce qui existe chez les Catholiques Romains.

On peut encore ajouter que le Protestantisme canadien est pénétré d'esprit démocratique, moins prononcé, toutefois, chez les Anglicans — les traditions de l'anglicanisme portent les fidèles vers une autre direction. Il est évident cependant que les Canadiens anglicans sont beaucoup plus démocrates que leurs frères de même foi d'Angleterre. La conséquence de cet état d'esprit est que la direction des affaires, au Canada, a été confiée aux laïques qui se sont dépensés aux œuvres religieuses.

Si l'on envisage la politique, on peut affirmer qu'en général les ministres protestants se tiennent à l'écart des partis. Ils ont leurs vues politiques personnelles et la plupart votent, mais il est rare qu'ils parlent ou agissent ouvertement en faveur d'un parti. Il y a eu des exceptions lorsque l'importance des questions en débat a paru justifier aux yeux des ministres la nécessité de se départir de cette règle ; ces exceptions sont rares. Cette attitude des Protestants canadiens contraste avec la manière d'agir qui a prévalu, au moins jusqu'à présent, chez le clergé de Québec. Il faudrait remarquer toutefois que l' « Orange Order », qui enrôle des adhérents venus de toutes les communions protestantes, prend position en politique. L'orangisme est une organisation ultra-protestante, placée en dehors de toute direction et de tout contrôle ecclésiastique. Il est né des circonstances qui prévalaient dans le Nord de l'Irlande, et s'est maintenant acclimaté au Canada.

Le Protestantisme canadien s'intéresse profondément aux missions

et il a des représentants dans presque toutes les parties du monde pour évangéliser. Pour soutenir ces missionnaires, il y a des organisations puissantes et riches, qui ne font que grandir en force.

En prédication, le Protestantisme canadien tient un rang honorable. Tous les pasteurs sont tenus de prêcher et ils le font régulièrement — quelques-uns très fréquemment. Naturellement, ils ne prêchent pas tous avec le même degré de perfection, mais tous sont fidèles à leur tâche.

Les Protestants du Canada s'intéressent beaucoup à l'éducation, encore que presque toutes les matières profanes de l'enseignement échappent à la direction ecclésiastique. Il n'y a pas de congrégations enseignantes chez les Protestants canadiens, comme on en trouve chez les Catholiques Romains de Québec, mais les Protestants n'en soutiennent pas moins les œuvres scolaires avec dévouement.

De même, pour les œuvres des hôpitaux il n'y a pas de communautés de sœurs, mais des jeunes filles se consacrent volontairement à cette tâche en dehors de tout contrôle ecclésiastique. En même temps, les hôpitaux sont bien pourvus et les Églises s'intéressent beaucoup à ces œuvres.

On prend grand soin de la formation de ceux qui se destinent au ministère évangélique. Chaque Église a ses Écoles théologiques propres, et l'on y tient le niveau élevé. Ces écoles théologiques engagent leurs étudiants à suivre les cours des Universités avant d'entreprendre l'étude de la théologie et, de toute façon, on s'efforce de leur procurer une formation propre à favoriser l'accomplissement du ministère. Pour ce qui est des idées connues sous le nom de « modernisme », en France, on ne peut pas dire qu'elles aient fait beaucoup de chemin parmi la moyenne des pasteurs ; cependant, un grand nombre de Canadiens ont le souci de se tenir au courant des problèmes soulevés par l'œuvre de l'abbé Loisy et de ses disciples. Comme nous l'avons déjà remarqué, toutefois, le Protestantisme canadien est, dans son ensemble, fermement conservateur en matière théologique.

Au point de vue social, point de vue qui suscite tant d'attention en ce moment à travers le monde, les Protestants du Canada ont fait des progrès; quelques communions, toutefois, sont allées plus loin que d'autres en cette voie.

Quelles conséquences la dernière guerre aura-t-elle sur l'avenir de

la religion au Canada? il n'est pas possible de le prévoir avec certitude. La plupart attendent de grandes transformations, mais il est prématuré de dire de quelle nature elles seront. Encore que certains changements attendus ne se soient pas produits, il est moralement certain que l'œuvre religieuse sera, de bien des façons, transformée sans retour. Mais si l'on envisage l'attitude elle-même des Protestants du Canada au cours de la guerre, il n'y a pas place pour le moindre doute. Pasteurs et fidèles ressentirent profondément l'injustice de ceux qui mettaient à sang la France et la Belgique, et firent tout ce qui fut en leur pouvoir pour soutenir la cause commune. On peut dire que la ferme attitude prise en cette circonstance par les Églises protestantes du Canada a permis au gouvernement d'entreprendre et de mener à bien les projets que, sans cela, il n'eût pu envisager.

Aucun exposé de la situation religieuse d'un pays ne devrait, sans doute, omettre de parler de la vie religieuse dans la famille, parce que c'est dans la famille que naissent la plupart des grandes forces. Mais il est difficile de parler avec précision en cette matière, parce que l'intimité du foyer ne se révèle pas au grand jour. Cependant, on peut affirmer avec certitude que les ministres ont conscience de l'importance des traditions de la famille et qu'ils en parlent sans cesse. Il est manifeste aussi que dans beaucoup de familles protestantes le foyer de vie religieuse est très ardent.

Pour conclure et donner une impression d'ensemble, on nous permettra de citer les mots du vicomte Bryce : « Le Canada est bien préparé par le caractère de ses habitants, par leur intelligence et leurs habitudes de discipline, à faire face à quelque problème que puisse poser l'avenir ; il se montrera capable de trouver les solutions aux difficultés qui se révéleront et à même de fonder sur sa richesse matérielle l'édifice d'une civilisation brillante et pacifique. » On peut affirmer que le Protestantisme canadien n'a pas une moindre part dans la formation de ces hommes capables, intelligents et d'une grande force morale, élite qui permet au peuple canadien de regarder l'avenir avec tant d'espérance et de confiance.

CHAPITRE III

LE CANADA MILITAIRE ET SA MARINE DE GUERRE

Par le Commandant DE MASSIGNAC, de l'État-Major de l'Armée.

1re Partie : L'ARMÉE CANADIENNE

Les institutions militaires d'un peuple dépendent à la fois de son évolution historique et de sa situation politique actuelle. Depuis son rattachement à l'Angleterre, l'histoire du Canada est essentiellement pacifique. N'ayant qu'un seul voisin avec lequel il a toujours eu de bonnes relations, le Canada a entretenu, jusqu'en 1914, une armée purement défensive. Néanmoins, malgré le faible effectif de cette armée, le Dominion a pu, au cours de la guerre 1914-1918, fournir à l'armée britannique un contingent de 500.000 combattants, sur lesquels on compte environ 450.000 volontaires. Ce résultat, qui représente un effort militaire considérable, est dû à l'organisation de l'instruction dans l'armée canadienne qui a permis de former rapidement un corps d'officiers nombreux et de grande valeur, et à l'enthousiasme avec lequel les Canadiens ont répondu à l'appel de leur gouvernement.

Actuellement, le Canada est revenu à la situation d'avant-guerre; ses relations avec les Etats-Unis sont exemptes de tout sujet de friction. Aussi les forces du Dominion restent-elles essentiellement des forces défensives.

I. — Loi militaire

Les forces canadiennes sont régies par un certain nombre de lois et de règlements intitulés : *Army Act*, *Militia Act*, *King's regulation*, etc. D'après ces lois ou règlements les Milices canadiennes se divisent en :

Milice active composée de volontaires, et comprenant des unités permanentes et des unités non permanentes.

Milice de réserve comprenant tous les sujets britanniques âgés de 18 à 60 ans.

La Milice active permanente est à la disposition du Gouvernement en tout temps. En cas de nécessité, « in case of emergency », le Gouvernement Général peut mobiliser par décret tout ou partie de la Milice active (permanente ou non permanente) pour le service à l'intérieur du pays ou à l'extérieur.

La Milice de réserve est appelée en cas de mobilisation générale.

II. — Administration centrale

Le chef de l'armée est le roi d'Angleterre. Son représentant au Canada, le Gouverneur Général, administre l'armée et dirige son instruction. Il est secondé dans ces fonctions par le Ministre de la Milice et de la Défense.

Le Ministre est assisté de deux organes :

a) Le *Conseil de la Milice*, composé de quatre membres militaires et de deux membres civils, dont le Ministre, qui en est le président :

Le Sous-Secrétaire d'Etat de la Défense,

Le Chef d'Etat-Major,

L'Adjudant Général,

Le Directeur des services (Quarter Master General).

Le Directeur technique de l'Artillerie et du Génie (Master General of Ordnance).

b) Le *Comité de Défense canadienne*. — Ce Comité étudie les questions de politique militaire, navale et aérienne, et coordonne les trois services de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation.

III. — Organisation

La réorganisation des troupes canadiennes, consécutive à la Grande Guerre, n'est pas encore complètement terminée. Elle se fait sur les bases suivantes.

Les forces militaires du Canada comprennent :
La Milice active,
La Milice de réserve.

A) La *Milice active* est composée uniquement de volontaires. Elle comprend l'*Armée permanente* canadienne et la *Milice non permanente*, composée d'un ensemble d'unités et de services qui sont organisés, mais qui ne sont formés que pour des périodes annuelles d'instruction.

L'*Armée permanente* a pour mission de fournir les garnisons des forteresses qui sont occupées en permanence ; de fournir des instructeurs aux dépôts, aux écoles d'instruction de la Milice non permanente, et de former les Etats-Majors des grandes unités et des régions militaires.

Elle comprend :

Un Etat-Major Général de la Milice,

13 Etats-Majors qui fonctionnent dans les 13 districts militaires. A la tête de ces districts se trouve un officier général qui est chargé de l'administration et de l'instruction de toutes les formations militaires du district.

L'armée permanente comprend également des unités-cadres des différentes armes : infanterie, cavalerie, artillerie[1], génie ; des unités de spécialistes : mitrailleurs, transmissions ; des services : intendance, santé, service vétérinaire, service technique de l'Artillerie (Ordnance), Trésor et Postes.

L'effectif maximum prévu pour l'Armée permanente est de : 391 officiers, 3.690 hommes.

L'effectif présent au 30 novembre 1921 était de : 397 officiers, 3.648 hommes.

La *Milice non permanente* est complètement organisée, elle est réunie annuellement pour des périodes d'instruction. Elle comprend les mêmes unités que l'Armée permanente. Son effectif maximum est de : 9.873 officiers, 111.734 hommes.

Le Canada a adopté l'organisation intérieure des unités britanniques : l'unité tactique, régiment, n'existe pas dans l'infanterie, c'est la brigade

1. De campagne, artillerie lourde.

qui lui correspond avec ses 4 bataillons ; 3 brigades forment une division. Les armes et les équipements sont du dernier modèle.

L'ensemble des deux éléments qui constituent la Milice active doit former, en cas de mobilisation :

Infanterie : 24 brigades à 4 bataillons ; 24 bataillons non embrigadés.

Cyclistes : 12 compagnies.

Mitrailleuses : un corps de 12 brigades, 1 escadron de mitrailleuses, 2 brigades de mitrailleuses sur motocyclettes.

Cavalerie : 7 brigades à 3 régiments, 12 régiments non embrigadés.

Artillerie de campagne : 20 brigades à 4 batteries.

Artillerie lourde : 22 batteries.

Génie, transmissions et services correspondant à 11 divisions.

Le groupement de ces forces formerait 11 divisions et 2 divisions de cavalerie.

B) La *Milice de réserve*, qui est composée de tous les citoyens âgés de 18 à 60 ans comprend un nombre d'unités correspondant à celles de la Milice active. Mais actuellement, elles n'existent que sur le papier, aucune mesure n'est prévue que pour leur instruction, et il est probable que les effectifs nécessaires à leur constitution ne pourraient être trouvés qu'en cas de mobilisation générale.

Il existe actuellement au Canada un corps de 11.450 officiers de réserve, provenant de la Grande Guerre.

Royal Canadian Mounted Police. — Cette police montée correspond à notre gendarmerie ; elle a son budget particulier, qui ne compte pas dans celui de la Défense Nationale. Son effectif est de 73 officiers et 1.598 hommes.

Le budget de la Défense Nationale se montait dans l'exercice 1920-21, à 12.520.106 dollars, sur un budget total de 537.149.428 dollars.

IV. — Recrutement et durée du service

La question du service universel obligatoire qui a été discutée après la guerre, a rencontré au Parlement une opposition telle, que seul de

tous les Dominions et à l'imitation de la Métropole, le Canada a continué à recruter ses effectifs par engagements volontaires, tant en ce qui concerne les formations permanentes que les unités de la Milice non permanente.

Le recrutement des officiers se fait dans le *Royal Military College* de Kingston, qui fut fondé en 1876.

Les élèves y reçoivent une instruction générale et une instruction militaire très complètes. Les promotions sont d'environ 100 élèves. La durée des cours est de 4 ans ; les élèves y entrent à 14 ans. A leur sortie de l'Ecole les cadets, qui ont satisfait aux examens, reçoivent une commission d'officier dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le génie. Ils peuvent également être nommés dans les Travaux publics, dans le Service hydrographique et dans les autres administrations de l'Etat.

Après 3 années d'école, les élèves qui renoncent à la carrière militaire sont admis au cours de science de l'Université Mc Gill et de l'Université de Toronto.

Le *Royal Military College* est commandé par un général. Les études sont dirigées par l'Etat-Major Général de la Milice. Ce mode de recrutement des officiers est très populaire au Canada ; aussi le Gouvernement compte-t-il le développer considérablement et espère-t-il que les jeunes gens, qui auront suivi les cours de l'Ecole de Kingston, donneront de nombreux volontaires pour les cadres de la Milice.

Jusqu'ici les résultats sont très satisfaisants, le corps d'officiers est nombreux et expérimenté ; les élèves du *Royal Military College* ont fait brillamment leurs preuves pendant la Grande Guerre. L'Ecole a fourni 900 officiers, parmi lesquels il faut compter les commandants de 3 divisions canadiennes qui ont combattu en France et d'une division australienne qui a combattu à Gallipoli.

Temps de Service. — La durée des engagements est de 3 ans pour la Milice active (unités permanentes et non permanentes).

Les périodes d'instruction dans les unités non permanentes sont de 30 jours par an, dont 12 jours autant que possible sont passés dans un camp.

Comme on l'a déjà vu, la durée du service dans la Milice de réserve est de 42 ans pour tous les sujets Britanniques, sauf pour ceux qui ont

un motif légal de dispense : fonctionnaires, magistrats, ecclésiastiques, membres de l'enseignement, fils uniques de veuve. L'Etat-Major a prévu la formation d'unités de réserve qui s'ajouteraient en cas de mobilisation générale à celles qui existent déjà, mais leur organisation et le recrutement de leur personnel n'a pas encore été étudié ni réglé dans le détail.

En résumé, l'armée canadienne a repris sa forme d'avant-guerre, mais le Gouvernement du Dominion, à l'exemple de la Métropole, cherche à augmenter l'importance des institutions qui ont pour but le recrutement et la formation des cadres de l'armée.

TABLEAU D'EFFECTIF DE PAIX DE LA MILICE ACTIVE DU CANADA

	NOMBRE d'unités.	EFFECTIF DE PAIX TOTAL		
		Officiers.	Hommes.	Total.
Milice permanente.	17	453	4.000	4.453
Milice non permanente. Unités organisées	605	9.873	111.734	121.607
Unités non organisées.	145	688	10.987	11.675
TOTAL	767	11.014	126.721	147.735

Observations. — 1° L'effectif actuel de la Milice non permanente est inférieur à la moitié de l'effectif prévu au tableau ci-dessus.

2° En plus des forces énumérées ci-dessus, il est prévu comme réserves : *a*) Un corps d'officiers de réserve qui compte actuellement 11.450 officiers. *b*) 460 unités de réserve dont le personnel serait fourni par la mobilisation générale.

2e Partie : LA MARINE DE GUERRE

I. — Organisation et administration centrale

Le service de la Marine de guerre a été réglementé en 1910 par le Naval Service Act.

Il fut réorganisé en 1920, et à partir de cette date le Département de la Marine devait comprendre six sections.

La première section s'occupe de l'administration et de l'instruction de la Marine Royale canadienne.

La deuxième section dirige le service de protection de la pêche. Une flottille de 10 navires assure la police internationale de la pêche dans les eaux territoriales de l'Atlantique et du Pacifique, et sur les Grands Lacs.

La troisième section administre le service hydrographique, qui établit et publie tous les documents, plans, cartes, croquis, etc., nécessaires à la navigation. Il est chargé de l'établissement et de l'entretien d'un chenal dans le Saint-Laurent et dans les Grands Lacs. Il dispose de cinq navires.

Le travail de la quatrième section consiste à recueillir et à publier tous les renseignements relatifs aux mouvements des marées et des courants, sur les côtes de l'Atlantique, du Pacifique, de la Baie d'Hudson et de l'océan Arctique.

La cinquième section administre le service de la radiotélégraphie dans tout le Dominion. Ce service est chargé de la construction des postes à terre, il fait également les installations à bord des navires qui utilisent la T. S. F.

La sixième section organise des croisières dans l'océan Arctique. La dernière expédition, conduite par M. Vilhjalmur Stefanson, partie en 1913, est revenue en 1918, rapportant des renseignements précieux au point de vue géologique.

BUDGET

Dans le budget de 1920-1921, une somme de 4.097.070 dollars a été affectée aux dépenses de la Marine de guerre. Le budget total pour cet

exercice était de 537.149.428 dollars, dans lesquels le budget spécial de la Défense Nationale figurait pour une somme de 12.520.106 dollars.

LA FLOTTE

En 1920, les vieux bâtiments furent réformés et remplacés par une flotte plus moderne, que le Gouvernement Britannique donna au Dominion à l'issue de la Grande Guerre.

La Marine Royale canadienne se compose actuellement :

du croiseur léger *Aurora*,
des destroyers *Patriot* et *Patrician*,
des sous-marins *C. H. 14* et *C. H. 15*,
de deux autres sous-marins et de bâtiments annexes.

Ces bâtiments, d'un modèle assez *récent*, se prêtent particulièrement bien à l'instruction des équipages dans toutes les branches de la science maritime.

La flotte dispose d'une base navale sur l'Atlantique, à Halifax. L'arsenal d'Halifax ne comprend encore qu'une centaine d'ouvriers ; mais il est appelé à se développer pour répondre aux besoins de la flotte Canadienne. La fonderie de cet arsenal a commencé à fonctionner au début de 1922.

La division canadienne se ravitaille en pétrole à la raffinerie de l'Imperial Oil, établissement considérable, situé à Halifax.

Sur le Pacifique, le Canada n'a qu'un port fortifié : Esquimalt.

RECRUTEMENT

Les unités du noyau constitué de la Marine Royale canadienne sont armées par des équipages composés principalement d'éléments anglais et de quelques éléments canadiens.

Les *officiers* sont formés au Royal Naval College d'Esquimalt. La durée des cours y est de trois ans. A la sortie de l'École, les élèves sont nommés dans le service hydrographique, dans le service des courants et marées ou dans la marine royale. Ces derniers reçoivent un complément d'instruction en Angleterre.

Les *équipages* sont composés en partie d'anciens marins anglais,

engagés comme instructeurs dans la marine canadienne pour trois ou cinq ans. Le recrutement des marins canadiens se fait par engagements et surtout parmi les ouvriers. Il est à remarquer que les pêcheurs et les agriculteurs ne fournissent que très peu d'engagés.

L'instruction est faite avec soin. L'entraînement se fait au cours des voyages, dans des exercices et des tirs.

La division navale canadienne est commandée par le captain Adams, qui était second à bord d'un cuirassé amiral de la Grande Flotte britannique pendant la guerre.

II. — Avenir de la marine de guerre

Telles sont les grandes lignes de l'organisation de la Marine Royale canadienne.

On peut se demander si cette force navale est destinée à se développer et à servir d'appoint sérieux à la marine de l'Empire. Pour bien des raisons, il est permis d'en douter.

L'avenir du Canada dans le continent américain s'annonce aussi calme que son passé. Cependant, on peut envisager le cas très improbable où le Dominion serait amené à une rupture avec les États-Unis.

Il faut alors remarquer que les deux ports fortifiés dont dispose le Canada : Halifax, sur l'Atlantique, et Esquimalt sur le Pacifique, sont séparés par un continent. De plus, ils sont situés tous les deux à trop faible distance de la frontière des États-Unis pour être à l'abri d'un coup de main.

Les ressources charbonnières, métallurgiques et industrielles de l'Ontario, du Cap-Breton et de l'Alberta sont également trop rapprochées de la frontière. Les voies de communications sont aussi très exposées.

Enfin, à tous ces motifs de faiblesse il faut ajouter la situation géographique du Dominion, qui lui donne une frontière commune de 3.000 milles avec son unique et puissant voisin.

Aussi, le peuple canadien se rend-il compte qu'une politique d'armements l'exposerait aux plus grands dangers. Il n'y songe d'ailleurs aucunement.

Il faut se rappeler également que, peu d'années avant la guerre, le Parlement fut saisi d'un projet de création d'une flotte de guerre cana-

dienne, qui fut combattu alors avec violence. Les uns trouvaient que la mesure était exagérée, les autres qu'elle était insuffisante. Les deux nationalités qui vivent au Canada se réunirent pour faire opposition au projet. Dans l'Ontario, les Canadiens anglais, dont une partie était très américanisée, s'élevèrent contre une marine qui serait inutile en temps de paix et absurde en temps de guerre. Dans la province de Québec, les Canadiens français accusèrent le Gouvernement de vouloir ainsi abandonner les libertés canadiennes aux soins des Impérialistes anglais. Bref, le projet fut rejeté.

D'autre part, la dualité des deux nationalités : Canadienne-Anglaise et Canadienne-Française, ne paraît pas faciliter la constitution d'une forte marine ni d'une forte armée nationale. Cependant, la marine est destinée à moins souffrir de cette dualité à cause de l'abstention à peu près complète des Canadiens français. Le premier noyau des équipages, comme on l'a déjà vu, a été constitué par les vétérans de la Marine Britannique, engagés spécialement comme instructeurs. Les effectifs ont été complétés par des Canadiens-anglais, provenant de la classe ouvrière des villes.

A toutes ces difficultés qui s'offrent à la constitution d'une forte défense nationale, viennent encore s'ajouter des sentiments profondément ancrés dans l'esprit de la nation. C'est d'abord la xénophobie des Canadiens de l'Ouest contre la race jaune, qui est contraire à la politique de l'Empire Britannique, mais conforme, au contraire, à celle des États-Unis. C'est également l'attrait que présente à l'élément agricole la Prairie canadienne. C'est la perspective d'un rapprochement économique avec les États-Unis qui permettrait aux produits agricoles du Canada de se déverser, sans être frappés de droits de douane, dans tout le continent américain. C'est enfin l'état des relations et des sentiments qui règnent entre les deux peuples, et qui ne justifie aucunement la création d'une force navale.

Comme on le voit, le développement de la marine militaire canadienne paraît bien problématique. Il n'en est pas de même de l'avenir de la marine de commerce, dont le développement semble être, au contraire, une nécessité nationale.

CHAPITRE IV

LE CANADA MARITIME ET SA MARINE MARCHANDE

Par M. DAL PIAZ,
Président de la Compagnie Générale Transatlantique.

La lecture de l'histoire de la fondation du Canada depuis les premières expéditions pratiques faites par les explorateurs français en 1524, sur les ordres de François Ier, en 1534 et 1540 par Jacques Cartier, et enfin en 1603, 1605 et 1608 par Champlain, suivies des luttes historiques de 1688 à 1779 entre les colons anglais et français, explique l'origine de la traditionnelle amitié qui unit les peuples canadien et français.

Si l'Angleterre a su, par une sage politique de colonisation, gagner le loyal dévouement des sujets de ce Dominion, il n'en est pas moins vrai qu'une grande partie de ceux-ci conservent encore les vieilles coutumes et traditions françaises et qu'enfin, à l'heure actuelle, le vieux français est la langue en usage dans une grande partie du Canada et principalement dans les campagnes.

Nous nous souvenons encore de l'enthousiasme des premières légions canadiennes, accourues se mettre spontanément à nos côtés, au moment de l'agression allemande en 1914, et du chaleureux accueil que nos populations leur réservèrent.

Ces antiques liens d'une fidèle amitié, qui s'est affirmée à différentes époques de notre histoire, devraient, semble-t-il, avoir eu pour résultat de créer entre les deux pays des relations fréquentes, des échanges nombreux et, par suite, de maintenir des services maritimes importants et réguliers.

Il n'en est pas ainsi, et l'on est certainement surpris, lorsqu'on con-

sulte les statistiques, de constater combien ces relations maritimes ont été précaires avant la guerre et demeurent peu importantes, ces dernières années, malgré le développement des courants marchands entre les deux pays.

Comme tous les pays neufs, cependant, le Canada a vu s'accroître considérablement, depuis moins d'un demi-siècle, son commerce avec l'étranger et, particulièrement, son trafic d'exportation s'est élevé de 300 p. 100 depuis l'origine de la Confédération.

Malgré cela, et si nous examinons la situation quelques années avant la guerre, soit en 1906, nous sommes amenés à constater que, sur un total de 29.800 entrées ou sorties de navires au long cours dans les ports canadiens, les pavillons américain et britannique venant, bien entendu, en première ligne avec plus de 13 millions de tonneaux, la part du pavillon français est tout à fait infime, puisqu'elle n'est que de 70.000 tonnes.

Depuis, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée et le nombre des navires, affectés à des relations directes entre la France et le Canada, a été peu considérable *pour 1919*.

Venant de France :

38 navires représentant 110.300 tonnes, dont 32 navires représentant 90.760 tonnes battant pavillon anglais.

Allant en France :

132 navires représentant 327.350 tonnes, dont 68 navires représentant 200.000 tonnes battant pavillon anglais.

Le pavillon français, dans ce nombre de navires, n'est représenté que par un tonnage insignifiant.

En effet, les tentatives faites pour établir des services réguliers entre la France et le Canada, sous pavillon français, notamment par la Compagnie Générale Transatlantique, et qui avaient été interrompues par la guerre, n'ont pu être complètement reprises depuis, faute d'aliment suffisant en trafic, passagers et marchandises.

Il en résulte que, jusqu'à maintenant, les principales relations maritimes entre la France et le Canada se sont effectuées sous pavillon britannique et à l'heure actuelle c'est une ligne anglaise qui fait escaler régulièrement au Havre ses navires partant d'Angleterre, sur les

ports canadiens. Cette organisation prouve bien, du reste, que le trafic unique entre la France et le Canada, et vice versa, n'est pas suffisant pour alimenter une ligne régulière, qui ne ferait pas d'autres escales.

Seules les années de guerre et celles qui ont immédiatement suivi l'armistice, ont permis d'établir entre la France et le Canada des services beaucoup plus importants, rendus indispensables par le transport des troupes, du matériel, des matières premières et des céréales nécessaires à la France.

La principale des causes de la faiblesse des relations maritimes entre la France et le Canada est certainement que ces deux pays sont essentiellement agricoles. Par conséquent, et sauf à la suite de circonstances tout à fait exceptionnelles, comme cela a été le cas de 1914 à 1919, le Canada ne peut pas songer à exporter sur la France des denrées agricoles et les Compagnies de navigation ne peuvent pas compter sur cet élément de trafic.

Aussi, en 1913, on peut constater qu'il n'a été importé du Canada en France que moins de 100.000 tonnes seulement, qui sont composées principalement de :

Céréales	15.032 tonnes.
Machines	5.691 —
Graines et fruits oléagineux	10.715 —
Pâtes de bois	20.000 —

Tous ces articles ne constituent évidemment pas des éléments de trafic bien importants et il faut noter, en particulier, que la pâte de bois étant une marchandise très volumineuse ne peut payer qu'un fret très réduit et qu'en général elle n'est transportée que par des cargos faisant du « tramping » et battant principalement pavillon suédois, norvégien ou allemand.

La situation s'est profondément modifiée pendant la guerre, puisque nous voyons :

En 1916 : 641.253 tonnes, se décomposant comme suit :

Céréales	322.000 tonnes.
Bois communs	164.637 —
Fonte, fer, acier	54.162 —
Pâte de bois	41.731 —
Machines et mécaniques	18.471 —

De son côté, le commerce d'exportation de France est principalement constitué par des produits de luxe : articles de modes, de Paris, parfumerie, etc., mais c'est là un fret léger, qui ne suffit pas à remplir les cales. De plus, ces articles, en ce qui concerne le Canada, ne constituent pas un élément très important de trafic, car, jusqu'à ces dernières années, la population canadienne n'en faisait pas une bien grande consommation.

Les seuls produits du sol français que le Canada consommait, il y a quelques années, en assez grande quantité, étaient, les vins et les eaux-de-vie, mais ce trafic a complètement cessé, ces temps derniers, en raison des lois actuellement en vigueur en Amérique.

Pour ces raisons, le tonnage exporté en France sur le Canada, a toujours été faible, et c'est ainsi qu'en 1913, année moyenne d'avant guerre, il n'était exporté que 17.500 tonnes, dont les principaux articles sont :

Les peaux brutes	1.010 tonnes.
Poteries, verres, cristaux	2.395 —
Tissus, parfumerie, articles de luxe	1.350 —
Vins et dérivés	878 —

Pendant la guerre, l'exportation de France a été pour ainsi dire nulle. En voici les chiffres :

1915	4.148 tonnes.
1916	7.726 —
1917	3.940 —
1918	2.380 —

Depuis, la situation ne s'est pas rétablie, et les chargements pris en France en 1919, 1920 et 1921 par les navires allant au Canada, ont toujours été très faibles et n'ont été constitués en général que par du fret pauvre : galet, sable, etc...

Le trafic des passagers entre les deux pays a toujours été des plus importants et on ne peut pas dire que les navires battant pavillon français ne jouent pas de rôle dans leur transport entre la France et le Canada, mais ces relations ne sont pas directes et se font par transbordement à New-York.

En effet, la plus grande partie des passagers de ou pour le Canada préfèrent employer la voie de New-York, car le trajet par fer de Mon-

tréal à New-York n'est que d'une nuit et la traversée maritime de France sur New-York est sensiblement plus courte que celle de France sur le Canada, en raison de la vitesse des navires affectés à chacune des lignes.

De plus, les services de ou pour New-York sont beaucoup plus fréquents et sont assurés par des navires plus luxueux que ceux affectés aux lignes directes sur le Canada.

Le trafic des émigrants, qui était assez important entre l'Europe et le Canada, est presque complètement arrêté depuis 1921, par suite des mesures restrictives prises par le Gouvernement Confédéral.

Les statistiques nous disent, en effet, qu'en 1913, 37 voyages de navires à passagers, presque tous anglais ou canadiens anglais, entre la France et le Canada, ont transporté 2.356 passagers de cabines et 8.198 de troisième classe à l'aller, et au retour 788 passagers de cabines et 1.963 passagers de troisième classe.

Nous ne pouvons pas donner ici le nombre de navires ayant effectué des voyages entre la France et le Canada, et vice versa, pendant la guerre. Ils sont évidemment très importants, mais les vapeurs étaient exclusivement réservés aux passagers militaires.

Le grand développement de la ligne de New-York a été obtenu grâce surtout au mouvement considérable d'émigrants qui, jusqu'à ces derniers temps, se rendaient en Amérique et retournaient fréquemment dans leur pays, ce qui créait une clientèle d'autant plus intéressante qu'elle occupait les parties basses des navires, laissant les parties hautes aux passagers de cabines.

C'est certainement le passager émigrant qui a permis aux compagnies de navigation de construire les beaux paquebots rapides de la ligne de New-York.

Sur le Canada, un courant intéressant d'émigrants commençait à se dessiner quand la guerre a éclaté.

Actuellement l'émigration est presque entièrement arrêtée, d'abord sur les États-Unis, en raison des mesures législatives prises dans ce pays, justifiées en grande partie par la crise industrielle, et ensuite sur le Canada, qui n'a pas besoin en ce moment de main-d'œuvre étrangère.

Tant que cette situation se maintiendra, il est probable que les compagnies de navigation ne pourront pas envisager la construction de nouveaux paquebots.

Pour l'avenir, et sans pouvoir être taxés d'un optimisme exagéré, on peut prévoir une très grande amélioration de la situation.

En effet, le Canada développe chaque jour sa production industrielle et, par conséquent, les navires pourront trouver dans les ports canadiens, dans un délai peut-être assez proche, un aliment de trafic intéressant, principalement en ce qui concerne les machines agricoles qui sont maintenant fabriquées en très grande quantité par les Canadiens, surtout dans la région de Toronto.

A l'heure actuelle ce trafic, en raison de la situation géographique de son pays d'origine, est acheminé principalement par le port de New-York, qui n'est guère plus éloigné du point de départ que Montréal, et où existent des services plus réguliers et plus fréquents qu'au départ des ports canadiens. Ce tonnage pourrait certainement revenir à la voie de ces derniers, le jour où les relations directes seront améliorées.

Nous vivons à une époque qui, en raison du trouble profond créé par la guerre et de l'indécision sur le règlement des grands problèmes d'ordre international, ne permet pas de faire des prévisions basées sur des données solides. Il serait donc téméraire de se prononcer avec quelque précision sur l'avenir des relations maritimes entre la France et le Canada, mais on peut dire sans grande crainte de se tromper qu'un jour viendra où les échanges commerciaux du monde reprendront. N'est-il pas vraisemblable que les échanges entre la France et le Canada devront alors s'intensifier ?

Tout dernièrement, l'Exposition du Train franco-canadien a montré aux Canadiens beaucoup de produits français qu'ils ne connaissaient qu'imparfaitement, et des affaires ont pu être conclues, en quantité assez importante, affirme-t-on.

La France, se reconstituant, aura besoin de beaucoup de matières premières que peut lui envoyer le Canada. Je persiste à croire, bien que je n'aie pas pu encore convaincre mes compatriotes, que la maison de bois bien construite comme au Canada, avec ou sans l'utilisation de l'amiante, devrait se construire dans notre pays qui ne peut pas employer, vu leurs prix élevés, les matériaux usuels. Le Canada devrait nous envoyer tous les bois nécessaires à ces constructions.

On est frappé, quand on revient actuellement au Canada après plusieurs années, de constater que ce pays, qui autrefois ne connaissait

pas les dépenses de luxe, a maintenant des habitations élégantes, des magasins égalant ceux de Paris et de Londres, des femmes aimant les toilettes et les bijoux, et ajoutons, les portant avec une grâce à laquelle nous devons rendre justice.

Cette vie nouvelle au Canada permettra certainement à notre pays d'envoyer nos articles qui sont surtout ceux de luxe et nous devons, par suite, avoir un débouché nouveau.

Souhaitons de tout cœur que, les échanges devenant nombreux entre la France et le Canada, se créent des relations maritimes plus nombreuses qu'actuellement, sous pavillon français et sous pavillon canadien.

La France et le Canada, unis par des liens de longue et fidèle amitié, n'ont pas, fort heureusement, et le cas est malheureusement bien rare, d'intérêts nationaux pouvant se heurter et créer des conflits. Il semble donc que, dans l'avenir, ces deux pays, qui doivent se mieux comprendre en se connaissant mieux, pourront nouer des relations plus étroites que par le passé et contribuer à la grande œuvre de la Pacification mondiale, basée sur l'union des peuples.

CHAPITRE V

LES FINANCES CANADIENNES

Par J. CORRÉARD,
Directeur honoraire au ministère des Finances.

Les finances du Canada ont été, comme celles de tous les pays du monde, soumises à une dure épreuve par l'effet de la guerre mondiale. Si l'on compare aujourd'hui les finances canadiennes à ce qu'elles étaient avant la guerre, on voit combien leurs charges sont plus lourdes ; mais, si on les met en comparaison avec celles des peuples européens en général, on sera tenté de les trouver presque satisfaisantes.

Au point de vue économique, en général, le Canada s'est trouvé, comme les États-Unis, le Japon et l'Angleterre, dans une situation pénible, dès que la baisse des changes des autres pays a rendu ses exportations plus difficiles. Cependant il a été frappé d'une façon beaucoup moins dure que l'Angleterre et même, à certains égards, sinon à tous, que les États-Unis d'Amérique.

Le Canada possède de si vastes territoires, des ressources naturelles si étendues, que les crises financières sont moins inquiétantes pour lui que pour les autres peuples. Surtout, sa population augmente : de 7.200.000 habitants en 1911, elle paraît avoir dépassé 9 millions aujourd'hui. Les vides creusés par la guerre, malgré le lourd tribut payé par les régiments canadiens, comptent à peine en regard de l'accroissement que procurent l'immigration et la forte natalité, celle des familles canadiennes-françaises surtout. Ainsi, le Canada ne peut pas éprouver, au milieu de cette terrible épreuve mondiale, les mêmes angoisses que les pays d'Europe. Il a néanmoins, lui aussi, des efforts énormes à faire pour sortir de peine.

*
* *

L'année financière, au Canada comme en Angleterre, court du 1er avril au 31 mars. Pour l'année comprise entre le 1er avril 1921 et le 31 mars 1922, le montant total des dépenses prévues, non compris 114 millions de dollars pour le remboursement de la dette, s'élève à 582 millions de dollars. (Rappelons que le dollar canadien, qui équivaut à 5 fr. 30 au pair, correspond aujourd'hui à 11 ou 12 francs de notre monnaie : son cours est inférieur de 10 à 15 p. 100 au cours du dollar américain.)

Les 582 millions de dépenses prévues pour l'exercice comportent 27 millions destinés à augmenter le capital national (travaux publics, canaux, chemins de fer, marine) et 8 millions environ pour la démobilisation ; le surplus, soit 546 millions de dollars, comprend, pour une très forte part, des dépenses résultant de la guerre. Le Canada, en dehors des dépenses spéciales de démobilisation, continue à supporter des charges importantes pour le « rétablissement des soldats dans la vie civile » et « l'établissement des soldats sur les terres », suivant les termes employés au budget canadien. 54 millions de dollars sont prévus au budget de ce chef (90 millions de dollars avaient été votés l'an dernier) et 32 millions du chef des pensions. Les intérêts de la dette représentent 142 millions de dollars (les dépenses de la dette n'avaient été que de 17 millions en 1915).

Un très gros chapitre de dépenses a trait aux chemins de fer. On prévoit 168 millions de dollars au lieu de 75 millions seulement l'an dernier. Cet énorme accroissement est la conséquence de la politique suivie par le Gouvernement Canadien, qui a racheté d'importantes lignes dont la gestion n'était pas brillante. Le *Canadian Pacific* continue son exploitation indépendante, mais les charges afférentes aux autres grands réseaux transcontinentaux apparaissent aujourd'hui dans les finances publiques.

Les Postes figurent encore pour 25 millions dans les prévisions de dépenses. Il reste, en définitive, environ 125 millions de dollars seulement pour tout l'ensemble des services, militaires et civils, n'ayant pas un caractère industriel.

Les charges budgétaires totales, y compris les « dépenses de capital », ressortent à environ 85 dollars, soit 700 francs environ, au cours du jour, par tête d'habitant. En France, les dépenses annuelles, y compris celles de la reconstitution, ressortent environ à 1.000 francs par tête. Or, le tiers environ des dépenses canadiennes, concernant les chemins de fer, est appelé sans doute, dans l'avenir, à être compensé par des recettes pour une large part ; 1/8e environ concerne des dépenses exceptionnelles, destinées à venir en aide aux soldats démobilisés.

Bref, aucune équivalence n'est à établir entre les charges des dépenses publiques au Canada et en France, compte tenu de la population.

Quel que soit l'avantage que la comparaison puisse faire ressortir, ces charges restent cependant très lourdes en elles-mêmes, et le Canada a dû recourir, pour y faire face, à une fiscalité nouvelle.

L'ossature des recettes du budget canadien était, jusqu'à la guerre, le produit des Douanes. Il est encore probable que les recettes douanières constitueront prochainement, de nouveau, la partie principale des ressources. Mais, pour le budget en cours, elles ne dépassent pas 135 millions de dollars, sur un total de 372 millions à provenir des revenus ordinaires.

Les contributions indirectes sont principalement réduites à l'impôt sur le tabac : le Canada n'ayant pas hésité, malgré la crise financière, à se priver d'une grosse part des recettes provenant de l'alcool : le régime de la prohibition a été établi dans la plupart des provinces.

Il a été demandé à l'impôt sur le revenu et sur les bénéfices commerciaux une somme de 70 millions de dollars.

La différence entre les dépenses et les revenus ordinaires doit être comblée par l'emprunt. Sir Henri Drayton justifie dans son exposé la mesure en disant que cette différence correspond aux dépenses assumées par l'Etat pour les réseaux de chemins de fer, et l'on espère que les recettes futures permettront de récupérer l'avance faite.

*
* *

Les municipalités assument les services de construction et d'importants services électriques, notamment dans la province d'Ontario.

Services provinciaux et services locaux jouissent d'ailleurs, au Canada, d'une large autonomie.

* * *

Comme en tous les pays engagés dans la guerre, il s'est produit une hausse des prix qui a, dans une certaine mesure, atténué les charges résultant du cataclysme mondial, parce qu'elle s'est produite après la période où avaient été réalisés la plupart des emprunts et qu'elle a diminué la charge *relative* des intérêts des dettes contractées, dont le taux restait fixe pendant que celui des revenus augmentait *nominalement*. La hausse des prix a été toutefois beaucoup moins forte qu'en Europe. Aux États-Unis, les prix moyens ont atteint environ 220 p. 100 de la valeur 1914, au moment des cours maximum, et sont revenus à 135 p. 100 environ. A défaut de *nombres-indices*, on peut estimer que, au Canada, la hausse a été un peu plus forte. D'ailleurs, pendant que le dollar américain restait échangeable contre de l'or, le dollar canadien perdait environ 10 à 15 p. 100.

Le Canada, du reste, a un système monétaire tout spécial. Au début de l'existence de la Confédération, une loi a autorisé le Gouvernement à émettre des billets d'État jusqu'à concurrence de 8 millions de dollars, garantis par une réserve d'or du quart seulement (du cinquième pour les cinq premiers millions). C'est donc un papier-monnaie d'État qui servait de fondement, dès le début, au système monétaire canadien : mais, comme la circulation était peu élevée, très inférieure aux garanties que pouvait offrir la richesse nationale, en fait, jusqu'à la guerre, les billets ne subissaient que des fluctuations comparables à celles des autres devises des grands pays. Il est curieux de constater que, jusqu'en 1910, la frappe de la monnaie d'or n'était même pas autorisée au Canada. Un tel régime pour un pays à circulation pratiquement saine est peut-être sans autre exemple.

D'ailleurs, dans la pratique, ce n'étaient pas les billets du Dominion qui circulaient, mais ceux des banques. Les billets des banques doivent, d'après la loi, être garantis, soit par de l'or, soit par des billets du Dominion. Toutefois, les banques, à certaines périodes, ont la faculté d'émettre des billets supplémentaires pour une fraction du

capital et des réserves. L'usage de ce droit leur a été laissé couramment depuis la guerre, et, en outre, le Dominion a été autorisé, par une loi de 1914, à émettre des billets jusqu'à concurrence de sa réserve d'or, augmentée de 37 millions 1/2 circulant à découvert. Tout compte fait, il y a, actuellement, pour environ 250 millions de dollars de billets de banque en circulation, dont près de 100 millions couverts par de l'or et le surplus par des billets d'État. Le découvert équivaut donc à un peu moins de 2 milliards de francs au cours du jour.

En fait, malgré la légère dépréciation que sa monnaie subit par rapport à celle des États-Unis, le Canada doit être classé parmi les pays à change haut et, comme eux, il souffre, dans une assez large mesure, d'une exportation insuffisante pour son régime économique. Durant la dernière année financière, les importations ont augmenté de 175 millions et les exportations ont diminué de 50 millions. Aussi, la grande préoccupation est-elle d'augmenter les débouchés et de restreindre les achats à l'extérieur. Il n'est pas douteux que, pour le Canada, comme pour tous les autres pays, des accords internationaux relatifs au change seraient profitables. Puisqu'il est actuellement impossible de revenir à l'usage courant de la monnaie d'or dans tous les pays du monde, il faut bien suppléer, par d'autres moyens, au régulateur disparu. Thiers disait qu'une affaire n'est bonne que si elle est bonne également pour les deux parties contractantes. C'est là un principe très sain à conserver. Les pays, comme la France, qui ont besoin de réparer les ruines de la guerre et de renouveler leur outillage national, ont avantage à pouvoir acheter facilement au dehors; les pays, comme les États-Unis et le Canada, qui disposent d'importants moyens de production immédiate, ont avantage à pouvoir facilement exporter. Le déséquilibre des changes conduit certaines nations à se priver d'objets qui leur sont nécessaires, pendant qu'il en amène d'autres à diminuer leur productivité, faute de clientèle.

Il est à souhaiter, pour les finances canadiennes, comme pour les finances du monde entier, qu'on arrive, non pas sans doute à ramener tous les changes au pair de 1914 — ce qui paraît pratiquement impossible à l'heure présente — mais à leur donner cette *stabilité* sans laquelle on ne peut raisonnablement espérer voir régner la prospérité universelle.

CHAPITRE VI

LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE AU CANADA

Par Gaston MENIER,
Sénateur.

Si l'on examine les formations premières qui ont présidé à la naissance du commerce et de l'industrie du Canada, on est amené à constater que tout d'abord les productions naturelles du sol en ont été les premiers éléments et il n'en pouvait d'ailleurs être autrement.

La mise en valeur du sol suivait les défrichements et dirigeait les premiers colons vers l'agriculture et l'exploitation du bois. Le sol qu'ils trouvaient après l'abatage des arbres, qui couvraient tout le pays à l'origine, était d'une fertilité remarquable; les prairies naturelles naquirent tout d'abord et permirent la création des troupeaux, puis les grands espaces propres au labour apportèrent aux agriculteurs des résultats immédiats et certains, en même temps que les bois permirent la construction de ces maisons de bois faciles à ériger et peu coûteuses, destinées à abriter la population naissante.

L'essor commencé au Canada français suivit la colonisation qui se portait vers l'ouest, et bientôt les riches moissons du centre et en particulier du Manitoba ne tardèrent pas à mettre au premier rang la production agricole du pays et confirmèrent bientôt le rôle de grenier mondial que prenait le Canada, en même temps que l'exploitation du bois affirmait sa puissance de production de cette précieuse matière.

Mais l'agriculture ne pouvait à son tour se développer qu'à l'aide de moyens de transports et de là naquit l'idée magnifique de la création de l'énorme artère du Canadian Pacific Railway, dont l'action s'éten-

dait au double titre des transports et de l'organisation de la colonisation de ce grand pays, en même temps que l'aménagement des voies navigables sur le grand fleuve Saint-Laurent et au travers des grands lacs, permettait les transports fluviaux.

Voilà l'origine des transactions agricoles et commerciales du Canada.

Puis, peu à peu autour de ces noyaux commencèrent à s'implanter des industries qui, avec l'augmentation rapide de la population, se développèrent à l'envi.

La métallurgie naquit avec les découvertes des gisements miniers, riches en minerais et en charbon ; les constructions de navires, les industries des machines agricoles, entre autres, prirent une extension marquée. Les fabrications de la pulpe de bois et du papier, les industries du cuir, les tissages et surtout toutes les industries qu'amenait la mise en œuvre des forces hydrauliques et électriques, se développèrent avec activité.

La navigation, comme les chemins de fer, prirent une importance considérable en peu de temps et donnèrent au commerce des grains et des bois une grande extension.

Le développement des ports de Montréal, de Toronto et de Québec en montre l'extrême importance. On peut dire, en effet, qu'à l'heure actuelle le Canada tient la tête des exportations de céréales de toute l'Amérique du Nord. La situation privilégiée de ce pays, plus rapproché de plus de 1.000 milles marins de l'Europe que les ports américains, les possibilités déjà acquises et qui vont encore s'accroître par l'ouverture prochaine d'énormes écluses permettant aux navires de l'Océan d'aller prendre directement leurs chargements aux lieux de production, tout indique que l'énorme commerce de grains dont l'importance se joue, comme on le sait, sur des milliards, est en voie de passer aux mains des Canadiens.

Il en sera de même pour l'industrie, qui se développe rapidement, non seulement par les créations nouvelles d'usines que l'on constate chaque jour au Canada, par l'accroissement des sociétés canadiennes, mais aussi par une sorte d'immigration de l'industrie des États-Unis qui s'implante dans le pays, attirée par les conditions avantageuses d'une main-d'œuvre facile, en même temps que par la force électrique tirée

des chutes d'eau, abondante et bon marché. C'est là un signe très caractéristique des progrès du Canada.

Des usines très importantes de tissage, de construction de locomotives ou de matériel de chemins de fer, des fabriques de produits chimiques, un grand nombre de firmes américaines, s'y créent chaque jour, aidant ainsi au développement canadien qui, de son côté, s'accroît rapidement.

Nous n'aurions garde d'oublier dans cette rapide revue les grandes industries d'alimentation touchant la viande, les graisses, le sucre, l'industrie des savons, etc..., non plus que les industries du bois de pulpe et du papier, ces industries du début qui n'ont cessé de croître.

Sans vouloir entrer ici dans le détail de tout ce qui peut former l'ensemble du commerce et de l'industrie canadiens, nous allons citer quelques chiffres qui montreront l'importance du développement déjà atteint par le commerce et l'industrie du Canada.

On peut déjà en conclure que ce pays doit s'enrichir rapidement, ainsi que tout le démontre à ceux qui le parcourent. Ses vastes cités bien entretenues, leur aspect bien ordonné, l'animation de leurs rues, leurs tramways actifs et remplis, leurs villas de style recherché, leurs parcs, leurs terrains de sport, leurs faubourgs qui se développent, attestent la richesse du Canada, et ces signes extérieurs démontrent la vitalité du commerce et de l'industrie, créateurs de ces marques incontestables de prospérité.

Est-ce à dire que ces éléments soient arrivés à leur complet développement ? Nous pouvons répondre : non, hardiment. Tout indique, au contraire, que l'accroissement doit encore s'étendre. Non seulement le commerce et l'industrie purement canadiens vont s'accroître, mais les besoins d'objets qu'il ne produit pas et que sa richesse doit lui faire réclamer, va de plus en plus le diriger vers les autres pays qui peuvent les lui fournir. La France, mieux que tout autre, est placée pour les lui offrir.

Pour bien comparer l'effort de deux pays, il ne suffit pas de prendre les surfaces de chacun d'eux ; c'est certes un élément important à considérer, mais il faut étudier les territoires comparativement à leurs ressources de main-d'œuvre. Sous ce rapport, si l'immense étendue du Canada ne se trouve pas encore pourvue d'une population ayant

la densité nécessaire à la mise en valeur de la plus grande partie des richesses qu'il contient, nous pouvons constater que, contrairement à la nôtre — ce que nous ne déplorons que trop en France — la population du Canada va en s'accroissant d'une manière considérable.

Si on constate que, de quelques centaines de Français existant en 1641, la population était déjà de 65.000 lors du Traité de Paris, qui cédait le Canada à l'Angleterre en 1763, on voit que cette population atteignait 5.371.315 habitants en 1901 ; 7.206.643 en 1911, et enfin 8.835.000 habitants en 1919, dont 2.500.000 Canadiens-Français. Le recensement de 1921, dont les chiffres sont officiellement publiés accusent une population de 9.225.200 habitants. Il est permis de penser qu'elle doublera d'ici le milieu du présent siècle. Cette progression, qui évidemment se continuera encore bien des années, est de nature à assurer au Canada, pour l'avenir, un important développement. Les familles nombreuses y sont légion et chaque année amène une augmentation naturelle de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Nous n'avons pas la prétention de dresser dans cette courte étude une notice très détaillée des éléments qui constituent l'agriculture, le commerce et l'industrie, mais nous préciserons quelques chiffres qui pourront fixer les idées. Qu'il nous suffise d'indiquer que, d'après les derniers chiffres dont nous avons pu avoir connaissance, la production agricole du Canada a dépassé, l'an dernier, 1 milliard 621 millions de francs ; encore ce chiffre n'est-il qu'une modeste fraction de la production future que peut envisager ce grand pays, quand sa population aura atteint une densité normale.

Les forêts de cette immense contrée sont parmi les plus considérables du monde et représentent pour le Canada une très grande source de richesse. En bois pour le papier, bois pour la construction, bois à consommer sur place, on peut estimer la valeur annuelle de la production à plus de 175 millions de dollars (environ 1 milliard 800 millions de francs).

La pêche, avec ses 18.000 kilomètres de côtes sur l'Atlantique et ses 14.000 kilomètres sur le Pacifique, sans compter les rivières, apporte un tribut considérable au pays ; on en peut évaluer la valeur annuelle

à plus de 50 millions de dollars (500 millions de francs), dont la moitié environ est exportée.

Les mines représentent plus de 200 millions de dollars (environ 2 milliards de francs), comme production. Des gisements de charbon, de nickel, de cuivre, d'amiante, et très probablement d'huile, ne sont encore reconnus qu'en faible partie, par rapport à la surface du pays.

Les manufactures du Canada, comme nous l'avons indiqué, se sont largement développées, particulièrement depuis la production de l'énergie électrique ; on peut évaluer leur produit à plus de 3 milliards de dollars, soit environ 30 milliards de francs, par an. A ce point de vue, la province d'Ontario occupe le premier rang, la province de Québec vient ensuite, suivie de près par la British Colombia, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba. La ville de Montréal tient la tête avec 800.000 habitants, Toronto se classe second avec 512.000 habitants, suivi par Winnipeg, 272.000 ; Vancouver, 200.000 ; Québec, 117.000 ; Hamilton, 114.000, etc...

On fabrique les produits très variés intéressant l'agriculture, mais on trouve aussi des manufactures de coton, de sucre, de pianos, de chaussures, de savon, d'automobiles, etc... Les manufactures sont dans le pays au nombre d'environ 35.000, occupant 700.000 personnes.

Le trafic et le commerce du Canada montrent un accroissement très marqué. Les principaux articles d'exportation sont les produits agricoles, particulièrement le blé, l'avoine, les légumes, les fruits, le bétail, le lard, le beurre, le fromage, les œufs ; les produits de pêcheries : le poisson frais, le saumon fumé, les homards, les sardines ; les produits des mines : l'or, l'argent, le nickel, le cuivre, l'amiante, le mica ; les produits des forêts : les bois, la pâte à papier, les fourrures, etc...

Les articles d'importation sont la soie, la laine, le coton, l'anthracite, les fruits des tropiques, les épices, le tabac, le riz, le maïs, etc., ainsi que beaucoup d'articles manufacturés en fer et en acier.

Les exportations du Canada ont atteint 1 milliard 540 millions de dollars, soit plus de 15 milliards 1/2 de francs ; les importations, 962 millions de dollars, soit plus de 9 milliards 1/2 de francs, dans une année.

Nous avons parlé des chemins de fer ; c'est en effet pour le Canada un problème vital, et on peut dire que les chemins de fer sont la base essentielle du développement du pays. Il y a plusieurs grands réseaux de chemins de fer, suivant les centres à desservir. Nous pouvons mentionner en première ligne le Canadian Pacific, puis le Canadian National Railway, le Grand Trunk, qui comprend le Grand Trunk Pacific. Au total, les chemins de fer du Canada ont un développement de 39.000 milles (63.000 kilomètres). On peut remarquer que le Canadian Pacific est, à part la ligne de Sibérie, la plus grande ligne de chemins de fer continue du monde, placée sous une seule direction ; son développement atteint 14.000 milles, près de 23.000 kilomètres. Le Canadian National Railway, qui comprend le chemin de fer Intercolonial et qui est réparti dans plusieurs provinces, représente également une longueur de 14.000 milles (22.500 kilomètres). Enfin, le Grand Trunk System a une longueur de 3.600 milles (5.800 kilomètres) et dessert une partie très fertile des provinces de Québec et d'Ontario. L'électrification des chemins de fer est d'ailleurs à l'ordre du jour, et la captation de l'énergie hydraulique développe chaque jour cette importante richesse des forces naturelles des rivières du Canada, grâce à laquelle s'étend chaque jour l'industrie du pays.

Enfin, il y a les communications fluviales, qui sont très considérables. Les bateaux tirant 35 pieds d'eau (10m,50) peuvent monter à Montréal par le Saint-Laurent, admirablement balisé et éclairé. Ces communications fluviales doivent encore être développées par l'augmentation du nombre des canaux et des écluses permettant aux lacs de communiquer entre eux et d'assurer la navigation et l'accès des navires de mer, sans rupture de charge. Entre Montréal et le lac Supérieur, il n'y a pas moins de 8 canaux avec 48 écluses, par où sont amenées à l'Atlantique toutes les productions importantes de l'intérieur. Si le Saint-Laurent est bloqué par les glaces pendant quatre à cinq mois de l'année, les ports toujours accessibles d'Halifax et de Saint-John sur l'Atlantique, de Victoria, de Vancouver et de Prince-Rupert sur le Pacifique, sont merveilleusement outillés pour permettre au commerce maritime de s'exercer. Le Canada possède plus de 9.000 navires, de nombreuses lignes de steamers, capables d'assurer toutes les communications du pays.

Comme on le voit par les chiffres que nous avons cités, le Canada donne l'impression d'un pays de grand avenir. L'accueil si cordial et si familial qui a été fait aux membres de la Mission Fayolle montre combien la France et le Canada ont de liens communs et avec quelle attention nous devons rechercher tous les moyens de cimenter cette alliance d'intérêts, plus forte même qu'une alliance politique.

C'est un pays allié qui a toute la force et toute la stabilité des pays parlementaires. Le Parlement fédéral siège à Ottawa ; il se compose d'un Sénat et d'une Chambre des Communes, où les langues française et anglaise sont admises sur un pied d'égalité. En somme, l'autonomie du Dominion est complète. Ce n'est que pour la représentation diplomatique à l'étranger qu'il dépend de l'Angleterre. Il possède des commissaires généraux et peut conclure des traités de commerce ; c'est là un point capable de nous intéresser vivement pour le développement des relations commerciales et industrielles entre les deux pays.

Nous avons fait récemment un effort très intéressant : la création de ce Train-Exposition, qui vient de parcourir les cinquante villes principales du Canada avec un très vif succès. L'idée en revient à M. le sénateur canadien Beaubien, qui depuis plusieurs années avait préparé cette énorme tâche.

Un comité fut immédiatement constitué à Paris, ayant à sa tête M. de Pellerin de la Touche, dont la mort soudaine me laissa bientôt le lourd héritage de la présidence. M. Dal Piaz, le distingué président de la Compagnie générale transatlantique, M. Alfred Savy, le baron Thénard, M. Edmond Yvan et M. Georges Menier y apportèrent l'inappréciable concours de leur intelligence et de leur dévouement.

Le meilleur appui fut donné par M. Clémentel, ministre du Commerce, puis par M. Isaac et par M. Dior, ministre actuel.

Le succès a été complet. M. Beaubien avait vu répondre à son appel son collègue le sénateur Dandurand, M. Doherty, ministre de la Justice, M. David, ministre des Beaux-Arts, et tous les membres du Conseil fédéral. Il avait été admirablement secondé par M. Ahern, chef du cabinet de M. Doherty, et par M. Emile Hébert, agent général du chemin de fer Canadian Pacific. Cette compagnie avait bien voulu construire à ses frais ce train spécial, avec ses voitures aménagées en

stands et dont la locomotive fournit elle-même l'électricité destinée à l'éclairage.

Le train se composait de huit wagons, dont chacun avait son affectation propre. Il me suffira d'en rappeler ici le détail pour montrer l'idée générale qui avait présidé au groupement des produits.

Le premier, sous la présidence d'honneur de M. Poincaré, était consacré à la *Pensée Française*, art, théâtre, littérature, science. Le second (président, M. Dal Piaz) représentait *le Domaine industriel et touristique de la France*. Le troisième (président honoraire, M. Isaac, ancien ministre, que supplée M. Mermillod, président de l'Association des tissus), *les Industries de la Mode*. Le quatrième (président, M. Poullain), *les Industries du cuir*. Le cinquième (président, M. Amic, sénateur), *les Produits chimiques et la parfumerie*. Le sixième (président, M. Emile Dupont), *les Articles de Paris*. Le septième (président, M. Viger, ancien ministre), *l'Agriculture et l'Alimentation*. Le huitième (président, M. Paul Templier), *l'Orfèvrerie*.

A peine le train fut-il formé à Montréal, que des milliers de visiteurs s'y précipitèrent, admirant les modèles du goût français ou donnant des commandes. Partout l'accueil fut enthousiaste, à Toronto comme à Québec, à Winnipeg, à Vancouver, etc. Dans chaque ville où le train s'arrêtait, avaient lieu chaque soir, pendant toute la durée du stationnement, des séances cinématographiques consacrées aux merveilles touristiques de notre pays et à la propagande commerciale française.

Enfin, ne jugeant pas encore cet effort suffisant pour la durée, car un train passe vite et un film s'évanouit comme un météore, nos amis canadiens ont mis le comble à la générosité de leur accueil en mettant à la disposition du Comité français l'Institut des Hautes Études Commerciales de Montréal, avec son immense galerie d'exposition aux trois étages de spacieuses vitrines. Ceux qui passaient à Montréal ont pu ainsi revoir avec moins de précipitation les différents produits, s'aboucher avec nos industriels et commerçants, et par ce moyen conclure ou réaliser des affaires ou des échanges de produits.

Cette pénétration à travers ce pays, dont nous venons d'indiquer par des chiffres la grandeur et l'essor, nous permet de penser que les

relations réciproques de la France et du Canada au point de vue du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, ne pourront que se développer au grand avantage des deux pays. C'est le vœu bien sincère que nous formons et qui se trouve encore singulièrement confirmé par les heureux résultats que nous avons constatés, lors de la visite si intéressante de la Mission Fayolle.

CHAPITRE VII

LES CHEMINS DE FER AU CANADA

Par F. GUILLOTEL,
Agrégé de l'Université.

Le réseau ferré canadien de 38.900 milles, soit 62.400 kilomètres, compte parmi les principaux du monde; comme proportion par habitant, c'est le plus développé; mais au point de vue de l'étendue à desservir, il y a encore place pour un grand nombre de lignes, lorsque le progrès du peuplement permettra un trafic rémunérateur pour ces extensions futures. Actuellement, après la période de construction très active qui a précédé la guerre, un temps de recueillement s'impose, au moins pendant les années d'immigration restreinte et d'atonie industrielle.

La guerre a non seulement clos, pour le présent tout au moins, l'ère de construction hâtive, fiévreuse, qui durait depuis le commencement du siècle; elle a aussi précipité les difficultés financières de deux systèmes importants, le Canadian Northern et le Grand Trunk, et forcé, pour ainsi dire, le Gouvernement à en assumer la charge. Les mêmes conditions qui avaient créé des embarras inextricables aux deux entreprises privées, les augmentations énormes des salaires et des prix du combustible, ont largement contribué au déficit considérable du réseau d'État dans les trois derniers exercices.

Avec l'acquisition du Grand Trunk Railway en 1920, le Gouvernement du Dominion possède aujourd'hui 22.000 milles de chemins de fer. Une partie assez notable est située aux États-Unis, soit 1.665 milles. Ce sont les portions du Grand Trunk qui atteignent la mer à Portland, dans l'État du Maine, et à New-London dans le Connecticut : ou encore

traversent le sud du Michigan, de Port-Huron à Chicago. Par contre, des compagnies américaines possèdent des lignes au Canada : le Delaware and Hudson arrive à Québec; le New-York Central à Montréal; le Great Northern à Winnipeg. Les lignes actuellement sous le contrôle du gouvernement d'Ottawa sont les suivantes :

	Milles.
Intercolonial Railway	1,592
Prince Edward (île)	279
Canadian Northern	7,477
National transcontinental	2,003
Grand Trunk Pacific	1,794
— Pacific, embranchements	1,037
— au Canada	3,579
— aux États-Unis	1,965
Hudson Bay Railway	425
Autres lignes	377
TOTAL	22,230

La victoire des Libéraux aux élections de décembre 1921 remet en question la forme sous laquelle les lignes appartenant à l'État seront gérées. Le projet du ministère précédent comportait l'institution d'une compagnie dont tout le capital-actions eût été possédé par l'État fédéral, mais qui aurait joui d'une certaine autonomie.

Le projet mis en avant par Lord Shaughnessy, directeur du Canadian Pacific, d'une exploitation en commun du réseau d'État et du Canadian Pacific a plus de chances d'être pris en considération que sous le gouvernement conservateur. Le déficit d'exploitation des chemins de fer nationaux passe de $ 48 millions en 1919 à $ 69 millions et demi en 1920. Si l'on ajoute à ce déficit d'exploitation le service de la dette des chemins de fer, ce n'est plus sur $ 69 millions, mais sur plus de 100 millions qu'il faut compter comme charge au budget pour l'exercice clos. En 1921, les chiffres provisoires sont de $ 60 millions avant le service des obligations.

Les chemins de fer d'État ne sont pas chose nouvelle au Canada. Depuis près d'un demi-siècle, le Gouvernement fédéral exploite l'Intercolonial qui relie les provinces maritimes à Montréal. Dans son cas, l'exploitation d'État n'a jamais eu grand succès, et on se demande comment le Gouvernement va se tirer, dans des conditions beaucoup

plus difficiles, de la grande aventure des « Chemins de fer nationaux ». L'Intercolonial, comme beaucoup d'autres entreprises au Canada, n'a pas été suffisamment tenu en dehors de la politique et de ses exigences. On se flatte, avec la formation de la compagnie nouvelle jouissant de l'autonomie financière, d'échapper aux influences politiques par une large autonomie, tout en retenant les chemins de fer sous le contrôle de l'État. Mais beaucoup restent sceptiques. L'avenir seul permettra de juger en connaissance de cause.

DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DES RÉSEAUX

Avant la guerre, en négligeant une vingtaine de compagnies secondaires, il y avait trois systèmes concurrents au Canada : 1° le Canadian Pacific, le transcontinental très prospère, établi déjà de longue date ; 2° le Grand Trunk, le plus ancien, avec un excellent réseau de lignes et d'embranchements entre Montréal et Chicago. Il desservait le riche pays de vergers, de cultures et d'élevage du sud de l'Ontario, le long des Lacs. Pour son malheur, et sur la sollicitation du Gouvernement d'alors, le Grand Trunk entreprit de relier Winnipeg au Pacifique par une ligne de dix-huit cent milles, aboutissant à Prince Rupert. Elle a été achevée pendant la guerre. Pour relier cette ligne des Prairies et des Rocheuses à l'ancien Grand Trunk, le Gouvernement avait entrepris, dans le nord de l'Ontario, non encore colonisé, le National Transcontinental, qui vient d'être achevé après la déchéance du Grand Trunk et n'a ainsi jamais été pris en charge par lui.

Le troisième système était le Canadian Northern. Composé d'abord de tronçons isolés dans diverses provinces, il fut habilement édifié par deux hommes remarquables, MM. Mackensie et Mann. Au début des hostilités, il formait un transcontinental complet, avec des pentes maxima d'un demi pour cent. Sa fusion avec le Grand Trunk sous l'égide du Gouvernement fédéral n'est pas encore complète et prendra sans doute un certain temps.

Le Canada avait été des premiers à saisir l'importance des chemins de fer. Dès 1835, une ligne de 18 milles était construite dans la province de Québec. Vingt ans plus tard, les deux provinces du Haut et du Bas-Canada, comme on appelait alors Ontario et Québec, avaient

déjà 1.400 milles de voies ferrées. Le Grand Trunk s'organisait. Lorsque la Confédération fut établie en 1867, une des stipulations, insérée à la demande des provinces maritimes, portait qu'une ligne serait construite du Saint-Laurent supérieur à l'Atlantique. Elle le fut par le Gouvernement et exploitée par lui sous le nom d'Intercolonial, à partir de 1876. On l'avait tenue pour des motifs politiques, à une assez grande distance de la frontière des États-Unis. Il en résulta que le parcours de Montréal à la mer par cette voie était long et détourné. Traversant le pont Victoria à Montréal, l'Intercolonial suit la rive droite du Saint-Laurent, passe à Levis, en face de Québec, puis à Rimouski, où les grands paquebots s'arrêtent pour débarquer la poste ou la prendre. Il dessert ensuite les provinces maritimes dans la direction sud-est. Comme moyen d'atteindre la mer en partant des Grands Lacs, ce chemin de fer est aujourd'hui délaissé pour d'autres tracés plus avantageux : celui du Canadian Pacific aboutissant à Saint-John et à Halifax à travers l'État du Maine, ou celui du Grand Trunk débouchant à Portland ; mais ce fut pendant de nombreuses années le seul moyen de communication terrestre entre l'est et le centre du Canada.

Lorsque la Colombie britannique, isolée entre le Pacifique et les montagnes, se décida à entrer dans la Confédération, une autre convention fut signée comportant la construction d'un chemin de fer transcontinental à travers les Prairies et les Rocheuses jusqu'à la mer. Au début, le Gouvernement avait l'intention de construire lui-même et d'exploiter cette ligne. Cette politique fut surtout préconisée par le premier ministre d'alors, M. Alexandre Mackensie, et des tronçons furent commencés çà et là avant 1878. Cette année-là, un changement de gouvernement amena un changement de politique, et trois ans après, en 1881, on chargea une compagnie privée de construire le Transcontinental. Les grandes plaines du nord-ouest étaient alors considérées comme inhabitables ou à peu près, et le merveilleux développement des deux dernières décades ne pouvait nullement être prévu. Aussi jugea-t-on nécessaire d'aider la nouvelle compagnie, dénommée Canadian Pacific, par un subside en argent de $ 25 millions et par l'octroi de 25 millions d'acres de terrains le long des voies à construire. La construction marcha rondement et le Transcontinental fut ouvert en 1886.

Les conditions initiales de son établissement ont fortement con-

tribué dans la suite à la prospérité du Canadian Pacific : les terrains, alors sans valeur aucune, sont aujourd'hui recherchés par la colonisation; la compagnie en a réalisé pour $ 84 millions, sans parler des $ 60 millions trois quarts qui lui étaient encore dus en 1920 sur les lots aliénés. Il lui en restait d'ailleurs encore 5.611.663 acres, estimés par la compagnie elle-même à $ 91.977.838.

Depuis l'heureux achèvement du Canadian Pacific en 1886, jusqu'en 1916, couvrant une période de trente ans, les constructions de nouvelles voies au Canada ont été poussées avec la plus grande activité. Le Canadian Pacific lui-même n'a jamais cessé de construire des embranchements ou d'acheter des lignes déjà construites; il s'est augmenté en moyenne de 400 milles par an. La progression a été la suivante dans le pays entier :

En 1867, à la fondation du Dominion, on y comptait 2.278 milles de chemins de fer; 5.782 dix ans plus tard; 12.184 à la fin de la décade suivante; 16.550 en 1897; 22.452 en 1907, et 38.900 l'an dernier. La construction ralentie de 1887 à 1897 est contemporaine de la crise ferroviaire aux États-Unis, qui dura de 1893 à 1897, alors qu'un grand nombre de réseaux américains durent être mis en liquidation et réorganisés. Les conditions d'exploitation des voies ferrées au Canada ont toujours eu en effet beaucoup d'analogie avec celles des États-Unis, bien que la crise de la fin du XIXe siècle y ait été beaucoup moins aiguë que dans ce dernier pays. Une étude succincte de chacun des trois systèmes principaux montrera leurs ambitions, réalisées ou déçues, en même temps que leurs éléments de force ou de faiblesse.

LE CANADIAN PACIFIC

Poursuivant sa politique d'expansion et d'achats, le Canadian Pacific en est arrivé à posséder 13.759 milles de chemins de fer, sans compter les voies de garages et les doubles voies. Il exploite 940 milles appartenant à d'autres compagnies et domine, par la possession des actions, 4.964 milles situés aux États-Unis. C'est donc un total de 19.763 milles ou 31.779 kilomètres que contrôle ce puissant organisme, qui possède en outre une flotte de premier ordre et des territoires étendus. Le domaine immobilier, la flotte et l'actif non affecté à l'ex-

ploitation du réseau sont portés pour $ 253 millions dans l'exposé financier du Président, du mois de mai 1918.

Le point de divergence de ses lignes principales dans l'Est est Montréal. Vers la mer il prend un raccourci à travers la partie la plus peuplée de la province de Québec et le nord de l'État du Maine avec terminus à Saint-John et Halifax. Vers l'Ouest il y a deux artères maîtresses, l'une sur Toronto et Détroit, à double voie sur une grande partie du parcours; l'autre, la grande voie du Pacifique, traverse Ottawa, Sudbury, Port-Arthur — à la tête de la navigation du Lac Supérieur — et atteint Winnipeg, dont la situation à l'extrémité sud du grand lac du même nom est comparable à celle de Chicago par rapport au lac Michigan. A partir de là, elle dessert les cités florissantes des Prairies qu'elle a pour ainsi dire créées : Portage, Regina, Moose Jaw, Medicine Hat.

Ici, elle prend la direction de Calgary, au nord-ouest ; puis celle de la passe de Banff, où les Rocheuses sont franchies par un tunnel. De là, le Frazer et sa vallée lui fraient un chemin au sud-ouest, jusqu'au terminus de Vancouver.

De même que Montréal est le centre de la division est, Winnipeg l'est de la section des Prairies ; huit lignes appartenant au Canadian Pacific en sortent pour desservir le riche pays à blé qui l'environne. Toute cette région fertile entre la frontière des États-Unis et la Saskatchewan est d'ailleurs sillonnée par les embranchements de la compagnie, dont certains, comme celui d'Edmonton par Saskatoon, dépassent le millier de kilomètres de long. De Portal, à la frontière du North Dakota, jusqu'à Edmonton, une autre ligne importante se développe. Elle se continue au sud jusqu'à Minneapolis et Chicago par les lignes contrôlées du Minneapolis, Saint-Paul et Sault Sainte-Marie. Une ligne partant de Winnipeg se dirige vers les montagnes au sud de la ligne principale, par Brandon, Mac-Leod, la passe de Crow's-Nest et la vallée de la Kettle en Colombie. Lorsque certains travaux complémentaires y auront été effectués, elle fournira une seconde route transcontinentale plus facile que celle qui sert depuis 1886. Le Canadian Pacific se présente ainsi comme un double réseau, celui de l'Est et celui des Prairies, liés par la ligne de Sudbury à Winnipeg, qui traverse sur un millier de kilomètres la région froide et

ingrate de l'Ontario située au nord du Lac Supérieur et du Lac des Bois.

L'ampleur des opérations du Canadian Pacific ressort des chiffres de ses rapports annuels. En 1920, la compagnie a reçu $ 216 millions et demi du fait de son exploitation de voies ferrées, sur lesquels $ 33 millions sont restés comme net après dépenses courantes. Les charges fixes, obligations et autres dettes, ont pris $ 10 millions trois quarts laissant aux actionnaires $ 22 millions sur lesquels ont été prélevés $ 1.600.000 pour les actions privilégiées et $ 13 millions deux tiers pour les actions ordinaires, rémunérées au taux de 7 p. 100 sur les recettes du chemin de fer. Le complément de 3 p. 100 leur est fourni par les opérations de la flotte, les ventes de terrains, etc., comportant un bénéfice de $ 11 millions pour l'année. En résumé l'exercice s'est soldé par un surplus après dividendes de $ 10 millions. Quant à l'exercice 1921, il s'est soldé par des recettes nettes provenant des voies ferrées sensiblement équivalentes à celles de 1920, soit plus de $ 33 millions. Les recettes de la flotte et des ventes de terrains ont été entamées par la crise ; elles restent suffisantes pour que le dividende de 10 p. 100 ait été gagné.

Il faut rappeler que depuis le milieu de juillet 1921 une réduction de 12 1/2 p. 100 a été effectuée sur les salaires. D'autre part, il n'y a pas encore eu de réductions appréciables des tarifs marchandises ou voyageurs. Ces réductions seront exigées sans doute, mais elles paraissent devoir être liées à un règlement général de la question des salaires. Le point délicat, ici comme aux États-Unis, est toujours cette question des tarifs ; les syndicats d'ouvriers et employés ne la veulent point lier à celle des salaires, qu'ils prétendent intangibles après la diminution de 12 1/2 p. 100 effectuée en juillet. D'autre part, les directeurs de réseaux sont obligés de résister à toute demande d'une revision générale des tarifs qui ne serait pas accompagnée d'une réduction des salaires équivalente aux sacrifices demandés. Les employés et ouvriers des chemins de fer canadiens ayant adhéré aux « unions syndicales » des États-Unis, ce qui se passera au sud de la frontière aura sa répercussion dans le Dominion.

Eu égard aux conditions actuelles, les perspectives de gain du Canadian Pacific semblent bonnes. Tous tarifs de transports au Canada qui

permettraient aux chemins de fer possédés par le Gouvernement de payer l'intérêt sur leurs obligations lui laisseraient une excellente marge de profit, puisque cette année la compagnie pourra rémunérer son capital au taux habituel de 10 p. 100, alors que les Chemins Nationaux ont un déficit d'exploitation important, en dehors même de toute rémunération de leur capital. Pour que la compagnie devînt incapable de rémunérer le sien, il faudrait qu'on la mette hors le droit commun, chose difficile à imaginer. Les dernières augmentations de tarifs ont été, il est vrai, données comme temporaires, mais à moins de creuser un formidable déficit dans le budget du Dominion, du fait des Chemins Nationaux, il faudra bien que les diminutions de tarifs éventuelles aillent de pair avec les réductions des salaires et des frais généraux. Or, ce qu'on fera dans cet ordre d'idées pour les chemins d'État ne pourra que s'appliquer à ceux qu'exploite la compagnie, à moins d'une législation d'exception qui paraît contraire à la Constitution [1].

1. *Résultats d'exploitation du Canadian Pacific de* 1917 *à* 1921.

1. Année au 31 déc. . .	1920	1919	1918	1917
2. Milles en exploitation.	13,402	13,388	13,388	13,388
3. Actions.	$340,681,921	$340,681,921	$340,681,921	$340,681,921
4. Debentures 4 p. 100.	184,284,882	176,284,882	176,284,882	176,284,882
5. Total des obligations et dettes	53,650,000	55,650,000	55,650,000	55,650,000
6. Recettes brutes . . .	216,641,359	176,929,000	157,537,698	152,389,335
7. Coefficient d'exploitation %	84.69	81.39	78.10	69.46
8. Recettes nettes (chemin de fer)	33,153,045	32,932,036	34,502,388	46,546,018
9. Rev. net total de la Cie.	44,119,492	41,982,379	42,631,139	57,259,317
10. Charges fixes : obligations, etc	10,775,409	10,601,510	10,871,490	12,597,826
11. Dividendes de priorité	4% 03,227,276	4% 03,227,276	4% 03,227,276	4% 03,227,276
12. Balance pour actions ordinaires.	30,116,807	28,093,563	28,532,372	41,334,215
13. Equivalent p. 100 . .	11.58	10.81	10.97	15.90
14. Dividendes ordinaires distribués	26,000,000	26,000,000	26,000,000	26,000,000
15. Surplus après divid. .	4,116,807	2,093,563	2,532,372	15,334,215
16. — au compte profits et pertes. . .	225,799,710	225,368,828	233,909,717	240,909,314

17. 12 mois au 31 décembre 1921.		
18. Recettes brutes . . .	193,022,931—	23,619,251
19. Dépenses d'exploitation	159,689,972—	24,668,238
20. Coefficent.	82—	2,69
21. Recettes nettes . . .	33,333,959+	1,049,987

LE GRAND TRUNK RAILWAY

C'est la première en date des compagnies canadiennes. Sa situation est avantageuse et sa ligne de Montréal à Chicago est l'une des meilleures du continent nord-américain. Il y a une vingtaine d'années, M. Charles M. Hayes la dirigeait. Il avait de grandes ambitions. C'était d'ailleurs le moment où les compagnies américaines opérant au sud du Grand Trunk procédaient à des fusions et à des achats de lignes qui se sont révélés très onéreux en ces derniers temps. Les malheurs du New York New Haven, par exemple, ont leur origine dans les acquisitions inconsidérées de cette époque. Partisan de la politique d'expansion, M. Hayes — qui périt plus tard dans la catastrophe du *Titanic* — acquit aux États-Unis le Central Vermont, qui portait l'un des terminus maritimes du Grand Trunk à New-London, en face de la pointe de Long-Island. En même temps, à travers les États de New-Hampshire et du Maine, le Grand Trunk arrivait à Portland, ville maritime importante et port sûr. Parallèlement à cette extension dans l'Est, M. Hayes pensa qu'il ne convenait pas que fût exclue sa compagnie du Nord-Ouest canadien, où le Canadian Pacific dominait seul, malgré les ambitions naissantes du Canadian Northern, encore à l'état d'ébauche. Il entra en relations avec le gouvernement fédéral pour la construction du Grand Trunk Pacific, réclamé à la fois par les hommes politiques et les fermiers, mécontents des tarifs élevés dans les provinces des Prairies, où nulle voie d'eau ne concurrence le chemin de fer.

Ayant la promesse que le Gouvernement construirait, pour être donnée à bail au Grand Trunk, la section du nouveau transcontinental allant de l'Océan Atlantique au lac Winnipeg, M. Hayes et ses collaborateurs se mirent à l'œuvre rapidement pour établir la section ouest, de Winnipeg à Prince Rupert, sur le Pacifique. Les tronçons de cette artère septentrionale du Canada furent mis en exploitation à des dates diverses, aussitôt achevés ; la ligne entière venait seulement d'être inaugurée lorsque la guerre éclata. Le Grand Trunk, ainsi presque doublé comme étendue, se trouva au moment critique dans la situation de l'industriel qui vient d'augmenter considérablement son matériel et ses charges lorsque se produit une crise grave. L'entreprise y a sombré.

Il ne semble pas qu'elle ait rencontré auprès des gouvernements qui s'étaient associés à son œuvre beaucoup de sympathie. Le Grand Trunk, édifié avec des capitaux anglais, avait son comité de direction à Londres, comme le marché de ses titres. De là une certaine jalousie de la part des banques et peut-être aussi de certaines autorités locales du Canada. Les fautes des dirigeants de Londres, longuement rappelées par les journaux canadiens à propos de l'arbitrage récent, contribuèrent à produire ces défiances.

En tout cas, la décision récente des trois arbitres nommés pour statuer sur la compensation à donner aux actionnaires a été une fort désagréable surprise à Londres. Alors que le gouvernement canadien avait offert d'emblée £ 500.000 par an pour le service des actions. et £ 740.000 à partir de la huitième année, deux des arbitres sur trois : l'expert du gouvernement canadien et le tiers-arbitre, ont décidé que tous ces titres sont sans valeur aucune et que toute compensation offerte aux actionnaires sera une sorte de charité, si le Gouvernement juge bon d'offrir quoi que ce soit. La décision se base sur l'insolvabilité actuelle de la compagnie du Grand Trunk, causée elle-même en grande partie par les charges assumées du fait du Grand Trunk Pacific. Les administrateurs ne peuvent nier cette insolvabilité. Mais il s'agit de savoir qui l'a causée. Les lois autorisant la construction du Grand Trunk Pacific au moyen de l'union du crédit de la compagnie et de celui de l'État fédéral datent de 1903 et 1904. Or, dans les années suivantes, on permit, disent les avocats du Grand Trunk, au Canadian Pacific de construire des embranchements dans le territoire encore peu colonisé que devait desservir le Grand Trunk Pacific. Bien plus, le Canadian Northern, alors dans sa période de fièvre d'extension, reçut subsides sur subsides pour construire des lignes en concurrence avec celles du Grand Trunk Pacific. Outre le dommage direct, cette concurrence acharnée des trois systèmes dans le territoire au moins tacitement réservé au Grand Trunk Pacific amena une grande augmentation des salaires et du prix des matières premières destinées à l'établissement et à l'exploitation des voies ferrées. Enfin, le droit de douane mis sur les rails d'acier en majora le coût notablement au-dessus des prévisions.

Sans entrer en détail dans les mérites de la controverse, il est bon

de rappeler, au point de vue général, qu'il ne paraît pas très équitable de juger de la valeur vénale d'un système de transports par ses résultats au moment où, dans le monde entier, les neuf dixièmes des entreprises de chemins de fer seraient en faillite sans les subsides des gouvernements. L'augmentation énorme des frais de personnel et de matériel ne peut en effet être suffisamment compensée par des relèvements de tarifs : ceux-ci tueraient le trafic si on les égalait aux besoins présents. La compensation demandée par la compagnie pour les diverses catégories d'actionnaires du Grand Trunk était de $ 5 millions environ par an, basée sur les gains moyens annuels de la décade antérieure à la guerre. Les directeurs faisaient valoir que le Grand Trunk Railway, en soixante-cinq années, n'avait reçu que $ 15 millions de subsides, et ce uniquement pour la ligne de Montréal à Portland (États-Unis), construite à la requête du Gouvernement. Si la décision négative des deux arbitres était suivie à la lettre, les capitaux anglais pourraient être portés à ne plus rechercher autant les placements canadiens. Leur affluence a été jusqu'ici très profitable au pays. M. Taft, l'arbitre dissident, désigné par la compagnie, est l'ancien président des États-Unis. Il évalue à $ 48 millions la valeur des différentes catégories d'actions du Grand Trunk que ses collègues estiment ne rien valoir. Il se base sur la valeur vénale du réseau et son coût de reproduction. Il juge excessif de frustrer les actionnaires pour des fautes de comptabilité qu'ils n'ont pas connues, et qui d'ailleurs n'infirment pas la valeur physique du réseau.

LE NATIONAL TRANSCONTINENTAL, LE GRAND TRUNK PACIFIC ET LE CANADIAN NORTHERN.

Partant de Moncton, le National Transcontinental se dirige vers Québec et traverse près de cette ville le Saint-Laurent sur le pont fameux qui s'est écroulé deux fois pendant sa construction. La ligne coupe ensuite en ligne droite la partie nord des provinces de Québec et d'Ontario. C'est ici un pays nouveau à coloniser, avec des forêts denses et de beaux lacs, mais qui n'offre pour l'instant que peu d'aliment au trafic. Non loin de la frontière de l'Ontario, la ligne traverse à Cochrane le chemin de fer provincial de Temiskaming and Nor-

thern Ontario, desservant les mines d'argent de Cobalt et poussé jusqu'au nouveau district de Patricia, en attendant le terminus sur la baie James, branche sud de la baie d'Hudson. A Superior Junction, il y a un embranchement du Transcontinental sur Fort-William et Port-Arthur, les cités jumelles à la tête de la navigation des Lacs. A Winnipeg, il se relie au Grand Trunk Pacific, comme lui fondu aujourd'hui dans les National Railways. La partie de Winnipeg à Port-Arthur est la plus active. On y transporte les grains qui prennent ensuite la voie des Lacs.

De Winnipeg vers l'ouest, pendant 50 milles, jusqu'à Portage-la-Prairie, les trois lignes transcontinentales courent côte à côte, mais à partir de là, elles divergent de nouveau et le Grand Trunk Pacific se dirige vers le nord-ouest, dans la direction d'Edmonton, en passant tout près de Saskatoon, ville entreprenante et prospère. De nombreuses lignes secondaires de la même compagnie se mêlent aux embranchements du Canadian Northern et du Canadian Pacific dans ces provinces à céréales, jusqu'à la vallée de la Saskatchewan du Nord, qui marque la limite actuelle des cultures. Edmonton est devenu un centre de chemins de fer actif et compte devenir un jour l'un des plus importants d'Amérique. De là partent d'importantes lignes dans toutes les directions, y compris le Nord, vers cette vaste contrée encore inconnue, sans habitants, qu'on dit être aussi fertile qu'aucune qui soit au monde et capable de nourrir une population très dense.

A l'ouest d'Edmonton, on peut voir un exemple frappant de la concurrence ruineuse que se sont faite les promoteurs de voies nouvelles dans ce pays vierge, pour ainsi dire. Le Canadian Northern et le Grand Trunk Pacific se suivent et chevauchent l'un sur l'autre pendant plus de 300 milles. Tous deux traversent la chaîne au col de la Tête Jaune, avec des rampes douces qui se comparent favorablement à celles du Canadian Pacific plus au sud, même depuis que celui-ci a mis en service le long tunnel de cinq milles sous les monts Selkirk. Les seuls embranchements de cette section partent d'Edson vers les montagnes, dans la direction sud, et sont tous les deux en construction. Ils desservent les grands bassins houillers des Rocheuses, dont la richesse est énorme. Une autre ligne, mais appartenant au Canadian Northern, part de Red Deer, à mi-chemin entre Edmonton et Calgary, pour atteindre un

autre district houiller des avant-monts ; elle est doublée par un rameau du Canadian Pacific.

Les Rocheuses franchies, les deux transcontinentaux se séparent ; au mont Robson, au pied du plus haut pic du Canada, le Canadian Northern prend sa course au sud pour chercher la vallée de la Thompson, qu'il suit jusqu'à son confluent avec le Frazer : partie seul, partie en compagnie du Canadian Pacific, qu'il double de Kamloop à Vancouver, en passant à Haig, sur la rive sud du Frazer. Ce dernier millier de kilomètres se déroule en Colombie Britannique, à travers des paysages grandioses, dans des vallées où la richesse forestière est extrême et où l'on a de belles chances de trouver aussi de grandes richesses minérales.

Le Grand Trunk Pacific, au contraire, suit la haute vallée du Frazer à partir du mont Robson, dans la direction de Fort George, qui marque le confluent du fleuve et d'un éventail de tributaires venus des nombreux lacs de la région des plateaux colombiens. Abandonnant alors le Frazer qui coule désormais droit au sud, la ligne atteint par la vallée de la Skeena l'excellent port de Prince Rupert, sous le 55° de latitude, un des futurs grands entrepôts du commerce avec l'Extrême-Orient. Le Canadian Northern et le Grand Trunk Pacific ont été construits solidement et sont parmi les meilleures voies du continent.

Pour terminer cette rapide revue des transcontinentaux, il ne paraît pas hors de propos de rappeler comment les multiples tronçons du Canadian Northern se sont soudés en un système avant de revenir à l'État canadien. Sir William Mackenzie et Sir Donald Mann, deux grands entrepreneurs associés, possédaient de nombreuses entreprises au Canada, entre autres les tramways de Toronto et ceux de Winnipeg, avec les stations de force et d'éclairage électrique de cette dernière ville. Il y a une vingtaine d'années, ils se mirent à construire divers tronçons dans l'ouest de l'Ontario et dans le Manitoba. Puis ils étendirent graduellement leurs opérations par l'acquisition et la construction de nouvelles lignes dans toutes les parties du Dominion : Provinces Maritimes, Ontario, Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Bientôt après, l'idée leur vint de relier tous ces membres séparés en un système transcontinental, et ils réalisèrent leur dessein avec tant d'énergie et de promptitude que la chose était déjà faite avant qu'on

se fût avisé des conséquences et de la situation nouvelle créée par leur initiative. A l'est de Winnipeg, la ligne principale passe au sud du Lac des Bois pour atteindre le Lac Supérieur à Port-Arthur ; elle entre même quelque peu dans le Minnesota afin d'éviter la chaîne de lacs qui sert de frontière entre cet État et l'Ontario. Le long de la côte nord du Lac Supérieur, elle a dû chercher un site à une certaine distance du Canadian Pacific, en possession du meilleur tracé. Les deux lignes desservent, plus à l'est, le même territoire jusqu'à Montréal, où le Canadian Northern avait commencé un grand tunnel sous la montagne et de coûteux travaux à sa gare terminale quand la guerre éclata [1].

LES FINANCES DU RÉSEAU CANADIEN ET LES GOUVERNEMENTS

A part l'Intercolonial et plus récemment le National Transcontinental, construits directement par le gouvernement fédéral, le réseau national est l'œuvre de compagnies privées ; mais le gouvernement central aussi bien que ceux des provinces ont largement contribué à son développement rapide. Nous avons déjà mentionné les 25 millions donnés au Canadian Pacific à la fondation de la compagnie, et les 25 millions d'acres qui lui furent concédés. Successivement, les lignes nouvelles reçurent des subsides analogues : en 1919, le total des dons et prêts directs accordés par le gouvernement du Dominion était de $ 218.714.318. Les provinces de leur côté, y avaient ajouté $ 37.437.895 et les municipalités $ 17.914.836.

Les contribuables avaient ainsi déboursé pour les constructions de voies ferrées une somme de $ 274 millions de dollars, soit trois milliards et demi de francs au change actuel. Dans les vingt dernières années du XIXe siècle, les concessions de terres furent la règle et se montèrent à 44 millions d'acres. Depuis, le Parlement fédéral a adopté une autre méthode, celle qui fut la nôtre en France et qui consiste à garantir les obligations des compagnies construisant des lignes nouvelles. Ce

1. De grands espoirs s'attachent à une entreprise moins grandiose, mais encore considérable du gouvernement fédéral, le chemin de fer de la baie d'Hudson. Il est en construction et le travail y fut arrêté en 1919. La ligne ira du Pas à Fort Nelson, sur la baie, et la moitié environ en est faite. Il n'est pas possible de prévoir quand le travail sera repris. Son intérêt, c'est qu'il doit aboutir à un port voisin des greniers de l'Ouest et situé cependant à une distance moindre de Liverpool ou du Havre que Montréal ou New-York.

faisant, le gouvernement leur permettait de trouver l'argent nécessaire à un taux modéré. Le total des obligations garanties à la fin de 1918 s'élevait à $ 342 millions un tiers, dont $ 183 et demi portant la garantie du Dominion ; $ 25 millions et demi, celle du Manitoba ; $ 45 millions, celle de l'Alberta ; $ 22 millions et demi, celle de Saskatchewan ; $ 51 millions, celle de la Colombie Britannique. Les provinces de l'Est ont donné leur garantie pour des sommes beaucoup moindres : Ontario pour $ 7.860.000 ; New Brunswick pour $ 6.432.000 ; Québec pour $ 280.000 seulement.

De la sorte, certaines compagnies comme le Canadian Northern, le Grand Trunk Pacific, se trouvaient, il y a trois ans, avoir fait appel déjà pour des sommes considérables à la garantie de l'Etat, sans pouvoir faire face à leurs obligations.

Le gouvernement n'avait qu'une alternative : ou garantir encore de nouvelles obligations, émises cette fois pour combler le déficit de l'exploitation courante, ou bien se saisir du gage de ses prêts antérieurs en se substituant aux compagnies intéressées. C'est ce dernier parti qu'il a pris, et c'est ainsi que le Dominion se trouve avoir sur les bras un réseau de 22.000 milles, sans aucune certitude de pouvoir l'exploiter économiquement, au moins dans les années les plus prochaines. La guerre et la construction trop rapide de lignes parallèles et concurrentes avaient en effet placé le Canadian Northern et le Grand Trunk Pacific, qui venaient d'être achevés, dans une situation très précaire. Un prêt leur fut fait en 1915 pour dépenses courantes ; mais le ralentissement de l'émigration et l'arrêt de la colonisation de l'Ouest, leur ôtaient leur seule chance de salut. Les déficits continuaient de grossir.

Une Commission fut nommée en 1916 pour examiner la situation. Elle conseilla l'acquisition par le gouvernement fédéral du Canadian Northern, du Grand Trunk Railway et du Grand Trunk Pacific, ces compagnies étant considérées comme incapables de rétablir leurs affaires. On espérait obtenir des économies sérieuses en les exploitant comme une seule compagnie, et diminuer les inconvénients des lignes parallèles et concurrentes à trafic insuffisant. Ce fut d'abord le Canadian Northern qui fut racheté : on donna aux actionnaires comme compensation la somme de $ 11 millions, après avoir naturellement assumé

la dette entière. Quant au Grand Trunk Pacific, il fut acculé à la liquidation, et le gouvernement lui-même s'en constitua liquidateur. L'ancien réseau du Grand Trunk, dans l'Est, a été la dernière acquisition des Chemins Nationaux, en 1920. Après les laborieuses négociations que nous avons rappelées, la décision des arbitres déclarant les actions de nulle valeur, quelle que fût leur catégorie, à l'exception du « guaranted stock », a été une grosse déception pour Londres, où se trouve leur marché.

LES PROBLÈMES DE DEMAIN

Le Canada, par son étendue, sa configuration géographique et ses productions, est une terre d'élection pour les chemins de fer. Des deux systèmes qui se partagent ses lignes à l'heure actuelle, l'un, le Canadian Pacific, est resté relativement prospère malgré des circonstances adverses ; l'autre, les Chemins Nationaux, encore insuffisamment fondu, héritier de lignes construites en partie avant l'heure, devra vraisemblablement faire face pendant quelque temps encore à des déficits importants. Cependant, si la charte qu'on veut lui donner le tient rigoureusement en dehors de la politique, qui fut jusqu'ici le grand écueil des chemins de fer d'État ; si le Gouvernement, respectant l'autonomie octroyée, s'en tient à son rôle nécessaire de contrôle et l'exerce efficacement, la coordination nécessaire se fera entre les tarifs et les dépenses, y compris les salaires, pour le plus grand bien de tous : contribuables, employés, expéditeurs.

Outre les salaires élevés et les prix exagérés des matières et combustibles, le ralentissement de l'immigration [1], coïncidant avec la dépression industrielle, a été la principale cause de gêne des chemins de fer canadiens. Mais n'a-t-on pas vu dans les masses, après toutes les guerres, toutes les révolutions politiques ou économiques, un plus grand besoin de se déplacer ? Et quel pays a de plus séduisantes pers-

1. L'échelle des constructions de chemins de fer, aussi bien que celle des constructions urbaines était basée sur une augmentation constante de l'immigration et des apports de capitaux. Or, l'augmentation de population de 1910 à 1920 a été bien inférieure aux 34 p. 100 de la première décade du siècle. Si cette proportion s'était maintenue, il y aurait aujourd'hui neuf millions d'habitants dans le pays, au lieu des huit millions et demi qu'on annonce comme résultat préliminaire du recensement fait il y a quelques mois.

pectives à leur offrir que le Canada? Il est donc à peu près certain qu'un courant intense va s'établir à nouveau, dans un avenir prochain, entre le Vieux Monde et le Dominion. Ce jour-là, la prospérité d'antan y reviendra pour tous les chemins de fer, excepté pour ceux qui auraient fait litière des leçons du passé en refusant de se plier aux exigences nécessaires d'une gestion commerciale.

CHAPITRE VIII

L'AGRICULTURE CANADIENNE
CULTURE, ÉLEVAGE, IRRIGATION

Par Jean BRUNHES,
Professeur de Géographie humaine au Collège de France.

Ouvrons la dernière édition du superbe *Atlas du Canada*, publié par le Ministère canadien de l'Intérieur ; parmi les nombreuses cartes aux teintes délicates, et les plans de villes, et les figurations ou diagrammes statistiques, jetons les yeux sur la carte des Forêts[1]. Toute la Colombie Britannique et une partie de l'Alberta font une masse bleue de divers pointillés et grisés : c'est le bloc forestier des Rocheuses. De la région septentrionale de cette végétation de la côte Pacifique et de la haute Montagne, se détachent vers l'Est deux immenses écharpes obliques qui s'étendent jusqu'à l'Océan Atlantique : l'une d'un vert plus clair, qui couvre le Yukon, le sud-ouest des Territoires du Nord-Ouest, le nord du Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et de la province de Québec, pour aller finir au Labrador : c'est la zone septentrionale des forêts et bois disséminés. Au sud de cette zone, l'autre écharpe d'un vert plus intense, prend dans l'est de la Colonie Britannique et traverse, large, tous les États : Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, et jusqu'au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse : c'est la bande puissante et touffue des grands peuplements d'arbres. Ce ne sont plus des forêts : c'est la forêt, — la plus formidable et la plus continue réserve de bois du monde.

1. Department of the Interior Canada, Honourable W. J. Roche, Minister, 1915, *Atlas of Canada*, Revised and enlarged edition under the direction of J. E. Chalifour, chief geographer, 124 p. in-f°.

Au centre, un vaste triangle, appuyé à la Colombie Britannique, et par conséquent aux Montagnes Rocheuses, s'étend jusqu'au sud-est du Lac Winnipeg et est seulement limité vers le Sud par la droite ligne qui fait frontière entre le Canada et les États-Unis ; c'est, marquée en jaune vif sur la carte de l'Atlas, la zone de la « Prairie », suite septentrionale de la « Prairie » des États-Unis, et c'est cette vaste zone que blondissent tous les ans les épis mûrs des moissons indéfinies. Champs de triomphe de la culture canadienne, dont le trop-plein se déverse désormais même sur le grand pays voisin des États-Unis, aussi riche, aussi bien doué, mais plus peuplé et donc consommateur plus exigeant. Mais, ne nous y trompons point, ce n'est point là le seul triomphe des agriculteurs de ce pays actif : ils ont aussi entamé la forêt ; les cultures y font comme des îles et des presqu'îles, et, sauf dans les régions infertiles, d'ailleurs immenses, de la haute Montagne ou de la zone gelée du Nord, cette forme essentielle du travail et de la richesse du Canada va chaque jour se développant en étendue et en productivité.

*
* *

On a évalué à 60 millions de dollars le capital représenté par les pêcheries et à 60 millions également la valeur des produits de la pêche, en une seule année, 1918.

On a évalué à 280 millions de dollars les résultats de l'exploitation forestière en 1918, et pour cette même année 1918, à 211 millions de dollars les produits de l'exploitation minière.

Mais c'est par 1.455 millions de dollars que s'est traduite en 1920 la valeur des produits de toutes les récoltes ; et même dans les années déficitaires, ce total dépassera toujours désormais et largement le milliard de dollars, c'est-à-dire, au taux présent, beaucoup plus de dix milliards de francs.

Pour démontrer qu'il n'y a là, de notre part, aucune exagération, voici deux tableaux précis :

VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION AGRICOLE PAR PROVINCES EN 1920.

PROVINCES	1920
	dollars.
Ile du Prince-Édouard	18.530.400
Nouvelle-Écosse	47.846.550
Nouveau-Brunswick	46.357.300
Québec	330.251.000
Ontario	375.746.900
Manitoba	133.989.900
Saskatchewan	271.213.000
Alberta	207.291.500
Colombie Britannique	27.017.500
TOTAL	1.455.244.050

PRODUITS DIVERS DE LA RÉCOLTE TOTALE DU CANADA EN 1920

	minots.	dollars.
Blé	263.189.300	427.357.300
Avoine	530.709.700	280.115.400
Orge	63.310.550	52.821.400
Seigle	11.306.400	15.085.650
Pois	3.528.100	4.534.300
Haricots	1.265.300	4.918.100
Sarrazin	8.994.700	11.512 500
Lin	7.997.700	15.502.200
Graines mélangées	32.420.700	29.236.200
Maïs à grains	14.334.800	16.593.400
Pommes de terre	133.831.400	129.803.300
Navets, etc.	116.390.900	48.212.700
Foin et trèfle	13.338.700	346.166.200
Maïs-fourrage	5.341.750	43.701.000
Betteraves à sucre	412.400	5.278.700
Luzerne	583.790	13.887.700
Foin de céréales		4.518.000
TOTAL		1.455.244.050

1. On trouvera ces mêmes chiffres et quelques autres dans l'étude qu'a publiée dans la Revue *France-Amérique*, déc. 1921 et mars 1922, à la demande de l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, M. Georges BOUCHARD, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière (Province de Québec).

Le blé a été la plus ancienne culture, et jusqu'en 1850 cette culture n'était pratiquée que dans l'Ontario, le Québec et les Provinces Maritimes.

La culture du blé a peu à peu gagné vers l'Ouest, et c'est par le Manitoba (dont la capitale est la somptueuse ville de Winnipeg) que la charrue a entamé la très substantielle zone de la Prairie. Les bisons (buffalos) qui couraient sur ces terres vierges ont été peu à peu refoulés. Les champs nouveaux se sont révélés si productifs que le Saskatchewan puis l'Alberta ont été peu à peu envahis à leur tour par les céréales, tandis que ces mêmes cultures étaient remplacées par d'autres dans les régions orientales, cédant du terrain à des cultures mieux adaptées, et diminuant non pas seulement en importance relative mais en extension absolue.

C'est à partir de 1870 que dans l'Ouest les rendements ont commencé à croître (20 à 25 minots à l'acre) ; et c'est à partir de 1880 que les blés, les avoines et les seigles canadiens ont joué un rôle, qui est allé croissant, sur le marché européen.

Après des hivers froids et rudes, les étés sont très chauds dans l'Ouest-Canadien, la luminosité est intense ; les heures d'insolation sont en moyenne plus nombreuses que dans le Middle-West des États-Unis [1]. Jusqu'à d'anciens postes septentrionaux de la Compagnie de la Baie d'Hudson, jusqu'à Fort Simpson par exemple, au confluent du Mackenzie et du Liard River, par 62° de latitude Nord le blé mûrit très bien et il est récolté en septembre. A deux cents milles au nord de ce point, on récolte encore le seigle et l'avoine ; plus au nord encore, on cultive avec succès l'orge et les pommes de terre.

1. Dans une brochure publiée en 1900 « par autorité de l'Hon. Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, Ottawa », on lit : « Il serait à propos ici d'attirer l'attention sur l'effet produit par un ciel rarement couvert sur la végétation du blé, par exemple, qui est une des richesses de la région. Le blé du Canada Ouest est reconnu comme étant très dur ; le rendement est de 30 à 50 p. 100 plus élevé que dans les États de l'Union Américaine situés au sud de la frontière. L'explication de ceci est que lorsqu'on avance au nord vers la limite de sa culture, l'excellente qualité du sol augmente encore. Le sous-sol, durant les chaleurs intenses de l'été, est maintenu humide par le lent dégel des couches sous-jacentes ; l'humidité s'élevant à la surface et nourrissant les racines du grain stimule la croissance et produit des récoltes abondantes. Les jours allongent aussi au moment voulu, alors que le grain commence à mûrir. La chaleur seule ne pouvant amener le blé à maturité, et la lumière du soleil étant de toute nécessité, plus il y a de soleil, plus les résultats obtenus sont satisfaisants. Du 15 juin au 1er juillet, au Manitoba, le soleil luit chaque jour deux heures de plus qu'en Ohio. Au printemps et en été les fleurs sauvages sont aussi répandues qu'en Angleterre, et au mois d'août les fruits sauvages et les fougères aux dessins délicats abondent partout. »

Or, il y a deux siècles, toutes ces régions étaient inconnues ! Même après le dur et utile voyage d'exploration de Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye et de ses fils (du 29 avril 1742 au 2 juillet 1743), qui les avait conduits jusqu'au pied de ces Montagnes Rocheuses, par eux ainsi aperçues et pour la première fois découvertes, on restait persuadé que les rivages de la « Mer de l'Ouest » ne pouvaient être que très proches; le Centre Canadien, qui porte encore aujourd'hui la désignation assez inexacte d'Ouest-Canadien s'appelait alors du nom même donné par La Vérendrye et ses premiers découvreurs : « Pays de la Mer de l'Ouest »[1].

*
* *

La fin du siècle dernier a été marquée par une sorte de travail d'équilibre, c'est-à-dire d'adaptation des modes et des caractères de la propriété rurale aux conditions géographiques et climatiques de ce Dominion of Canada, vaste comme une Europe. De 1881 à 1891, le nombre des exploitations avait augmenté de 34 p. 100, tandis que dans la décade suivante, de 1881 à 1901 il a diminué de 12 p. 100. Il convient de rapprocher ces chiffres des faits que voici : de 1881 à 1891, les très petites exploitations (moins de 10 acres) avaient augmenté de 155 p. 100, tandis que dans la décade suivante, de 1891 à 1901 elles diminuèrent de 53 p. 100.

Dans la même période le nombre des petites exploitations (de 10 à 100 acres) a constamment diminué.

La moyenne exploitation (de 100 à 200 acres) qui avait augmenté de 29 p. 100 dans la première décade considérée n'a plus augmenté que de 17 p. 100 dans la seconde. Et la grande exploitation (plus de 200 acres) après avoir augmenté de 1881 à 1891 de 50 p. 100 n'a augmenté de 1891 à 1901 que de 11 p. 100.

La diminution de la petite culture est due à l'exode vers les villes qui grandissent « à l'américaine », et vers les États-Unis, et vers tout l'Ouest du Canada.

1. Voir dans l'*Histoire du Canada* de F. X. Garneau, 5e édition revue et annotée par Hector Garneau (Paris, Félix Alcan, Bibliothèque France-Amérique). la fin du chap. II du Livre septième, au tome II, p. 53-61. (Le tome I est précédé d'une forte *Préface* de Gabriel Hanotaux.)

C'est dans la Colombie Britannique que la valeur des exploitations est en moyenne la plus élevée ; se classent ensuite : Ontario, Québec, les Provinces de la Prairie, puis les Provinces Maritimes.

Il importe de noter ici que dans la Colombie Britannique il n'y a que peu ou pas de terres données gratuitement sous la forme de *homesteads*[1].

Malgré les flots des immigrants, qui étaient 50 000 environ en 1900 et qui en sept ou huit ans avaient quintuplé pour dépasser 250.000 le problème capital de la culture a toujours été la pénurie de main-d'œuvre.

Comme aux États-Unis voisins, un machinisme puissant et adapté, a tendu et tend de plus en plus à suppléer à l'insuffisance des bras humains. Le problème économique et social est devenu singulièrement aigu depuis la guerre qui a paralysé à un si haut degré l'immigration : les immigrants qui n'étaient encore que 44.543 en 1899 avaient augmenté de cent mille en dix ans : ils étaient en effet 146.908 en 1909 ; puis ils s'étaient élevés jusqu'à 311.084 en 1911 et à 354.250 en 1912, pour redescendre après la guerre à des chiffres d'il y a vingt ans.

*
* *

L'élevage tend à prendre au Canada des formes qui réduisent au minimum les exigences de la main-d'œuvre. Surtout dans certaines régions de l'Ouest, on laisse, durant l'hiver, le troupeau dehors, même par la neige et les grandes froidures[2] (supportables du reste à cause de l'absence de vent). On rentre les chevaux et les veaux dans des écuries ou étables, mais les autres animaux vivent en plein air, groupés, tassés les uns contre les autres. On doit leur donner à boire et à manger ; pour l'eau, il faut briser tous les matins la glace de la source ou du petit canal où ils vont s'abreuver.

Les animaux de ferme qui représentaient une valeur de 275 millions de dollars en 1901, représentaient plus de deux fois plus, dix ans après, en 1911, soit 628 millions de dollars.

1. Il suffit d'avoir occupé pendant trois ans un homestead et d'en avoir cultivé, ou défriché ou borné la moitié, pour que l'occupant, au bout de cette troisième année, en soit reconnu propriétaire.

2. L'hiver présent, 1921-1922, a été, même et surtout dans la Colombie Britannique, exceptionnellement rigoureux.

TABLEAU DU NOMBRE DE TÊTES DE BÉTAIL

	1871	1881	1891	1901	1911
Bovins	2.624.000	3.515.000	4.120.000	5.576.000	6.533.000
Chevaux	836.000	1.059.000	1.470.000	1.577.000	2.595.000
Moutons	3.155.000	3.048.000	2.563.000	2.510.000	2 175.000
Porcs.	1.366.000	1.207.000	1.733.000	2.353.000	3.610.000

Le troupeau ovin seul est allé diminuant comme dans tous les pays de civilisation avancée où l'on passe de la culture extensive à une culture de plus en plus intensive.

Et voici à quelle valeur totale a été évalué l'ensemble du cheptel canadien pour l'année 1920 :

	dollars.
Chevaux.	361.328.000
Vaches laitières	282.419.040
Autres bovins	279.080.960
Moutons	37.263.000
Porcs	81.155.000
Volailles	37.016.000
TOTAL.	1.078.262.000

C'est-à-dire, en 1920, plus d'un milliard de dollars.

Le Département de l'Agriculture donne un soin particulier à tout ce qui concerne l'élevage ; et si l'on consulte par exemple l'une des nombreuses brochures officielles de ce service sur les *Modern Farm Buildings*, on note toute la précision minutieuse avec laquelle sont traitées toutes les questions qui touchent aux animaux : pour l'écurie des chevaux, établissement du sol, disposition des box, nourriture, etc. Ce qui prédominait autrefois, ce qui prédomine encore en certains districts, c'est de toute évidence la ferme copiée sur la ferme française ; ainsi trouve-t-on aux environs de Winnipeg la ferme normande (avec le parler normand) ; mais de plus en plus les exploitations rurales ont adopté les types tout à fait modernes, qu'on pourrait définir à caractère industriel.

*
* *

Les principales régions de culture du présent et de l'avenir sont donc ce que nous appellerons le Centre-Ouest et l'Extrême-Ouest ; et,

d'un coup d'œil très général en voici les trois types et en même temps les trois territoires essentiels :

I. Manitoba et Saskatchewan, à prédominance de grandes cultures de céréales ; le point de confluence économique, financière et commerciale est Winnipeg, entre le grand Lac de Winnipeg et le Lac Supérieur qui sont zones de circulation et de transport. De plus à Winnipeg se rapprochent jusqu'à se toucher les deux lignes ou plus exactement les deux « systèmes » de voies ferrées qui vont vers l'Ouest en divergeant : le système du *Canadian Pacific Railway*, appelé couramment C. P. R., et le système septentrional du *Grand Trunk Railway*, dont une branche aboutit en Colombie Britannique à Prince-Rupert par 54° latitude nord et l'autre rejoint près de Vancouver par 49° latitude nord le C. P. R.

Sur les « pays grainetiers » règnent en maîtres les minotiers propriétaires des « élévateurs » et des moulins. Ils règlent tout. Ils jouent le rôle de vraies banques agricoles, et dont l'action bien entendu n'est pas limitée aux frontières administratives de telle ou telle province [1].

II. Alberta, le territoire compris entre les précédents et les Montagnes Rocheuses, le dernier mis en valeur, le plus continental, avec des hivers à froid extrême dans le Nord ; car il s'étend jusqu'à l'Athabaska ; la ville la plus peuplée est Calgary avec 70.000 habitants environ ; la capitale est Edmonton, dans l'Alberta-Nord ; le site est ravissant ; les coquettes maisons sont étalées ou plus exactement semées ou parsemées sur une haute terrasse qui domine la rivière : cette cité (2.600 habitants en 1901), on l'appelle aujourd'hui *the City of Promise and Performance ;* elle avait été préparée, dessinée et presque équipée, avant la guerre, pour devenir une ville de 100.000 habitants. Elle recevait et acquérait par mois 1.500 habitants nouveaux. Elle en compte déjà 60.000, vingt fois plus qu'il y a vingt ans.

C'est au nord-ouest d'Edmonton que se trouvent les terrains déjà si célèbres de la Peace River : houille, asphalte et pétrole.

Beaucoup de contrées de l'Alberta sont par excellence pays d'élevage notamment entre Calgary et Edmonton, dans la région qui est

1. Citons par exemple : les *Ogilvie Floor Mills* et le *Lake of the Woods Miling*.

comprise entre Red Deer à l'Est et les Rocheuses à l'Ouest. Partout de vastes terrains d'herbages et qui ont souvent à leur surface même de la houille. La houille abonde dans l'Alberta. On m'écrivait d'un ranch du Nord : « Nous avons de la houille autour de notre ranch, mais nous préférons aller en chercher de meilleure qualité à 15 ou 20 kilomètres de chez nous. » Avant la guerre, on payait 60 cents un tombereau de houille contenant environ 1 mètre cube [1].

III. Colombie Britannique, qui jouit d'un climat exceptionnel à cause d'un courant chaud et humide qui est sur la côte occidentale et pacifique de l'Amérique l'équivalent du courant du Gulf Stream sur la côte occidentale et atlantique de notre Europe. Un million de kilomètres carrés, c'est-à-dire deux fois la superficie de la France. Deux cent mille kilomètres carrés cultivables. Trois régions : une montagneuse avec de nombreux gisements miniers (y compris de l'or) ; des plateaux moyens, propices à la culture, avec 700.000 kilomètres carrés de forêts (surtout en pins, excellents pour la pâte à papier) ; enfin, dans la zone océanique, toutes les vallées, jouissant d'un privilège climatique extraordinaire, sont des vergers (la vallée d'Okanagan est particulièrement renommée pour ses fruits). En Colombie Britannique un verger est en plein rapport au bout de cinq ans : on produit non seulement des groseilles, des fraises, des prunes, etc., mais aussi des pêches, des poires, des pommes ; et les fruits du Canada ont plus de

1. « L'Alberta-Sud est essentiellement une contrée consacrée à l'élevage des bestiaux et à l'industrie du lait, et offre à cet effet des avantages incomparables. Le district est composé de hauts plateaux séparés par des vallées arrosées par des cours d'eau importants qui, prenant leur source dans les Montagnes Rocheuses, coulent vers l'est. En s'avançant vers l'embouchure de ces rivières, la contrée devient de plus en plus ondulée et accidentée. Les vallées et les plateaux sont couverts d'une végétation luxuriante et nutritive, dont un des principaux éléments est « l'herbe en touffe » ; les bestiaux, les chevaux et les moutons peuvent paître pendant toute l'année, et l'on peut se procurer du foin, en le récoltant facilement et à bon marché, pour les animaux que l'on préfère garder à l'étable. Avec une bonne administration, il y a une grande marge pour les bénéfices, les prix de vente variant de $35 à $45 par tête de bétail, alors que le coût consiste simplement dans le faible prix d'achat des animaux, l'intérêt des sommes investies et la quote-part que chaque éleveur doit payer pour les gages des « cowboys » ou vachers qui, une fois par an, réunissent les bestiaux dans un enclos afin de les marquer et de disposer d'une partie. On importe chaque année des troupeaux de jeunes bestiaux de la partie est du Canada ainsi que de l'ouest des États-Unis, dans le seul but de les engraisser. Les frais occasionnés pour amener et ré-expédier ces animaux deviennent quantité négligeable en regard des beaux bénéfices que l'on réalise en les revendant. Le district est aussi parsemé d'exploitations de culture mixte et en beaucoup d'endroits l'industrie du lait se développe rapidement. Quoiqu'une grande partie de l'Alberta-Sud soit dépourvue de bois pour combustible, ce manque de moyen de chauffage est plus que compensé par les nombreux affleurements de charbon qu'on rencontre partout. » Ainsi s'exprimait déjà une brochure de 1900, *L'Ouest Canadien*, et combien ces faits ont été prodigieusement confirmés depuis lors !

saveur et, pourrait-on dire, plus de personnalité que ceux de la Californie. Les chemins de fer ont créé les villes. Vancouver est née en 1886, et elle a aujourd'hui 200.000 habitants : elle a été faite par le *Canadian Pacific Railway*. A une date plus récente, dans la région septentrionale, le port de Prince Rupert a été la création du *Grand Trunk Railway*. Villes séduisantes, sur un rivage découpé et tout vêtu d'une splendide végétation.

Albert Métin, l'historien-géographe, ancien ministre du Travail, qui chargé d'une importante mission en Australasie est allé, en cours de route, mourir aux États-Unis, à Seattle, sur ces rivages du Pacifique qu'il avait spécialement étudiés et méthodiquement parcourus, avait publié en 1907 une très importante thèse de doctorat ès lettres sur *La mise en valeur de la Colombie Britannique, Étude de colonisation*[1]. Il écrivait : « On peut dire de la Colombie que la mise en valeur y précède l'étude scientifique et que la géographie y figure comme la suivante de l'économie » (p. 1). Et beaucoup plus loin : « L'agriculture s'est introduite en Colombie comme industrie d'appoint, d'abord à côté de la traite, plus tard à la suite des mines ; elle y est aujourd'hui, peut-on dire *ancilla metalli* » (p. 227). Et il représentait non sans raison cette « colonie de colonie », cette partie du Canada si récemment découverte et révélée, comme un cas splendide de la première forme de cette exploitation par l'homme que nous avons appelée ailleurs « l'économie destructive ». Mais en quinze ans, quelle évolution et quels progrès ! et d'ailleurs Métin, certes, les avait prévus et fait pressentir :

« La région agricole n'offre qu'une série d'îlots où l'on trouve, dans les bonnes places, les pâturages jusqu'à 1.000 mètres ; des parties cultivables jusqu'à 7 ou 800 mètres. Sur la côte et dans les vallées des montagnes, trop d'eau, des marécages à drainer, des torrents à endiguer ; sur le plateau, pas assez d'eau, des travaux d'irrigation à entreprendre ; dans l'intérieur, à cause de l'altitude et du climat, des sécheresses et des gelées tardives ; dans les régions les plus favorisées, une forêt drue et dense, rebutent ceux dont le courage n'est pas persévérant. Partout la main-d'œuvre est rare et coûteuse ; les ouvriers pré-

1. Paris, Armand Colin, 1907, in-8° 431 p. et XVI planches hors texte de photographies.

fèrent les mines où la journée se borne à huit ou dix heures de par la loi, et les camps de bûcherons où l'usage leur donne le même avantage. »

Mais...

« Une transformation si rapide que, d'une année à l'autre, on voit éclore des villes minières toutes neuves ; on trouve la culture fruitière installée dans les régions comme le Kootenay W qu'on déclarait naguère exclusivement propre à fournir le minerai, une sorte de fièvre qui donne la vie tantôt ici, tantôt là, de sorte que l'histoire économique de la société ressemble à une pétarade de pièces d'artifice éclatant l'une après l'autre, tel est le raccourci de la mise en valeur de la Colombie. »

*
* *

Tout cela ne peut se comprendre sans une impulsion prodigieuse donnée sans cesse par l'État du Dominion et par les gouvernements des provinces autonomes, sans une action législative vigoureuse et adaptée, sans la multiplication féconde de créations techniques ou administratives aidant, sollicitant et stimulant sans trêve les initiatives et énergies individuelles.

Nous avons déjà signalé l'étude publiée dans *France-Amérique* par Georges Bouchard, professeur à l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière (Province de Québec), et nous y renvoyons encore expressément.

« Inauguré en 1886 par une loi du Parlement, le système des fermes expérimentales de la puissance du Canada fut tout d'abord constitué par la ferme centrale d'Ottawa avec quatre succcursales à Nappan, (Nouvelle-Écosse), Brandon (Manitoba), Indian Head (territoire du Nord-Ouest), et Agassiz (Colombie anglaise). Il y a aujourd'hui vingt et une fermes ou stations expérimentales de ce genre.

« Les premières créations de ce genre ont reçu le nom de fermes expérimentales, les autres celui de stations expérimentales, bien que l'organisation soit la même. Il existe encore une huitaine de sous-stations sur les territoires du Nord-Ouest. De plus, dans quinze fermes de la Saskatchewan, dix-sept de l'Alberta et dix-neuf de Québec, on se livre à des travaux d'expérimentation, sous la direction de la Division des Stations de Démonstrations.

« La Ferme Centrale d'Ottawa est l'organisme central ou le quartier général pour les autres fermes ou stations expérimentales. »

Si nous avons surtout parlé, comme nous le devions, des terres nouvelles du Canada, il serait injuste de ne pas déclarer aussi que dans les vieilles provinces on a réalisé des progrès dignes d'admiration ; et je souscris à cette affirmation : « La province de Québec, la plus vieille de la Confédération, maintient une place d'honneur parmi toutes les autres provinces du Canada pour l'avancement général de son agriculture[1]. »

FERMES ET STATIONS EXPÉRIMENTALES DU CANADA

FERMES OU STATIONS	PROVINCES	SUPERFICIE EN ACRES
Ferme centrale d'Ottawa	Ontario	467
Station de Kapuskasing	Ontario	1.000
Station de Harrow (tabac)	Ontario	49
Station de Charlottown	Ile du Prince-Édouard	100
Ferme de Nappan	Nouvelle-Écosse	300
Station de Kentville	Nouvelle-Écosse	294
Station de Fredericton	Nouveau-Brunswick	520
Station de Sainte-Anne-de-la-Pocatière	Québec	340
Station du Cap Rouge	Québec	339
Station de Lennoxville	Québec	455
Station de Spirit Lake	Québec	1.200
Station de Farnham (tabac)	Québec	65
Station de Saint-Jacques-l'Achigan (tabac)	Québec	8
Ferme de Brandon	Manitoba	625
Station de Morden	Manitoba	280
Ferme d'Indian Head	Saskatchewan	680
Station de Rosthern	Saskatchewan	650
Station de Scott	Saskatchewan	520
Station de Lacombe	Alberta	850
Station de Lethbridge	Alberta	400
Station de Invermere	Colombie Britannique	53
Station de Summerland	Colombie Britannique	550
Ferme d'Agassiz	Colombie Britannique	1.000
Station de Sydney, Ile Vancouver	Colombie Britannique	125

Pour un aussi vaste pays qui s'étend de la si dure et sévère *toundra*

1. Voir dans l'article cité ce qu'il est dit à la p. 551 de la *Société coopérative agricole des fromages de Québec*.

au sol toujours gelé jusqu'à des îles de climat enchanteur et de végétation sans trêve verdoyante, et de régions façonnées par les glaciers, gorgées de tourbières et toutes semées de lacs, d'étangs et de nappes d'eau, jusqu'à des régions vraiment sèches du type « aride » ou « semi-aride », pour employer les expressions américaines, un des plus graves et difficiles problèmes est celui de l'eau : drainages, desséchements ou irrigation, et l'une des œuvres législatives et administratives les plus vitales est celle qui règle l'usage et la distribution de l'eau.

Nous voudrions terminer cette trop brève étude en signalant l'importance de cette part, souvent moins connue ou méconnue, de la belle œuvre agricole canadienne.

Il y a longtemps que nous avons raconté et exposé les origines et les premiers résultats de l'entreprise législative et des efforts techniques réalisés aux Etats-Unis pour l'irrigation [1]. Entre les Etats-Unis et le Canada, les conditions, les données et les possibilités sont sinon identiques, du moins analogues et comparables.

Spécialiste des problèmes de l'irrigation, surtout depuis mon livre de 1902 consacré à *L'Irrigation, ses conditions, ses modes et son organisation dans la Péninsule Ibérique et dans l'Afrique du Nord*, ayant déterminé par mes études le changement radical des idées et des méthodes en Algérie [2], je tiens à déclarer avec l'un de mes collègues de l'Institut Colonial International, le Hollandais R. van Sandick, ancien ingénieur du Waterstaat aux Indes orientales néerlandaises, secrétaire général de l'Institut royal des ingénieurs néerlandais, que dans son ensemble la législation canadienne sur les eaux, et notamment sur l'irrigation, est sans doute la plus parfaite et la mieux adaptée qui existe aujourd'hui [3].

1. *Les irrigations dans la région aride des États-Unis* (Annales de Géographie, 15 oct. 1894). Voir aussi notre rapport présenté dix ans plus tard, au *Second Congrès du Sud-Ouest navigable*, tenu à Toulouse, en mai et juin 1903 (Toulouse, 1904), sous le titre : *La forêt comme alliée de l'eau dans les grandes entreprises d'irrigation du Far-West américain* (p. 479-490).

2. Grâce à la campagne menée par le Dr Gasser, alors président de la Société de géographie d'Oran, aujourd'hui sénateur, grâce à ses démarches auprès du Gouverneur Général Jonnart, etc., on a renoncé à la construction des grand barrages, pour multiplier partout les petits barrages, et le sénateur Gasser demeure le témoin de ce changement de conception et des heureux effets qui en sont résultés.

3. Voir notamment les études et les documents publiés par R. van Sandick dans la *Bibliothèque Coloniale Internationale*, 7e série, *Les différents systèmes d'irrigation*, t. II, *Canada, Colombie Britannique, Etats-Unis de l'Amérique du Nord*. Un vol. in-8°, Bruxelles, 1907.

Dans la Colombie Britannique, l'irrigation est indispensable, et toutes les cultures de jardins et d'arbres fruitiers ne sont possibles que par le moyen d'arrosages méthodiques et réguliers. Il en est à peu près de même dans les parties arides de l'Alberta ou des Territoires du Nord-Ouest.

« Une sage prévoyance, déclare van Sandick, a su éviter dans le Canada les fautes commises dans d'autres pays neufs, où la colonisation et le défrichement (*reclamation*) général des terrains vierges ont précédé la législation sur l'eau, et où ordinairement les droits sur l'eau (*water rights*) précèdent les lois sur l'eau (*water laws*). Dans le Canada, au contraire, on a légiféré sur les irrigations en temps utile, au moment où les colons étaient rares et qu'il y restait encore une grande étendue de terrains non cultivés.

« Ainsi le législateur, pour la partie aride du Canada, eut la chance unique de pouvoir légiférer à son aise, sans être entravé par les droits acquis. Il en a profité pour faire une œuvre de législation remarquable par sa logique et par sa simplicité.

« La loi canadienne ne reconnaît pas la doctrine commune des droits riverains (*common law of riparian rights*), qui est la base des lois sur l'usage de l'eau dans beaucoup d'autres pays et qui est si préjudiciable au développement de l'agriculture par les irrigations...

« Du fait que l'eau, par son usage pour les irrigations, devient une quantité commerciale représentant une valeur bien définie, le législateur canadien a entouré l'achat, la vente, le transfert et l'usage de l'eau de garanties légales, aussi stables et formelles que celles qu'on trouve dans le droit civil européen pour garantir les immeubles et autres propriétés privées [1]. »

*
* *

Ainsi, ce caractère qu'on peut justement qualifier de mondial et qui est aujourd'hui celui de l'agriculture canadienne s'explique par la convergence d'efforts vigoureux très divers et par la coopération suractive des Compagnies de chemins de fer, des hardis immigrants et des légis-

1. *Ouv. cité*, p. 12 et 13.

lateurs. Grâce à l'addition incessante et coordonnée des résultats obtenus par ces forces indépendantes, peut seule s'expliquer cette prospérité agricole du pays. Prospérité grandissante, et, dans le beau sens du mot, envahissante : jusque sur les marchés de Londres, les savoureux fruits de la si lointaine Colombie Britannique font concurrence aux fruits européens. Lord Howick, fils de lord Grey, ancien lieutenant-gouverneur au Canada, racontait volontiers qu'un de ses amis, ancien officier de la marine anglaise, était parti pour la Colombie, qu'il y avait planté des arbres fruitiers sur des terrains irrigables, qu'il expédiait presque tous ses fruits à Londres, et qu'en dix ans il avait fait fortune. Les jardins de l'Extrême-Ouest canadien, annexés pour ainsi parler à la banlieue maraîchère de certaines de nos grandes capitales de l'Europe, voilà l'image et le prodige des si rapides progrès de la culture au Canada.

CHAPITRE IX

LES RAPPORTS ÉCONOMIQUES ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE

PREMIÈRE PARTIE

Par M. DAL PIAZ,
Président de la Compagnie Générale Transatlantique.

Dans le passé, les échanges commerciaux entre les deux pays ont été fort restreints, et l'on trouve assez facilement les raisons de cette situation, si l'on considère que le Canada était surtout un pays agricole et que la France pouvant se suffire à elle-même pour tous ou presque tous les produits du sol, n'avait pas besoin d'assurer son ravitaillement en s'adressant à l'extérieur.

C'était alors une douce et belle époque que celle qui permettait à notre pays de vivre sur lui-même, de tirer de son sol le blé, toutes les céréales et, d'une façon générale, toutes les productions agricoles nécessaires à ses besoins.

Mais cet âge d'or, dont nous comprenons maintenant toute la valeur, n'est pas bien lointain. Il existait encore au moment de la déclaration de guerre et vous savez pourquoi il n'a pas pu se maintenir, vous tous qui avez eu des fils, des parents, des amis ou des compatriotes qui sont venus combattre à côté de nos soldats et qui ont pu juger par eux-mêmes ce qu'est devenue une grande partie du sol français, après l'envahissement des hordes ennemies. Vos soldats ont vu nos terres ravagées, ils ont vu des territoires entiers labourés par les obus ennemis ou même par les seules tranchées qu'il a fallu creuser pour arrêter l'invasion. Ils ont vu une autre partie de nos terres abandonnée, faute

de main-d'œuvre, tous nos hommes adultes et valides ayant été mobilisés, la plupart pour aller combattre.

Mais je ne veux pas vous rappeler toutes les horreurs de la Grande Guerre, j'en parle uniquement pour signaler que la France se trouve maintenant dans la nécessité, pour assurer son ravitaillement, de recourir aux pays étrangers, aux pays agricoles ; et quel est celui qui est mieux en situation que le vôtre de venir nous apporter ce qui nous est devenu nécessaire après les ravages de l'invasion ?

Il faut à vos terres si fertiles grâce à la richesse de votre sol, ainsi qu'à l'activité, à la vigueur et à l'esprit d'entreprise de vos populations agricoles, des débouchés de plus en plus grands. Vos territoires immenses que vous mettez graduellement, méthodiquement, en valeur, vont avoir une production de plus en plus intensive.

Quand on lit les statistiques, on constate que votre population augmente d'année en année et cet accroissement constant permet d'imaginer ce que sera votre pays, ce qu'il produira quand, grâce à la natalité et aussi à l'immigration que vous avez toujours su encourager, vous aurez une population en proportion de l'étendue et de la mise en valeur de votre territoire. Vous avez une grande force, la plus belle, par conséquent la plus précieuse, celle d'être un peuple jeune, en pleine formation, et quand on voit ce que vous donnez déjà, on peut facilement prévoir ce que vous serez quand vous aurez tout votre épanouissement.

Mais vous ne voulez pas consacrer toute votre énergie à l'agriculture, bien que votre activité dans ce domaine puisse être illimitée. Vous êtes aussi un peuple qui prend une place importante dans l'industrie mondiale. Quand on voit la rapidité avec laquelle se développent vos villes, dont la population a doublé, triplé et même décuplé, on comprend que des industries nouvelles puissent se créer chaque année au Canada et prendre un essor tel qu'il leur faut des débouchés à l'extérieur, pour l'écoulement de leurs productions.

Ces débouchés, vous pouvez les trouver en partie dans notre pays, car vos produits industriels sont pour la plupart utiles à la France.

Nos besoins de reconstitution sont considérables et les matières premières que vous produisez peuvent nous apporter une aide précieuse.

Permettez-moi de ne prendre qu'un exemple entre beaucoup, car il répond à une conception que j'ai depuis le début de la guerre et que, naturellement, je crois juste, bien que toutes mes démarches jusqu'à ce jour soient restées infructueuses ou à peu près.

Les prix de la construction en France, comme un peu partout dans le monde, du reste, sont excessifs, parfois prohibitifs quand il s'agit de matériaux tels que le fer, le ciment, la pierre, la brique, les tuiles et les ardoises. Mais la construction en bois permet d'arriver plus vite et à des prix acceptables.

Vous êtes des maîtres dans ce genre de construction, et bien que notre pays n'y soit pas habitué, il me semble que vous pourriez nous démontrer facilement, par ce qui existe chez vous, ce que nous pouvons obtenir avec du bois remplaçant tous les autres matériaux. Et ce bois qui fait chez vous de si jolies habitations dans les campagnes, de si confortables demeures dans beaucoup de vos villes, ne pouvez-vous pas nous l'expédier, car vous l'avez en quantité illimitée, et en même temps nous apporter vos procédés de construction ?

Et ne croyez-vous pas que ce serait vraiment un spectacle émotionnant que celui de villages construits avec le concours du Canada, en pensant aux premières demeures édifiées autrefois, en bois également, par les Français, à leur arrivée au Canada ?

Pensez à ce que représenterait, comme commerce et comme transports pour votre pays, la mise à exécution de ce projet que je crois réalisable et conforme aux besoins, d'une part de notre reconstitution, et, d'autre part, de votre commerce d'exportation.

Je pourrais trouver beaucoup d'autres exemples de ce que votre pays pourrait importer en France et vous parler de votre amiante, de votre nickel, de vos pulpes, etc., mais, je le répète, je désire être aussi bref que possible.

Si un commerce d'exportation est intéressant pour un pays, il l'est encore plus quand il repose sur des échanges avec le pays qui reçoit les marchandises et, en exportant chez nous, vous devez avoir la pensée naturelle d'importer ceux de nos produits qui vous font défaut ; il le faut, du reste, pour que le taux du change s'améliore, il le faut aussi pour que notre capacité d'achat chez vous puisse s'augmenter.

Avant la guerre, quand je cherchais comment on pouvait créer un

trafic maritime entre le Canada et la France, on me répondait toujours : « Ce trafic ne peut pas être important car les produits du Canada, étant agricoles, n'intéressent pas la France qui se suffit, et la production de la France, comportant surtout des articles spéciaux ou de luxe, ne peut pas intéresser le Canada qui n'achèterait pas ces articles. »

De même que vos produits agricoles et vos produits manufacturés nous intéressent maintenant, de même notre commerce peut trouver chez vous de nombreux débouchés; les besoins du Canada se sont accrus considérablement, tant pour les articles spéciaux que pour ceux de luxe. Il suffit de voir vos grandes villes avec leurs habitations luxueuses et vos femmes élégantes pour comprendre tout ce que vous pouvez absorber de la production particulière de la France.

Et c'est pour travailler à ce développement des produits de nos deux pays qu'a été conçu le projet du Train-Exposition franco-canadien.

Je me rappelle les premières conversations avec notre ami l'honorable sénateur Beaubien, quand il nous a apporté son projet. Il y a déjà assez longtemps. Je me rappelle aussi toutes ses démarches pour faire comprendre l'intérêt du projet. Le sénateur Beaubien a pour lui deux auxiliaires précieux, sa foi et sa ténacité, et comme il les étaie sur une éloquence convaincante et qu'il ne ménage ni ses efforts, ni sa peine, il a rapidement fait triompher toutes ses idées.

Je ne vous parlerai pas de l'organisation du Train, vous la connaissez par le discours de notre Président du Comité, le sénateur Gaston Menier, qui a bien voulu donner son concours à l'œuvre entreprise, sur l'initiative du sénateur Beaubien.

Vous connaissez tous M. Gaston Menier, et vous savez avec quelle autorité et quelle compétence il s'occupe des questions qui lui sont confiées.

Mais ce dont je dois vous parler, restant dans mon rôle de représentant de l'industrie française dans la Mission que vous recevez aujourd'hui, c'est de ce que la France compte exposer.

Vous ne savez peut-être pas assez que notre pays, malgré ses pertes considérables en hommes, et quels hommes, les plus jeunes, les plus vigoureux, c'est-à-dire les plus beaux, ceux qui étaient l'avenir de notre pays, malgré les bouleversements et les ravages causés par la

guerre et l'invasion, malgré la nécessité d'utiliser au maximum pour les fabrications de munitions, la main-d'œuvre non mobilisée, la France, dis-je, a continué à produire, oh ! bien modestement, pendant les hostilités.

Je me rappelle le récit d'une tournée faite pendant la guerre, dans les différentes régions de la France par le sénateur Beaubien. Il nous a raconté ce qu'il avait vu, c'est-à-dire des femmes, des vieillards, des enfants travaillant dans nos champs, défendant les terres contre les conséquences qu'auraient eues l'abandon de la culture et la privation du bétail. Je me rappelle l'effet qu'avait produit sur lui ces spectacles et je me rappelle aussi que c'était nous, les Français, qui avions les larmes aux yeux en constatant la grande et profonde émotion qui faisait battre le cœur de notre ami canadien.

Ce peuple de France, qui a su utiliser aussi toutes ses forces encore disponibles, c'est-à-dire les plus frêles et les plus débiles, devait reprendre son travail avec ardeur, ayant à sa disposition, après la guerre, des bras et des cerveaux.

C'est ce qu'il a fait, oh ! sans bruit. Toutes les classes de la nation ont compris l'importance de l'œuvre à accomplir, et nos ouvriers, bien que leur situation ait été améliorée pendant la guerre dans des conditions parfois poussées jusqu'à l'exagération et pouvant par suite amener des revendications nouvelles, toutes celles formulées ayant été satisfaites et au delà, nos ouvriers, par un phénomène vraiment admirable, ont évolué subitement, précisément au moment où, la guerre finie, ils auraient pu devenir plus exigeants.

Jamais, je puis le dire sans crainte d'être contredit, jamais la situation sociale n'a été meilleure en France, jamais une démocratie comme la nôtre n'a pu constater les avantages que peut produire dans un pays dont l'éducation est faite en partie, un régime de liberté bien compris. Nos ouvriers nous montrent que le bon sens français qui a pu paraître quelquefois en défaut, reste bien vivant et peut se manifester aux moments les plus inattendus. L'histoire de notre pays en avait déjà donné de nombreux exemples dans des périodes troublées, mais jamais d'une façon aussi frappante.

Si je vous apporte ces renseignements, c'est qu'ils ne sont pas suffisamment connus, et nous ne devons manquer aucune occasion de les

communiquer à ceux qui veulent, comme vous, collaborer à la grande œuvre de paix.

Notre pays travaille et une affirmation de ma part ne serait pas suffisante, je vous apporte, ce qui est mieux, des témoignages plus frappants.

Je viens de lire la statistique des exportations françaises pendant les cinq premiers mois de l'année actuelle. Celles-ci ont atteint le chiffre de 9.040.000 francs, en augmentation de 1.221.800 francs sur la période correspondante de 1920 et j'ajoute en période de grande crise mondiale. Les importations sont en diminution considérable.

Ces résultats, qui sont déjà remarquables, le seraient encore bien plus si la situation mondiale n'était pas profondément troublée, car jamais, à aucune époque, nous n'avons assisté à un ralentissement aussi complet des transactions internationales.

Je puis donc dire que la France pourrait produire beaucoup plus si la situation générale était meilleure.

Et, Messieurs, c'est avec un sentiment de fierté, bien excusable, de notre part, à nous Français, qui avons plus particulièrement souffert, que je vous dis : « La France travaille, la France veut jouer un rôle dans le rétablissement de la paix mondiale, comme elle a été amenée à en jouer un trop grand, malheureusement, pendant la guerre ».

Elle veut que sa reconstitution repose surtout sur sa production, puisqu'elle sait qu'aucun traité ne peut lui donner des indemnités en rapport avec ses pertes formidables qui ne peuvent pas et ne pourront jamais se chiffrer.

Cette production, pour donner tous ses effets, doit être consacrée, autant que possible, à des exportations qui ramèneront dans notre pays un peu de richesse, ou tout au moins une meilleure balance commerciale avec les autres nations. Du reste, comme vous, nous estimons que la pensée qui est la manifestation de notre intelligence prend toute sa force quand elle crée de l'action, c'est-à-dire de la production qui en est la forme la plus utile aux peuples, surtout à notre époque.

Notre Train vous montrera une partie de ce que nous pouvons fabriquer, vous indiquera ce que nos colonies produisent, ce que vous pouvez trouver chez nous en échange de tout ce que nous avons besoin de vous demander.

Les Français ont la réputation de donner toujours une place au sentiment dans leurs actions, et on les en a quelquefois critiqués. Ce n'est pas vous, Messieurs les Canadiens, qui nous adresserez un tel reproche, car, nous le savons, vous mettez toujours un peu de votre cœur dans vos actes. Vos cœurs ont battu à l'unisson des nôtres, et nous vous en remercions bien sincèrement.

Aujourd'hui, moi, simple représentant de l'industrie française, je vous dis : Vous ne savez pas bien quelles sont nos productions, de même que nous ignorons souvent ce que nous pouvons trouver chez vous. Essayons de nous éclairer mutuellement pour le plus grand bien de nos deux pays.

Pénétrons-nous un peu plus et efforçons-nous de nous connaître encore mieux. Venez voir non pas seulement notre ville de Paris, mais aussi nos grandes villes de France et parcourez avec nous nos centres industriels. Vous verrez ce que la France produit déjà et ce qu'elle peut encore produire.

Nous devons persuader nos compatriotes qu'il leur faut absolument venir chez vous pour connaître les inépuisables richesses de votre sol, vos organisations industrielles qui surgissent de toute part.

J'avais l'honneur de recevoir, il y a quelques jours, à bord de notre nouveau transatlantique *Paris*, votre ministre de la Province de Québec, Monsieur David, et je lui disais que je saluais en lui non pas seulement le représentant d'un pays allié, mais aussi et surtout celui d'un pays ami. Les traités d'alliance ne reposent que sur des bases d'intérêt qui sont certes solides, mais les relations fréquentes qui sont faites d'amitié créent des liens autrement plus solides.

Même quand on a comme moi à traiter chaque jour des questions d'affaires qui semblent devoir être toujours réglées par des considérations de la sauvegarde des intérêts en jeu, on a le droit de s'élever au-dessus de ces considérations et de penser qu'un peu de rêve embellit toujours nos conceptions.

Ce rêve que je joins à ma conception d'industriel, est de voir des échanges commerciaux s'établir nombreux et toujours croissants entre nos deux pays, de façon à ce que l'équilibre s'établisse dans nos exportations et nos importations.

Il me semble que nous avons les uns et les autres tous les éléments

pour arriver non pas à la réalisation absolue de mon rêve, du moins à une réalisation aussi complète que le permettent nos conceptions humaines.

Par ma profession, j'ai été à même de connaître plus particulièrement les capacités de production de nos deux pays, et je vis depuis de longues années dans l'espérance de voir une union commerciale et industrielle aussi complète que possible pour le plus grand bien de notre France, et du grand et beau Canada, dont la marche ne s'arrêtera pas et qui doit devenir un des pays les plus prospères des mondes ancien et nouveau.

DEUXIÈME PARTIE

Par M. Lorne WEBSTER
Président du Board of Trade de Montréal.

Le Canada a récemment conclu une convention commerciale avec la France dans le but de stimuler, par de mutuelles concessions sur le tarif douanier, le trafic entre les ports canadiens et les ports français. Il n'est pas douteux que les conditions sont actuellement favorables pour augmenter le volume des affaires entre nos deux pays. La France occupe le troisième rang parmi les clients du Canada, et il est sûr qu'une étude plus complète (a more complete appreciation) de nos besoins réciproques conduira à un plus large échange de produits, au grand avantage des deux parties.

Le commerce total entre le Canada et la France se chiffre de la façon suivante, d'après les publications du Department of Trade and Commerce :

ANNÉES FISCALES	$	IMPORTATION	EXPORTATION
		p. 100	p. 100
1914	17,908,979	14 1/4	3 1/2
1915	18,948,866	8 1/2	10 1/4
1916	39,652,568	6	34
1917	70,519,046	6 1/2	64
1918	206,800,361	5 1/4	201 1/2
1919	99,736,042	3	96
1920	71,739,558	10,63	61

Jusqu'à l'année 1914 inclus, les importations venues de France excédaient de beaucoup les exportations du Canada vers ce pays. La guerre créa une balance commerciale favorable au Canada et celui-ci garde l'avantage, bien que ses importations pour 1920 se soient élevées à $ 10.630.865 (environ les deux tiers des chiffres d'avant-guerre) et bien que les exportations soient descendues du maximum $ 201.526.297 (maximum atteint en 1918) pour tomber à $ 61.108.693.

Dans ces derniers temps, nos relations commerciales se sont déve-

loppées, encouragées par les avantages réciproques qu'apportait la nouvelle convention douanière. Il s'ensuit, à notre avis, qu'on peut faire beaucoup mieux encore, sous les auspices de cette convention, pourvu que l'on emploie des moyens appropriés pour que nous ayons, des deux côtés de l'Atlantique, une connaissance plus complète de nos besoins et de notre production réciproques. Il n'est pas douteux que le voyage du Train-Exposition Français à travers le Canada contribue largement à répandre ces connaissances. Dans les différentes villes où s'arrête ce Train, les producteurs, les industriels et les consommateurs du Canada trouvent une occasion unique de connaître, par observation directe, l'ampleur et la variété de votre activité industrielle, l'excellence manifeste de vos produits. Ils pourront désormais, plus vite et plus parfaitement qu'ils ne l'auraient fait par tout autre moyen, se faire un jugement sur ce que le marché canadien peut exporter de chez vous.

On fait de même le projet d'envoyer un train-exposition canadien parcourir la France. Il est très souhaitable que ce projet soit mené à bonne fin. Il donnera au peuple français une idée des ressources du Canada, de leur grande diversité, des progrès accomplis dans le développement du pays. Le Canada a été richement doté par la nature. Nos forêts, nos pêcheries, nos mines, l'étendue et la fertilité de notre sol sont les sources de notre richesse nationale et la base de notre production. Notre commerce total en 1920 atteignait, en chiffres ronds, deux millions et demi de dollars, en y comprenant les exportations de produits naturels qui se montaient à $ 1.200.000.000. Notre récolte de blé donnait deux à trois cent millions de boisseaux et l'ensemble de la production agricole avait une valeur de deux billions de dollars, produite par une surface cultivée de près de vingt millions d'acres. Et ce n'est là qu'une partie des possibilités, puisque d'immenses espaces de terre arable attendent encore d'être colonisés et cultivés. Nos moyens de transport sont très largement développés et nos ports ont tout l'agencement nécessaire pour le trafic d'été et d'hiver. Le port de Montréal est le plus important de tous et tient le septième rang parmi les ports du monde. Le chiffre des exportations qu'on y fait dépasse d'un sixième celui de votre port de Marseille. Environ six à sept cents bateaux transatlantiques entrent dans nos docks dans la saison, et le maintien

d'un service direct avec la France est d'une grande importance pour le développement de nos relations commerciales.

Au point de vue industriel, nos manufactures fournissent la plus grande variété de produits ; leur développement est assez grand pour qu'on puisse chiffrer le capital investi par deux billions de dollars. Les exportations de produits manufacturés en 1920 se montaient approximativement à $ 500.000.000 ; les exportations de bois ouvrés, de produits du bois et de papier s'élevaient à $ 284.500.000.

Ce bref aperçu sur les ressources du Canada en matière commerciale ne serait pas complet si l'on ne disait que l'industrie canadienne est soutenue par un système bancaire très solide, sagement administré et capable de répondre en tous temps aux légitimes besoins de nos affaires. Un certain nombre de nos banques à charte ont des succursales à l'étranger ; plusieurs en ont en France, et il n'est pas nécessaire de souligner l'importance de ce fait pour le développement du commerce de la France avec le Dominion. Nos engagements financiers se sont largement accrus dans ces dernières années, en partie pour satisfaire aux besoins de nos entreprises, en partie pour subvenir aux dépenses de la guerre, pour l'équipement et l'entretien de nos troupes qui combattaient en France. De ce fait, nos charges sont lourdes, mais les ressources du pays et l'activité du peuple permettront d'y faire face et d'en alléger le fardeau. La situation économique du Dominion est foncièrement solide, et l'épreuve subie, les sacrifices faits, si grands qu'ils fussent, n'arrêteront pas l'essor de la nation. En un mot, toutes les conditions sont favorables au Canada pour un mouvement d'expansion commerciale, et il est à souhaiter que la France prenne avantage de ce mouvement. Il y a des articles que nous achetons à l'étranger, ailleurs qu'en France, et que nous pourrions prendre chez vous ; et il ne nous serait pas difficile, d'autre part, pour le Canada, de trouver en France un plus large marché pour l'excédent de sa production. Si les importateurs français, quand ils font leurs achats au dehors, s'enquéraient aux sources officielles ou chez les hommes d'affaires, de ce qu'ils peuvent trouver au Canada, notre commerce s'en trouverait fort bien. Et ce n'est qu'une des méthodes que nous pouvons employer, à notre mutuel profit.

En résumé, ce qu'il importe avant tout d'obtenir, c'est que le monde

des affaires et le grand public qui représente les consommateurs, soient plus complètement renseignés sur les ressources de nos deux pays. Quand ces connaissances seront acquises, des relations d'affaires s'ensuivront nécessairement. Le Canada est disposé à coopérer intimement avec la France sur le terrain des affaires, comme il l'a fait naguère sur le champ de bataille.

CHAPITRE X

LE DÉVELOPPEMENT DU CANADA ET LA QUESTION NATIONALE

Par Gabriel Louis JARAY,
Maître des requêtes au Conseil d'État, directeur général du Comité France-Amérique.

Le 25 juin 1921 la Fête nationale des Canadiens français, la « Saint-Jean-Baptiste », ayant été prolongée d'un jour, la délégation française prenait la parole dans la soirée devant un auditoire de 25.000 personnes, dans un des grands parcs de Montréal, pour fêter ce jour en commun, et allait ensuite allumer les feux de la Saint-Jean pour continuer une vieille tradition de nos pères, conservée au Saint-Laurent.

Le 1er juillet, jour de la fête nationale de la Confédération, le plus grand centre anglais au Canada, Toronto, recevait avec une pompe presque royale la Mission, et c'est sur les eaux du lac Ontario que se déroulaient ce jour les fêtes municipales.

Le 4 juillet, la fête américaine jetait ses bruits des deux côtés du Niagara, où l'attention de nos hôtes faisait reposer une journée la Mission dans la verdure et une relative fraîcheur.

Le 14 juillet, ramenant comme une escorte d'honneur l'ambassadeur Herrick, la Mission France-Amérique débarquait au Havre, son devoir accompli.

Ces dates marquent les étapes de son action pendant ce mois si plein de faits.

Poursuivant son dessein d'exprimer au Canada tout entier les sentiments de gratitude de la France, la Mission offrit le buste de Rodin au Parlement du Dominion à Ottawa ; apporta au régiment canadien

français de Québec, le 22e, un drapeau de la part de son colonel honoraire, le maréchal Foch ; salua la foule canadienne française de Montréal, réunie dans un parc de la ville au jour de la Saint-Jean-Baptiste ; visita au cœur de la Province de Québec la vieille cité de Trois-Rivières, fondée vers 1636 et aujourd'hui le plus important centre agricole et industriel sur le Saint-Laurent après Montréal et Québec, presque à égale distance de ces deux villes ; participa à Toronto aux fêtes et cérémonies de la fête nationale canadienne ; salua à Hamilton les merveilleuses organisations qui firent de cette ville pendant la guerre un des centres les plus remarquables de secours à la France. Enfin, de la capitale du Dominion, elle ne manqua pas d'envoyer des messages aux autres provinces de la Confédération, que le temps ne lui permettait pas de visiter : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, le Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie britannique.

De ce contact avec les hommes et les choses du Canada, quelques fortes impressions demeurent sur le développement du Canada et la question nationale, d'autant plus vives qu'une comparaison s'établit dans l'esprit entre 1912, date de notre dernier voyage, et 1921.

I

Le Canada accroît sa puissance économique avec une rapidité et une régularité qui sont pour lui un gage d'avenir : toutes les villes que nous avons traversées ont vu en dix ans leur population augmenter de 50 à 100 p. 100 : Montréal passe de 470.000 à 800.000 habitants, Toronto de 300.000 à 500.000, Québec de 78.000 à 120.000, Hamilton de 77.000 à 115.000, Ottawa de 73.000 à 110.000, etc... On sait que, pour tous les pays neufs, le grand problème est celui du peuplement ; les richesses de la terre n'ont de valeur que si une main-d'œuvre peut les mettre au jour ; or, malgré la guerre, malgré l'arrêt de l'immigration, malgré les morts et l'envoi des hommes en Europe, la population totale du Canada s'est élevée de 7.200.000 en 1911, à environ 9 millions en 1921. Qu'on veuille bien penser que l'exode du vieux monde vers le nouveau reprend, que les États-Unis arrêtent depuis quelque temps l'immigration par les mesures restrictives les plus sévères, que la natalité, notamment dans le Canada français, ne diminue pas ;

aussi peut-on croire que, dans dix ans, le chiffre de 15 millions sera sans doute atteint.

La guerre a donné à l'industrie canadienne un coup de fouet et un développement, en partie artificiel, qu'a révélé la crise mondiale qui s'est étendue au Canada à la fin de 1920. Mais comme le pays reste encore avant tout un pays agricole, le malaise général s'y fait sentir moins vivement qu'ailleurs. Comment en serait-il autrement, quand on pense que son commerce extérieur (évalué en une monnaie dépréciée d'à peine 10 p. 100) a triplé en moins de dix ans et s'est élevé en 1920 pour une population de 10 millions d'âmes, à plus de 13 milliards de francs-or, c'est-à-dire à un chiffre qu'atteignaient il y a quinze ans les États-Unis, alors peuplés d'environ 80 millions d'habitants.

C'est que le fondement solide de la puissance économique du Canada réside en deux produits de la terre que le monde entier se dispute : les céréales et les bois, notamment ceux destinés à la fabrication de la pâte à papier ; le Canada est désormais un des grands pourvoyeurs de l'univers en froment et autres céréales et, favorisé par le climat et la nature du sol, il l'est avec régularité ; dans d'autres grands pays producteurs, comme la Russie, l'Inde, même l'Argentine, les années d'abondance alternent avec les années de disette ; au Canada, la stabilité de la production est assurée par la latitude, la composition de la terre et le régime des pluies ; dès aujourd'hui il peut vendre à l'étranger les cinq sixièmes de sa production de blé ; en vingt ans cette production a été décuplée, tandis que celle d'avoine est multipliée par plus de 20 et, se vantant de ces résultats, un ministre des provinces canadiennes pouvait ajouter qu'un douzième seulement du sol arable était encore en culture.

Aussi la crise actuelle, contre-coup de la crise mondiale, ne doit-elle pas nous dissimuler la réalité ; des difficultés industrielles, du chômage dans les villes, un certain arrêt du commerce, un malaise dû à la baisse des prix, rien ne doit nous faire oublier la vérité fondamentale : le Canada est devenu, surtout depuis dix ans, une des grandes nations productrices ; c'est un empire des céréales et des bois, dont la richesse, régulièrement reproduite par la nature et développée par l'extension de la culture, alimente le monde, dont trop de régions ont été épuisées ou appauvries.

II

Si les grandes lignes du développement économique du Canada sont simples à suivre, autrement complexe et incertaine est son orientation politique et sociale. Les données sont multiples et contradictoires ; en dix ans la situation s'est singulièrement obscurcie à mesure que s'amplifiaient des contradictions, pendant quelque temps estompées.

La rivalité des Canadiens anglais et des Canadiens français, loin de s'atténuer, paraît devenir irréductible ; il semble bien que la politique de Sir Wilfrid Laurier n'aura point de suite ; les partis politiques tendent à être brisés par les groupements nationaux ; il ne serait pas surprenant qu'un jour nous assistions à une déchéance complète des anciens partis politiques mixtes et à leur remplacement par des partis nationaux et provinciaux ; en un mot la vie politique de la Confédération n'aurait plus de base politique, mais une base nationale.

A cette donnée si importante viennent s'en joindre plusieurs autres : dans les provinces de langue anglaise de l'Ontario et des Prairies, les nouveaux partis agrariens tendent à remplacer au pouvoir les anciens partis purement politiques ; il semble que la richesse agricole du Canada crée une volonté de puissance chez ces fermiers, qui veulent remplacer l'ancien personnel politique par un nouveau, plus apte à servir leurs intérêts particuliers. D'autre part, s'il y a deux Canada, l'un de langue anglaise et l'autre de langue française, il devient chaque jour plus vrai de dire qu'il se crée un troisième Canada, celui-là américain.

Qu'une très importante portion du Canada anglais s'américanise, c'est ce qui était inévitable : jadis la grande majorité de la population était d'origine anglaise ou française ; aujourd'hui le sud de l'Ontario et les provinces centrales sont peuplés de familles sans attache avec la France ou l'Angleterre, ayant souvent vécu aux États-Unis avant d'être venues au Canada, en relation d'affaires, d'intérêt, d'amitié, de familles, de groupements ethniques avec la grande république américaine. Naguère, si l'on avait posé à un Canadien anglais la question de son attitude en cas de conflit entre l'Angleterre et les États-Unis, la réponse aurait été facile : il était de cœur avec l'Angleterre ; aujour-

d'hui, le nombre s'accroît chaque année de ceux qui ne songent qu'aux intérêts de leur province et qui restent complètement indifférents aux sentiments de la mère patrie ; ce n'est pas une crise de désaffection ; c'est que, dans une portion chaque jour plus grande de la population de langue anglaise, rien ne crée vraiment un sentiment national britannique, ni la terre, ni l'origine, ni la religion, ni l'histoire, ni des souffrances communes, ni des liens profonds d'intérêts, ni même la langue, puisqu'elle est la même qu'aux États-Unis ; l'ancienne population n'a plus assez de force pour faire communier les nouvelles couches dans l'unité du sentiment impérial.

Dès lors, aussi longtemps que l'allégeance britannique ne gênera pas, qui songerait à s'en plaindre ? Mais que survienne une crise, qu'un conflit international surgisse qui, à la différence du dernier, ne réalise pas la communauté du sentiment dans le continent américain, quelles en seraient les conséquences ?

Remarquons seulement que le Canada tout entier n'a ni les mêmes intérêts, ni les mêmes sentiments que la Grande-Bretagne à l'égard du Japon, du problème jaune et de la politique du Pacifique ; que le Canada de langue française a une conception différente de celle de l'Angleterre en ce qui concerne les relations avec les pays de culture latine et notamment avec la France ; que dans une partie des provinces de langue anglaise, tout rapproche des États-Unis et que de moins en moins y ont d'influence les facteurs de différenciation ; des deux côtés de la frontière, les intérêts économiques s'entremêlent ; les États-Unis y sont de beaucoup les plus gros acheteurs et les plus gros vendeurs ; il semble que se crée en ce moment comme une opinion publique nord-américaine que traduisent ses journaux, ses buildings, ses méthodes de travail, sa mentalité, son laisser-aller, son esprit égalitaire, sa fierté américaine, son peu de goût des choses intellectuelles, son appétit aux affaires.

Si l'on ajoute que ce problème canadien est en relation avec le problème plus vaste des destinées de l'empire britannique, que toute crise dans les relations de la métropole et des Dominions affecte aussitôt le Canada, qui peut dire comment tourneront les destins ?

III

Dans cette incertitude de l'avenir, l'observateur est frappé que, bien plus encore qu'il y a dix ans, les Canadiens français ont une immense confiance dans leur destinée. Si l'optimisme est une force, ils la possèdent.

Ils ont le sentiment d'être inébranlables dans leur citadelle de la province de Québec ; ils débordent dans la province d'Ontario, dans les provinces maritimes, même dans les États des États-Unis vers l'Atlantique ; leurs paysans, aux nombreux enfants, s'agrippent au sol et rien ne les en arrache ; à la campagne, ils assimilent les éléments de langue anglaise où ils s'étendent ; ils se sentent trois millions au Canada formant bloc et plusieurs centaines de mille aux confins du Dominion ; ils se savent en pleine extension ; ils n'ignorent pas que leurs familles ont toujours un nombre d'enfants double de celui des autres éléments nationaux ; à côté du clergé, se développent une bourgeoisie et une jeunesse intellectuelle qui vont chercher leur fierté et leurs lettres de noblesse dans les origines anciennes et le patrimoine littéraire auxquels leur donnent droit leur naissance et leur langue.

Ils se prétendent les vrais Canadiens, les Canadiens d'origine, les autres n'étant que des tard-venus ; ils se sentent les fils de ceux qui ont fait l'épopée française en Amérique et la conquête du grand empire français dans le nouveau monde des rives du Saint-Laurent aux bouches du Mississipi, dissous au Nord par la défaite de 1763, au Sud par la cession de la Louisiane aux États-Unis par Napoléon. Ils savent sans doute que l'histoire de la culture française en Louisiane est depuis un siècle celle d'une décadence continue ; mais ils en attribuent les causes à des raisons qu'ils entendent éliminer de leur histoire ; et c'est pourquoi, sûrs qu'aucune puissance au monde ne peut rien contre trois millions de paysans unis qui vivent seuls sur leurs terres, ils ont le sentiment qu'ils sont une grande force politique et sociale ; aussi ont-ils aujourd'hui tendance à se grouper, à s'unir, pour apporter ensuite leur appoint sur tous les terrains de l'activité nationale à ceux qui favorisent le plus l'essor et le développement de leur race. Poursuivre une politique réaliste fondée sur la vieille maxime : *Do ut des*, paraît

aujourd'hui assez en faveur. Et je ne sais pourquoi, quand j'écoutais les protagonistes des nouvelles tendances, je songeais à ces Polonais loyalistes de l'ancien empire d'Autriche, qui surent si bien, à ce même jeu, fortifier, pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, leur nationalité, passer en cour de Vienne pour les plus solides soutiens, parfois les seuls soutiens de l'empire, et léguer au vingtième siècle une force nationale accrue et désormais indéracinable.

IV

Un problème de psychologie nationale s'est toujours posé au Canada : comment doit-on définir le sentiment national des deux principaux groupements qui l'habitent? Deux événements permettent de l'analyser avec plus de clarté qu'il y a dix ans : l'un est la guerre, l'autre la mort de Sir Wilfrid Laurier.

Cette dernière affirmation paraîtra singulière et mérite une explication. Sir Wilfrid Laurier jouissait au Canada d'un immense prestige ; il était devenu comme le symbole et l'honneur du Canada, et les Canadiens français ressentaient une juste fierté en voyant un des leurs gouverner depuis si longtemps le pays tout entier.

Or, la politique de Laurier a été dirigée par une pensée de coopération cordiale avec les Canadiens anglais; les facteurs politiques et nationaux lui apparaissaient comme devant se combiner au Canada à la manière suisse, c'est-à-dire que l'idéal devait être la poursuite d'une paix nationale et religieuse complète ; le progrès des idées devait l'assurer et, par suite, les problèmes nationaux et religieux devaient peu à peu disparaître, toutes difficultés étant supprimées ; il ne demeurait dès lors que des partis politiques, luttant chacun pour leurs idées propres et englobant des éléments de toute race et de toute religion.

Une telle conception de la vie politique canadienne entraînait le souci du développement d'un sentiment national spécifiquement canadien, mais aussi un profond respect du sentiment impérial britannique. On sent bien que c'est là le point délicat de la politique de Laurier, qui à cet égard ne pouvait consister que dans une transaction : transaction entre le sentiment purement britannique d'éléments canadiens anglais, et le sentiment purement canadien d'éléments canadiens français.

Une transaction peut être meilleure qu'un mauvais conflit, répondre aux besoins d'une époque et servir les intérêts de tous ; mais pouvait-elle devenir d'une manière définitive partie intégrante de la politique canadienne ? A telle question, il n'y a pas lieu de répondre par des opinions individuelles, mais par des faits. Or, vers 1910, les faits pouvaient être interprétés comme ouvrant l'avenir aux espoirs de Laurier. Cependant, la vérité était que son immense personnalité cachait la réalité ; elle disparue, le voile qu'on tendait s'évanouit et la brutalité des faits que ce magicien faisait disparaître se montra dans sa crudité ; la guerre la mit en pleine lumière et il serait vain aujourd'hui de ne pas s'en rendre compte.

Pour bien analyser ces sentiments nationaux, laissons de côté ceux des Canadiens américanisés et ceux des agrariens de l'Ouest ; considérons seulement le pur Anglo-Canadien de l'Ontario et le pur Franco-Canadien de Québec. Il est aujourd'hui éclatant que leurs sentiments nationaux à l'égard du Canada et de la Grande-Bretagne partent d'une conception complètement différente.

Celle de l'Anglo-Canadien est particulièrement aisée à comprendre : demandez à un Français d'Algérie ou de Tunisie ce qu'il pense de la France et de sa colonie ; il répondra : Je suis Français comme un Français de France et je ne veux même pas penser qu'il puisse y avoir contradiction entre le sentiment que j'ai à l'égard de la France et mes intérêts coloniaux, qui sont analogues à ceux d'une ville ou d'un département français. De même, chez l'Anglo-Canadien, le sentiment supérieur est celui du patriotisme britannique ou impérial ; en cas de crise, tout doit donc lui être subordonné. Par suite, quand il est entré dans la guerre, sa raison était pleinement satisfaite, mais c'est l'instinct de défense de la mère patrie qui a été plus fort que tout et ne lui a même pas permis d'envisager un parti différent. Tous les problèmes, celui de la participation à la guerre, celui des engagements volontaires, celui de la conscription, celui de la marine de guerre, étaient envisagés et résolus en vertu du même sentiment.

Il va sans dire que l'Anglo-Canadien est un citoyen très libre et fier de son self-government, qu'il a compris de suite le sens de la guerre, sa justice, sa conformité aux intérêts anglais ; s'il s'était agi d'une guerre de parti, d'une guerre déchaînée par un roi anglais ambitieux,

l'Anglo-Canadien aurait conservé sa liberté d'appréciation. Mais, — et c'est là le point capital, — l'Anglo-Canadien est entré dans la guerre et a fait la guerre pour défendre les justes intérêts de la mère patrie et de l'empire : son principal souci n'a pas été de savoir quels étaient les intérêts spéciaux du Canada et de se décider seulement en raison de ces intérêts spéciaux, comme le firent les autres nations américaines, même en comprenant dans cette expression d'intérêts spéciaux des raisons de sympathie.

Cet état d'esprit et cette tendance du sentiment national sont facilement expliqués par la très grande quantité d'Anglo-Canadiens qui sont ou nés en Angleterre ou nés de parents eux-mêmes anglais ; on a fait par exemple le calcul que, sur le premier contingent canadien parti en Europe de 33.500 soldats, 1.500 étaient Canadiens français, 4.000 Canadiens anglais nés au Canada et 28.000 nés en Angleterre ; il est vrai que c'était un contingent de volontaires.

En un mot, l'Anglo-Canadien type de l'Ontario est un colon anglais fidèle à son roi, fidèle à sa mère patrie et à l'empire, qui résiste à l'idée de distinguer les intérêts de l'Angleterre et ceux du Canada ; il les défend dans le même sentiment que l'électeur d'un comté anglais essaie de faire prévaloir ses revendications locales; ce sont des enfants qui plaident leur cause auprès de leur mère, en considérant comme un sacrilège la seule pensée de se brouiller avec elle.

V

Complètement différente est la conception nationale des Franco-Canadiens. Le Franco-Canadien n'a pas de mère patrie; il a seulement une patrie : le Canada, et je dirai presque la province de Québec. Il considère par suite toute question comme devant être résolue dans l'unique intérêt du Canada ; il professe le même égoïsme national que tous les États du monde et il revendique le droit de ne tenir compte que de lui-même, quand un intérêt supérieur canadien est en jeu.

Par suite, aucun Franco-Canadien n'est disposé à considérer l'Angleterre comme une mère patrie et à lui faire des sacrifices qui, pour ses véritables enfants, paraîtront naturels et auront même leur douceur. Ce sentiment est si fort que c'est lui qui a permis à M. Henri

Bourassa, directeur du « Devoir » et chef du parti nationaliste, de triompher en 1911 de Sir Wilfrid Laurier, malgré l'auréole de gloire et la magnifique vieillesse de ce dernier, objet de la vénération des Canadiens français.

Laurier, pour suivre sa politique, proposait une transaction au sujet de la participation du Canada aux guerres impériales de l'Angleterre ; les nationalistes répondirent : jamais ; l'opinion publique franco-canadienne leur fit écho, et je crois bien qu'aujourd'hui il n'est plus un Canadien français qui accepte l'idée de s'engager à l'avance dans l'intérêt de l'empire.

Il faut toutefois prendre garde de ne pas tirer des conclusions exagérées de ces prémisses. A un sentiment fondamental peuvent s'ajouter des sentiments d'autre origine, qui superposent d'autres couleurs à la première : le Canadien français est religieux, soumis à l'ordre établi, très loin de toute idée révolutionnaire ; il est traditionaliste et, comme tel, révère le pouvoir royal ; malgré sa confiance en lui-même, il se sent seul sur le continent américain, cherche par suite des appuis, trouve un abri dans la constitution fédérale et des garanties dans un appel en justice à Londres.

De cet état d'esprit résultent le respect et le loyalisme des Canadiens français à l'égard de l'Angleterre ; ils ne songent point à secouer sa suzeraineté ; lorsqu'ils se plaignent de leurs compatriotes canadiens, ils ont recours à Londres ; quand ils crient à l'oppression, c'est aux Canadiens d'autre race qu'ils l'imputent, non à la métropole ; aussi reçoivent-ils avec une sympathie marquée le prince de Galles quand il se rend au Dominion et soutiennent-ils qu'ils sont les plus loyaux sujets du roi, car ils ont toutes raisons de ne pas vouloir se fondre dans un grand tout nord-américain, alors, prétendent-ils, qu'il pourra en être autrement dans quelques générations de leurs compatriotes de langue anglaise, qui se seront américanisés et auront oublié leurs origines.

Si l'on comprend bien ces sentiments nuancés, on explique aisément l'attitude des Canadiens français pendant la guerre. Ils étaient unanimes pour désirer la victoire des Alliés ; l'immense majorité était désireuse de les aider par tous les moyens, financiers, militaires, charitables ; mais ils se sont divisés sur la question de la participation

individuelle des Canadiens français à la guerre ; un premier groupe a été favorable à la conscription : ceux-là étaient impressionnés surtout par l'objectif essentiel à atteindre : sauver le monde et par suite le Canada de la domination militaire prussienne, sauver la France, ancienne mère patrie et sauvegarde de la liberté du monde ; un second groupe était hostile à la conscription, mais très favorable aux engagements volontaires : la conscription leur paraissait dangereuse pour l'avenir ; la loi votée, elle pouvait obliger un jour les Canadiens français à entrer dans une guerre à laquelle ils ne voudraient pas participer ; on allait jusqu'à supposer une guerre entre l'Angleterre et la France et l'on posait la question ainsi : vous, Canadiens français, vous seriez en ce cas obligés de porter les armes contre l'ancienne mère patrie ; ces Canadiens rappelaient que 25.000 Canadiens français s'étaient engagés volontairement et ajoutaient qu'un bien plus grand nombre suivrait cet exemple, si le gouvernement voulait bien faire les frais de la campagne de recrutement et laisser les régiments canadiens français autonomes jusques et y compris sur le champ de bataille, au lieu de les fondre dans des régiments canadiens anglais. Le troisième groupe était hostile même aux engagements volontaires : ceux-là soutenaient que l'appui d'un petit groupe de Canadiens français était inutile aux Alliés, qui triompheraient facilement sans eux ; que le Canada n'était pas menacé et que la seule menace à considérer était celle de leurs compatriotes qui ne voulaient pas faire l'union sacrée, arrêter les luttes intestines, former un gouvernement dans lequel tous les partis seraient représentés, renoncer à ce qu'ils appelaient l'hégémonie des impérialistes du Canada ; les Canadiens français, disaient-ils, ont besoin de conserver intactes toutes leurs forces de résistance à l'intérieur, puisqu'on ne veut pas les admettre à égalité au pouvoir ; pour maintenir la survivance française en Amérique, il faut que pas une goutte de sang canadien français ne soit perdue en Europe.

Ces trois thèses avaient un fond commun : servir uniquement l'intérêt de la seule patrie, le Canada.

Les différences provenaient et des tendances de l'esprit et des mouvements du cœur, car ici intervient le sentiment des Canadiens français pour la France.

Un sentiment peut être profond, c'est-à-dire tenir aux fibres mêmes

de l'être, sans être toujours efficace, c'est-à-dire sans entraîner forcément la volonté, donc l'action.

Or, le sentiment des Canadiens français pour la France est profond, en ce sens qu'il tient à leur sang, à leur race, à leur langue, à leur culture, à leur histoire, à leurs souffrances ; il est en eux-mêmes, malgré eux ; ils peuvent lutter contre lui et le refouler, ou, au contraire, le cultiver, le fortifier et le grandir ; ils ne peuvent pas plus le supprimer que le fils ne supprime ce qui l'attache à sa mère. A une certaine époque, les Canadiens français en grande majorité ont lutté contre ce sentiment sous l'influence de leur clergé ; depuis douze ans, tout l'effort de certains Canadiens et de certains Français a été de le faire épanouir ; à cette cause presque tous sont aujourd'hui gagnés.

Ce sentiment provient de deux sources : du passé, toujours vivant chez eux, qui leur fait retrouver dans un village de France l'origine de leur famille ; du présent qui les fait communier à la culture française, participer à sa grandeur et leur donne en quelque mesure des lettres de noblesse.

Et quand on réfléchit à ces diverses considérations, on est obligé de se dire que les 25.000 Canadiens français qui se sont engagés volontairement ont agi ainsi contre leurs intérêts immédiats, sans que leur patrie canadienne soit directement et immédiatement menacée ; bien peu d'entre eux ont pensé que, si leur patrie ne l'était pas aujourd'hui, elle le serait demain, en cas de victoire allemande ; pas un sans doute n'a songé à aller défendre l'Angleterre ; par suite, le sentiment des Canadiens français pour la France a été efficace chez 25.000 d'entre eux. Qu'une métropole les retrouve, après 160 ans de séparation, prêts à verser leur sang pour elle, c'est un fait historique qui ne s'est pas encore rencontré dans l'histoire.

DEUXIÈME PARTIE

IMPRESSIONS DE VOYAGE AU CANADA

CHAPITRE PREMIER

JOURNAL DE MISSION

Par le Maréchal FAYOLLE

Sous l'inspiration de M. Hanotaux et avec l'agrément du Gouvernement, le Comité France-Amérique vient d'envoyer au Canada une Mission chargée de remercier ce grand pays de son intervention militaire dans la guerre et de l'aide secourable qu'il a apportée à nos blessés, ainsi qu'aux populations des régions dévastées, sous les formes les plus diverses, création d'hôpitaux et d'ambulances, secours en argent, dons en nature.

Cette Mission comprenait un maréchal de France, un amiral, un évêque, des membres du Parlement, de l'Institut, de l'Université, etc., au demeurant des représentants de toutes les forces françaises, de toutes les formes d'activité de notre génie national. Elle comprenait en outre un certain nombre de dames, que leur grand cœur et les services rendus par elles au cours de la guerre désignaient plus particulièrement pour exprimer aux mères et aux épouses canadiennes nos sentiments de reconnaissance.

Elle n'est restée au Canada qu'une dizaine de jours, et de cet immense pays n'a pu parcourir qu'un petit coin, celui qui s'étend le long des rives du Saint-Laurent et aux bords du lac Ontario ; elle a cependant rempli sa mission. A Montréal et à Québec, elle a retrouvé l'âme française ; à Ottawa, elle a adressé ses remerciements officiels au Gouvernement canadien et remis au Parlement fédéral, en témoignage de gratitude, un buste de Rodin, représentant la France ; à Toronto et à Hamilton, elle a pris contact avec une province presque entièrement anglaise et resserré les liens d'amitié qui nous unissent à nos alliés.

Y a-t-il lieu de garder trace de cette Mission en relatant ce qu'elle a vu, entendu, remarqué ?

Oui, certainement, quelque restreint qu'ait été son champ d'observation. Rien, en effet, de ce qui intéresse nos frères du Canada ne peut nous laisser indifférents ; d'autre part, le Dominion est en plein développement ; le plus grand avenir lui est réservé, et il n'est pas inutile de le rappeler.

Bien entendu, il ne saurait être question ici d'une étude d'ensemble que rien ne justifierait. Le Canada est plus grand que l'Europe entière : il s'étend sur des milliers de kilomètres, de l'Est à l'Ouest, du Sud au Nord ; la seule province de Québec est à elle seule plus grande que la France. De cette immensité nous n'avons vu qu'un bord. Dans ces conditions, le plus prudent et aussi le plus simple est de se borner à noter ce que la Mission a vu sur son passage, de donner, pour ainsi dire, son « journal de marche », en relevant tous les détails caractéristiques.

*
* *

A peine étions-nous arrivés à New-York que deux hommes éminents, amis passionnés de la France, les sénateurs Dandurand et Beaubien, venaient nous y rejoindre pour nous conduire eux-mêmes dans leur patrie et nous en faire les honneurs.

Dès le premier contact, la conversation s'engage sur la situation politique du Canada. Ont-ils dessein d'enlever de nos esprits toute idée fausse, de nous « mettre au point » ? Il semble bien.

— Nous avons, disent-ils, deux mères patries, aïeules vénérables, que nous respectons, admirons et aimons l'une et l'autre.

« Ces deux mères patries sont la France et l'Angleterre.

« La première a fait de nous ce que nous sommes, des Français de pure race, aussi Français que vous-mêmes, ayant la même langue, les mêmes mœurs, les mêmes traditions. Nous n'avons pas connu vos révolutions ; nous avons continué notre évolution propre dans l'esprit de l'ancienne France, mais nous sommes vos frères, frères de sang et frères de cœur. La deuxième nous a permis de nous développer ; elle nous a laissé le bien suprême, la liberté. Nous sommes libres dans

notre province de Québec; nous y sommes libres de toutes façons, à tous les points de vue : politique, religieux, économique, et de cela nous sommes à notre seconde patrie profondément reconnaissants.

« Et cependant, nous ne sommes ni Français, ni Anglais.

« Nous sommes ce que nous sommes devenus : des Canadiens.

« Vous comprenez bien ? ajoutent-ils en insistant. Quand vous nous avez quittés, nous étions 65 000; nous sommes devenus depuis plus de 4 millions, dont 3 millions habitent le Canada. Nous avons aujourd'hui l'âge d'homme. Notre patrie, c'est la terre que nous avons défrichée et peuplée, celle où nous avons pris racine, c'est le Canada ! »

Ces idées seront affirmées publiquement, dès le soir même, à la fête qui sera donnée, à bord du *Paris*, à la haute société new-yorkaise.

Il y a quelque chose qu'ils ne disent pas, mais que nous reconnaîtrons bientôt : cette situation est également celle des Canadiens anglais, eux aussi Anglais de cœur, c'est entendu, mais devenus Canadiens avant tout. Il est certain que le Canada marche à l'indépendance totale. Le pouvoir de l'Angleterre sur ce pays est purement nominal; il se gouverne lui-même et son Conseil des ministres est souverain. Le gouverneur général est anglais; les gouverneurs de provinces sont soit d'origine canadienne, soit d'origine anglaise, et il serait impossible aux uns comme aux autres d'agir autrement que dans l'intérêt direct et immédiat du Canada.

A noter que les forces anglaises qui occupaient cette énorme étendue de territoires, plus grande que l'Europe, ne dépassaient pas cinq régiments ! tout juste de quoi fournir des gardes d'honneur aux gouverneurs. Encore ont-ils été remplacés il y a quelques années par des régiments canadiens.

Chose curieuse, les races anglaise et française qui forment le peuple canadien ne se mélangent pas; elles se développent parallèlement en restant distinctes, chacune gardant sa langue, ses mœurs et ses usages.

— Regardez, nous dira bientôt le sénateur Beaubien, quand nous descendrons en bateau le *Saint-Laurent*, de Montréal à Québec, admirez notre grand fleuve ! Dans ses eaux sont venues se jeter à Montréal celles de l'Ottawa; elles coulent ensemble sans se confondre, celles du Saint-Laurent limpides et bleues, celles de l'Ottawa plus foncées; elles

portent avec la même docilité les bateaux qui nous appartiennent; c'est l'image de notre Canada, terre commune à nos deux races.

Mais il y a un fait nouveau dont nos amis n'aiment pas beaucoup à parler et qui visiblement les laisse soucieux. Depuis quelques années, les Américains se portent en foule vers les provinces de l'Ouest : Saskatchevan, Alberta, Columbia, et il en résulte qu'au Canada se forment en réalité trois groupements : français à l'Est, anglais au Centre, américain à l'Ouest.

Sur les 7 millions d'habitants qui forment la population du Canada, combien y a-t-il au juste d'Américains? Le prochain recensement le dira, mais il demeure certain que le nombre des Américains va sans cesse en croissant et qu'ils restent, eux, Américains. Or, les États-Unis comptent 110 millions d'habitants; ces deux pays sont en contact, de l'Atlantique au Pacifique, sur une frontière ouverte de plus de 5.000 kilomètres d'étendue. Dans ces conditions, le Canada pourra-t-il résister, sinon à la pression, du moins à l'attraction des États-Unis qui considèrent comme de droit naturel que toute l'Amérique du Nord soit leur domaine de libre expansion?

Voilà sans doute le gros danger qui menacera l'indépendance du Canada, dans un avenir plus ou moins éloigné. Toutefois, on peut affirmer que les groupements anglais et français n'en resteront pas moins puissants et libres dans leur développement.

*
* *

Nous arrivons à Montréal, à neuf heures du matin, par un temps magnifique, et aussitôt commence une série de réceptions, de visites et de banquets qui sera très fatigante parce qu'ininterrompue, d'autant plus qu'une lourde vague de chaleur passe sur l'Amérique et que la température ne descendra guère au-dessous de 30°.

A la gare nous attendent un représentant du gouvernement canadien, le ministre de la Justice, Doherty, et les autorités de la ville. Le cérémonial sera le même à peu près partout : sur le quai ou à la sortie, une demi-compagnie de troupes anglaises ou de milice canadienne rend les honneurs, tandis qu'une musique joue la *Marseillaise* et que la foule acclame la Mission.

A peine sommes-nous arrivés à l'hôtel qu'il faut repartir pour aller à l'Hôtel de Ville, dont nous montons les degrés en traversant une foule compacte qui applaudit en criant : « Vive la France ! » visiblement curieuse de voir « des Français de France ».

La première sensation est un peu troublante. Sommes-nous en France ou au Canada ? sur les bords du Saint-Laurent ou sur ceux de la Seine ? à Montréal ou dans quelque ville de Normandie ? L'illusion est complète, car les souhaits de bienvenue qu'on nous adresse sont exprimés dans le français le plus pur ; toutes les mains se tendent et tous les visages sourient. Ce sont bien les membres d'une même famille qui se retrouvent, se reconnaissent, se félicitent et demandent des nouvelles, parlant à la fois du passé et du présent.

En sortant de l'Hôtel de Ville, nous visitons l'ancien « Gouvernement français », modeste édifice aujourd'hui transformé en musée de souvenirs. Partout sont gardés religieusement les témoins du passé et de ce qu'on appelle ici à juste titre l'épopée canadienne, les temps héroïques de Montcalm et de Lévis. Après toute une série de visites, parmi lesquelles celle de l'École commerciale, qui constitue une annexe de l'Université française, ou Université Laval, nous arrivons au banquet. Il commence à une heure et ne se terminera qu'à quatre heures et demie. Discours et discours.

Mais avant les discours, il y a les « santés », et il faut noter ici une scène qui ne manque pas de grandeur. Le président se lève et dit en tenant haut son verre : « le Roi ! » Aussitôt toute la salle est debout et l'orchestre entame le *God save the King* que tout le monde chante à pleine voix. On se rassied. Le président se relève une minute après et dit : « la France ! » Alors éclate la *Marseillaise*, que les assistants clament avec le même entrain que le *God save the King* de tout à l'heure. Souvent il y a une troisième santé, « le Canada », et cette fois on entend comme une sorte de vieille chanson française, lente et grave, douce et berceuse, pleine d'amour.

A l'heure des discours, et tant que nous serons en terre « française, » nous entendrons souvent de belles harangues que la Sorbonne applaudirait. Aujourd'hui, c'est d'abord le ministre Doherty qui prend la parole ; son allocution est pleine de finesse et d'une aimable bonhomie. Vient ensuite le sénateur Dandurand avec un discours d'une admirable

tenue littéraire. Si on parle cette langue au Parlement canadien, les débats ne doivent pas manquer d'agrément !

Nous sommes tous frappés de l'éloquence des orateurs canadiens. Ils parlent... comment dire ? Ce n'est pas de la pompe et de la grandiloquence, mais de la solennité, mêlée de respect. C'est la langue du XVIIe siècle, aux belles périodes cadencées. Les orateurs sacrés du grand siècle devaient parler ainsi du haut de la chaire. « Vous savez le français mieux que nous, » leur dira tout à l'heure l'un des nôtres.

A propos des vieux mots et des formes archaïques que le langage canadien a gardés, le sénateur Dandurand explique que leur conservation est la conséquence du soin jaloux avec lequel les Français de Montréal et de Québec n'ont cessé de défendre leur langue maternelle contre la langue anglaise.

— Le Grand Roi, — ou plutôt le Grand Roué, — dit-il, n'a pas proclamé : l'État, c'est moi, il a dit : l'État, c'est moué, et c'est pourquoi nos paysans canadiens disent encore aujourd'hui : le Roué, moué, la parouesse, etc.

Il exagère un peu. La langue française est restée vivante au Canada comme ailleurs et elle a évolué ; il suffit d'entrer dans une boutique de marchand pour s'en apercevoir. Un convive ne nous a-t-il pas dit tout à l'heure, en parlant de dames canadiennes fort distinguées qui prennent part au banquet : « Ce sont des femmes *dépareillées* » ? ce qui signifiait dans sa pensée : sans pareilles, non pareilles, autrement dit d'admirables femmes ! Il n'en reste pas moins que dans la haute société canadienne on parle un français exquis, limpide et clair, avec un parfum de vétusté qui en augmente l'agrément et en relève la saveur.

Au cours de ce banquet, le sénateur G. Menier et le président de la Compagnie transatlantique, M. Dal Piaz, annoncent pour l'automne prochain l'ouverture d'une sorte d'exposition roulante, constituée par des échantillons des produits français réunis dans un grand train de chemin de fer, d'où le nom de « Train-Exposition », et qui ira, avec des conférenciers, de ville en ville.

Après le banquet, on nous conduit à « la Montagne », c'est-à-dire au Mont Royal, autour duquel la ville de Montréal s'est développée. De la terrasse qui la domine, le spectacle est de toute beauté. Au bord

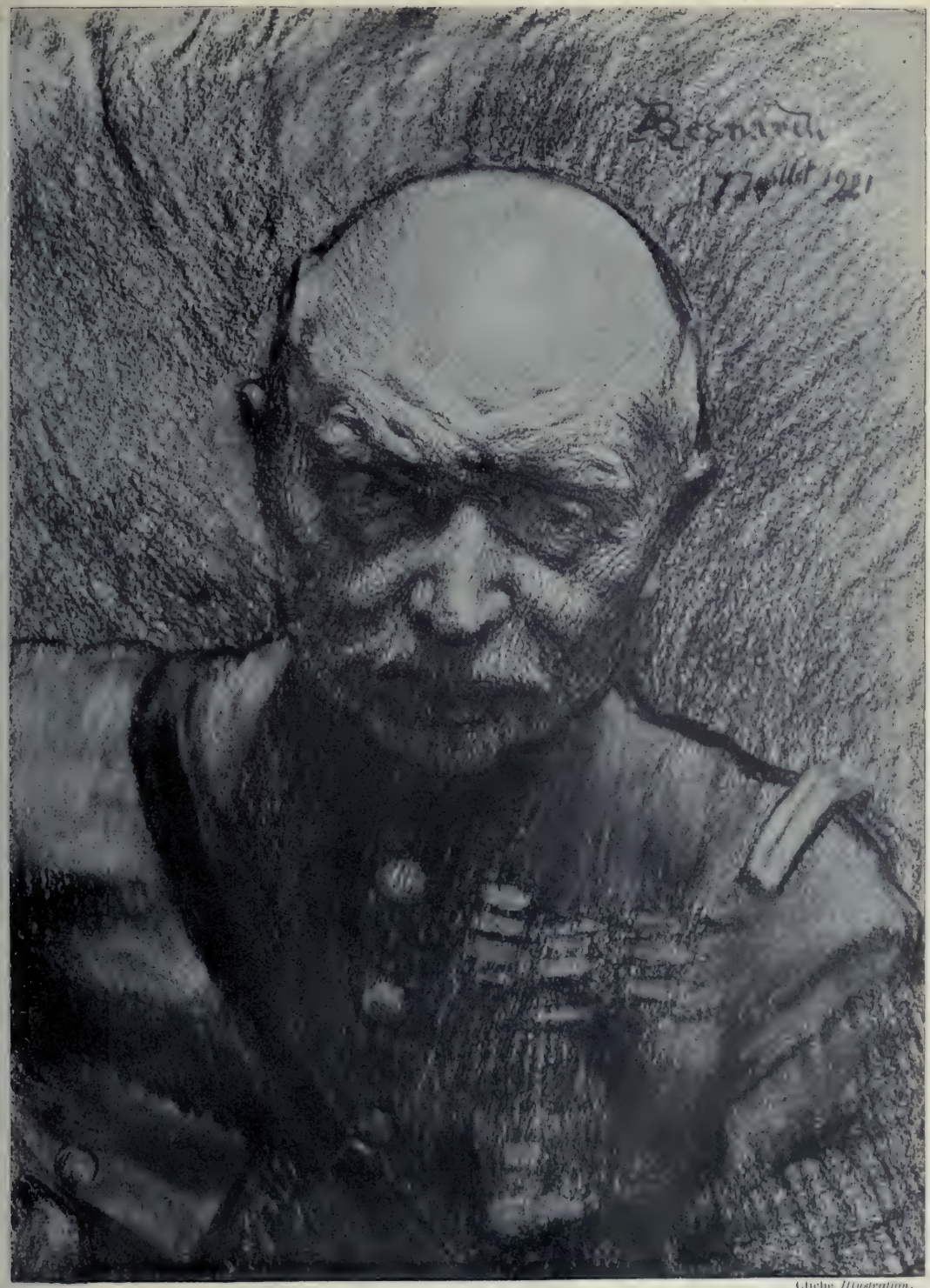

Cliché *Illustration*.

LE MARÉCHAL FAYOLLE
Président de la mission « France-Amérique »
Par Albert Besnard.

Cliché *Illustration*.

LE SÉNATEUR DANDURAND
Ministre d'État, Président du Comité « France-Amérique »
de Montréal.

Cliché *Illustration*

LE PROFESSEUR LIPPMANN
Décédé au cours de la mission.
Par le Colonel Requin.

LES MEMBRES DE LA MISSION « FRANCE-AMÉRIQUE », AU CANADA

LE PAQUEBOT « PARIS » AU HAVRE

LES QUAIS DU HAVRE AU DÉPART DE LA MISSION

du magnifique Saint-Laurent, s'étend, blanche dans les massifs de verdure, la ville. Elle compte 900.000 habitants, dont les trois quarts sont Français ; elle a doublé en dix ans. Son commerce est mondial et sa prétention de devenir la rivale de New-York ne paraît pas déplacée. Les steamers remontent jusqu'à elle et le fleuve est sillonné de bateaux. Les quais s'étendent sur 30 kilomètres de longueur.

Qu'est-ce au loin que ces gigantesques constructions qui s'élèvent au bord des eaux ? Ce sont des « elevators » où viennent s'entasser les grains de ce qui fut autrefois « la grande prairie » des Indiens, devenue aujourd'hui la plaine indéfinie, couverte de moissons, la terre à blé des États du Centre. On y décharge des wagons en quelques minutes ; on y charge des bateaux en quelques heures. « Dès maintenant, nous dit-on, le Canada peut suffire à fournir à l'Europe entière son pain quotidien. »

Notre interlocuteur ajoute : « Quel malheur qu'en hiver notre fleuve s'endorme ! » Il se recouvre en effet de glaces à partir de novembre et la navigation est suspendue pendant cinq à six mois. L'hiver est loin de notre pensée ; il fait en effet une chaleur extrême et tout autour de nous brillent des massifs de roses. Cependant, voilà bien le Canada : couvert de verdure et de fleurs en été, riche de toutes les cultures, revêtu d'un manteau de neige de novembre à avril !

Sur la terrasse, nous avons rencontré M. Taft, l'ancien président des États-Unis, venu comme nous pour admirer la vue. Il est seul et cause familièrement avec le maréchal.

Le soir, la Mission se disloque et nous dînons dans les familles. Quelle délicieuse trouvaille ! plus de discours, mais des entretiens pleins d'abandon et de cordialité, comme dans les meilleures familles françaises.

La journée n'est pas finie, car c'est aujourd'hui la Saint-Jean, fête nationale des Canadiens, et on la célèbre ici comme chez nous en allumant, à la nuit tombante, de grand feux clairs et joyeux.

Bien entendu, on nous attend et nous nous retrouvons, vers neuf heures, au milieu d'une foule qu'on évalue à plus de 20.000 personnes ; elle entoure un kiosque à musique, transformé en tribune, sur lequel on nous fait monter, et une fois de plus nous reparlons de la France, de la guerre, du passé et de l'avenir.

Après ces discours, un courant se forme qui nous emporte vers un énorme bûcher. L'honneur d'y mettre le feu est réservé au maréchal ; il en fait le tour, une torche à la main, et en un instant cette masse de bois et de fagots est couverte de flammes qui montent droites au ciel, comme une épée, dans une gerbe d'étincelles. Ce n'est pas sans émotion que nous pensons qu'en ce même jour s'allument sur les collines de la vieille France et les places de nos villages les mêmes feux symboliques. C'est la même âme qui palpite des deux côtés de l'Atlantique.

Au retour, vers minuit, beaucoup d'entre nous sont silencieux, plongés dans une méditation profonde ; ils rapprochent cette fête de la Saint-Jean, fête nationale des Canadiens français, de notre deuxième fête nationale qui vient d'être instituée en l'honneur de Jeanne d'Arc.

— Vous dormez? dit l'un de nous en poussant le coude de son voisin.

— Moi ! non, je rêve. Ce bûcher m'a rappelé celui de Jeanne d'Arc. Sans doute, couvert de poix et de résine, il s'est aussi embrasé d'un bloc. J'espère que notre Sainte n'a pas trop longtemps souffert.

— On peut croire au contraire qu'elle est morte lentement, comme le Christ, en priant pour la France, et en s'offrant en holocauste pour elle.

— Quelle prodigieuse histoire que la nôtre ! Et qui sait si, dans la dernière guerre, nous n'avons pas encore bénéficié du sacrifice de cette petite Lorraine de dix-neuf ans !

— N'en doutez pas. Les lueurs de son bûcher illumineront toujours dans la suite des temps les visages de nos soldats, descendants de ses compagnons d'armes.

Le lendemain est un dimanche, et nous allons à la messe à la cathédrale. Là aussi la foule nous attend, et quand nous entrons, les orgues jettent à grand fracas sous les voûtes les appels de la *Marseillaise !*

Belles allocutions de Mgr Gauthier, recteur de l'Université Laval, et de Mgr Landrieux, où s'échangent, en se mêlant dans une commune prière, le salut du Canada à la France et celui de la France au Canada.

∴

A onze heures, départ en bateau pour Québec, où nous arriverons à neuf heures et demie du soir.

Le temps est superbe et le spectacle d'une incomparable beauté. Le Saint-Laurent apparaît moins comme un fleuve que comme un lac allongé entre des terres fertiles. Des deux côtés, des paysages de France, des villages aux jolis noms français, avec de minces clochers tout pareils aux nôtres. C'est sur les bords du Saint-Laurent que se sont établis les premiers colons ; ils se sont partagé le terrain perpendiculairement aux rives, et nous voyons, encore resserrées par les héritages, ces limites de champs, toutes parallèles entre elles.

La soirée se passe à faire revivre le passé, à retracer l'œuvre de Jacques Cartier et de Champlain, à raconter les exploits de Montcalm et de Lévis. C'est ici que s'est déroulée l'épopée canadienne ; elle appartient à l'histoire de France et à celle du Canada ; elle est notre bien commun et le lien qui nous unit. Regardez cette statue qui s'élève, à droite, sur la rive. C'est celle de Mlle de Verchère, qui défendit sa ferme contre les Iroquois, à quatorze ans, seule avec ses deux frères moins âgés qu'elle. Voici l'embouchure de la rivière Richelieu, qui vient du lac Champlain, sur les bords duquel les Français remportèrent contre les Anglais la victoire de Carillon. Quand nous arriverons à Québec, on nous montrera, à gauche, au-dessus de la falaise, la plaine d'Abraham, où, le 13 septembre 1759, se livra la bataille qui amena la chute de Québec et dans laquelle périrent ensemble le général anglais Wolfe et notre grand Montcalm.

Le lendemain, toute la matinée, jusqu'à une heure, se passe en visites : visite à la vieille citadelle où le lieutenant-gouverneur nous dit : « La voici, telle que vous nous l'avez laissée. » On y voit encore, en effet, les vieux canons rongés par la rouille qui défendirent la ville. — Visite du Parlement provincial. La salle des députés d'un côté, celle des sénateurs de l'autre ; elles sont l'une et l'autre très belles. — Visite au couvent des Ursulines. Bien que leur ordre soit cloîtré, les Sœurs ont voulu ouvrir à la Mission française leurs portes fermées au monde. Faveur insigne qui n'est accordée qu'à des personnages royaux ou à des légats du Pape ; mais ne s'agit-il pas aujourd'hui de la France ? Les Sœurs sont là, à l'entrée, en ordre de bataille, les très vieilles en tête, les jeunes à la gauche ; la supérieure nous reçoit avec l'aisance d'une grande dame qui fait les honneurs de sa maison. Nous parcourons à sa suite, la vieille demeure vaste, simple, sans luxe aucun ; seule

la chapelle est richement décorée. Non loin d'elle, les Sœurs conservent comme une relique sainte, dans une châsse dorée, le crâne verni de Montcalm.

Après le couvent, réception à l'Hôtel de Ville. « Son Honneur » le maire est revêtu d'une longue robe noire, qui rappelle celle de nos avocats ; il porte un tricorne. Quand il a fini la lecture de son adresse, une fillette s'avance et offre au maréchal une gerbe de roses : « Embrassez-la, dit le maire, c'est le dernier de mes enfants, le dix-septième. »

Il faut ici s'arrêter un instant sur l'extraordinaire fécondité des familles canadiennes. Les familles de quinze à vingt enfants ne sont pas exceptionnelles ; celles d'une douzaine se rencontrent partout ; la moyenne est d'au moins six enfants par foyer. Le maire nous racontera tout à l'heure que les familles avec lesquelles il est le plus lié ont toutes de quinze à dix-huit enfants. Dernièrement, il assistait à une fête de famille où vingt-six enfants célébraient les noces d'or de leurs parents ; ceux-ci n'en avaient perdu aucun. Ils sont nombreux, les villages où cent familles portent le même nom ! Le général Tremblay, qui nous accompagnait sur le bateau, appartient à l'une d'elles.

Comment expliquer cela ?

Il y a bien des raisons : l'espace disponible, la vie large et facile à la campagne, les enfants qui ne sont pas une charge, mais un rapport, la liberté de tester laissée au père de famille, ce qui sauve le domaine, etc. Toutefois la raison principale se trouve dans le respect des lois morales. Les Canadiens français obéissent à l'ordre « Croissez et multipliez » ; ils observent le Décalogue. Le lieutenant-gouverneur ne nous a-t-il pas dit lui-même publiquement, ce matin : « C'est votre clergé qui a fait ce peuple. »

Il est à remarquer qu'il n'en est pas de même des Anglais. Eux aussi ont l'espace et la liberté, et cependant, la natalité est dans leurs familles beaucoup moindre. La conséquence est que les Français refoulent les Anglais ; ils débordent de la province de Québec dans l'Ontario, le Manitoba et aussi dans les provinces Nord-Est des États-Unis. Ils étaient 65.000, lorsque, il y a cent soixante ans, la France les a abandonnés à l'Angleterre ; ils sont aujourd'hui plus de 3 millions. Combien seront-ils dans cent ans ? Plusieurs d'entre nous s'amusent à faire des calculs et trouvent des chiffres fantastiques dont le quart suffirait à

constituer là-bas une nouvelle France plus peuplée que la vieille mère patrie.

Après le banquet, où les « santés » ont été portées avec une solennité particulière, celle du Roi au commencement et à la fin, nous allons au camp d'Abraham remettre au 22e régiment canadien le drapeau que lui envoie le maréchal Foch, son colonel honoraire. Ce 22e canadien (en réalité, un bataillon) était pendant la guerre uniquement composé de Canadiens français ; il s'est illustré à Ypres, à Vimy, etc., et son effectif a été plusieurs fois renouvelé. A la gauche du régiment se trouvent les anciens combattants et les blessés.

De toutes parts la foule nous entoure, et l'on sent que les cœurs sont agités par des sentiments qui remontent comme des lames de fond. C'est que la scène se passe sur le terrain de la défaite de 1759. C'est ici même que la France a perdu le Canada. Son âme et son génie y sont restés !

Après la revue du 22e, visite au cardinal Bégin, vénérable vieillard de quatre-vingt-deux ans, qui nous reçoit avec une bonne grâce charmante. Il revient d'une tournée pastorale et se félicite du bon esprit de son peuple ; il en parle comme un père de ses enfants. Il nous dit son amour pour la France et raconte son dernier séjour à Paris.

— J'était descendu à l'*Hôtel du bon La Fontaine...*

Tout le monde rit.

— Vous le connaissez donc ! reprend-il en souriant ; c'est un logis tranquille, honnête et fort respectable ; j'y étais très bien.

Et la conversation continue sur ce ton.

Au Canada, la situation du clergé n'est pas la même que chez nous ; il est mêlé à la vie publique et familiale, il fait partie intégrante de la société, il vit au milieu du peuple. Partout, à l'arrivée à la gare ou à la descente du bateau, aux banquets, nous trouvons les évêques, archevêques, et aussi les pasteurs protestants, quand il y en a. Ils sont entourés du respect général. Ce matin nous avons tous remarqué que lorsque Mgr Landrieux a été présenté au lieutenant-gouverneur, ce dernier a mis genou en terre et lui a baisé la main. Même attitude de la part du maire, à l'Hôtel de Ville. La liberté d'action du clergé est entière. Les écoles sont confessionnelles et le budget de l'Instruction publique est réparti entre elles au prorata du nombre des élèves. Catho-

liques et protestants vivent d'ailleurs dans la plus parfaite harmonie et en pleine indépendance respective.

Après avoir quitté l'archevêché, thé chez le lieutenant-gouverneur dans une superbe résidence, entourée d'un grand parc, comme en ont, partout, dans toutes les parties du monde, les gouverneurs anglais ; puis la liberté nous est rendue et nous pouvons parcourir à notre gré la ville de Québec. Ville entièrement française, non seulement de langue, mais d'aspect, avec de vieilles rues étroites, tortueuses, montantes, tandis qu'en bas s'étalent à l'aise les quartiers industriels et le port. Aux enseignes des boutiques, un certain nombre de noms retiennent notre attention. Des libraires, des pharmaciens, des artisans s'appellent La Chance, La Flamme, La Jeunesse, La Flèche... Ce sont les descendants des anciens soldats devenus colons. Ce matin, on nous a présentés à une femme charmante, qui porte à ravir le nom délicieux de Jolicœur.

Quelle douce sensation que de retrouver ici, intacte, continue, la liaison avec l'ancienne France !

La superbe promenade de Frontenac domine la ville ; elle rappelle la terrasse de Saint-Germain, plus belle encore, car à ses pieds coule le majestueux Saint-Laurent. C'est là qu'est notre hôtel, avec des chambres bretonnes où l'on trouve sur de vieux bahuts des statues de saints aux couleurs passées et d'antiques madones, graves ou souriantes. Quand, chez nous, tout se sera uniformisé dans la note grise d'une banalité commune, on pourra encore revoir au Canada des coins de vieille France.

Après dîner, l'Université étant en vacances, conférence au grand Séminaire, l'ancien, avec ses vieux bâtiments, sa vieille cour, ses vieux tilleuls. Nous y retrouvons toute la haute société de Québec avec le cardinal, le lieutenant-gouverneur, le maire, etc. Mgr Landrieux soulève l'enthousiasme en parlant de Verdun.

*
* *

Le lendemain, nous allons en chemin de fer de Québec à Trois-Rivières. Remarqué au passage des stations qui s'appellent Belair, Bellefontaine, etc.

Pour la première fois, nous traversons de jour la campagne canadienne; elle est belle, mais moins bien cultivée que chez nous. C'est extraordinaire ce qu'il y a de « marguerites » dans les prés et d'herbe folle dans les blés ! On voit que les laboureurs ont ici trop d'espace à mettre en valeur. Toutes les maisons sont en bois ; le bois abonde au Canada, où la forêt primitive s'étend à l'infini tout autour des régions où le sol a été défriché. On nous raconte que les choses se passent à peu près partout de la même façon : le premier colon qui arrive construit une hutte ; quelques années après, la hutte est devenue le poulailler d'une maison de bois très confortable bâtie tout auprès ; encore un peu de temps et, de-ci, de-là, les villages se formeront. Mais dans la région que nous traversons, terre déjà ancienne, les paysages sont ceux de chez nous ; on pourrait se croire en Normandie ou dans l'Ile-de-France. Cependant, nulle part des haies ou des murs; les champs sont séparés par de petits fossés, sillons plus larges que les autres : par endroits, les pâturages sont entourés de fils de fer ou de barrières de bois, pour enclore le bétail.

Quand nous arrivons à Trois-Rivières, il est midi passé. La population et le maire nous attendent à la gare et il faut tout d'abord se rendre à l'Hôtel de Ville. Une heure de discours... L'accueil qui nous est fait est d'une cordialité tellement simple et franche que ce temps passe très vite.

Quand la réception est terminée, le maire s'excuse :

— Je ne pourrai pas vous accompagner à déjeuner ; je suis retenu chez moi, mais le promaire me remplacera et les échevins seront là.

— Vous dites?

Il devine que plusieurs ne comprennent pas et explique que le « promaire », c'est l'adjoint et que les « échevins » sont les conseillers municipaux.

Après déjeuner, visite rapide de la ville qui, de simple village agricole, est en train de devenir une ville industrielle florissante, rivale future de Québec et de Montréal. Déjà il y a dans le port d'importants chantiers où on construit en ce moment un pétrolier pour notre Compagnie transatlantique. Il est facile de prévoir que, dans l'avenir, de telles transformations seront nombreuses le long du Saint-Laurent, qui deviendra un des principaux centres de l'industrie et du commerce

du monde. Remarquons en passant que la ville de Trois-Rivières se développe suivant un plan arrêté dans tous les détails. Les services publics y sont largement installés. Le promaire nous montre au passage, simplement, sans fierté, comme s'il s'agissait d'une chose tout à fait normale, les écoles, les hôpitaux, les salles de conférences, les jardins, etc.

Nous avons demandé à voir un village de Canadiens français. On nous conduit à Yamachiche (un des rares noms indiens conservés dans le pays).

Chemin faisant, nous rencontrons une école de petits garçons qui forment la haie sur notre passage, en agitant de petits drapeaux tricolores ; ils sont encadrés par des Frères. Nous nous arrêtons pour rendre le salut ; le maréchal et l'amiral les passent en revue à leur grande joie et, après quelques mots d'entretien et la demande d'un jour de congé, nous remontons en voiture.

A Yamachiche, la population s'est réunie sur la place de l'Église avec, au milieu d'elle, le curé et ses vicaires. Dès que nous paraissons, *la Marseillaise* éclate, chantée en chœur.

— Vous voyez qu'on la sait partout, murmure l'un de nos guides.

— Parfait ! répond le maréchal, mais c'est un village que nous voulons voir, et vous nous montrez une petite ville !...

— C'est bien un village, mais qui grandit au milieu des champs.

Nous insistons pour voir une ferme, une vraie ferme. On nous mène alors dans une maison d'apparence modeste ; mais à l'intérieur, salon, salle à manger ; en haut, des chambres coquettes avec lits de cuivre et draps brodés.

Plusieurs se récrient et soupçonnent qu'on les « bluffe ».

— Mais non, répond le sénateur Beaubien qui nous accompagne ; c'est ici l'histoire commune. En même temps que le village se transforme en bourg, en petite ville, les familles s'élèvent dans l'aisance et la culture générale de l'esprit. Chez nous l'école se bâtit en même temps que l'église ; l'instruction des garçons est poussée très loin, dans l'étude du français en particulier ; les filles vont au couvent et il n'est pas rare de trouver des fermes, de véritables fermes, comme vous dites, où les femmes sont des dames et les hommes des seigneurs de la terre.... comme chez vous d'ailleurs, autrefois.

160

SUR LE « PARIS »

SUR LE « PARIS »

SUR LE « PARIS »

SUR LE « PARIS »

SUR LE « PARIS » : MISS PEARL WHITE

LA MISSION ARRIVANT SUR LES CÔTES DE L'AMÉRIQUE DU NORD :
L'« OLYMPIC » EN VUE

LE MARÉCHAL FAYOLLE ET L'AMIRAL CHARLIER
Avant le débarquement.

Et il ajoute :

— Ne pensez-vous pas que l'ancienne France se soit formée ainsi ? Nous suivons l'exemple des aïeux, tout simplement.

De fait, c'est bien en raccourci toute l'histoire de la formation de la société canadienne ; seulement, les choses y vont plus vite que chez nous, aux siècles passés.

*
* *

Le lendemain, nous avons changé de province et nous nous trouvons dans celle d'Ontario, à Ottawa, capitale du Dominion.

L'organisation politique du Canada est simple. Chaque province est indépendante, dans les limites très larges fixées par la Constitution ; elle a son Parlement particulier, composé d'un Sénat et d'une Chambre, et ses ministres. A sa tête est un lieutenant-gouverneur, représentant l'Angleterre. Le Parlement fédéral, qui siège à Ottawa, comprend également un Sénat composé de sénateurs, nommés à vie par le gouvernement et une Chambre des communes, formée de députés élus directement par le peuple. La langue française et la langue anglaise y sont admises sur le pied d'égalité. Le pouvoir exécutif appartient au Conseil des ministres. A la tête du gouvernement est le gouverneur général. Le général Byng, l'ancien commandant des troupes canadiennes dans la dernière guerre, vient d'être nommé à ce poste, en remplacement du duc de Devonshire.

Comme nous l'avons déjà dit, gouverneur général et lieutenant-gouverneur n'ont qu'un pouvoir nominal. En fait, l'autonomie du Canada est complète : il ne dépend de l'Angleterre que pour les relations diplomatiques. Il est d'ailleurs représenté directement à l'étranger par des commissaires généraux, — à Paris, par le très aimable et très actif M. Philippe Roy, — et peut conclure des traités de commerce particuliers. L'indépendance du Canada est telle que, s'il a pris part à la guerre, c'est de son plein gré et en vertu de son libre consentement.

L'accueil que nous avons reçu dans la province française de Québec a été partout, non seulement cordial, mais enthousiaste ; il ne le sera pas moins dans la province anglaise d'Ontario. Il est juste de remarquer que c'est bien au Canada tout entier que doit aller notre reconnaissance

car les provinces anglaises ont fait pour la France au moins autant, — proportionnellement, — que la province de Québec, au double point de vue militaire ou charitable.

Nous sommes arrivés vers midi et à la gare une très belle réception nous a été faite, tant par les membres du gouvernement que par les autorités locales. Le « chef de l'opposition » s'y trouvait aussi.

On nous conduit sans tarder au Château-Laurier où un déjeuner est offert par les ministres.

Dès l'arrivée, nous avons senti que l'échange des idées serait désormais moins facile, car autour de nous bien peu de personnes parlent le français. Les Anglais défendent leur langue comme les Français la leur, et nous apprendrons plus tard qu'au Parlement provincial, la lutte se poursuit entre les deux langues. A ce point de vue la législation scolaire est moins libérale dans l'Ontario que dans la province de Québec.

Après déjeuner, nous allons en grand apparat au palais du Gouvernement fédéral. C'est qu'en effet nous touchons au but même de notre voyage, qui est d'apporter au Canada les remerciements de la France et de remettre au Parlement, en témoignage de reconnaissance, le buste de Rodin.

Un peloton de lanciers rouges canadiens, montés sur de superbes chevaux, escorte les voitures et devant le Palais est une compagnie d'Écossais d'une tenue impeccable.

Le palais, — il est plus juste de dire les palais du Gouvernement, car les ministères sont groupés autour du Parlement, de part et d'autre d'une vaste place ornée de jardins, — ces palais sont construits dans le style anglais et très beaux, bien que d'aspect un peu neuf. Une telle réunion, en un même lieu, du pouvoir et de ses organes d'exécution, doit singulièrement faciliter les travaux parlementaires et hâter la solution des affaires. Ce pays bénéficie de sa jeunesse ; il se développe en pleine liberté d'action et d'espace. Ce n'est plus la lente accumulation, au cours des temps, des progrès successifs ; le Canada entre de plain-pied dans la vie du XX° siècle. Il est facile, dans ces conditions, d'établir des plans d'ensemble ; mais encore faut-il les réaliser ; or, on retrouve partout au Canada cet esprit, ces vues larges et hardies, plongeant dans l'avenir.

La cérémonie qui va se dérouler, sera à la fois simple et d'une très belle tenue.

Quand nous entrons, toute la salle se lève et acclame la Mission. Le calme rétabli, le ministre Doherty prononce un très beau discours en nous souhaitant la bienvenue.

Le maréchal répond et fait remise du buste de Rodin.

Le chef de l'opposition prend à son tour la parole, marquant ainsi que c'est tout le peuple canadien qui est en union de sympathie et d'amitié avec le peuple français.

Après ces discours, hachés d'applaudissements, nous visitons l'intérieur du Parlement, puis nous allons parcourir la ville. Elle est d'aspect américain, à part la place du Gouvernement. Québec est une ville française, Montréal une ville anglo-française ; Ottawa, comme toutes les villes que nous traverserons désormais, est construite à l'américaine, en damier, avec de larges et longues avenues, plantées d'arbres.

Le soir, dîner au Country Club. Ce délicieux endroit a été choisi parce qu'on y aura l'agréable liberté de nous offrir des vins de France.

La ville d'Ottawa est, en effet, bâtie au bord de la rivière du même nom, qui sépare les deux provinces de Québec et d'Ontario. Or, la province d'Ontario est au régime sec, — cela veut dire qu'on n'y boit que de l'eau, — tandis que celle de Québec a gardé le droit de boire du Saint-Julien, du Château-Laffitte, du Rœderer, etc. Heureux habitants d'Ottawa ! Ils peuvent à volonté se mettre par hygiène au régime de l'eau pure et quand il devient trop plat et monotone, que la tentation est trop forte, il suffit de passer les ponts ! Cures d'eau et de vin alternées ! Ne semble-t-il pas qu'il y ait là une situation éminemment favorable à l'entretien d'une bonne santé ?

La soirée que nous passons au Country Club est extrêmement agréable. Elle est marquée par une lutte qui s'établit à la fin du dîner entre les orateurs locaux et ceux de la Mission. Tout le monde sait combien les Américains sont sensibles à la musique des mots ; c'est au point que les banquets ne sont souvent que prétexte à discours dont la succession est soigneusement réglée soit par le président, soit par un personnage spécial appelé « toastmaster ». Comment expliquer que des

gens d'esprit positif et pratique, réalisateurs, allant toujours au fond des choses, crevant le décor pour regarder ce qu'il y a derrière, comment expliquer que ces gens s'abandonnent ainsi au mirage de la parole? Peut-être est-ce par simple réaction, pour le plaisir de sortir du domaine des faits, en s'envolant un instant dans le monde des idées. Il ne faut pas oublier non plus que les Américains se distinguent des Anglo-Saxons par un idéalisme et une générosité qui les rapprochent beaucoup des Latins. Quoi qu'il en soit, les Canadiens, aussi bien Français qu'Anglais, ont pour les manifestations oratoires le même goût que les Américains.

Fort heureusement, nous avions prévu ce débordement de discours, de toasts et de speechs; il avait été convenu, dès le départ, que chacun des membres de la Mission, y compris les femmes, devait être prêt à parler sur un terrain déterminé, le sien. Dès qu'on était sur l'eau, la parole revenait de droit à l'amiral; le terrain religieux était, comme il convient, réservé à l'évêque; les beaux-arts ressortissaient au grand artiste Besnard; la science, à notre pauvre Lippmann, dont rien ne faisait soupçonner à ce moment la fin prochaine; la littérature, à Strowski; l'économie politique, à Corréard; l'industrie, à Blériot; les relations commerciales, à Dal Piaz et à de Loynes; le rôle du Comité France-Amérique, à Créqui-Montfort, à Jaray, à Guénard; la Presse à Delmas; les œuvres de charité et de dévouement appartenaient à Mmes de Warren et de Bryas. Tout le reste incombait aux parlementaires. C'était la Garde. Quand nous étions embarrassés ou pris de court, elle « entrait dans la fournaise » et donnait, tête baissée. C'est ainsi que le sénateur Menier, les députés de Warren et Fournier-Sarlovèze, — ce dernier surtout en raison de sa facilité à parler avec une égale élégance l'anglais et le français, — ont toujours sauvé la situation. Et ce n'était pas une petite affaire! Il y a bien eu ce soir-là une dizaine de discours.

Quand Mme de Bryas parla, en anglais, du rôle des femmes pendant la guerre, femmes françaises et femmes canadiennes, on put croire que la salle allait crouler sous les applaudissements. « De ma vie, dit l'un des convives, je n'ai passé plus agréable soirée, ni entendu d'aussi admirables paroles. »

*
* *

Après Ottawa, Toronto.

Toronto est une très grande ville industrielle de plus de 500.000 habitants, bâtie sur le bord du lac Ontario.

Nous y arrivons à la nuit close. Cette fois, la musique qui nous attendait à la gare avec la compagnie d'honneur prend la tête des voitures et nous escorte à travers les rues de la ville jusqu'à l'hôtel ; elle pénètre dans le « hall », s'y installe et y donne un concert guerrier, pendant que, fatigués par la chaleur du jour, nous allons nous coucher.

Le lendemain, visite du port et de la rade, en bateau. Le port, devenu trop petit, est en voie d'agrandissement. De grands travaux sont en cours : il s'agit de gagner un millier d'hectares sur le lac ; une dépense de 26 millions de dollars est prévue, à répartir sur une durée de quatre années. Au large, en face de la ville, s'étend en longueur une grande île et le port est en réalité une immense rade fermée de toutes parts.

A une heure, déjeuner au Yacht Club, précisément dans l'île. Santés et discours. L'archevêque s'y trouve. Quelqu'un lui fait remarquer que c'est vendredi et qu'on nous a servi un repas comportant bien du poisson et des légumes, mais en plus quelques viandes succulentes dont il a pris sa part.

— Oh ! comment ai-je pu l'oublier ? fait-il simplement ; c'est la joie de vous voir qui en est cause. Je me rattraperai demain.

Après déjeuner, réception au Gouvernement et à l'Hôtel de Ville où le Maréchal remet quelques médailles de la Reconnaissance française à des dames canadiennes, parmi lesquelles se trouve Mrs L..., qui a été la cheville ouvrière des œuvres de charité fondées pendant la guerre à Toronto. Elle est « conseiller municipal ». Encore une nouveauté pour nous. On nous dit que son action personnelle est considérable et très appréciée ; c'est elle, en effet, qui s'occupe de tout ce qui intéresse les enfants et les femmes (crèches, dispensaires, soins médicaux à domicile, hospitalisation, etc.). Serait-on plus avancé au Canada que dans notre vieille France ?

Nous avons tout juste le temps de visiter la ville, avant d'aller dîner

dans un autre club, le Club des Sports, admirablement situé sur la falaise qui domine le lac. Elle est complètement américaine. Les quartiers riches sont composés de maisons isolées qui apparaissent comme bâties au bord d'un parc. Entre elles, ni murs ni grilles ; les pelouses s'étendent sans barrières de l'une à l'autre et ne sont pas davantage séparées des trottoirs qui bordent la rue ; c'est inutile, car personne ne s'aviserait de marcher sur le tapis vert de ces gazons soigneusement entretenus.

Ainsi la campagne se trouve associée à la vie urbaine. Cette heureuse disposition se retrouve dans la plupart des villes américaines et souvent il arrive qu'en réalité, derrière ces demeures luxueuses, commence la campagne ou s'étend la forêt.

*
* *

De Toronto à Hamilton en bateau, en longeant la côte. Le spectacle est splendide. Ces grands lacs sont autant de mers intérieures ; celui d'Ontario est à lui seul aussi grand que l'Angleterre et l'Écosse réunies. Partout sur les bords s'élèvent des cités nouvelles. Deux canaux à écluses réunissent les lacs Ontario et Érié en contournant les chutes du Niagara, et mettent ainsi toute la région des lacs en communication directe avec la mer par le Saint-Laurent ; l'un est sur le territoire canadien, l'autre sur celui des États-Unis. En outre, un grand canal maritime doit réunir en terre canadienne le lac Huron à Montréal et permettra aux cargos de passer directement de l'Océan jusque dans les lacs les plus éloignés. Ce canal s'étendra sur un parcours de 700 kilomètres. Vraiment, l'avenir qui attend ce merveilleux pays dépasse tout ce que l'imagination peut rêver.

Hamilton est la rivale de Toronto : on l'appelle la « cité ambitieuse » ; mais comme elle ne compte encore que 150.000 habitants, elle a du chemin à faire pour rattraper son aînée.

Nous y arrivons à midi et demi ; la chaleur est extrême. Cependant la population, le maire et le clergé nous attendent à la gare et on nous mène tout d'abord à l'Hôtel de Ville. Après la lecture de l'adresse du maire et la réponse du Maréchal, une demi-douzaine de gracieuses fillettes nous offrent des gerbes de roses nouées de rubans tricolores et la

réception se termine par un défilé des personnes présentes qui veulent serrer la main des « Français de France ». — C'est encore le nom qu'on nous donne ici. — Très peu parlent notre langue, assez cependant pour dire : « Vive la France ! »

L'après-midi est heureusement consacré à parcourir la campagne environnante ; elle est couverte d'arbres fruitiers, en particulier de cerisiers et de pommiers. Autour de la ville sont des champs de légumes, de tomates, de framboises ; au delà s'étendent à perte de vue des cultures de blé et de maïs.

Arrêt et rafraîchissements au Country Club sur le lac ; puis thé chez l'ancien gouverneur. Nous rentrons pour le dîner ; commencé à huit heures, il se termine à onze heures et demie : les discours sont cette fois entremêlés de chants. Il y est beaucoup question de l'avenir économique du Canada, car c'est la Chambre de commerce qui nous reçoit.

Le Maréchal résume notre opinion à tous, en racontant une curieuse anecdote :

— Quand j'étais colonel, dit-il, j'avais comme stagiaire dans mon régiment un officier de l'armée mexicaine.

« Un jour que je me promenais à cheval avec lui dans la campagne, l'idée me vint de lui demander :

« — Que pensez-vous de notre pays de France ?

« — La France, répondit-il, n'est pas un pays ; c'est un jardin !

« — Eh bien ! ajoute le Maréchal, si vous me demandiez ce que je pense du Canada, je pourrais à mon tour répondre : « Le Canada ! ce n'est pas un pays, c'est une immensité ! »

« Immensité de territoire ; immensité de ressources et de richesses ; immensité d'avenir.

« Il s'étend sur des milliers de kilomètres, de l'Atlantique au Pacifique, des États-Unis aux régions polaires. Le Saint-Laurent et les grands lacs sont comme un port gigantesque qui prolongerait la mer jusqu'à 2.000 kilomètres dans l'intérieur des terres, sur la partie la plus riche de son territoire. La moitié de cette prodigieuse étendue est utilisable pour la culture des céréales, et actuellement c'est à peine si le huitième est mis en valeur. Au delà, la forêt indéfinie avec ses milliers de lacs, traversés par des fleuves aux immenses parcours, portant leurs eaux jusque dans la baie d'Hudson ou l'Océan glacial arctique. Il n'y a

pas au monde de plus riche territoire de chasse ou de pêche. Partout, que ce soit dans les Montagnes Rocheuses ou à l'intérieur du pays, des minerais des métaux les plus divers ont été reconnus. Ni le charbon, ni le pétrole ne font défaut.

« Quant à l'immensité d'avenir, elle découle naturellement de cette double immensité de territoires et de richesses naturelles. »

En fait, la population s'accroît avec une rapidité surprenante ; elle était de cinq millions au commencement du siècle ; elle est actuellement de plus de sept millions. Que sera-t-elle dans cent ans ? C'est la question qui revient sans cesse. Elle pourra, prétendent les Canadiens, atteindre le chiffre de soixante-dix millions au moins, même si on réduit de moitié les calculs fondés sur la statistique comparée.

*
* *

Le lendemain nous partons pour Niagara Falls, toujours en bateau. Le maire d'Hamilton et celui de Toronto nous accompagnent jusqu'à Queenstown où nous prendrons le tramway qui nous mènera jusqu'aux chutes. Dès l'arrivée, nous nous précipitons pour les voir et entendre « le Tonnerre des eaux ».

Tout le monde sait que la cataracte du Niagara est divisée en deux parties par la petite île de la Chèvre ; d'un côté, la chute américaine, nappe large, régulière, tendue sur la falaise comme un tapis d'argent vif ; de l'autre, la chute canadienne qui s'incurve en forme de fer à cheval et où se précipite par torrents, avec des reflets bleus et verts, la masse principale des eaux. Cette dernière n'est visible que dans sa partie supérieure, masquée qu'elle est dans son ensemble par un nuage de poussière d'eau qui s'élève du fond de l'abîme et où s'allument parfois de prodigieux arcs-en-ciel. La hauteur des chutes est de cinquante mètres environ ; elles se développent sur plusieurs centaines de mètres.

Il est amusant de remarquer l'impression produite sur les différents membres de la Mission. Beaucoup ne disent rien ; quelques-uns poussent des exclamations : « Colossal ! Fantastique ! »

— Je la reconnais, dit l'un de nous, elle ressemble à ses photographies !

168

LES REMORQUEURS FONT ACCOSTER LE « PARIS »

LES REMORQUEURS FONT ACCOSTER LE « PARIS »

DEVANT NEW-YORK : LE MAITRE BESNARD

DEVANT NEW-YORK : LE PROFESSEUR LIPMANN

A MONTRÉAL : LE MARÉCHAL FAYOLLE ET LE MINISTRE DE LA JUSTICE DOHERTY QUITTENT WINDSOR

A MONTRÉAL : AU SORTIR DE L'HOTEL DE VILLE

168

A MONTRÉAL : DEVANT L'UNION FRANÇAISE

A MONTRÉAL : SUR LA COLLINE DU MONT-ROYAL AVEC LE PRÉSIDENT TAFT

— J'ai lu, dit un autre, la description de Chateaubriand, et je ne m'y retrouve pas. Où sont donc les aigles qui tournoient au-dessus du gouffre, luttant contre les tourbillons de l'air que les eaux entraînent avec elles ?

— Que voulez-vous que fasse cette eau ? murmure un sceptique. comme se parlant à lui-même, il faut bien qu'elle tombe ! Il est vrai, ajoute-t-il en riant, qu'elle s'écroule avec une majesté où on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de la grâce ou de la violence ; en haut, elle est calme, en bas, son mugissement est terrible. C'est tout de même un beau spectacle !

— Combien de chevaux ? demande un esprit pratique.

— Dix millions !

— Fichtre ! et qui ne s'usent pas et sont toujours disponibles ! Voici certes un des plus puissants gisements de houille blanche du monde.

Et aussitôt les regards se portent vers de lourdes bâtisses accroupies en amont et en aval au bord des eaux. Qu'est-ce que tout cela ? Ce sont les usines électriques qui emmagasinent et distribuent, à des centaines de kilomètres, sur les deux rives, la force et la lumière. Nous nous retournons : des ponts métalliques, jetés d'un bord à l'autre des murailles de rocher, en aval des chutes, barrent l'horizon. Au delà, tout proche, la ville de Niagara Falls, avec ses constructions noirâtres et des cheminées semblables à des hauts fourneaux.

— Hum ! gémit un artiste, quand les premiers Français arrivèrent ici, conduits par les Indiens, et découvrirent cette merveille, vierge dans la forêt vierge, le spectacle devait être autrement pur et noble.

On raconte qu'un religieux, qui se trouvait au milieu d'eux, se jeta à genoux et se mit à chanter le *Magnificat*. Depuis, des monastères se sont élevés dans les environs ; il en reste encore, et demain c'est dans l'un d'eux que Mgr Landrieux ira célébrer sa messe.

A la nuit, après dîner, — les fenêtres de la salle à manger de notre hôtel s'ouvraient sur la vue des chutes, — nous y revenons. Et voici que des projecteurs les éclairent ; on peut les colorer à volonté : en bleu, en rouge, en vert ! Non, vraiment ! Est-ce qu'on ne pourrait pas les laisser tranquilles, chastes et blanches sous les rayons argentés de la lune ? Hélas ! l'homme les a violées et les torture de mille façons. On peut prévoir l'époque où, emprisonnées, les eaux des grands lacs ne

s'écouleront plus au bas des falaises que par des tunnels d'échappement, sales et déshonorées...

Le lendemain, — le grondement des eaux n'a empêché personne de dormir, — nous allons voir les rapides, au long de l'étroit couloir, cassure profonde dans la roche, par où s'écoulent les eaux du Niagara. D'énormes masses liquides, se brisant de toutes parts aux arêtes des blocs gigantesques qui encombrent le fond de la crevasse, s'entassent furieusement les unes sur les autres pour s'y disputer le passage. Ce spectacle des eaux déchaînées luttant contre les forces inertes de la terre, les débordant, les dominant, se déchirant ici en gerbes jaillissantes pour se reformer plus loin en vagues profondes prêtes à de nouveaux assauts, ce spectacle est grandiose et plusieurs le préfèrent à la vue des chutes elles-mêmes. Mais ici encore l'homme a gâté le paysage. Où un sentier aurait été convenable, court un tramway électrique. Levons les yeux au ciel. Qu'est-ce là-haut que cette sorte de wagon affreux suspendu par des roulettes à un câble d'acier et qui s'en va d'un bord à l'autre avec des gens qui agitent des mouchoirs ? Quelle misère de foire dans la splendeur de ce décor !

Nous remontons et nous avons encore le temps, avant déjeuner, d'aller visiter la principale usine électrique de la rive canadienne. Sa façade rappelle le vestibule d'un temple grec ! A l'intérieur, mosaïques et tapis. Dans la vaste salle sont alignées douze dynamos énormes actionnées par autant de turbines et qui tournent sans bruit. Chacune donne 14.000 chevaux ; au total 168.000. En aval de la chute, le Canada construit actuellement une nouvelle grande usine de 400.000 chevaux, au prix de 40 millions de dollars. Dans l'ensemble, on n'a pas encore pris un million de chevaux sur les dix millions disponibles.

A déjeuner, le sénateur Beaubien, qui nous a partout accompagnés et guidés au cours de notre voyage avec un dévouement inlassable, nous fait ses adieux.

On sent dans ses paroles une fierté mêlée de tristesse.

— Je vous ai montré ma patrie, dit-il, ma patrie, fille de la France. N'est-ce pas qu'elle est belle et digne de sa mère ?

Puis, après un silence :

— Il y avait tout de même au Canada autre chose que des arpents de neige !

Ce n'est pas la première fois qu'on nous sort les arpents de neige de Voltaire. Déjà, sur les bords du Saint-Laurent, on nous a finement rappelé que si « à Paris on pouvait vivre sans Québec », ce n'était qu'à regret que Québec avait vécu et prospéré sans Paris.

*
* *

Le soir, nous rentrons aux États-Unis et deux jours après nous reprenons à New-York le bateau pour la France.

Comme il était venu à notre arrivée, le sénateur Dandurand est revenu de Montréal pour saluer la Mission avant son départ. Tous, nous serrons avec émotion la main de ce grand Canadien français, dont le cœur est aussi chaud que l'intelligence est droite et ferme. Merveilleux type d'homme politique, amoureux de beauté, de justice et de liberté !

Pendant la traversée, le soir, tandis que notre paquebot s'en va doucement vers la mère patrie sur une mer tranquille et que l'on danse dans le grand salon, plusieurs d'entre nous s'isolent sur le pont et pensent à ce qu'ils ont vu.

Ainsi, il y a dans cette seule province de Québec, un groupement de trois millions de Français, compact, vivant de sa vie propre, conservant religieusement notre langue, nos mœurs, nos traditions. Ils sont fiers de leur origine comme d'un titre de noblesse et ne demandent qu'à entretenir avec nous d'étroites relations, intellectuelles, commerciales, industrielles. Leur avenir est certain, parce que leur puissance d'expansion est incoercible. Rien n'arrêtera le développement de leur population ; elle sera de dix millions dans quelques années, — et toujours la même question : dans cent ans, combien seront-ils ?

La vérité est qu'une nouvelle France grandit de l'autre côté de l'Atlantique, qui fera rayonner sur le Nouveau-Monde le génie de notre race.

Ainsi apparaît l'importance du rôle que joue le Comité France-Amérique, dont nous avons été les missionnaires, et l'intérêt qu'il y a pour nous à rester unis avec les Canadiens français, en particulier en maintenant entre nos Universités et celles de Québec et de Montréal les rapports les plus intimes.

Qui peut dire ce que nous réserve l'avenir ? Un monde nouveau est

en formation. Le Canada n'est rien auprès des États-Unis qui comptent plus de 100 millions d'habitants. Si dans cent ans le Canada a la prétention de voir sa population décuplée, que sera-ce de ce peuple américain jeune, ardent, audacieux, riche et entreprenant, plein de confiance en lui-même, capable d'absorber des représentants de toutes les races de l'Europe, et de les fondre comme dans un creuset pour en tirer une race nouvelle bien définie, homogène, ayant ses traits distincts et son caractère particulier ?

L'axe d'influence du monde serait-il en train de se déplacer et de franchir l'Atlantique ? Notre vieille Europe s'achemine-t-elle vers l'automne de ses destinées ? Au point de vue économique, cela paraît certain et cette prédominance en entraînera bien d'autres. Certes, « l'esprit souffle où il veut », et l'éclat du Génie Latin n'est pas près de pâlir ; il continuera pour le plus grand bien de l'humanité à rayonner sur le monde. Toutefois il ne sera pas inutile qu'un nouveau foyer s'allume et grandisse là-bas dans ce lointain et noble pays que nous venons de visiter, où nos soldats et nos paysans ont apporté et conservé ce qu'il y a de meilleur en nous, nos qualités maîtresses, la clarté de l'esprit, la générosité du cœur et la passion de l'idéal.

*
* *

Toute la fin de notre traversée est attristée par la maladie de M. Lippmann. Un jour, on nous fait espérer qu'on le sauvera ; le lendemain, le mal a pris le dessus et il expire doucement, après une lente agonie, en vue des côtes de France. Sa femme est admirable de résignation et de fermeté stoïque. Encore une femme de chez nous !

Nous rentrons du Havre à Paris, le 14 juillet, et tout de suite nous sommes tous ressaisis par le charme qui se dégage de la terre de France.

Au Canada, tout est grand, presque démesuré ; ici, tout est beauté et harmonie. D'un côté, l'immensité des territoires, des plaines et des forêts qui s'en vont à l'infini, des fleuves qui s'allongent sur des milliers de kilomètres en traversant des lacs qui sont des mers ; de l'autre, des paysages qui s'encadrent dans un décor sans cesse changeant, toujours d'un fini exquis dans une incomparable variété. Là-bas, d'énormes richesses latentes ; ici, d'admirables joyaux sertis au cours des siècles.

Là-bas, l'avenir avec ses vastes espoirs ; ici, le passé avec les trésors d'une merveilleuse histoire qui n'est point close et dont le dernier chapitre écrit dans le sang, illustré de victoires, est le plus glorieux de tous. Des deux côtés, l'équilibre des facultés et le rayonnement de l'âme dans la confiance en l'avenir.

O Canada français, comme nous comprenons ta devise : « Je me souviens ! »

Cette devise, nous la faisons nôtre : nous aussi, nous nous souviendrons.

C'est dans cette union de pensées que nous murmurons amoureusement, tandis que le train nous emporte vers Paris : « Salut, terre des aïeux, que tes enfants séparés et ceux qui vivent de toi aiment d'un amour égal ; salut, ô douce France, reine des patries ! »

CHAPITRE II

IMPRESSION D'ENSEMBLE DE LA MISSION

Par le Marquis de CRÉQUI MONTFORT,
Secrétaire général de la Mission.

La Mission Fayolle a été conçue, on le sait, au Comité France-Amérique. C'est une pensée généreuse et profonde qui l'inspira, digne des traditions les plus nobles et les plus fortes de notre histoire.

Il appartenait, en effet, à la France, plus que jamais le porte-parole des nations civilisées, non seulement d'aller dire au peuple canadien son admiration pour ses 600.000 soldats (près de 1/10e de sa population), pour ses 60.000 morts, pour ses faits et pour ses œuvres de guerre, mais de lui exprimer encore sa reconnaissance pour avoir envoyé ses fils, loyaux à l'Empire britannique, épris d'idéal humain, combattre et vaincre à nos côtés pour la liberté du monde.

A ce geste d'admiration et de gratitude, MM. Gabriel Hanotaux et G. Louis Jaray, président et directeur du Comité France-Amérique, ont tenu à conserver toute sa signification et toute son ampleur. Ils y sont parvenus : la Mission, constituée par eux, a donné une image représentative de tout le pays.

C'est ainsi qu'à sa tête figurait un Maréchal, symbole vivant de la France en armes. Ceux qui l'accompagnaient avaient été choisis avec soin pour représenter, sous toutes ses formes, l'activité de la France pacifique.

En province de Québec, où la population est principalement française, la Mission s'est arrêtée dans trois villes : à Montréal, Québec et Trois-Rivières. Elle a visité, dans la province anglaise d'Ontario : Ottawa, capitale fédérale du Dominion, Toronto et Hamilton.

Les races de Québec et d'Ontario sont restées presqué aussi différentes l'une de l'autre que les races anglaise et française d'Europe. Dans l'accueil qu'elles nous ont fait, les deux provinces ont accusé ces différences de sang et de culture, sans qu'il soit possible de dire cependant où la Mission a été reçue avec plus de chaleureux enthousiasme.

Certes, la langue et la race entièrement conservées en province française nous y ont fait vivre des minutes émouvantes, des spectacles inoubliables, notamment à Québec, lors de l'arrivée de la Mission et lors de la remise du drapeau au 22e canadien.

La nuit est tombée depuis longtemps quand le yacht sur lequel nous nous sommes embarqués le matin à Montréal arrive à Québec, la vieille citadelle française qui semble vraiment, comme devait le dire le lendemain l'amiral Charlier : « Un immense vaisseau ancré dans le Saint-Laurent. » Les quais sont déserts, la ville paraît silencieuse. Des autos bondissants nous transportent en un instant, malgré l'escalade abrupte, à l'hôtel « Château Frontenac », qui domine l'Esplanade. Le Maréchal veut sortir et aller respirer l'air de Québec. Une foule s'amasse subitement. Elle l'entoure, le presse et, dans la nuit, qu'éclairent quelques pâles lumières, s'élève de cette foule une *Marseillaise* dans laquelle on revit tout l'enthousiasme guerrier de celle de Rude, mais dans laquelle on note aussi les accents d'une ferveur ardente et pieuse. C'est le ciel de France qu'ils retrouvent ce soir, ces Français établis depuis plus de trois siècles sur les rives lointaines du Saint-Laurent, qu'ils retrouvent dans l'uniforme d'un grand soldat. Un maréchal de France à Québec ! Quoique venu en ami, non en conquérant, c'est quand même un preux de la Patrie française qui foule la terre sainte de Québec. Québec, qui n'oublie pas la devise de la province, écrite sur les murs et gravée dans les cœurs : « Je me souviens », Québec se souvient ce soir de son origine et de ses traditions. Le maréchal Fayolle, l'amiral Charlier, Mgr Landrieux renouent aujourd'hui d'un chaînon solide le présent au passé ; ils viennent se rattacher à Champlain et à Frontenac, à d'Iberville et à La Salle, à Montcalm et à Lévis, au Père Marquette et au Père Brébeuf. Les mauvaises rancunes de l'abandon indigne de Louis XV, des sarcasmes ignorants de Voltaire, sont oubliées à jamais.

Le lendemain, quel est ce spectacle militaire qui se déroule sur le

SUR LE « SAINT-LAURENT », DE MONTRÉAL A QUÉBEC : LE DÉPART
LE MARÉCHAL FAYOLLE, L'AMIRAL CHARLIER, MONSEIGNEUR LANDRIEUX

SUR LE « SAINT-LAURENT », DE MONTRÉAL A QUÉBEC :
LE YACHT

SUR LE « SAINT-LAURENT », DE MONTRÉAL A QUÉBEC :
AVEC MONSEIGNEUR GAUTHIER
LE MARÉCHAL FAYOLLE ET LE SÉNATEUR GASTON MENIER

SUR LE « SAINT-LAURENT », DE MONTRÉAL A QUÉBEC :
AVEC LE SÉNATEUR BEAUBIEN

SUR LE « SAINT-LAURENT », DE MONTRÉAL A QUÉBEC :
UNE ESCALE A TROIS-RIVIÈRES

Au premier plan, la comtesse Madeleine de Bryas.

SUR LE « SAINT-LAURENT » DE MONTRÉAL A QUÉBEC :
EN CONTEMPLANT LES RIVES DU SAINT LAURENT : M. BLÉRIOT

SUR LE « SAINT-LAURENT », DE MONTRÉAL A QUÉBEC :

plateau de Québec ? Des troupes françaises, en uniforme anglais, passées en revue, haranguées par un maréchal de France ! C'est le 22e d'infanterie de Québec, renouvelé huit fois, au cours de la guerre, qui reçoit des mains du maréchal Fayolle, le drapeau que lui offre le maréchal Foch, colonel honoraire du régiment. Où sommes-nous ? Dans ces mêmes plaines d'Abraham où la France perdit jadis le Canada lorsqu'elle laissa écraser le noble Montcalm par les troupes plus nombreuses de Wolfe. Wolfe et Montcalm, vous êtes tombés ensemble ici, vainqueur et vaincu, le 13 septembre 1759. On eut raison de réunir vos mémoires dans un même monument, non seulement parce que, « réconciliés dans la mort, ensevelis dans la gloire », vous étiez « frères désormais dans l'immortalité », mais aussi parce que vous annonciez le jour où Anglais et Français, définitivement réconciliés, partageraient les mêmes tombes après avoir combattu côte à côte, victorieusement, dans un même dessein.

Aujourd'hui, à Québec, l'Angleterre s'est tenue discrètement éloignée de cette fête de famille française, que son libéralisme et nos victoires communes ont permis de réaliser.

Dans la province de Québec, c'est l'ancienne France, retrouvée après trois siècles, qu'on acclame ; en province d'Ontario, c'est la France héroïque de la Marne et de Verdun qu'on salue, c'est l'Alliée aimée et respectée qu'on fête. Aussi le succès personnel du Maréchal, qui incarne la France victorieuse, est-il très vif. A l'arrivée et au départ, dans les gares, des détachements d'élite viennent rendre les honneurs et pousser des hourrahs. Pour lui comme pour le Roi, on chante : *He is a jolly good fellow...*

A Toronto, où nous arrivons le soir, comme à Québec, la foule a envahi la gare. Seuls, un service d'ordre et le respect de l'ordre, tout britanniques, empêchent l'embouteillage. Les rues que le cortège parcourt avant de parvenir à l'hôtel, assez éloigné, sont pleines de figures curieuses, joyeusement sympathiques.

En province de Québec, on fraternise, on est tout à la joie de se retrouver, on projette de se revoir, d'échanger des cadeaux, des idées, des marchandises.

A Ottawa, à Toronto, à Hamilton ou à Montréal, dans le cercle anglais, on tient à exposer à l'Alliée d'hier les sacrifices consentis allègrement, les pertes subies stoïquement pour la cause commune. Voilà pour le

passé. Pour le futur, on tient à nous assurer que si demain la France avait besoin du même appui, « ou si seulement il lui semblait désirable », elle le recevrait immédiatement. Qui parle ainsi ? Des pères d'officiers et de soldats tombés pendant la guerre et aussi les personnages officiels.

A Ottawa, lors de la remise du buste de Rodin, le chef de l'opposition (nous sommes en pays britannique) a pris la parole après le chef du Gouvernement. Il a souligné la noblesse du geste que faisait la France en venant remercier le Canada qui lui a été pris jadis, et il insiste sur le caractère indissoluble des liens qui unissent les deux pays désormais, dans la paix comme dans la guerre.

A toutes ces manifestations précieuses de chaude amitié, le Maréchal a su toujours répondre. Ses discours sont plutôt des harangues ; il parle en soldat, mais sa culture est romaine. Pas de phrases, des idées pleines et précises, des pensées nobles et fortes dans un langage sobre qu'une voix claire martèle et grave. En pays anglais, il tient à faire traduire ses speeches au fur et à mesure qu'il les prononce, attention très appréciée par un auditoire attentif et charmé. Il a tracé des faits d'armes des troupes canadiennes un tableau qui restera définitif au Canada. Ses paroles de gratitude étaient vraiment celles de la France qui, ayant tout donné, peut désormais accepter et recevoir, mais « avant tout », disait-il, « la France veut la paix, elle est profondément attachée à la paix. De cela, personne ne saurait douter.

« Elle voulait la paix avant la guerre, elle la veut et l'exige plus ardemment encore après la victoire.

« Malheureusement, il ne dépend pas d'elle seule de l'assurer. De même que la victoire a été la victoire commune, la paix devra être obtenue en commun, et c'est pourquoi elle se montre si fermement attachée à ses alliances, même lorsqu'il doit lui en coûter de lourds sacrifices.

« Des amis qui l'ont aidée pendant la guerre, il n'en est pas qui lui tienne au cœur plus que le peuple canadien dont tout la rapproche sans que rien l'en sépare. »

La Mission Fayolle était destinée au seul Canada, mais, grâce à la luxueuse hospitalité que lui a faite la Compagnie Générale Transatlantique sur le *Paris* et sur la *France*, elle devait traverser, à l'aller et au retour, l'Est des États-Unis. Le hasard, une délicate attention, une heureuse coïncidence lui ont fait tour à tour rencontrer trois Américains

illustres : le président Taft, le président Harding et M. Myron T. Herrick, ancien et nouvel ambassadeur des États-Unis à Paris.

A Montréal, la Mission montait au Mont Royal pour y admirer le panorama grandiose de la ville, de la verdure et du fleuve qui se développe de son sommet, quand des jeunes gens et des jeunes filles qui jouaient au bord de la route, ayant reconnu la Mission, l'acclament et la saluent de leur chants. On s'arrête un moment, on échange des propos aimables, des poignées de mains, des prises d'instantanés. Quand le cortège se remet en marche, une voiture l'a dépassé, qu'occupe un promeneur solitaire : M. Taft. Aussi le Maréchal, dès qu'il arrive à l'Esplanade, s'avance-t-il vers l'ancien Président des États-Unis pour lui serrer la main et s'entretenir très cordialement avec lui, pendant quelques moments.

M. Harding, apprenant le passage de la Mission, avait exprimé le désir d'en recevoir les membres, si toutefois cela ne les détournait pas trop de leur itinéraire. Le maréchal Fayolle décida d'aller saluer le Président à Washington. L'entrevue qui eut lieu, M. et, j'ajouterai, Mme Harding l'ont voulue très cordiale. Après avoir serré les mains de tous avec un mot aimable pour chacun, le Président, au cours d'une conversation familière a exprimé le désir « que les courts instants passés aux États-Unis par la Mission lui fussent aussi agréables que les deux semaines inoubliables de son séjour au Canada ». « J'espère être à même, a-t-il ajouté, de revoir bientôt votre beau pays que j'aime tellement que, chaque fois que je le quitte, je ne puis me consoler qu'en pensant au prochain voyage que j'y ferai. »

M. Herrick est rentré sur la *France* avec nous. Seul, le motif puissant de servir notre pays de toutes ses forces a pu le décider à quitter une retraite où il vivait inconsolable avec le souvenir d'une perte cruelle.

L'œuvre de la Mission, toute de reconnaissance pour le passé, sera féconde dans l'avenir.

Son but était d'exprimer au Canada l'admiration et la gratitude de la France. Il a été atteint et dépassé. Il était naturel que deux grandes nations qui s'estiment et qui s'aiment exprimassent le désir réciproque de mieux se connaître dorénavant et d'entretenir dans tous les domaines de l'activité humaine des relations plus suivies et plus étroites.

Déjà, nos professeurs préparent là-bas l'équivalence du baccalauréat français qui ouvrira la porte de nos Universités aux étudiants canadiens, accueillis par la « Maison canadienne » de Paris.

En « bon ambassadeur de la République Française », le maréchal Fayolle a eu l'occasion d'inaugurer en effigie le « Train-Exposition Français ». Ce train, réservé à l'exposition de tous les produits français, roulera l'automne prochain pour s'arrêter dans toutes les principales villes canadiennes. C'est une grande œuvre qui n'a pu être réalisée que grâce à l'énergie persuasive du sénateur Beaubien et à la générosité des chemins de fer du Dominion.

Hélas ! cette Mission pacifique ne s'est pas terminée sans perte. Un itinéraire très chargé, accompli intégralement sous une chaleur écrasante, a éprouvé plus ou moins tous ses membres, quel que fût leur âge.

L'un d'eux devait succomber. M. Lippmann s'est éteint doucement à bord, presque en vue des côtes de France, après une longue agonie que seule la conscience d'avoir servi son pays une dernière fois devait adoucir. C'était une âme douce et profonde, un cœur ardent, un esprit vaste.

La France a dit merci au Canada avec son cœur mais aussi avec de sa chair, avec de son sang. Le Canada « se souviendra ».

Juillet 1921.

CHAPITRE III

PAYSAGES CANADIENS

Par Albert BESNARD,
de l'Institut.

J'aurais voulu faire connaissance avec mes jeunes confrères du Canada. Ils m'excuseront de n'avoir pas réalisé mon désir s'ils se rappellent que je faisais la vingt-deuxième partie d'un tout dont le devoir était d'emplir ses yeux, son cœur, sa mémoire, — et dans le plus court espace de temps, — d'autant de souvenirs qu'il en pouvait emporter sans avoir le loisir de choisir ceux, qu'en retour, il devait laisser sur son passage.

Chacun sait qu'une mission est une troupe de gens auxquels il conviendrait d'attribuer des ailes, afin qu'ils puissent se trouver partout à la fois. Au lieu de cela, leurs fonctions mêmes sont plus difficiles à remplir que celles des divins messagers du Ciel, parce que d'abord, ils sont dépourvus de tout soutien aérien, et qu'ensuite ils sont tenus de voyager dans des trains dont il faut changer souvent, comme aussi de vêtement, selon les occasions où ils doivent faire leur apparition, ce qui complique bien les choses, il faut en convenir, et explique certains retards, ou une absence qui paraît un oubli, tandis que la raison n'est en réalité que cette impossibilité d'être partout à la fois.

Que mes jeunes confrères Canadiens sachent donc bien tout mon regret de ne les avoir point vus comme je l'aurais tant désiré, de n'avoir pu, par conséquent, leur communiquer un peu de ce que ma longue expérience m'eût suggéré pour leur bien ; enfin, de ne leur avoir point adressé de ces encouragements qui combattent les incertitudes dues à leur jeunesse et à l'éloignement de toute métropole.

Pourtant, une école Canadienne s'est formée et, plutôt que de regretter ceci ou cela, souhaitons-lui un bel avenir, un avenir de chefs-d'œuvre dignes du pays où des lacs, grands comme l'Angleterre, reflètent un ciel qui est un Univers, et où un fleuve dont les rives s'aperçoivent à peine donne la plus intense idée d'infini qu'un humain puisse concevoir.

Encore tout ébranlés par l'émotion que nous a causée la rapide vision de New-York dont les édifices, à distance, offrent un merveilleux paysage catastrophique, et après un jour et demi passé dans cette cité fabuleuse, un train rapide nous dépose à Montréal. La matinée est douce et lumineuse. La grande chaleur nous laisse encore quelque répit. Le contraste est étrange. Là-bas, les buildings aux mille fenêtres, les rues d'une largeur démesurée sont conçus dans des proportions gigantesques, humiliantes pour nous, qui paraissons trop petits pour elles. Ici, tout est ramené à la mesure humaine.

Un seul monument, une copie fort réduite du Saint-Pierre de Rome, datant du XVIIe siècle, domine la ville ; et autour de cet édifice bien fait pour donner à ces peuples, jeunes encore, une idée de la grandeur du passé, sont plantés des squares où vivent à foison des plantes verdoyantes, des arbres probablement centenaires et certainement fort grands; mais, je ne sais plus... ; car depuis que j'ai vu les gratte-ciel de la grande cité, j'ai perdu le sens des proportions.

Cependant, cette ville de Montréal m'impressionne par l'harmonieux groupement de ses maisons, fort luxueuses d'ailleurs, d'où sortent des habitants dont l'expression dit tout leur plaisir de vivre.

Mais que cela paraît étrange de retrouver à tant de distance de notre Paris des physionomies françaises, et françaises jusqu'à distinguer le type des provinces d'où sont partis les ancêtres de ces Français du Canada. Ce sont des Normands, des Bretons, avec pourtant ceci en plus que le regard est plus aigu que le nôtre ; un regard de gens habitués à vivre dans de grands espaces et par conséquent à chercher un horizon plus lointain que le nôtre. Et que l'on ne rie point de cette remarque ; ce regard que je note chez le Canadien, je l'ai toujours constaté chez les hommes qui ont pratiqué le désert.

Je n'oublierai jamais notre arrivée à Montréal, où le repos se fit dans notre âme un peu angoissée par deux jours de station à New-York. Je

n'oublierai surtout jamais l'accueil de ces frères empressés à nous parler, à nous étreindre ; dont les yeux cherchaient nos regards pour y fixer leur sympathie : ainsi font les amants devant le visage de leurs maîtresses. Un regard s'oublie moins qu'une parole. C'est donc dans une atmosphère de chaude affection que nous avons vécu deux jours dans cette ville charmante, puis à Québec, ce promontoire historique, où tout parle plus qu'ailleurs de nos ancêtres communs et de la fondation française du Canada.

Montréal s'étend assez loin jusque dans des bois décorés de maisons de briques rouges, parfois assez importantes, et dont la couleur combinée avec la verdure donne à ces paysages un vêtement d'une richesse incomparable. A l'intérieur de ces charmantes résidences, on sent que règne un confort délicat. Certaines familles ont tenu à traiter elles-mêmes les membres de la Mission. Là on parlait de la France avec l'admiration que l'on ressent pour un aïeul qui a fait la grandeur de la famille. Ils le disent eux-mêmes, ces Français-Canadiens : leur parenté avec la grande Patrie est chez eux comme un titre de noblesse. Je ne dirai jamais assez combien fut profonde la joie d'entendre parler de notre pays avec des mots enthousiastes, des mots qui, sans jamais porter ombrage à cette autre patrie à qui nous abandonnâmes jadis le Canada, disent cependant le soin que de tout temps les Canadiens ont apporté à raffermir le lien qui nous lie à eux.

Qu'ils se rassurent ! la France ne les oubliera pas, comme elle n'oubliera pas que le sang de leurs fils s'est mêlé à celui des nôtres.

Vers la fin de notre voyage à Hamilton, comme nous quittions la salle du Parlement, une femme âgée (une femme du monde, sans aucun doute) me demanda, je ne sais pourquoi, si j'étais Anglais. Apprenant que j'étais Français, elle s'approcha de moi davantage et me dit : « Mon fils à moi est mort pour la France. » Sur un signe que je fis, Madame Besnard s'approcha, et ces deux femmes s'étreignirent en se regardant pleurer.

Il plaît à notre orgueil de constater la vitalité et la puissance d'une race qui est la nôtre, qui s'est multipliée loin de son sol primitif au point que le Canadien Français produit plus d'enfants que le Canadien Anglais, et qui enfin n'a rien perdu de l'énergie des ancêtres, les premiers occupants de leur domaine actuel.

Admirerons-nous jamais assez l'équilibre moral et le sens pratique d'une jeune nation qui, tout en se soumettant avec la plus entière loyauté aux événements politiques qui jetaient le Canada tout formé aux bras de l'Angleterre, a tenu à préserver sa personnalité, sa religion, ses coutumes et jusqu'à sa langue ? Et qui saura dire au prix de quels efforts ? Cette constatation n'est pas uniquement touchante et d'un ordre sentimental ; elle nous démontre une fois de plus, à nous autres Français du continent, souvent ingrats envers nous-mêmes, la ténacité, la raison et la force de notre race.

Tout fait donc croire que le lien que nous venons de resserrer est indissoluble. Il faut le désirer ardemment ; car, enfin à qui, mieux qu'à ces frères fidèles, pourrions-nous confier, le cas échéant, le soin de propager les qualités et les vertus de cette race française, toujours si menacée sur le continent européen ?

Notre guerre glorieuse a consolidé le prestige de la France, sinon son bien-être et son bonheur. Hé bien ! lorsqu'un peuple vainqueur a proclamé la paix, il s'applique à étendre au loin sa culture, son commerce, par conséquent son influence. Où se fera-t-elle sentir plus particulièrement, cette influence, que chez nos frères de là-bas, qui ont reçu du pouvoir mystérieux qui régit le monde la mission de peupler cette admirable contrée des grands lacs et des fleuves innombrables ?

Les divisions politiques n'ont sur la terre qu'une importance d'actualité. Elles aident au gouvernement des hommes, au classement de leurs intérêts ; mais autrement fortes sont les qualités, les vertus et même les défauts d'une race, car les uns et les autres sont permanents et d'essence divine.

Cet article serait encore plus incomplet qu'il n'est, et j'aurais mal traduit mon admiration pour les Canadiens en général, si je ne disais combien les Canadiens Anglais m'ont été sympathiques. Leur accueil si chaleureux, si loyal, m'a conquis ; il me paraît bien que, s'ils forment un tout avec leurs compatriotes d'une autre race, cela tient sans doute à ce que l'Anglais Canadien, tout en gardant les fortes qualités de sa nation, n'est plus ici un insulaire.

Je n'étais encore entré, de ma vie, dans aucune ville la nuit au son des tambours et des fifres : entre une rangée de cavaliers la lance au poing, éclairés par la lueur des torches. L'automobile qui nous portait

SUR LE SAINT-LAURENT, DE MONTRÉAL A QUÉBEC :
M. DAL PIAZ

SUR LE SAINT-LAURENT, DE MONTRÉAL A QUÉBEC :
M. ALBERT BESNARD

À QUÉBEC : L'ARRIVÉE, VUE GÉNÉRALE

A QUÉBEC : AVANT LA REVUE SUR LF CHAMP DE BATAILLE

A QUÉBEC : LA PRÉSENTATION AU DRAPEAU

A QUÉBEC : LA REVUE

A QUÉBEC : LA REVUE

depuis la gare de Toronto jusqu'à l'hôtel était si souplement ralentie, que j'avais la sensation d'être un général vainqueur entrant au pas dans la cité conquise.

C'est inouï ce que les hommes éclairés par une flamme sont beaux ! Cette lueur nécessairement incertaine leur donne des traits de héros, et sur leurs chevaux immobiles ceux-ci paraissent imposants. C'est à nos amis les Canadiens Anglais que je dois ces impressions auxquelles se joint le souvenir de leurs acclamations chaleureuses et nourries. Entendre crier : Vive la France ! pour un Français aussi loin de son pays dans un monde nouveau, c'est là une délicate jouissance que, grâce à eux, nous avons goûtée avec ivresse.

J'ai parlé plus haut du regard des amants, plus éloquent que les paroles, et qui ne s'oublie pas ; je dirai maintenant que le son de la voix d'un peuple enthousiaste ne saurait s'abolir dans l'oreille de celui qui l'a entendue comme nous l'avons entendue.

Lundi dernier, 27 juin, le maréchal Fayolle, qui préside la Mission organisée par le Comité France-Amérique, remit au 22e régiment canadien, qui s'est couvert de gloire en France, le drapeau qui lui est offert par le maréchal Foch. Ceci se passait au-dessus de Québec, dans la plaine dite d'Abraham, au lieu même où le général anglais Wolfe vainquit notre Montcalm. C'étaient deux héros qui s'appréciaient, et s'ils ne moururent pas dans les bras l'un de l'autre, c'est que les mouvements de la bataille ne s'y prêtaient pas.

J'ai, je l'avoue, peu le sens des évocations historiques ; trop de documents nous manquent ici. Malgré moi, je n'ai d'attention que pour cette foule de jeunes gens, de jeunes filles et ces fils de soldats qui tous crient à pleins poumons : Vive la France ! autour du monument dédié aux deux héros. A défaut de deux hommes, deux casques reliés, on pourrait dire enlacés par des branches de laurier, sont posés au pied d'une pyramide tronquée. Signe discret très suffisamment éloquent.

J'ai retrouvé dans les faubourgs d'Ottawa et de Toronto les charmantes villas de briques dont plusieurs présentent un porche peint en noir. Cette audace inconnue dans nos pays, loin de nuire à l'architecture, l'affirme, et cette entrée noire en plein rouge souligne le mystère des portes fermées. Les longues branches des arbres s'inclinent en se balançant jusqu'à elles dans un décor de forêt comme à Montréal.

Dans ces deux villes et probablement dans d'autres, une mode charmante a été établie pour les gazons qui entourent les habitations. D'abord aucune clôture ne les sépare les unes des autres; seuls des tapis de verdure bien entretenus en délimitent les contours, et ce même gazon, suivant le trottoir jusqu'à la chaussée des voitures, donne à l'œil du promeneur la sensation que ces villes sont établies sans interruption sur un tapis frais et verdoyant.

Après Hamilton dont nous atteignîmes le port majestueux sur le lac Ontario au moyen d'un charmant petit yacht, et où la réception ne fut pas pour la Mission moins chaleureuse que dans les autres villes, nous nous mîmes en route sur ce même bateau pour nous rendre aux chutes du Niagara, auxquelles j'avais une certaine hâte d'arriver. Confesserai-je un désir que je n'avoue à personne, parce qu'il est vraiment trop enfantin, c'est de voir des sauvages. Je ne me console pas de n'avoir pu en voir dans ce qu'on appelle une réserve d'Indiens, que l'on me montra non loin de Montréal.

Ce serait donc si extraordinaire que cela d'apercevoir quelques Peaux-Rouges? Il en existe certainement encore, puisque tandis qu'ils étaient invisibles dans leur pays, Paris se délectait de la présence d'un des leurs qui était vu à la tête d'une troupe de petits boys-scouts, à qui il enseignait les trucs de guerre des anciens Iroquois. Hé bien! si je suis impatient d'arriver au Niagara, c'est qu'on m'a dit que là j'en trouverais au moins, un fumant un calumet quelconque à l'ouverture de sa tente. Hé bien! m'y voici, au Niagara. Et point de sauvages! Je suis consterné.

Mais je comprends maintenant qu'il n'y ait plus ni Sioux ni même d'Iroquois, encore moins d'Apaches au Niagara! Il n'y a plus place pour eux auprès de cette foule populaire qui chemine sur un sol jonché de papiers gras (tout comme aux grandes eaux de Versailles) et qui, se penchant sur la barre de fer qui domine la falaise, face aux chutes, débite les platitudes que se dispensent mutuellement les foules. En face de ce prodige de la nature, tout est bête. Pour l'honneur de l'humanité, il vaudrait mieux qu'une société au capital de... voulût l'absorber une bonne fois.

Ah! si j'étais le Créateur, comme je haïrais les hommes qui m'auraient gâté mon œuvre! O hommes du Nouveau Monde, pourquoi avez-

vous, à l'instar de ceux de notre Continent, avili une des merveilles de la nature ?

Le soir, la honte infligée par la civilisation à ce déluge est plus sensible que le jour, car on a pensé se montrer subtil en déposant des lampions électriques cachés derrière des rochers, comme au théâtre, et destinés à donner au bouillonnement de la chute des tons rose tendre. Au sommet, par exemple, elle a obtenu un fâcheux raccourcissement de la chute d'eau en plaçant au bord du fleuve, à la place même où il s'y précipite, un vaste châssis garni de lampes électriques qui, étant donné ses dimensions énormes, diminue par comparaison celles de la masse d'eau. Celle-ci, vue le soir, ne mesure plus au jugé qu'un mètre soixante de hauteur. Je ne sais si c'est le résultat grotesque que l'on a cherché ; en tout cas, il a été pleinement atteint.

Mais tout beau, mon cœur ! soyons clément envers nos amis. Et puis, après tout, au point où en est le monde, qu'importe une merveille de plus ou de moins !

CHAPITRE IV

LES RELATIONS AÉRIENNES ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE

Par Louis BLÉRIOT

Pourquoi mon pays a-t-il désigné, pour faire partie de la mission France-Amérique, son plus vieil aviateur, celui qui a eu la chance de réussir à jeter le premier pont aérien entre la France et l'Angleterre?

J'ose espérer que c'est parce que la France estime plus que jamais que les progrès de la locomotion aérienne sont intimement liés au développement des relations internationales, au rapprochement futur des peuples.

Parlant, il y a neuf ans, devant la Chambre de Commerce de New-York, je disais qu'un jour viendrait où les oiseaux de France et d'Amérique voleraient par delà l'Atlantique.

Il y a quelques mois, deux sporstmen, Alcock et Read, réalisaient ce rêve, inscrivant à tout jamais leurs noms dans l'histoire du triomphe de l'Aviation.

Certes, pour regagner Paris, nous ne prendrons pas demain un paquebot aérien, mais soyez certains qu'un jour, moins éloigné que vous le pensez, nos enfants, ou nous peut-être, inaugureront un service régulier France-Canada.

Il y a douze ans, aucun homme n'avait encore survolé la mer, et aujourd'hui un service organisé relie trois fois par jour Londres et Paris, service à chaque instant débordé par l'intensité croissante du trafic aérien.

D'ailleurs il est beaucoup plus facile de concevoir maintenant ce que seront de tels avions transatlantiques qu'il n'était, il y a quinze ans,

possible de deviner comment il fallait s'y prendre pour créer de toutes pièces un oiseau artificiel.

Il s'agissait, avec des morceaux de toile, des bouts de bois, de donner une forme, que notre cerveau nous présentait chaque jour sous des contours nouveaux, à un oiseau humain ; puis, chose plus facile à dire qu'à faire, vous pouvez m'en croire, de mettre dans notre tête les réflexes de l'oiseau.

— Ah, Messieurs, ces premières envolées dans lesquelles chaque faux mouvement nous coûtait un appareil, six mois de labeur et quelques blessures, quel souvenir inoubliable !

— Nous arracher à la loi séculaire de la pesanteur; regarder derrière nous le sillage que laissait notre avion sur les champs de blé, dont, dans la crainte de tomber de haut, nous effleurions les épis ; nous élever à la hauteur des arbres et des granges qui se présentaient devant nous ; je vous assure que ce sont ces premières émotions qui ont été les plus douces comme les plus fortes qu'ait jamais ressenties mon âme d'aviateur.

— Puis des années passèrent avant que l'on pût enfin dire réellement que l'homme avait des ailes ; avant qu'il fût capable de vaincre les tourmentes de l'atmosphère.

Enfin, la guerre nous amena à des vitesses de 200 miles à l'heure, à des hauteurs de 30.000 pieds... Nous avions définitivement vaincu l'hirondelle et l'aigle.

Actuellement, nous avons une aviation de jour qui, avec des avions civils, nous donne toute satisfaction sur des parcours préparés de 2 à 300 miles.

D'ici deux ans, j'espère, nous aurons une aviation de nuit qui concurrencera le Sleeping et permettra des parcours nocturnes de plus de 1.000 miles.

Plus tard encore se développera l'aviation de haute altitude qui, nous donnant des vitesses horaires de 350 et 400 miles, mettra l'Amérique à quelques heures du vieux continent.

Tout cela est certain, et, je vous l'assure, nos enfants le verront.

Profitant de l'honneur que vous me faites de m'écouter, je veux remercier ici l'aviation canadienne de l'effort qu'elle a fourni et du concours qu'elle nous a apporté pendant cette terrible guerre.

Plus de dix mille pilotes canadiens ont apporté à la France un secours dont, plus que personne, j'ai pu mesurer l'importance.

Et quel pilotes ! Bishop, Barker et tant d'autres héros ! Beaucoup sont morts, hélas !

La petite terre de France gardera leurs corps jalousement, pieusement, en souvenir de leurs âmes qui, comme leur patrie, étaient infiniment grandes.

De cet effort commun, de ces sacrifices douloureux est résulté non seulement notre commune victoire, mais aussi une connaissance approfondie des lois et des phénomènes aérodynamiques, qu'il est nécessaire de faire servir maintenant au bonheur de l'humanité.

Les routes du ciel vont s'ouvrir chaque jour plus sûres et plus nombreuses, par lesquelles s'établira un trafic chaque jour plus intense et plus rapide.

Et cette circulation ne sera pas seulement une circulation d'hommes, mais aussi une circulation de sentiments et d'idées qui usera les barrières des peuples, permettant aux nations de mieux s'aimer parce qu'elles se sentiront plus humbles et plus près les unes des autres.

N'oubliez pas, en effet, que le vent, cet air mobile qui nous entoure, est l'empire de l'avion : le vent invisible qui passe aujourd'hui au-dessus de nos têtes et dont les atomes seront demain à New-York ou à Londres, le vent qu'aucune loi humaine ne pourra jamais réglementer, car il n'appartient pas aux pays qu'il balaie.

L'esquif qu'il emportera la nuit dans ses flots, insaisissable, invisible, dominera les nations et leurs lois.

Demandons à Dieu que la volonté de l'homme en soit le bienfaisant génie ; que si sa Providence a permis qu'à force de vouloir des ailes, nous soyons parvenus à les conquérir, elles ne servent maintenant qu'à rapprocher nos cœurs.

Je remercie le Canada de son accueil si sympathique ; qu'il me permette d'en reporter la faveur sur mon pays dont il a pendant cette guerre partagé les souffrances physiques et morales.

Et s'il m'était permis d'employer notre langage d'aviateur, je vous dirais que mon dernier souhait serait de voir battre le record de la hauteur par l'amitié franco-britannique, dans un avion symbolique dont l'âme canadienne serait le hardi pilote.

102

Cliché *Illustration*.

A QUÉBEC :

LE DRAPEAU OFFERT AU 22° RÉGIMENT AU NOM DU MARÉCHAL FOCH
PAR LA MISSION DU COMITÉ « FRANCE-AMÉRIQUE »
SUR LE CHAMP DE BATAILLE OU FURENT TUÉS, AU XVIIIe SIÈCLE,
MONTCALM ET WOLF

LES GÉNÉRAUX CANADIENS : LE GÉNÉRAL ARMSTRONG

LES GÉNÉRAUX CANADIENS : LE GÉNÉRAL MAC DONELL

AVEC LA DUCHESSE DE DEVONSHIRE A LA CITADELLE DE QUÉBEC
LE MARÉCHAL FAYOLLE, L'AMIRAL CHARLIER ET M. FOURNIER-SARLOVÈZE

LA MISSION A LA CITADELLE DE QUÉBEC

LA MISSION A LA CITADELLE DE QUÉBEC

CHAPITRE V

LA CULTURE ET LA LANGUE DANS LE CANADA FRANÇAIS

Par M. DANDURAND
Sénateur.

M. Clemenceau, recevant, durant la Grande Guerre, les parlementaires britanniques, leur disait qu'il attendait depuis 900 ans la visite de ses frères Normands émigrés en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. Nous remercions la Providence qui nous impose une moins longue attente et qui nous permet de souhaiter la bienvenue à nos frères de France après une séparation de 160 années seulement.

Votre ancien Premier ministre eut d'abord quelque difficulté à reconnaître ses parents, à retrouver chez eux des traits de famille, car ils avaient changé aussi bien de nom que de langue. Ici, vous vous rendrez compte que nous n'avons changé ni de nom, ni de langue. Canadiens nous étions déjà depuis cent ans en 1760, — et c'est ainsi que nous appelaient Montcalm et Lévis, — Canadiens nous sommes restés, purement et simplement.

Quant à la langue, vous nous retrouvez ce que nous étions lorsque fut signée la cession de notre pays. Notre peuple a gardé la même prononciation et le même accent. C'est dans la grammaire de l'Académie française qu'il puise les règles qui gouvernent son langage. Ses livres d'histoire viennent de chez vous ; vos classiques et votre littérature sont demeurés sa propriété. C'est là le seul héritage que lui a légué la France et il l'a gardé intact, fidèlement, pieusement.

Sa grammaire — votre grammaire de 1754 — le mettait en garde contre les nouvelles formes de langage qui s'insinuaient sur les boulevards de la capitale. Elle nous interdisait de dire : « Le roi, moi, le

soir. » Elle voulait qu'à l'instar de Louis XIV on prononçât : « L'État c'est moè, le Roè, le soère. »

A ces leçons, je crains bien que vous n'ayez été réfractaires. Notre peuple a été plus respectueux de la tradition, de même que la plupart des Normands de chez nous. En fait, l'accent et la prononciation sont divers dans vos provinces. Ici, les nôtres vous offrent une parfaite uniformité.

Nous avons, comme vous le voyez, résisté à l'absorption. Cette opération, nous la pratiquons pour notre propre compte. Nous absorbons nous-mêmes.

Vous trouverez au Canada français peu d'oncles d'Amérique. Vous n'y aviez laissé que de modestes paysans qui ont continué à labourer leurs champs et à élever, sous le regard de Dieu, de nombreuses familles. S'ils n'ont pas conquis la fortune, ils ont gagné l'honnête aisance qui donne les meilleures joies dans cette vie transitoire.

En se séparant de leur mère-patrie, ils perdirent leur part du patrimoine commun, de la richesse nationale où vont puiser les hardis pionniers pour les œuvres importantes et fructueuses. Ce ne fut plus naturellement le capital français qui travailla ici. Et peut-être n'est-ce pas là la perte la plus sérieuse dont ils souffrirent. Il est une richesse autrement précieuse pour un pays que la richesse matérielle, c'est celle qui situe un peuple dans l'échelle de la civilisation et qui peut seule lui donner ses lettres de noblesse. Les Canadiens n'eurent, pendant plus d'un siècle, aucun contact avec la culture intellectuelle française, la plus haute depuis Athènes et Rome. Ceux de ma génération ont eu la joie de voir quelques-uns de nos étudiants et de nos jeunes professeurs traverser la mer pour aller boire à la coupe toujours pleine que tiennent en leurs mains puissantes vos professeurs renommés et souvent illustres. Je puis dire, sans vantardise, que ce n'est pas le talent qui nous a fait défaut, mais l'enseignement supérieur sans lequel une élite ne peut se former.

Nous confessons, en toute humilité, que nous ne sommes pas montés bien haut, mais, avec Cyrano, nous pouvons dire que nous sommes montés tout seuls.

S'il y avait quelque mérite, chez l'abbé Sieyès, à pouvoir dire que, durant la Terreur, il avait duré, ce n'est peut-être pas sans quelque

surprise que vous retrouvez aujourd'hui 3.000.000 de Français, descendants des 10.000 familles à qui vous aviez dit adieu, lors de la signature du traité de Paris, en 1763.

C'est déjà quelque chose que d'avoir duré. La survivance de la race française au Canada, et son prodigieux accroissement, dénotent, ce me semble, quelques vertus dont vous et nous avons raison de ne pas rougir.

Si, comme chez vos hôtes normands, vous entendiez sur nos lèvres un autre langage que le vôtre, vous nous trouveriez probablement plus avancés matériellement. Mais nous aurions peut-être perdu le sourire, en même temps que notre âme — notre âme française. Et c'eût été vraiment dommage, car, pour nous, la vie sans gaieté est un bien négligeable.

La Mission France-Amérique n'a guère eu le temps de visiter nos collèges et nos universités. Les vieux murs de ces institutions vous eussent dit tout ce que nous devons à notre clergé dans le domaine de l'enseignement. Vous y auriez constaté à quel niveau nous avons atteint et les efforts que nous faisons vers le progrès. Un demi-siècle est fort peu de chose dans la vie d'un peuple. Nous avons la ferme conviction d'être entrés dans le mouvement qui va s'accélérant. Paris était loin, très loin de nous, il y a cinquante ans. Grâce aux avions, Paris sera bientôt aussi près de nous que de Pantin. Vous dirai-je le rêve que nous caressons? — Soyez indulgents et n'allez pas sourire. — N'est-ce pas une pensée américaine que d'attacher son char à une étoile? Nous voulons avant la fin de ce siècle — avant l'an 2000 — avoir puisé si largement à votre science, que nous puissions couramment échanger nos professeurs avec les vôtres, et attirer à nous l'élite de la république voisine, en quête de science française.

J'aurais voulu parler de la France, et c'est de nous que je vous ai entretenu. N'est-ce pas tout de même un peu de la France que je parle, lorsque je vous raconte l'histoire de la colonie française que vous avez fondée et qui a gardé, indélébile, votre empreinte?

Et puis, je n'ose pas m'aventurer à raconter vos exploits, à chanter vos vertus civiques et militaires, quand le monde est encore tout en émoi du fait de vos grands gestes et que tous les vocabulaires ont été épuisés pour en exprimer l'admiration et l'émerveillement.

Qu'il me suffise de vous dire que nous avons été pénétrés d'une joie sans mélange lorsqu'au jour de l'armistice nous avons appris que vos couleurs allaient de nouveau, et pour toujours, se mirer dans les eaux du Rhin, grâce au génie de vos chefs et à la valeur de vos troupes.

Nous gardons un souvenir attendri à celui-là qui, en mars 1918, rétablit la fortune des alliés en arrêtant dans un suprême effort la marche des armées allemandes et en refermant et cadenassant sur elles la porte qu'elles avaient largement ouverte sur Paris. Nous estimons que ce fut un grand honneur que de combattre à vos côtés. Nous savons aussi le rôle joué par votre marine. M. Georges Leygues nous a dit sa part de souffrance et d'héroïsme, et les fusiliers marins ont magnifiquement écrit leur propre histoire avec leur sang prodigué dans les Flandres.

Aussi je forme des vœux pour la prospérité de cette France admirable et bien-aimée que nous n'avons cessé de chérir, tout autant lorsque le *Væ victis* s'appesantissait sur elle, qu'à l'heure où la victoire venait auréoler ses drapeaux d'une gloire immortelle.

CHAPITRE VI

LES SENTIMENTS DE QUÉBEC

Par Ferdinand ROY,
Président de l'ordre des avocats de la Province de Québec.

Seul un soldat devrait avoir l'honneur de saluer la France. Mais ceux des nôtres qui sont allés, là-bas, braver la mort, ceux que n'ont pas émus, sous la mitraille, les ordres des généraux allemands, n'osent pas passer de l'action à la parole et se lever en face d'un maréchal de France qui vient leur dire merci; et, pour la première fois, ils cèdent le terrain à un autre... Il est tout de même dommage que, depuis l'Armistice, ce soit surtout l'Amérique qui s'obstine ainsi à déprécier le dicton : « *Cedant arma togæ* »...

La guerre terminée, par une victoire qui est un chef-d'œuvre, c'est bien de gratitude qu'il s'agit, et en effet, de gratitude française. Mais, il convient de dissiper l'équivoque même d'où a jailli, — d'ailleurs pour notre joie, — l'initiative de votre Mission.

La France menacée, c'est le patrimoine de l'humanité tout entière qui était mis en péril. Et donc, pour ce que les Français ont fait dans cette guerre, c'est le monde civilisé tout entier qui leur doit reconnaissance.

Mais alors, pour nous, qu'est-ce donc que la France violée? N'est-ce pas l'affreuse menace de la maison familiale dévastée? n'est-ce pas l'angoisse de voir tarir la source où s'alimente notre vie?...

Permettez aux héritiers directs des premiers Français qui, ici même, à Québec, prirent possession du sol canadien, de proclamer à nouveau cette vérité : que si, pour aller se faire tuer dans les Flandres, nos poilus suivirent sans doute les mouvements d'un cœur resté fidèle

aux attachements ancestraux, ils partirent aussi parce que leur raison, cherchant à l'horizon sombre le vrai devoir, les guidait vers le seul phare de salut national, découvrait devant eux la vraie patrie à défendre. Idée et sentiment, c'est de toute leur âme qu'ils y sont allés, de toute leur âme de Français.

Non que nous ayons deux patries. Mais, si nous sommes Canadiens, ce nom, seul, n'exprime qu'une demi-vérité; car à ce nom, qui constate un fait matériel, nous en avons toujours — et dès avant que vous nous soyez revenus — uni un autre, qui lui aussi proclame un fait, et d'ordre supérieur, un nom qui est un droit de famille et qui est un titre : nous sommes des Canadiens-Français.

Pour un plus vaste rayonnement du génie latin, de la culture française, dans l'avenir, le sort a pu, en nous déracinant, nous jeter loin, très loin du sol français. La terre où dorment nos aïeux, depuis trois cents ans, n'est pas celle où vécurent leurs pères. Et, dans le monde éphémère de la politique et des allégeances transitoires, cela peut faire de nous, à cette minute précise de l'Histoire, un État distinct.

Mais, la vérité profonde de notre vie, ce qui la révèle, n'est-ce pas le fait péremptoire, que ni le hasard des conquêtes, ni l'espace ni le temps n'ont pu entamer, dans ses éléments essentiels — sang, foi, idéals, parler — le fonds héréditaire qui établit de quelle race nous sommes?

Nous n'avons qu'une patrie. Mais, — nos pères ayant été ce qu'ils furent, ce que vous êtes, et nous, étant demeurés ce que nous sommes, — notre pays d'adoption n'évoque pas, seul, de cette patrie, l'idée complète.

La patrie, pour nous, c'est aussi ce vaste monde, ce monde infini d'idées et de sentiments, de souvenirs et d'espoirs, qui, dominant frontières et océans, régimes politiques et frêles traités, plane dans votre ciel et le nôtre, sur votre pays et sur le nôtre ; imprègne de son parfum unique l'air que vous respirez là-bas, l'air dont nous vivons ici, et qui, en marquant de son sceau notre nature individuelle, vivifie, après l'avoir créée, notre âme nationale.

Et c'est parce que, d'instinct, nous avons senti et compris, en 1914, que l'âme même de notre patrie était menacée, que, tous, nous avons dit nôtre la cause de la France.

Et c'est parce que nos gars — ceux du 22e et les autres — n'ont eu ainsi

qu'à suivre une tradition, non pas trois fois mais quinze fois séculaire, qu'ils ont trouvé si facile et si beau de se battre et de mourir — à la Française.

Et que, aujourd'hui, l'un des plus grands parmi les grands chefs soit venu dire à nos poilus qu'il est content de ce qu'ils ont fait, le geste s'harmonise trop bien avec la reconnaissance que nous leur devons, pour que nous n'y applaudissions point de tout cœur.

Mais, puisque notre patrie est comme un « prolongement de la patrie française », puisque notre avoir national ne peut s'enrichir que de votre patrimoine intellectuel et moral, puisque notre survivance ethnique même dépend du triomphe permanent de votre prestige, — il n'y a pas à nous remercier de ce que nous avons fait, de ce que nous faisons pour la France...

Non. Laissez-nous plutôt savourer le charme de cette pensée, que, nous comprenant bien, vous ne venez pas à nous comme vers des alliés d'un jour; laissez-nous partager avec vous l'orgueil que légitime l'évocation du passé, lointain ou récent, d'une nation qui, pour avoir essaimé ses fils sur deux continents, n'en est pas moins une seule et même famille; laissez-nous y puiser, pour l'avenir, nos raisons d'espérer.

Et, puisque c'est de gratitude, de gratitude française qu'il s'agit, laissez-nous vous remercier, nous qui sommes la Nouvelle-France, de faire si beau et si bon le moment présent.

Grâce à vous, aujourd'hui, la nation canadienne-française, heureuse et fière, se dresse, aux yeux du monde, dans un rayon de gloire qui auréole l'armée et la marine françaises.

Grâce à vous, à vous tous qui, au foyer même du Canada français, représentez par vos fonctions, vos idées, vos attaches diverses, la France d'hier, celle d'aujourd'hui, celle de demain, — rien ne manque, ni personne, à cette fête, qui devient vraiment, pour vous et pour nous, la fête de la Patrie totale...

Saluons pieusement cette minute exquise qui nous enveloppe tous, comme dans les plis de votre drapeau, des vertus et de la gloire qui font immortelle votre race — la nôtre.

SUR LA MONTAGNE DE MONTRÉAL AU-DESSUS DU SAINT-LAURENT

A OTTAWA : LE PARLEMENT

A OTTAWA : LE CHATEAU-LAURIER

A TORONTO : L'UNIVERSITÉ

A TORONTO . LE YACHT CLUB

A TORONTO : DEVANT L'HOTEL DE VILLE

A TORONTO : CHEZ LE LIEUTENANT GOUVERNEUR

CHAPITRE VII

LE ROLE DU CANADA FRANÇAIS DANS L'AMÉRIQUE DU NORD

Par la comtesse MADELEINE DE BRYAS

Il est souvent dit, et nombre de littérateurs l'ont répété, que la femme, sauf de très rares exceptions, ne sait pas en matière intellectuelle s'élever jusqu'aux généralités, son raisonnement étant surtout basé sur des observations purement personnelles. Je ne saurais donner un démenti à cette thèse de l'individualisme féminin qui a été souvent si brillamment soutenue, notamment par Sainte-Beuve, et je me bornerai, puisqu'il en est ainsi, à exposer les opinions toutes personnelles que j'ai pu former au cours du voyage de la Mission France-Amérique.

Ce qui m'a particulièrement frappée au Canada, c'est le problème de la race française. Lors d'un voyage aux États-Unis, où j'accomplissais en 1918 deux missions successives pour le gouvernement américain et grâce auxquelles je parcourais les États de l'Est, ceux du Middle West et la côte du Pacifique depuis la frontière mexicaine jusqu'à la Colombie britannique, j'avais été singulièrement étonnée du petit nombre de Français que je rencontrais. C'étaient quelques unités isolées, disséminées dans les centres principaux, dont l'action nulle part ne m'avait paru prépondérante. Quelques-uns d'entre eux, présidents d'Alliances Françaises, essayaient de propager sans beaucoup de succès notre influence et l'étude de notre langue. Je ne parle pas de la Louisiane et de la Nouvelle-Orléans, où les descendants d'origine française sont en assez grand nombre. Somme toute, ce voyage à travers les États-Unis m'avait confirmée dans cette opinion, d'ailleurs très répan-

due, que le Français ne s'expatrie guère et revient presque toujours mourir dans sa patrie. Le Canada fut donc pour moi la source d'un réel étonnement. Là, près de trois millions de Français peuplent la belle Province de Québec, plus vaste que leur pays ancestral. Mais je compris que les desseins de la Providence deviennent compréhensibles et s'éclairent d'un jour nouveau, grâce au recul des siècles.

Le Canada de race française est issu d'une poignée de gens. Puisque la grande majorité de nos compatriotes ne veulent pas s'expatrier; puisque, dans les centaines de mille émigrants que l'Europe déverse comme un immense flot, chaque année, sur le grand continent américain, l'élément français entre pour une une part infime, ceux que la destinée avait fixés sur l'autre rive de l'Atlantique, et que le traité de Paris de 1763 avait faits sujets britanniques, allaient croître et se multiplier dans des proportions qui ne sont égalées dans aucun autre pays du monde. Comment ce résultat surprenant, si nous le comparons au phénomène inverse, celui de la dépopulation qui se produit actuellement chez nous, allait-il être atteint là-bas? Grâce à l'influence extraordinaire, tyrannique, pour ainsi dire, du clergé, qui, recherchant plutôt à étendre sa domination sur un troupeau croissant de fidèles que de favoriser l'influence française redoutée pour son libéralisme, prêche la cause des familles nombreuses bénies de Dieu. Les ménages ayant vingt-cinq enfants ne sont pas chose rare dans ce pays, où chacun peut trouver largement sa place au soleil, et où les 1.330.000 kilomètres carrés de terres canadiennes ne sont peuplées que par 9 millions d'habitants. Je me suis laissée raconter que certains prêtres zélés allaient même, dans la confession de leurs pénitentes, jusqu'à encourager la repopulation en refusant l'absolution à celles d'entre elles qui n'avaient pas eu d'enfant dans l'année. Je ne doute pas que cette assertion ne soit très exagérée, mais elle révèle néanmoins la tendance du clergé et le rôle tout-puissant qu'il exerce sur la famille canadienne. Ce rôle se manifeste aussi dans la question des mariages. « L'Eglise », écrivait en 1906 M. André Siegfried dans un livre remarquable sur le Canada, « a réservé toute sa force de résistance pour chercher à supprimer les mariages entre catholiques et protestants. Les conditions à cet égard sont habituellement draconiennes : elle n'accepte pas la cérémonie faite aux deux églises, et quant aux enfants, elle exige qu'ils soient toujours élevés dans la religion

romaine. Il faut donc que le mariage mixte échoue ou qu'il se fasse complètement en faveur du catholicisme. »

Le résultat de cette intransigeance a merveilleusement servi la cause française, car si l'Église a voulu par cela même conserver à elle tous ceux qui sont nés dans son sein, elle s'est involontairement érigée en gardienne de la race, en empêchant les alliances qui sans cela se seraient inévitablement produites entre Canadiens français et anglais. Si, à l'heure actuelle, près de trois millions de Canadiens français, ayant conservé intégralement tous les traits caractéristiques de notre pays, vivent sur le sol américain, c'est au clergé qu'ils en sont redevables. C'est parce que celui-ci a su maintenir par son influence despotique l'intégrité de la race, favoriser son accroissement, éduquer selon un programme nettement établi la jeunesse dans ses écoles et ses universités, exercer une police efficace même sur les lectures de ce peuple, qu'il gouverne avec une main de fer, en mettant à l'index tous les ouvrages et les journaux qui pourraient lui nuire ou diminuer son emprise. Ah! certes, n'est-ce pas là une entreprise gigantesque, une œuvre admirable de domination clairvoyante? Et pour consolider cet empire moral par des réalités matérielles, l'Église canadienne prélève une dîme sur les revenus de ses paroissiens dans les villes, et le vingt-sixième minot de blé dans les campagnes, où elle possède pour sa perception un recours légal.

Et alors maintenant, si nous jetons un regard vers l'avenir, si, cherchant à écarter de notre pensée les problèmes actuels, nous songeons aux événements qui se dérouleront dans des années encore lointaines du présent, que voyons-nous? L'américanisation du Canada se fait lentement, l'infiltration s'opère peu à peu par les plaines de l'ouest, les montagnes Rocheuses, la Colombie britannique, la côte canadienne du Pacifique voisine de l'État de Washington au sud, de l'Alaska au nord. Chez les Canadiens anglais de la province d'Ontario, des quantités d'usines se sont créées, apportant des États-Unis des capitaux, des idées, l'esprit d'initiative, toute une atmosphère américaine. Chez les Canadiens français, beaucoup plus réfractaires à ce pouvoir d'absorption, je dirai même d'imprégnation, qui est l'une des forces les plus caractéristiques de la grande république voisine, les Américains de l'Est y affluent surtout depuis quelques années parce que

Montréal et Québec ne sont pas devenues « dry », et que ces deux villes peu éloignées de New-York représentent à leurs yeux le paradis qu'ils ont perdu, depuis la loi sur la prohibition de l'alcool. L'élément américain déborde des frontières des États-Unis et gagne pas à pas du terrain sur l'immense territoire canadien. Ainsi que le disait déjà en 1906 M. André Siegfried : « Ce n'est pas la nation américaine qui menace la nation canadienne ; c'est plutôt la civilisation américaine qui menace de supplanter au Canada la civilisation britannique. »

Sujets fidèles de l'empire britannique, les Canadiens français et anglais se verront peut-être amenés un jour, malgré leur loyalisme, à entrer dans la grande Fédération des États-Unis. Je crois, pour ma part, que les problèmes financiers et aussi la crise qui sévit actuellement aussi bien au Canada que dans tous les pays du monde, ne seront pas complètement étrangers à cette transformation dans la politique du continent américain, si toutefois elle se produit jamais pendant le cours du XXe siècle. Je ne veux pas m'appesantir davantage sur cette question, car nul ne peut prédire l'avenir, surtout lorsqu'il s'agit de raisonner d'après des données aussi incertaines que la psychologie des peuples. L'Église catholique canadienne a évidemment tout à gagner en restant sous le contrôle du gouvernement anglais, qui lui a accordé non seulement la liberté complète d'exercer son autorité toute-puissante et pour ainsi dire absolue sur ses paroissiens, mais aussi certains privilèges, comme la dîme par exemple, qui lui échapperaient probablement dans l'éventualité d'un changement de régime. Cependant, il n'est pas totalement impossible de présumer que la génération actuelle ou la suivante n'assiste à un moment quelconque, difficile à prévoir maintenant, à la fusion entre les 110 millions d'habitants des États-Unis et les 10 millions de Canadiens. Et alors, dans l'immense creuset de toutes les races européennes dont le Nouveau Monde est le merveilleux laboratoire, la Province de Québec avec ses trois millions d'habitants, qui à cette époque seront peut-être le double, grâce à la férule du clergé, apportera à la jeune Amérique le souvenir de la vieille France.

Et s'il est vrai que le grand continent d'outre-Atlantique doit amalgamer sur son sol les races latines, anglo-saxonnes, slaves, afin de faire éclore par leur fusion une race nouvelle, la race américaine, ayant en germe toutes les promesses d'avenir, mais toute jeune encore,

héritière de la pensée, de l'expérience consommée du vieux monde, la France perpétuera indéfiniment son génie à traversles siècles par l'entremise de ses enfants canadiens. Légataires de leurs ancêtres, ceux-ci offriront au monde en formation ce que nous avons de meilleur, nos qualités les plus essentielles que la guerre a révélées à nos ennemis étonnés, notre amour de la famille, notre amour du sol natal. Le canadien français, comme nos paysans de France, est un agriculteur dévoué à la terre, fidèle à ses traditions, respectueux du passé. Il a même conservé, malgré la séparation de plusieurs siècles, une ressemblance physique étonnante avec ses frères de l'autre côté de l'Océan. Les enfants canadiens de Trois-Rivières qui nous acclamaient à la mairie pendant notre voyage étaient, à s'y méprendre, des enfants de chez nous. Nous pouvions nous croire transportés comme par enchantement dans une ville de Normandie ou du Poitou ; c'étaient les mêmes traits, les mêmes expressions montrant une affinité complète de mentalité ; nul doute que leurs ancêtres n'aient transmis à leurs descendants, pur de tout alliage, le même sang que le nôtre. Aussi le point d'interrogation que je m'étais posée, non sans quelque anxiété, lors de mon voyage à travers les États-Unis, s'est-il trouvé résolu dans mon esprit en parcourant dernièrement la Province de Québec avec la Mission présidée si remarquablement par M. le Maréchal Fayolle. N'était-il pas improbable que la France, qui a joué autrefois et qui joue toujours un rôle si considérable dans la civilisation moderne, berceau de tant de génies, de tant de chefs-d'œuvre de la pensée, terre inspirée par excellence, laisse à des successeurs dignes d'elle le trésor dont elle est le réceptacle humain ? Comment le Nouveau Monde, qui accueille si largement toutes les races européennes, eût-il pu se passer d'une collaboration nécessaire à son équilibre qui lui apportera un élément de pondération, un élément conservateur, faisant résonner dans la symphonie générale une note d'harmonie, de mesure, de proportion en toutes choses ? Peut-être est-ce un sentiment très féminin que de chercher à prévoir l'avenir dans les germes du présent, retrouver un peu de sa propre image dans ses descendants ; mais n'est-ce pas un sentiment profondément humain que de vouloir vivre non pas seulement pour soi, mais pour ceux qui viendront, car à quoi serviraient dans l'histoire d'un peuple les expériences durement acquises, les bouleversements et les révolutions, les batailles gagnées,

les défaites noblement endurées, si les leçons du passé n'étaient transmises par le sang aux générations futures issues d'une même race ?

Ce sont les Canadiens français et les familles créoles du Sud des États-Unis qui rempliront ce rôle dans l'Amérique du Nord ; au nombre de plus de 3 millions, ils sont numériquement dépassés par les Américains d'origine allemande qui ont près de 20 millions de descendants, les Slaves, les races balkaniques, et surtout les Anglo-Saxons qui sont de beaucoup les plus nombreux.

Le problème de l'immigration s'est beaucoup développé au Canada depuis 1900. La moyenne annuelle de 26.000 de la fin du siècle dernier s'est élevée jusqu'à 402.000, en 1914, pour suivre une progression descendante pendant la guerre, qui tend à remonter depuis l'armistice. L'immigration, qui en 1919 n'était plus que de 58.000, s'est élevée l'année dernière à près de 180.000. De même que les États-Unis, le Canada surveille étroitement l'entrée des étrangers, afin d'éliminer les indésirables, dans le double but de ne pas laisser introduire des éléments de perturbation et afin de préserver la race nouvelle contre les dangers d'un croisement avec la race jaune. Une loi de 1906 a fermé l'entrée de la frontière aux indigents, repris de justice, infirmes n'ayant pas de moyens d'existence, et le chiffre des rembarquements forcés s'est élevé, de 1915 à 1919, à 77.500. Depuis 1885, le Chinese Immigration Act a imposé aux Chinois désireux de s'établir dans le pays, afin de diminuer le nombre des arrivages, une taxe de 50 dollars, portée en 1914 à 500 dollars.

Le gouvernement canadien s'efforce de plus en plus, par certaines mesures spéciales, de favoriser l'immigration britannique et américaine et d'interdire l'immigration russe, polonaise et roumaine, afin d'enrayer l'infiltration de la propagande bolcheviste. Les événements graves qui se déroulèrent à Winnipeg, le Chicago canadien, en 1919, éveillèrent ses craintes à cet égard. Le 16 mai, l'éditeur d'un journal intitulé le *Socialist* affichait la proclamation suivante : « Winnipeg est désormais gouverné par un Soviet. Le siège de l'autorité a été transféré de l'Hôtel de Ville au Temple du travail. »

Et pendant six semaines, la ville, livrée au désordre, fut gouvernée par un « Comité central de grève » qui ne fut définitivement vaincu que par la résistance inflexible du gouvernement et l'aide efficace

de l'Union Civique. Dernièrement encore, au mois de novembre 1920, la ville de Hamilton, dans la province d'Ontario, où notre Mission reçut le plus chaleureux accueil, faillit être victime d'une semblable révolution. La populace, entraînée par des meneurs anarchistes, se rua sur l'arsenal dans le but de s'emparer des armes qui s'y trouvaient en dépôt. Un général canadien, qui joua un rôle important en France pendant la guerre, averti du danger, donna l'ordre de décharger les fusils et de mettre les munitions à l'abri, une heure avant la ruée ouvrière, et sauva ainsi la ville du sort de Winnipeg.

Aussi à l'heure actuelle le Canada préfère se passer de main-d'œuvre en réduisant l'immigration, plutôt que de courir le risque d'introduire dans le pays des individus capables de semer le trouble par une propagande dangereuse pour la stabilité générale.

Le plus grand danger qui puisse menacer les pays neufs, c'est d'ouvrir la porte à des unités réfractaires à l'absorption.

Le Canada et les États-Unis souffrent précisément en ce moment d'avoir reçu en quelques années trop d'éléments hétérogènes qui, sans apporter un appoint notable au bien général, menacent de troubler l'ordre existant. L'assimilation ne peut se faire que progressivement et nécessite une surveillance étroite, devenue maintenant la politique suivie depuis quelques années, surtout depuis la révolution russe, par les gouvernements des deux pays. Ainsi que l'a dit le philosophe américain, Emerson : « Le pays le plus grand est celui qui est habité par les hommes les plus nobles. »

Le Canada ainsi que les États-Unis n'ont qu'à s'acheminer vers les destinées grandioses qui les attendent, vers une nouvelle expression de la pensée humaine qui sera la leur, vers un apogée qu'ils atteindront dans quelques siècles et qui dépassera en merveilles et en audace tout ce que le monde aura connu. Cette idée, qui s'était fortement imposée à mon esprit en parcourant les États-Unis en 1918, s'est renouvelée au mois de juin dernier, lors du voyage de notre Mission au Canada, où nous avons reçu, aussi bien de la part du gouvernement britannique que des Canadiens anglais et français, un accueil inoubliable qui restera profondément gravé dans notre mémoire.

A HAMILTON : LA RÉCEPTION CHEZ Mme SOUTHAN

A HAMILTON : SALUT A HAMILTON
LE MARÉCHAL FAYOLLE ET LE MARQUIS DE CRÉQUI-MONTFORT

AU NIAGARA : LE LONG DES RAPIDES

AU NIAGARA : LA CHUTE CANADIENNE

L'ADIEU AU CANADA ET LES REMERCIEMENTS DU MARÉCHAL FAYOLLE
AU SÉNATEUR BEAUBIEN

LE RETOUR DE LA MISSION : DANS LE WAGON DU RETOUR
DE GAUCHE A DROITE : LE PROFESSEUR LIPPMAN, Mme LIPPMAN, Mme ALBERT BESNARD, LE SÉNATEUR BEAUBIEN,
M. ALBERT BESNARD, M. DAL PIAZ, M. CORREARD.

CHAPITRE VIII

UN PROGRAMME D'ACTION

Par Gabriel-Louis JARAY

Il y a dix ans une mission française, organisée comme celle-ci par le Comité France-Amérique, s'est rendue au Canada comme aux États-Unis à l'occasion du tri-centenaire de Champlain, pour resserrer les contacts entre la nation canadienne et la nation française. En ce temps, le sentiment de l'insécurité inquiétait en France tous les cœurs, et ceux qui prévoyaient les dangers d'une éventualité, qu'ils ignoraient aussi proche, se préoccupaient avant tout de faire connaître la menace qui pouvait s'appesantir sur le monde entier : rien ne leur paraissait plus urgent que de bien faire comprendre dans des conversations intimes que l'hégémonie allemande préparait, si elle triomphait, la servitude universelle.

Aujourd'hui que les fils du Canada sont venus, les premiers d'Amérique, se mêler aux fils de France pour défendre sur la Lys et sur la Meuse la liberté des nations, le triomphe commun a fait succéder aux devoirs de la guerre les devoirs de la paix ; c'est donc, aujourd'hui, l'organisation d'une collaboration pacifique qu'il importe d'assurer.

Les étapes de cette collaboration nous paraissent devoir être les suivantes :

1° Contact entre les élites des deux peuples ;
2° Collaboration intellectuelle ;
3° Collaboration économique.

I

La diplomatie nouvelle, pour assurer la collaboration des peuples, doit amener le contact personnel des élites qui les représentent ; nous

connaître personnellement, c'est nous comprendre ; c'est faciliter tout accord et toute collaboration, qui ne restera permanente que si elle profite également aux deux nations ; il importe donc de sauvegarder et de développer les intérêts essentiels des uns et des autres, but primordial des hommes d'État dignes de ce nom, à la tête des deux gouvernements. Or, pour trouver la formule de la liaison des intérêts, il ne faut pas seulement connaître très bien ceux que l'on a à défendre, mais aussi ceux qui incombent à votre partenaire. C'est seulement par des contacts anciens, par des entretiens répétés que la confiance naît : de la confiance personnelle entre hommes influents des deux pays, découleront sans effort les accords nécessaires.

Pour assurer ce contact, il faut que des Canadiens éminents viennent en France et y soient reçus ; c'est à quoi le Comité France-Amérique de Paris s'emploie, et il sera heureux de donner son concours le plus complet à cet effet.

Il faut que les Français aillent au Canada et connaissent les dirigeants de ce grand peuple ; c'était un des objets de la Mission France-Amérique présidée par M. le Maréchal Fayolle.

Ce contact des élites, dont l'importance ne saurait être exagérée, ne sera complet que lorsque dans chacune des grandes villes du Canada : Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg, Québec, Vancouver, Edmonton, Hamilton, Calgary, etc., existera, comme à Paris, un Comité de personnalités dont l'objet sera d'assurer ces contacts, de conseiller à leurs compatriotes de venir en France, de nous les annoncer, de recevoir les Français de passage et de les accueillir. La qualité importe plus que le nombre, et n'y aurait-il chaque année que quelques hommes éminents, quelques femmes de rang social important qui prendraient connaissance de l'élite de l'autre nation, que l'œuvre serait en bonne voie. Connaissance, confiance, accord, sont les trois étapes de cette action.

II

Sur le terrain intellectuel et artistique, un programme d'avenir s'ébauche, auquel nous devons donner de part et d'autre tout notre appui.

Les Canadiens savent ce qu'ils ont à apprendre de nous sur ce terrain ;

Canadiens anglais et Canadiens français sont d'accord pour estimer profitable le perfectionnement à Paris de leurs jeunes étudiants et étudiantes les plus remarquables ; ils sont désireux aussi de mieux s'initier à l'art en général et de mieux connaître en particulier l'art français dans son développement historique et dans ses productions modernes d'art pur, d'art décoratif et d'art appliqué.

Pour réaliser ces vues les gouvernements provinciaux ont commencé de créer des bourses d'études à Paris pour jeunes gens et jeunes filles destinés plus tard à professer ; ce début est excellent et ne donnera pas de déboires si : 1° la sélection est bien faite et sans autre intervention que celle de la valeur du candidat ; 2° si on les envoie après la fin de leurs études et avant le commencement de leur enseignement et, pour certaines catégories, pendant deux ans.

Le Commissaire Général du Canada à Paris, M. Roy, qui a pris avec le Comité France-Amérique l'initiative de cette campagne, qui a fait une tournée au Canada à cet effet, comme naguère un délégué du Comité, a complété cette action par une autre parallèle, celle tendant à constituer une maison des étudiants canadiens pour les recevoir à Paris. En attendant, le bureau d'accueil du Comité France-Amérique les place dans des familles françaises.

Dans un dessein analogue, nous constituons des bibliothèques françaises au Canada, soit dans le Canada français en faisant mieux connaître les productions modernes honorables de la pensée française, soit dans le Canada anglais en constituant un fonds des meilleurs ouvrages français. Cette action, qui n'est qu'à son début, mérite d'être développée.

Des professeurs d'échange doivent professer dans l'autre pays ; par exemple aux Universités de Montréal, Mac-Gill, Laval, de Toronto, des Français enseigneraient la littérature française, le droit, l'art, la médecine ; en France, des Canadiens pourraient faire un cours à la Sorbonne, à l'École des Sciences Politiques ou ailleurs.

Le mouvement sera d'autant plus développé que les étudiants seront plus sûrs de pouvoir prendre en France les titres qu'ils ambitionnent ; c'est pourquoi toutes les mesures qui, soit donneront l'équivalence du baccalauréat canadien avec le français, soit feront passer un baccalauréat au Canada avec un jury décernant le titre français, ne peuvent être que souhaitables.

Du côté des arts, un musée d'enseignement de l'art français est en création à Montréal. Les Comités France-Amérique de Montréal et de Paris d'une part, le Conseil municipal et le maire de Montréal d'autre part, en ont pris l'initiative. Le maire vient de concéder à cet effet le premier étage de la nouvelle bibliothèque municipale de Montréal, magnifiquement située, et le Comité France-Amérique pense l'inaugurer en 1922.

III

Les rapports économiques, commerciaux et financiers doivent être développés entre les deux pays malgré les obstacles de l'heure présente. Il importe de négocier une entente commerciale pour remplacer celle provisoire du 29 janvier 1921 et d'assurer aux produits du Canada une situation au moins égale à celle des produits des États-Unis à leur entrée en France. Sur cette base solide, les échanges pourront se développer. Après le Train-Exposition français au Canada, viendra l'Exposition canadienne en France.

Comme contre-partie aux emprunts canadiens en France d'avant guerre, la France pourra faire au Canada des emprunts de villes qui, avec la hausse du franc, assureront un remboursement avantageux aux prêteurs.

Le change rend transitoirement un certain nombre d'affaires difficiles ; mais il est certain que le mouvement des échanges entre les deux pays peut se développer grandement, si chacun connaît mieux ce que l'autre produit, si les intéressés viennent s'en rendre compte sur place, si en toutes matières des relations directes se créent, favorisées par une bonne organisation de transports maritimes, de banques et de renseignements commerciaux. C'est à quoi doivent aussi travailler les représentants officiels des deux pays et les organisations privées.

DOCUMENTS

ANNEXES

CHAPITRE PREMIER

JOURNAL DE LA MISSION FRANCE-AMÉRIQUE AU CANADA

(15 juin-14 juillet 1921).

Par MAURICE GUÉNARD

Le Gouvernement français était désireux de témoigner sa gratitude au Canada pour l'aide militaire et charitable qu'il nous avait donnée dans la guerre. Le Comité France-Amérique, présidé par M. Hanotaux, de l'Académie française, lui suggéra l'idée d'organiser une Mission dont les membres seraient pris dans toutes les branches de l'activité sociale et intellectuelle. Le Comité fut chargé de constituer cette Mission qui fut ainsi composée :

Maréchal FAYOLLE, chef de la Mission.
Amiral CHARLIER.
M. Gaston MÉNIER, sénateur.
M. FOURNIER-SARLOVÈZE, député.
Comte E. de WARREN, député.
Mgr LANDRIEUX, évêque de Dijon.
M. Albert BESNARD, de l'Institut.
M. de LOYNES, ministre plénipotentiaire.
M. DAL PIAZ, président de la Cie Générale Transatlantique.
M. LIPPMANN, de l'Académie des Sciences.
M. G. L. JARAY, directeur général du Comité France-Amérique.
M. Fortunat STROWSKI, professeur à la Sorbonne.
M. J. CORRÉARD, inspecteur des Finances.
M. Louis BLÉRIOT.
M. DELMAS, représentant de l'Agence Havas à Londres.
Colonel RÉQUIN.
Lieutenant de vaisseau Pol LAHALLE.
Abbé LEJAY.
Marquis de CRÉQUI-MONTFORT, secrétaire général de la Mission.
M. GUÉNARD-HODENT, secrétaire adjoint.
Mme Albert BESNARD : vicomtesse de SALIGNAC-FÉNELON ; Mme LIPPMANN ; comtesse de WARREN ; Mme BLÉRIOT ; comtesse M. de BRYAS.

LUNDI 13 JUIN. — L'Honorable Philippe Roy, haut commissaire du Canada, offre un dîner en l'honneur de la mission. Assistaient à ce dîner tous les membres de celle-ci. Parmi les autres convives on remarquait plus de cinquante membres des principaux corps de l'Etat.

A l'heure des toasts l'Honorable Philippe Roy prononça une allocution où il disait :

Votre mission, si je suis bien renseigné, est une mission de gratitude pour l'effort héroïque et désintéressé que le Canada a fait durant la guerre pour la France et la civilisation. Voulez-vous me permettre de suggérer que le cadre en soit élargi : elle devrait également être une mission de propagande...

Messieurs, au lendemain de la guerre, la nécessité de cette propagande intellectuelle française dans mon pays est devenue l'objet de mes pensées et de tous mes efforts.

Je savais que la France victorieuse pouvait attirer vers vos Universités les professeurs étrangers en quête d'une formation intellectuelle dont ils iraient ensuite faire bénéficier leurs pays respectifs !

J'ai déjà obtenu des gouvernements de nos provinces canadiennes anglaise et française, la création d'une vingtaine de bourses dont la plupart des titulaires sont déjà à Paris dans vos écoles et sous la direction de vos grands maîtres...

Mesdames et Messieurs, croyez-moi, vos universités seront les agents de propagande les plus puissants que vous aurez à votre disposition pour vous assurer des alliés et des amis à l'étranger....

Messieurs, dans quelques heures vous quitterez la France et vous vous dirigerez vers notre pays, ce Canada immense que l'Empire Britannique considère à juste titre comme le plus beau joyau de la Couronne d'Angleterre. En le voyant, peut-être songerez-vous à votre passé en Amérique et ressentirez-vous quelque émotion à songer qu'un jour il fut un des fleurons de la Couronne de France. Permettez-moi de vous dire, ce que vous savez d'ailleurs : la France n'est pas partie entière du Canada puisque sa pensée, cette pensée qui éclaire et vivifie le monde, y demeure dans une forme s'adaptant au milieu et aux conditions de notre vie, aussi vigoureuse, aussi déterminée à survivre, qu'elle l'était ici même aux approches des jours difficiles de la Marne et de Verdun. Aussi m'est-il agréable de vous dire le bonheur que nous, Canadiens-Français, ressentons de voir la France qui se souvient revenir vers nous...

La France est très grande et nous sommes encore un très petit peuple. Petit peuple cependant qui, au jour de 1760, comptait à peine 65.000 âmes et qui se paiera le luxe aujourd'hui de vous acclamer par près de cinq millions de poitrines tant au Canada que dans la nouvelle Angleterre. Sur ce nombre deux millions vous attendent dans la vieille province de Québec. Messieurs, nous avons grandi, nous grandissons et nous grandirons encore, et si la proportion de notre augmentation, même diminuée, persiste, de cinq millions que nous sommes, combien serons-nous demain !

Après l'Honorable Philippe Roy, l'Honorable Athanase David, secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Québec, prononça un discours qui fit une grande impression sur l'auditoire.

M. Gabriel Hanotaux, le maréchal Fayolle, remercièrent les orateurs au nom du Comité France-Amérique et de la Mission, puis M. Dior, ancien ministre du Commerce, dit tout ce qu'on pouvait attendre, dans l'avenir, de relations plus suivies avec le Canada.

La Mission prit alors congé de l'Honorable M. Ph. Roy qui, cependant, voulut bien, le 15 juin, l'accompagner au Havre, jusqu'à l'heure du départ du *Paris*.

MERCREDI 15 JUIN. — La Mission France-Amérique descend du train dans la gare maritime du Havre, sous la conduite de son chef, le maréchal Fayolle. Tous les membres de la mission sont présents, sauf M. Blériot qui rejoindra une demi-heure plus tard par avion. Il est deux heures et demie ; le temps est splendide. Le paquebot *Paris*, qui va faire son premier voyage, achève son chargement.

A 5 heures et demie nous sommes tous convoqués dans le grand salon du paquebot. M. G. Hanotaux, président du Comité France-Amérique, adresse, au nom du Comité, ses souhaits au maréchal Fayolle et à la Mission tout entière. M. G. Hanotaux s'exprime en ces termes :

Monsieur le Maréchal,

Au nom de la France, le Comité France-Amérique vous fait remise de l'image de la France par notre illustre compatriote Rodin, et du drapeau qui vous est confié par l'illustre maréchal Foch.

L'image de la France est destinée au Gouvernement Canadien.

Le drapeau est destiné au 22e canadien dont le maréchal Foch est colonel honoraire, et il est accompagné d'une lettre du Maréchal pour son régiment.

Nous ne pouvions confier ces symboles à des mains plus dignes que les vôtres, Monsieur le Maréchal. Le Gouvernement de la République, en vous désignant pour présider une mission où sont réunies les illustrations de notre pays dans toutes les branches de l'activité humaine, a choisi en vous le glorieux chef de nos plus belles journées militaires, celui qui, depuis le Grand Couronné de Nancy jusqu'aux plaines du Nord, a toujours conduit ses troupes à la victoire.

Vous avez combattu près des troupes canadiennes : vous les avez vues dans le feu de l'action et dans la cruelle attente des tranchées. Vous les connaissez ; vous leur direz mieux que personne, la gratitude et la fidélité de la France. Les membres de votre Mission exprimeront, chacun selon son autorité et sa compétence, ces mêmes sentiments pour l'aide fraternelle et charitable que nous ont donnée sans trêve, sans relâche, au cours de cette longue guerre, toutes les populations canadiennes.

Dites au peuple canadien, Monsieur le Maréchal, que les liens séculaires qui existent entre les deux peuples ont pris, par l'effet de ces longues souffrances et de la victoire commune, la force de l'airain.

Rien ne les brisera désormais.

Dites-leur merci, Monsieur le Maréchal, de cette même voix forte et de ce même cœur ardent, qui commanda dans la guerre. Maintenant, nous n'avons plus en vue que les luttes de la paix. Ici encore, nous comptons sur nos amis d'Amérique, nous comptons sur le peuple canadien. Qu'il nous soit fidèle, comme la France lui est fidèle. Grands peuples à jamais unis pour la civilisation, pour la liberté et pour le bien !

M. Hanotaux félicite aussi la Compagnie Transatlantique et son président, M. Dal Piaz, membre de la Mission, du grand effort accompli en mettant à flot en quelques mois, au lendemain de la grande guerre, le plus beau paquebot français. M. Dal Piaz remercie le président de France-Amérique et tous les membres de la Mission font à M. Hanotaux leurs adieux. A 6 h. 20 le *Paris* appareille lentement.

JEUDI 16 JUIN. — Dans la nuit, à 1 heure du matin, le *Paris* a croisé le

bateau qui porte M. Ménocal, président de la République de Cuba. La Mission et la Compagnie Transatlantique envoient au Président par sans-fil un message de salut. Au lever du jour on aperçoit les feux du phare Bishop et la côte extrême de Cornouailles.

A 10 heures, MM. de Créqui-Montfort et G.-L. Jaray soumettent au maréchal le programme général de la Mission, déterminant le rôle de chaque membre.

Une mission chinoise est à bord. Le Maréchal prie son Excellence Chu-Chi-Chen, qui en est le chef, de vouloir bien prendre place à la table réservée à la Mission, au centre de la salle à manger du *Paris*.

A 5 heures, le Maréchal réunit toute la Mission. A chacun il demande un concours précis. Mgr Landrieux fait une charmante allocution pour démontrer qu'il ne faut pas trop lui demander de parler. Il se laisse d'ailleurs très aimablement convaincre et tous acceptent la tâche qui leur est dévolue.

Vendredi et samedi 17 et 18 juin. — Le 18, vers six heures du soir, le *Paris* croise *la Touraine* à très faible distance. On entend aisément les hourras des matelots et des passagers qui saluent le nouveau paquebot français.

A l'heure du thé, le Maréchal a reçu sur le pont arrière les membres de la Presse américaine qui sont à bord : MM. John Spurgeon, editor du *Philadelphia Ledger*, Hugh Baillie, de l'*United Press*, Charles Howard du *Boston Daily Globe ;* Joseph Bourgeois, de la *Presse* de Montréal ; A. Fox de la *Washington Post ;* J. Van Raalte, du *New York World ;* Mc Anney du *New York Tribune*. — A ces journalistes américains s'étaient joints des confrères d'Europe, MM. V. Breyer, de l'*Echo des Sports ;* G. Bennac (*Petite Gironde, Intransigeant*) ; A. Glarner (*Excelsior*) ; Bennison (*Daily Telegraph*).

Dimanche 19 juin. — Le temps est devenu gris et le baromètre descend très vite. — Messe en musique par Mgr Landrieux à 9 heures et demie dans le grand salon.

Lundi 20 juin. — Matinée de travail. A 3 heures nous rencontrons la *Savoie* et vers le soir le *Rochambeau*.

Mardi 21 juin. — Nous approchons des côtes américaines. A 5 heures le Maréchal nous convoque dans le salon de thé. Il demande que toutes les communications de presse soient réservées à M. de Créqui-Montfort, secrétaire général de la Mission, et que M. Guénard, secrétaire adjoint, soit chargé des archives.

Mercredi 22 juin. — Dès six heures du matin branle-bas sur le navire. On aperçoit la côte au loin et les oiseaux de mer tournoient autour du *Paris*. Bientôt nous entrons dans le port. A une heure et demie la Mission est réunie dans le vaste restaurant du Pennsylvania-Hôtel, au 26e étage.

Un télégramme de bienvenue nous apprend que MM. Doherty, ministre de la Justice, représentant le premier ministre du Canada, MM. R. Dandurand et C. Beaubien, sénateurs, arriveront incessamment à New-York pour recevoir la Mission.

Jeudi 23 juin. — L'Honorable R. Dandurand et l'Honorable C. Beaubien sont arrivés à New-York (l'Honorable Doherty, empêché par les devoirs de sa charge, a dû s'excuser au dernier moment). Le Maréchal présente tous les membres de la Mission.

Le soir, celle-ci est conviée à un grand dîner d'inauguration sur le *Paris*, offert par la Compagnie Transatlantique à la Société new-yorkaise. M. Jusserand, ambassadeur de France, le maréchal Fayolle, M. Dal Piaz y prennent la parole. Après le dîner, il y a réception et bal; l'affluence est considérable.

Vendredi 24 juin. — Les Honorables Dandurand et Beaubien sont accompagnés de M. Hébert, représentant du *Canadian Pacific*. Pendant tout le voyage de la Mission, M. Hébert s'acquittera avec beaucoup de soin et d'amabilité de l'ingrate tâche de préparer les wagons destinés à la mission et à ses bagages.

A midi, lunch au Banker's Club offert par « France-America Society » de New-York.

D'autre part, Mme Gérard, femme de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne, a invité à déjeuner la comtesse de Warren et l'a priée d'être l'interprète de son invitation auprès des autres dames de la Mission.

Le soir nous quittons l'hôtel Pennsylvania pour la station du Grand Central. Le train part à 20 h. 45 pour remonter l'Hudson jusqu'à Albany et suivre les rives du lac Champlain. La délégation canadienne a pris toutes les mesures pour nous rendre ce parcours, aussi confortable et aussi agréable que possible. Il en sera ainsi d'ailleurs pendant tout le voyage.

M. G.-L. Jaray remet à l'Honorable R. Dandurand le télégramme ci-joint de M. G. Hanotaux.

Sénateur Dandurand, *Président Comité France-Amérique canadien à Montréal* (*Canada*).

Au moment où la Mission française présidée par le maréchal Fayolle met pied sur terre canadienne amie, je tiens à vous exprimer les sentiments français de gratitude, d'affection et de foi dans l'amitié du Canada tout entier ; sentiments où se reflète la cordiale entente de la France et de l'Angleterre, unies pour un même idéal de civilisation et de paix.

G. Hanotaux.

Samedi 25 juin. — Vers sept heures du matin nous stoppons à Rouses-Point et entrons en territoire canadien. Un peu plus tard, nous longeons la Réserve indienne de Caughnawaga.

A 9 heures, arrivée à la gare Windsor. Un détachement des grenadiers de la

Garde attend sur le quai. Une garde d'honneur formée des membres de la Société « Sac au dos » commandée par le colonel L. Leduc, encadre le Maréchal et la Mission. L'Honorable Doherty, représentant le premier ministre, M. Marcel de Verneuil, consul de France intérimaire et Mgr Gauthier sont à la tête du comité de réception.

Ce comité est ainsi composé :

Président honoraire : Son Honneur le maire MARTIN.
Vice-Président Honoraire : Le très honorable Lord SHAUGHNESSY.
Président : l'Honorable C. P. BEAUBIEN, *sénateur ;*
Vice-Président : l'Honorable SMEATON WHITE, *sénateur ;*
Secrétaire : M. MICHEL F. GALLAGHER.

Parmi les membres figurent environ 300 noms pris parmi les plus notables dans le monde de la politique, des affaires et des lettres.

Le capitaine Duchastel de Montrouge, président de l'*Auto Club*, a bien voulu surveiller le service des automobiles mises par le Comité à notre disposition.

La ville est partout décorée de drapeaux car c'est la fête nationale des Canadiens-Français, la Saint-Jean-Baptiste.

A peine sommes-nous entrés à l'hôtel Windsor que le Maréchal décide de recevoir dans un des salons les représentants de la Presse.

Ceux-ci ont à leur tête M. Fernand Rinfret, rédacteur en chef du *Canada* et député de Saint-Jacques aux Communes. Au nom de tous ses collègues qui représentent les journaux suivants : *Le Canada*, *La Presse*, *L'Autorité*, *La Revue Moderne*, *La Patrie*, *Le Devoir*, *Le Star*, *La Gazette de Montréal*, il lit l'adresse suivante :

Monsieur le Maréchal, Messieurs de la Mission Française,

Les journalistes de Montréal sont réunis ce matin pour vous souhaiter la plus chaleureuse bienvenue, simplement, avec cette concision qui caractérise la presse.

Nous vous connaissons de longue date. Durant la guerre, maréchal, nous avons si souvent imprimé votre nom, que l'on trouvait toujours au chemin de l'héroïsme !

Nous connaissons aussi les noms de vos compagnons, qui se sont illustrés à l'armée, au barreau ou dans les lettres. Mais ils ont surtout une qualité qui pour nous dépasse toutes les autres : et c'est qu'ils nous viennent de France.

Depuis que votre visite nous a été annoncée, nous avons pavoisé les pages de nos journaux et notre joie éclatait à toutes les lignes.

Maintenant que vous êtes parmi nous, notre émotion nous commande la réserve ; mais c'est du fond de nos cœurs de Français et de descendants de Français que nous vous disons : « Vous êtes ici chez vous et parmi les vôtres ».

Maréchal, messieurs, les représentants de la presse de Montréal vous saluent.

Le Maréchal répondit :

La Mission France-Amérique vient apporter à la nation canadienne tout entière l'expression de la profonde gratitude de la France. Celle-ci gardera toujours un souvenir ému

de l'intervention héroïque des forces canadiennes dans la guerre et de l'activité inlassable de la population civile dans les œuvres charitables pendant la durée des hostilités.

Pour montrer le prix que la France attache à cette manifestation, la Mission a été composée de personnalités représentant tous les éléments de la vie française, et c'est afin d'en perpétuer le souvenir qu'elle offrira au Gouvernement Fédéral un buste de Rodin représentant la France.

La Mission s'acquittera d'une autre dette de reconnaissance. Elle n'oublie pas, en effet, qu'elle doit au Canada l'idée première et les facilités d'exécution du « Train-Exposition » qu'elle inaugure aujourd'hui et qui contribuera à développer encore les relations entre les deux pays.

La Mission aurait désiré entrer au Canada par la voie magnifique du Saint-Laurent, mais elle a tenu à accepter l'aimable invitation de la Compagnie Transatlantique qui, dans le même sentiment de cordiale sympathie, a voulu s'associer à elle en lui donnant passage sur son splendide paquebot, le Paris, à l'occasion de sa première traversée.

Au moment où la Mission va quitter l'hôtel Windsor pour aller à la mairie, une foule de personnes ont pénétré dans le hall pour lui rendre hommage. Parmi elles :

Les honorables F. L. Béïque et C. P. Casgrain, l'honorable M. Pérodeau, l'Honorable A. Bergevin, M. L. G. Beaubien, M. Joseph Beaubien, M. Beaudry Leman, le général Labelle, le lieutenant-colonel Dubuc, M. le maire M. Martin, M. le juge Lafontaine, M. Victor Morin, l'honorable C. Marcil, M. J. Quintal, M. le Dr de Lotbinière-Harwood, M. C. H. Branchaud, le colonel Filiatrault, M. G. Filion, M. A. Tarut, M. P. Scurot, etc...

A l'Hôtel de Ville le Maréchal passe en revue la compagnie du Royal Canadien, le régiment que commande le colonel Leduc, et la musique des *Grenadiers Guards* joue les hymnes nationaux. Son Honneur le maire Médéric Martin lit au Maréchal un message de bienvenue dans lequel il dit :

Vous êtes chargés par votre patrie d'une mission qui vous honore et nous comble de joie. Vous êtes les mages du pays de la lumière et vous nous apportez un trésor précieux : la reconnaissance de la France pour un acte spontané d'amour qui nous a semblé naturel.

Montréal vous sait gré de la visite que vous lui faites aujourd'hui ; vous venez au moment où le Canada français célèbre sa fête nationale et votre présence ajoute un éclat de plus aux solennités qui doivent la marquer.

Tous les bras sont ouverts pour vous accueillir, tous les cœurs battent à l'unisson des vôtres.

Le Maréchal remercie le maire de ses cordiales paroles et l'on part pour visiter le château de Ramezay où les Montréalais ont rassemblé pieusement tous les souvenirs des premières années de la colonisation française. Réception à l'Union Nationale, avenue Viger, 114. M. Lefebvre du Prey, son président, présente les membres de la colonie française de Montréal.

Cet immeuble magnifique, dit-il, *propriété de l'Union Nationale, est la maison des Français... Les compatriotes malheureux y trouvent un soulagement à leurs peines matérielles et morales.*

C'est à la générosité des Canadiens de Montréal que nous devons de pouvoir mener à bonne fin notre tâche. C'est aux médecins canadiens que nos malades doivent les soins que leur état réclame...

Mlle J. Toussin offre ensuite au Maréchal une gerbe de roses et tous les membres de la colonie défilent devant lui.

Puis à 11 heures et demie, dans les très beaux bâtiments des Hautes Etudes commerciales qui relèvent de l'Université, le recteur Mgr Georges Gauthier présente les souhaits de l'Université, de ses professeurs et des 1.300 élèves de ses facultés. La visite se fait sous la conduite de M. Em. Daoust, président des Hautes Etudes et de M. Laureys, directeur. La réception est tout intime, mais très cordiale. Le recteur fait connaître le régime très moderne et très bien approprié de l'Université et nous montre les vastes salles qu'il veut bien mettre à la disposition de la France pour l'Exposition artistique qui s'y ouvrira dans quelques mois, quand le Train-Exposition français partira à travers le Canada.

Le Maréchal souhaite que nos deux pays fassent un large échange d'étudiants et de professeurs pour le plus grand bien de la civilisation française. M. Gaston Menier remercie Mgr Gauthier au nom du comité du Train-Exposition.

A midi, au palais archiépiscopal, S. G. Mgr l'Auxiliaire reçoit au nom de Mgr Bruchési qui est malade. Le Maréchal présente ses vœux pour le rétablissement de la santé de Mgr l'Archevêque et prie Mgr Landrieux d'exprimer au clergé de Montréal les sentiments respectueux de la Mission. Mgr Landrieux s'acquitte de ce devoir en termes très heureux.

Retour au Windsor ; la vaste salle du banquet contient 300 convives.

Le déjeuner est présidé par l'Honorable C. Beaubien, sénateur et par l'Honorable J. Doherty, ministre de la Justice. Tous deux portent des toats au Roi d'Angleterre, au Gouvernement français, au Maréchal et à la Mission. M. Doherty parle en français, brièvement, mais avec le manifeste désir d'être agréable à ses hôtes et de traduire les sentiments d'amitié de son pays. L'Honorable M. R. Dandurand qui, depuis des années, mit tout son talent et tous ses soins à développer cette amitié, prononce un charmant discours. M. le maréchal Fayolle remercie et dit que cette journée est égale, comme impression, aux journées qui suivirent l'armistice à Metz et à Strasbourg.

M. le sénateur C. Beaubien dit quel appui il a trouvé auprès de M. G. Menier, sénateur et de M. Dal Piaz, président de la Compagnie Transatlantique pour la préparation du Train-Exposition qui remportera un plein succès, il en est convaincu. M. Lorne Webster, sénateur, président du Board of Trade et M. Paul Joubert, vice-président de la Chambre de Commerce de Montréal, disent tout ce qu'ils attendent de la collaboration de la France et du Canada. M. Gaston Menier et M. Dal Piaz répondent par d'identiques espoirs. M. de Verneuil, consul de France intérimaire, montre quels sont les titres du Canada à la reconnaissance de la France pour l'admirable effort accompli par la population tout entière en vue d'atténuer la détresse de nos concitoyens, atteints par la guerre.

A l'issue du banquet, la Mission est invitée à se rendre en auto, puis en

calèche au Mont Royal. A l'entrée du parc, des jeunes gens et des jeunes filles, membres d'un club de tennis, barrent gentiment la route pour forcer le Maréchal à descendre, l'acclament et le photographient, puis chantent à l'unisson avec de très jolies voix l'hymne national anglais : geste tout spontané et charmant qui a beaucoup plu au Maréchal. Devant l'admirable panorama de la montagne, le Maréchal rencontra par un heureux hasard M. Howard Taft, ancien président des Etats-Unis, qui s'entretint quelques instants avec lui et avec le sénateur G. Menier.

En descendant du Mont Royal on se rendit à la bibliothèque où M. Hector Garneau, fils de l'historien et bibliothécaire, montra ses plus curieux manuscrits et demanda à tous les membres présents d'apposer leur signature sur le livre d'or de la cité. Le Maréchal profita de cet instant pour décerner à M. le sénateur R. Dandurand la médaille de vermeil de la Reconnaissance française, offerte au nom du Président de la République.

Les cérémonies officielles du jour sont terminées et tous les membres sont individuellement invités à dîner dans des familles canadiennes-françaises ou canadiennes-anglaises. Tous sont admirablement reçus et ont ainsi le privilège de connaître un peu la vie intime des Canadiens.

9 heures du soir. — Nous sommes tous attendus au Parc Lafontaine où une foule immense est rassemblée pour les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. Sur l'estrade dressée au milieu du parc, M. Victor Morin remet au Maréchal une adresse enluminée. M. Fernand Rinfret, membre du Parlement et journaliste. fait, d'une voix vibrante, un fort beau discours.

Tout ici, dit-il, *doit vous parler de votre pays : notre langue, que par la plus constante des luttes nous avons su garder comme un précieux joyau ; le nom de nos avenues et de nos places publiques, Maisonneuve, Champlain, Vaudreuil, Frontenac, Lévis ; et ce Dollard des Ormeaux au monument duquel vous irez déposer une couronne....*

Nous avons été nourris de votre pensée ; c'est votre sang qui coule dans nos veines ; nos aïeux étaient les vôtres ; nous avons eu semblables affections ; nous avons pleuré vos défaites ; nous avons clamé vos victoires. Et c'est la grande âme de la France qui nous anime ce soir ; c'est elle qui chante par la voix de cette foule ; c'est elle qui monte aux cieux, pure et ardente, dans les feux de la Saint-Jean.

Le lieutenant-colonel Dubuc, en grande tenue, rappelle les luttes de la guerre et les champs de bataille où il rencontra le Maréchal.

M. Fournier-Sarlovèze remercie au nom de nous tous, et le Maréchal va déposer une couronne au monument Dollard des Ormeaux; puis, une torche à la main, il allume les bûchers de la Saint-Jean, qui bientôt éclairent tout le parc.

Dimanche 26 juin. — Les membres de la Mission se rendent à la basilique, copie réduite de Saint-Pierre de Rome. Les grandes orgues jouent *Sambre-et-Meuse* et la *Marseillaise;* la nef est pleine de monde. S. G. Mgr Gauthier souhaite la bienvenue à la délégation française et se félicite des résultats qu'elle donnera pour le plus grand bien des deux pays.

Après lui, Mgr Landrieux monte en chaire. Il dit sa joie et sa fierté d'avoir senti une telle communauté de sentiments et de langage avec les Canadiens dans les belles fêtes de la Saint-Jean-Baptiste; puis il fait une peinture émouvante de la France au cours de la guerre et met les Canadiens en garde contre les calomnies que l'on répand sur elle, sur sa moralité et sur son impiété.

A 10 heures, les voitures nous emmènent au port où le Comité de réception nous reçoit et nous fait monter à bord du joli bateau du gouvernement *le Sir Hugh Allan*, gracieusement mis à notre disposition.

Mgr Georges Gauthier, recteur de l'Université, les sénateurs Beaubien, Dandurand, des représentants du gouvernement, les officiers du port nous accompagnent dans la descente du fleuve. A 2 heures, après le lunch, nous avons fait du chemin et nous entrons dans le lac Saint-Pierre, large comme une mer. Une sirène rauque se fait entendre et un grand steamer passe près de nous. Des émigrants sont à bord et tous sont accourus sur le pont en agitant leurs casquettes et en poussant des hourras. Le lieutenant P. Lahalle prépare les documents qui seront nécessaires à l'amiral Charlier. Le Père Legay, naguère officier d'artillerie, s'entretient avec Mgr Gauthier ou parle d'astronomie ou de mécanique avec M. Lippmann; Mme Besnard, Mme Blériot, Mmes de Warren et de Bryas s'installent avec Mme Ch. Beaubien et Mlle Beaubien à l'avant du bateau. Nous voyons bientôt l'embouchure de la Batiscan et l'église de Sainte-Anne au loin. Le soir tombe et nous invite au dîner copieux et gai. Quand nous remontons sur le pont, on aperçoit les feux du sémaphore de Saint-Nicolas, puis ceux du Cap Rouge, le vaste pont jeté en travers du fleuve et là-bas, tout au loin, la féerique illumination de la terrasse de Québec. Sur le quai, M. Ferdinand Roy, président du Comité de réception, M. Neuville Belleau, M. l'échevin Bédard, sir Georges Garneau, le général Watson, le lieutenant-colonel Chassé et d'autres citoyens éminents nous attendent; des soldats sont au port d'armes, les gardes civiques, qui portent le costume des zouaves pontificaux, encadrent la Mission. Les compliments de bienvenue se perdent dans la clameur et les fanfares, et trop vite les voitures nous font gravir les pentes abruptes de la vieille ville. Nous voici sur la terrasse Dufferin, illuminée et envahie par la foule. Les rangs de l'escorte sont rompus; le Maréchal et l'amiral sont presque entraînés dans le remous jusqu'au milieu de la terrasse. Enfin on peut revenir au château Frontenac où le Comité de réception et les membres de la colonie française se font présenter avant de quitter l'hôtel, car la réception officielle n'aura lieu que le lendemain.

Lundi 27 juin. — Vers dix heures, toute la Mission est rassemblée dans un salon du Frontenac. M. Jean Thomas, président de la Société de bienfaisance française, présente la colonie française de Québec et rappelle avec quel enthousiasme patriotique tous les hommes mobilisables sont partis à la déclaration de guerre. Le Maréchal serre la main de tous et remet la médaille de la Reconnaissance française, avec le décret du Président de la République qui la con-

fère, à Mme Grondin, à Mme A. Vallée, à Mme de Saint-Victor et à Mlle Marois. Puis la Mission monte à la citadelle. En l'absence du lieutenant-gouverneur, la duchesse de Devonshire reçoit avec l'affabilité la plus grande et souhaite la bienvenue dans un français très pur. Au Parlement, où l'on se rend ensuite, c'est le lieutenant-gouverneur de la Province, sir Charles Fitzpatrick, qui nous accueille dans la salle du Conseil législatif. Il dit tout ce qu'il attend de l'union des deux races pour le plus grand avenir du Canada. Le Maréchal dit qu'il a vu les Canadiens français combattre avec une incomparable vaillance aux côtés des Canadiens anglais dans les batailles de la Somme, et il les remercie d'avoir ainsi participé à la victoire.

Après la visite des salles de l'Assemblée législative, la Mission pénètre, par autorisation spéciale, dans le monastère des Ursulines, guidée par M. l'abbé Larue, aumônier, et par les Dames Ursulines.

A l'Hôtel de Ville, Son Honneur le maire Samson, lut une adresse où il disait :

La cité de Champlain, l'antique capitale de la Nouvelle France, est dans la joie. Théâtre principal des exploits accomplis par les fils de France sur les bords du Saint-Laurent, elle salue en votre personne, Monsieur le Maréchal, la nation glorieuse entre toutes, dont le courage héroïque et l'indomptable persévérance ont gagné la victoire et sauvé la civilisation.

Tout notre peuple est debout pour vous acclamer, car il reconnaît en vous les fils de cette France qui a donné au Canada Jacques Cartier, Champlain, Laval, Frontenac, Lévis et Montcalm, et vous nous apportez de notre ancienne mère-patrie un message écrit dans cette langue incomparable qui nous est si chère, et que nous avons conservée au prix de luttes incessantes, — message enveloppé dans les plis d'un glorieux drapeau, gracieux envoi du maréchal Foch à notre vaillant 22e régiment, le Royal Canadien..... »

Notre cher Canada se peuple de races bien différentes les unes des autres. Mais notre élément canadien-français donne l'exemple de la conciliation et de l'entente cordiale. Et sans renoncer en rien à notre foi, à notre langue, à nos traditions ancestrales, nous entendons unir ensemble toutes les bonnes volontés, toutes les énergies, tous les efforts vers un grand et noble but : la fondation d'une nation canadienne puissante, combinant ensemble les meilleures qualités de chacun des éléments qui la composent.

Tels sont les sentiments de la population de la Cité de Québec qui vous acclame comme les envoyés officiels de la France toujours aimée.

Nous inscrirons dans le livre d'or de nos annales civiques la date mémorable de votre passage dans nos murs, et nous vous prions d'assurer le Gouvernement de la République Française que votre Mission aura certainement pour résultat de resserrer plus étroitement les liens déjà si forts qui unissent le Canada à notre ancienne mère-patrie.

Le Maréchal répondit en exprimant l'émotion qu'il ressentait devant cette chaleureuse réception. M. Fournier-Sarlovèze prononça aussi quelques mots et l'on revint dans la salle du Conseil où M. L. Létourneau, président de la Saint-Jean-Baptiste de Québec fit une allocution de bienvenue.

La ville de Québec, offrait ensuite un déjeuner au château Frontenac. Cependant les dames de la Mission n'y assistent pas car elles ont été aimablement invitées à la citadelle par la duchesse de Devonshire.

Au banquet, M. Ferdinand Roy, président du Comité de réception, porta un toast à la France.

Lorsque la France nous a paru en danger, dit-il, nous avons senti, nous héritiers directs, que c'était le patrimoine du monde civilisé qui était menacé. Et nous avons mis au service de notre ancienne mère patrie nos cœurs, nos idées et nos bras.

Nous sommes Canadiens, mais ce nom n'énonce seul qu'une demi-vérité, car nous y joignons avec fierté l'appellation de français... »

L'allocution de M. Ferdinand Roy fut couverte d'applaudissements. Ce fut l'amiral Charlier qui lui répondit.

Des voix plus autorisées et plus éloquentes que la mienne vous ont déjà dit et vous diront encore notre joie et notre émotion, en nous trouvant au milieu de vous, dans ce beau pays, si profondément attaché au culte du passé que ni la séparation, ni l'éloignement, ni le temps n'ont pu diminuer en vous la ferveur et la vivacité du sentiment français.

Aujourd'hui notre Président, M. le Maréchal Fayolle, le grand chef qui a conduit nos soldats à la victoire, a désiré qu'en cette ville de Québec, qui évoque les premiers souvenirs de la Nouvelle France et qui semble un gigantesque navire solidement ancré à l'entrée du Saint-Laurent, ce soit un marin qui prenne le premier la parole ; je l'en remercie et j'obéis en soldat, mais en soldat heureux et fier de l'honneur qui lui échoit....

Comment pourrais-je oublier, moi marin, que c'est sur les vaisseaux du roi, conduits par la fleur de la gentilhommerie et l'élite des navigateurs français, que sont arrivés sur ces rives fleuries les premiers pionniers de la civilisation ?...

Jacques Cartier, Champlain, Vaudreuil, Montcalm, Lévis, d'Iberville, Bougainville, Mlle de Verchère, etc.. J'en passe et des meilleurs, car ils sont légion et cependant ma mémoire ne me ferait pas défaut, la plupart de ces noms, chéres et chéris, figurant en lettres d'or à l'arrière sur nos croiseurs et sur nos avisos. Vous en avez vu plusieurs chez vous, autrefois, lorsque la Division navale de l'Atlantique avait avec le Canada des relations fréquentes et venait dans vos ports pour des séjours d'assez longue durée.

Vous reverrez nos croiseurs et nos marins, bientôt, lorsque la France victorieuse, mais meurtrie et sanglante, aura pu reprendre toutes ses œuvres de paix. Vous les reverrez et nos relations seront, si possible, encore plus cordiales que par le passé, fortifiées et grandies par les dernières épreuves subies en commun. Et puis vous reviendrez aussi vers nous, car il m'a été dit que la marine canadienne allait entrer dans une phase de développement nouveau, et j'espère prochainement voir flotter sur une rade française votre pavillon à côté du nôtre, le pavillon tricolore. Venez, nous vous y convions, vous serez bien accueillis et vous verrez que la Marine française, que dis-je, que la France entière a faite sienne la vieille devise du Canada français : « Je me souviens. »

Je lève mon verre à la grandeur, la prospérité et la beauté de votre province qui, pendant plus de deux siècles, a vu fleurir les lys d'or et a porté le nom doux et béni de Nouvelle France.

M. le sénateur Menier parla au nom des parlementaires français. Il salua au nom du Parlement le lieutenant-gouverneur. Il fit l'éloge du libéralisme de la Grande-Bretagne et s'enorgueillit du titre de français-canadien qu'on lui donne, depuis qu'il revient chaque année dans son île d'Anticosti. Parlant ensuite des relations économiques, il dit quelle grande importance il attachait à l'expansion commerciale entre les deux pays.

Le maréchal Fayolle se lève ensuite au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Il exprime sa joie d'avoir à remettre tout à l'heure au 22e régiment le drapeau offert par le maréchal Foch.

Le drapeau que je vous apporte n'est pas destiné à remplacer celui qui vous a été remis solennellement, le 20 mars 1915, dans l'église Saint-Jean, par le P. Doyon, tandis que votre régiment était consacré au dieu des batailles.

Celui-là, vous l'avez couvert de gloire sur les champs de bataille de la Grande guerre, et comme le disait notre Jeanne d'Arc de son étendard, puisqu'il a été à la peine, il doit rester à jamais à l'honneur.

Le drapeau que le maréchal Foch offre au 22e Royal Canadien Français est un hommage et un souvenir, et ce que nous vous demandons pour lui, c'est qu'il flotte auprès du premier en témoignage de notre admiration et de la reconnaissance de la France.

Que le rapprochement de ces deux drapeaux soit désormais le symbole de notre union dans l'affection commune de ces deux patries : la France et le Canada !

Les dernières paroles du Maréchal sont couvertes d'applaudissements frénétiques.

Après le banquet, la Mission partit en voiture par le parc des Batailles jusqu'aux plaines d'Abraham. Au milieu du champ de bataille, le 22e était aligné et à côté se tenaient les vétérans de la Grande guerre. Le Maréchal, accompagné du général Landry, du commandant du 22e et de son aide de camp, passa dans les rangs du régiment et s'arrêta plusieurs fois pour causer avec des soldats décorés. Après la revue des troupes, la musique se tait et dans le grand silence de la foule le Maréchal s'arrête devant le colonel Chassé et lui adresse la parole en ces termes :

Vous avez voulu, dit-il, que ce régiment fût composé uniquement de Canadiens français et en souvenir d'un glorieux passé, vous l'avez appelé : « le Royal Canadien Français ».

De tous les régiments qui ont pris part à la guerre, qu'ils fussent anglais ou français, aucun ne l'a surpassé en bravoure et en vaillance.

Le 15 septembre 1915, il débarquait à Boulogne ; dès le 20, il entrait au secteur près du Mont Kemmel, et quelques jours après il était déjà cité à l'ordre de l'armée.

Depuis, il n'a cessé de se battre et partout il est resté inébranlable.

Je ne puis pas relever tous ses exploits ; qu'il me suffise de citer les principaux :

C'est lui qui en 1916, au cours de la bataille de la Somme, enlève de haute lutte le village de Courcelette, fait 800 prisonniers et, bien que réduit de moitié, repousse sept contre attaques successives, sans perdre un pouce du terrain conquis.

En 1917, il prend part à l'enlèvement de la fameuse crête de Vimy, où tant des nôtres sont tombés en 1914 et en 1915 !

C'est lui encore qui est entré le premier, en 1918, dans Cambrai, après avoir forcé le passage d'un pont que l'ennemi se disposait à faire sauter.

Certes, tous les régiments canadiens ont été admirables et on ne saurait faire de différence entre eux, mais nous avons tout de même bien le droit d'être fiers, nous autres Français de France, de retrouver dans les chefs du 22e régiment canadien des noms de chez nous, tels que Gaudet, Tremblay, Dubuc, des Rosiers, et d'y reconnaître les successeurs de Montcalm et de Lévis.

Honneur à notre race ! Jamais les soldats de France, qu'ils soient de ce côté ou de l'autre de l'Atlantique, n'ont été plus héroïques.

Nos aïeux auraient-ils fait mieux que nous dans ces interminables et atroces batailles qui ont duré des années entières sans que jamais le feu s'arrêtât ? Non ; nos morts en témoignent ; la France a perdu 1.400.000 de ses enfants ; le Canada 60.000.

Depuis qu'il y a des hommes et qui se battent, jamais armées n'avaient encore supporté d'aussi lourdes pertes.

Consolons-nous à la pensée que le sacrifice est la loi de l'humanité, que rien de grand et de durable ne se fait sans lui, et que notre récompense sera proportionnée à notre générosité dans l'acceptation du devoir.

Puis le Maréchal remit au colonel Chassé la lettre autographe dont voici le texte :

Monsieur le colonel Chassé, du 22e Régiment Canadien. Québec.

Mon cher colonel Chassé,

La Mission française au Canada vous remettra un drapeau que je vous demande de vouloir bien garder en souvenir des jours glorieux que nous avons vécus ensemble.

Il vous restera également comme le gage de ma profonde admiration de la vaillance des troupes canadiennes, notamment à Ypres en 1914, en Artois la même année, à la Somme en 1916, à Vimy en 1917, et enfin en 1918 dans toute la marche victorieuse depuis Villers-Bretonneux.

Croyez, mon cher colonel, à mes meilleurs sentiments.

FOCH.
Maréchal de France.
Field marshal de Grande-Bretagne.
Colonel honoraire du 22e Régiment Canadien.

Le colonel répondit :

La France, pas plus que le Canada français, n'est oublieuse, et vous nous en apportez une preuve nouvelle. Ce drapeau, que vous offrez à notre régiment, au nom du glorieux généralissime des armées des Alliés, est plus qu'un gage de bienveillante sympathie, c'est la caresse affectueuse de la mère-patrie à ses enfants canadiens. On veut bien nous dire que la France est contente de notre conduite au champ d'honneur ; ce témoignage nous est précieux et nous rend très doux le souvenir du devoir accompli. Permettez-moi, en ce moment, d'exprimer le sentiment intime de mes frères d'armes, en vous déclarant que tant de nobles exemples des annales héroïques de l'armée française ont inspiré leur dévouement. C'est une fierté pour nous d'avoir passé où nos pères ont passé. Que si, à l'épreuve, on a reconnu que nous sommes bien de votre sang, de votre verbe, de votre idéal, que nous avons contribué, avec les légions françaises et anglaises, au triomphe de la justice et de la liberté, que nous avons mérité ces marques de chaude amitié qu'une race immortelle nous adresse, nous goûtons la joie saine et plénière du sacrifice vécu, et ne nous comptons pas quitte envers nos deux patries, la nôtre et puis la France. Les officiers et les hommes du Royal 22e Régiment vous prient, Monsieur le Maréchal, d'agréer l'expression de leur gratitude profonde et de la transmettre à leur illustre colonel honoraire, le maréchal Foch, avec le gage de notre respectueuse admiration.

La beauté du site, la majesté du lieu et des souvenirs qu'il évoque, l'appareil militaire, l'évidente ferveur de la foule, tout contribua à rendre cette cérémonie impressionnante et c'est encore tout émue que la Mission se rendit à l'archevêché.

S. E. le cardinal Bégin la reçoit entouré de son chapitre. Il se félicite de l'attachement du peuple canadien à ses traditions catholiques et françaises, puis voulant témoigner sa satisfaction de voir le Maréchal et la Mission, il conte d'une façon charmante ses souvenirs et ses impressions de France.

A Spencer Wood où elle se rend ensuite, la Mission est l'objet d'une réception très chaleureuse de la part de sir Ch. Fitzpatrick, auprès de qui se tiennent Mgr Bégin, Mme la duchesse de Devonshire, Mrs Taschereau, femme du Premier ministre de Québec et de nombreux invités.

Après un dîner intime au Château Frontenac, la Mission se rend à la récep-

tion de l'Université Laval. La salle est comble. Aux premiers rangs figurent S. E. le cardinal Bégin, Sir C. Fitzpatrick, M. l'abbé Hébert, recteur de l'Université Laval, Mgr Marrois. M. l'abbé Hébert souhaite la bienvenue au sein de cette Université qui est « la forteresse qui protège et défend la survivance française en Amérique ». Le Maréchal lui répond :

Il semble que le meilleur moyen de développer nos relations d'amitié soit de mettre nos universités en rapport, tant par la communication régulière de leurs études que par l'échange des professeurs et l'envoi d'étudiants dans nos écoles respectives.

Grâce à l'activité du Comité France-Amérique, une entente a déjà été établie à ce sujet et les premiers résultats obtenus ont été les plus heureux.

M. de Loynes, ministre plénipotentiaire, a la parole. Il rappelle qu'il venait d'être nommé consul de France au Canada lors des fêtes du Tricentenaire de Québec qui furent si brillantes et où l'on célébrait la mémoire de Mgr de Laval, le fondateur de l'Université. L'orateur montre tout le développement que celle-ci a prise depuis lors et voici les principaux passages de son exposé :

Vos progrès sont incessants, vous avez créé au cours de ces dernières années, une Ecole forestière et vous avez entrepris la fondation d'une Ecole normale supérieure dont l'organisation est en bonne voie. Vous avez fait appel au concours de Mgr Baudrillart et, depuis l'an dernier, trois professeurs de l'Institut catholique donnent des cours qui sont suivis par un grand nombre d'auditeurs : M. Gaillard de Champris, professeur de littérature française, M. l'abbé Croissant, professeur de littérature grecque, et M. le chanoine Lebel, professeur de langue latine. De tout temps, l'université Laval a envoyé à Paris quelques ecclésiastiques se destinant à l'enseignement, étudier dans les universités françaises, et depuis deux ans le nombre de ceux qui suivent les cours de la Sorbonne et de l'Institut catholique a triplé...

Tous, messieurs, vous comptez parmi les plus fervents amis de la France. Ne pouvant les nommer tous, qu'il me suffise de nommer Mgr Pelletier, fondateur de l'Ecole normale supérieure, M. l'abbé Camille Roy, M. Ferdinand Roy, bâtonnier du barreau de Québec, M. le Dr Vallée, le notaire Sirois, le Dr Lessard et le juge Adjutor Rivard, fondateur de la Société du parler français.

Tels sont, messieurs, les titres de l'Université Laval à la reconnaissance de mon pays et les gages précieux qu'elle a donnés de son désir de resserrer les liens intellectuels entre le Canada et la France.

Mme la comtesse de Warren voulut bien ensuite exposer devant ces Canadiens qui donnèrent si largement aux œuvres de la Croix-Rouge ce que fut la vie des blessés et des mutilés dans les hôpitaux et quels étaient leur courage et leur patience. Cette peinture de leurs souffrances émut profondément l'auditoire.

M. Albert Besnard, membre de l'Institut, directeur de la villa Médicis, parla du rôle de l'art et du travail que devaient accomplir les artistes canadiens pour créer un art national. M. Fortunat Strowski, professeur en Sorbonne, parla de la culture française en France et au Canada et dit quelles étaient les tendances de la poésie française à notre époque.

Mgr Landrieux, évêque de Dijon, s'excuse ainsi sur le sujet qu'il va traiter :

Plus d'une fois, dit-il, *pendant la guerre, nos grands chefs d'armée ont parlé comme des évêques ; je pourrais peut-être me risquer ce soir à parler comme un militaire.*

Et devant cette foule attentive il rappelle ce qu'a été la défense de Verdun, la force d'âme de la France devant la menace d'un désastre, devant ses deuils, devant ses ruines accumulées.

La France a donné aux autres, sans compter, son cœur, son dévouement, son or et son sang. Elle ne demande pas l'aumône, mais elle demande justice.

MARDI 28 JUIN. — A 8 heures et demie nous partons par la ligne du Canadian Pacific. A 11 h. 20 nous sommes à Trois-Rivières. La foule se presse sur les quais et les applaudissements éclatent quand le maréchal apparaît à la portière. La fanfare de l'Académie de la Salle joue la *Marseillaise* qu'on écoute religieusement et tête nue. On se rend à la mairie où le maire, l'Honorable J.-A. Tessier fait une brève allocution, puis à l'évêché où S. G. Mgr Cloutier nous fait le plus cordial accueil. Les voitures partent ensuite à travers la ville et dans ses faubourgs, jusqu'au Cap de la Madeleine, pour visiter les vastes usines, car Trois-Rivières est maintenant un centre très industriel. Il est plus d'une heure quand nous revenons au Château de Blois où a lieu le banquet offert par la municipalité. Là encore on porte quelques toasts selon la coutume canadienne et l'on remonte en auto pour aller à Yamachiche, un joli village, tout rapproché du fleuve. Sur un tertre très vaste, les habitants se sont groupés autour de l'église. Le maire et le curé sont à leur tête. Les automobiles décrivent un large cercle et nous mettons pied à terre. On serre des mains, on entend des chants et le Maréchal cause familièrement avec des cultivateurs. Il veut même visiter la maison de l'un d'eux. Mais on ne peut s'attarder. L'habile M. Hébert, représentant de la compagnie du Canadian Pacific, s'est arrangé pour que son train nous reprenne et nous emmène vers Montréal, où nous arrivons à 7 heures du soir.

De nouveau, les membres de la Mission se séparent pour répondre aux aimables invitations qu'on nous a faites chez MM. L.-G. Beaubien et C. Beaubien, chez M. le sénateur White, etc Le comte et la comtesse de Warren sont reçus à l'arsenal par les vétérans de la guerre sous la présidence du colonel Filiatraut. Le major J.-F. Buckley leur souhaite la bienvenue, ainsi que M. Georges Filion, président de l'association du « Sac au Dos ». Il est neuf heures quand la Mission est de nouveau réunie dans la salle du Conseil Lafontaine où la reçoivent les Chevaliers de Colomb.

Mgr Landrieux, comme ancien curé de Reims, fait une émouvante conférence sur la cité martyre et illustre son récit par de belles projections.

M. Fournier-Sarlovèze parle des régions meurtries et dévastées par les Allemands. M. Alban Germain, qui préside cette réception, fait connaître l'œuvre des Chevaliers de Colomb.

M. Gaston Menier dit combien la Mission est touchée des témoignages de

chaude sympathie à l'égard de la France, sympathie qui est d'ailleurs traditionnelle chez les Canadiens.

M. J. Corréard expose avec l'autorité de sa haute compétence le problème des réparations et la situation financière qui est faite à la France.

Au retour de cette réception, vers minuit, en donnant les ordres pour le départ, on s'aperçoit avec stupeur que, malgré les recommandations faites à l'hôtel, la caisse contenant le buste par Rodin que l'on doit offrir au gouvernement, a été envoyée à Québec et y est restée. Le buste est de suite réexpédié, mais il n'arrivera à Ottawa qu'après la cérémonie où il n'a figuré qu'en photographie.

Mercredi 29 juin. — La Mission quitte définitivement Montréal et le Canada français, où elle a été si bien accueillie. A la gare Bonaventure à 9 h. 15 elle prend la ligne du Grand Tronc. Cette compagnie a bien voulu mettre des agents à sa disposition. Le train remonte tout le cours de la rivière Ottawa et passe près de jolis villages aux noms amusants : Calumet, Laframboise. Il entre en gare d'Ottawa à 12 h. 30.

Si la Mission France-Amérique avait eu un instant l'appréhension d'être moins chaleureusement reçue dans la province anglaise d'Ontario que dans celle de Québec, elle aurait été bien vite détrompée. De la gare Union au Parlement ce sont les mêmes clameurs enthousiastes, la même sympathie dans les regards. La langue a changé et aussi l'aspect des rues, mais non pas le cœur du peuple.

Après les présentations à la gare nous sommes reçus à un déjeuner intime au Château Laurier, notre hôtel, déjeuner offert par le gouvernement canadien.

A 3 h. 30, un escadron pittoresque de la police montée du Nord-Ouest, se range en alignement parfait devant l'hôtel et nous mène au Parlement. Le Maréchal passe, en saluant, entre leurs dolmans rouges, cependant que le 38e bataillon écossais joue la *Marseillaise* et le *God Save the King*. L'Honorable M. Doherty, premier ministre intérimaire, entouré du général Archibald Mac Donnell, du major-général J.-H. Mac Brien, nous reçoit à la porte du Parlement. On traverse la vaste salle des Communes et l'on passe dans les appartements de l'Honorable M. Rhodes dont Mrs Rhodes fait les honneurs. Enfin on pénètre dans la vaste salle du Comité des Chemins de fer ornée du drapeau anglais, du drapeau français et de palmes. Elle est déjà pleine de monde. On voit entrer discrètement Sir Robert Borden, l'ancien Premier, l'Honorable C.-J. Calder, ministre de l'immigration, M. Mackenzie King, le chef de l'opposition, des sénateurs, des députés revenus de la campagne, car les Communes sont en vacances.

L'Honorable M. Doherty remercie de l'offre du buste de Rodin.

On ne le voit, dit-il, *qu'en effigie, parce que Québec pensait le garder dans sa vieille forteresse, mais le Parlement saura bien le récupérer et l'on sait déjà qu'il est en route.*

Un tonnerre de bravos salue le Maréchal, quand il se lève pour répondre. Droit à ses côtés, le marquis de Créqui-Montfort, traduit en excellent anglais, nettement scandé, paragraphe par paragraphe, son allocution. L'Honorable Doherty et Sir Robert Borden applaudissent aux deux textes et dans la salle beaucoup d'assistants font de même.

Quand sonnent les mots de crête de Vimy, de Langemark, de Bassantin, d'Ypres, de Verdun l'exaltation augmente. Elle est au paroxysme quand tombent les mots : « La France veut la paix ! »

C'est en français que répond l'Honorable M. Doherty, en un français très correct, lentement prononcé, avec des intonations écossaises.

Nous ne saurions exprimer le plaisir avec lequel nous attendions votre visite, le plaisir avec lequel nous vous recevons ici. Cette bienvenue est justifiée par plusieurs motifs. Elle ne repose pas seulement sur la reconnaissance que nous éprouvons pour votre visite, et pour le dernier don que la France vient de nous faire.

Nous n'oublierons jamais, nous Canadiens, de quelque race, de quelque origine que nous soyons, que ce sont les Français qui ont posé les bases de notre civilisation canadienne ; que ce sont les missionnaires français, grands héros et grands martyrs qui ont, les premiers, apporté au pays la civilisation chrétienne ; nous n'oublierons pas non plus la lignée de grands hommes, de grands français qui se sont dévoués pour venir jeter ici les fondements de la nation canadienne.

Ce n'est pas seulement ce que la France et les Français ont fait au Canada qui constitue un titre à notre reconnaissance. C'est aussi l'héritage que la France nous a laissé en nous quittant : traditions, lois, civilisation, culture française, et, ce qui est plus important encore, cette poignée de ses fils, qui croissant et multipliant selon le conseil de la Bible, constituent un élément si important et si apprécié du peuple canadien.

L'Honorable M. Mackenzie King, chef de l'opposition, se lève ensuite et remercie la Mission d'une voix claire et forte ; commentant l'inscription sur le buste de Rodin, qui se termine par ces mots : « La France reconnaissante », il dit que rien n'était plus noble, plus évocateur que ce mot de reconnaissance venant après celui de France, comme si les Canadiens ne devaient pas, eux aussi, de reconnaissance à la France. Celle-ci ne parle pas de ses sacrifices à elle, du sang qu'elle a versé pour la liberté du monde, elle parte des sacrifices du Canada.

« *Ce jour*, dit-il, *marque une époque. Nous entrons dans une époque non de séparation mais d'union entre les descendants des Anglais et des Français qui ont combattu autrefois les uns contre les autres. Union des Français et des Anglais, non seulement au Canada, mais partout dans le monde où flottent le Tricolore et l'Union Jack, une union des intelligences et des cœurs, une union des buts, au service de la liberté, de l'égalité et de la fraternité pour les nations aussi bien que pour les hommes.*

Et, d'un bel effort, M. King termine par quelques mots de français.

Il est 5 heures quand nous sortons du Parlement. Quelques-uns d'entre nous vont déposer des cartes chez M. Bolduc, président du Sénat, chez lady Laurier et quelques personnalités de la société d'Ottawa. En hâte on rentre à l'hôtel pour le dîner au Country Club.

Le Country Club est loin de la ville, sur la route d'Aylmer (Québec), de l'autre côté de l'Outaouais.

Là, une centaine d'invités se pressent, parmi lesquels la plupart des hommes politiques de la matinée : l'Honorable M. Doherty et Mme Doherty, l'Honorable Sir H. Drayton, l'Honorable M. Blondin, les Honorables MM. Fielding, Brodeur, Beaubien, Mgr Gauthier, Mgr Routhier, beaucoup de dames et de demoiselles. Le dîner est gai et peut-être plus « mondain » que les autres. Pourtant il faut sacrifier à l'usage et aux convenances et l'heure des discours a sonné. Tour à tour l'honorable M. Doherty, l'honorable M. Blondin, ministre des Postes, l'Honorable M. Fielding, l'Honorable M. Bolduc, le sénateur Gaston Menier et Mme la comtesse de Bryas parlent pour affirmer leur désir de voir se rapprocher plus intimement nos deux peuples. Le plus grand succès de la soirée revint à Mme de Bryas dont l'allocution en anglais, tantôt enjouée, tantôt émue et toujours animée d'un grand souffle patriotique, souleva dans la salle des bravos frénétiques.

Il y avait dans ce dîner tant de jeunes femmes et de demoiselles qu'il devait se terminer par un bal qui fut ouvert par le colonel Réquin et se prolongea jusqu'à minuit ; puis les autos ramenèrent la Mission au Château Laurier.

Jeudi 30 juin. — Le programme de la journée porte cette mention extraordinaire : matinée libre. M. le sénateur Beaubien, M. de Créqui-Montfort et M. Guénard se rendent au Parlement pour y installer le buste de la France par Rodin, qui est arrivé dans la nuit. Après un déjeuner intime au château Laurier, la Mission part à 2 heures pour Toronto. La chaleur est extrême et les wagons, « les chars » comme on dit ici, sont surchauffés. Par bonheur, le wagon salon qui nous est préparé est à l'arrière du train et il est pourvu d'une plate-forme extérieure. Le lac Ontario apparaît bientôt, large comme une mer et blanc sous le plein soleil. Il est sillonné de bateaux et sur les plages de la rive s'étalent de vraies villes d'eau, couvertes de baigneurs.

Les Canadiens qui nous accompagnent, M. le sénateur Beaubien, le très aimable M. Ahearn, qui représente M. Doherty, et les agents généraux des grandes voies ferrées nous nomment les villes traversées et nous indiquent les plus beaux sites du parcours. On entre en gare de Toronto. La foule a envahi la rue et les policemen ont peine à la contenir. Nous allons à notre hôtel, le King Edward, où le maire M. Church, entouré des principaux habitants de la cité, nous souhaite la bienvenue et fait les présentations.

Vendredi 1er juillet. — Son Honneur le maire vient prendre la Mission pour la visite du port. Nous embarquons sur le *Bethalla*, un joli yacht qui appartient à la Commission du Port. Il fait le tour de la baie jusqu'au lac, puis il revient et aborde au ponton de l'îlot où se trouve le Royal Canadian Yacht Club. Celui-ci est très luxueusement aménagé. C'est là qu'a lieu le banquet que nous offre la municipalité.

Au dessert, le lieutenant-colonel Fraser lit l'adresse du lieutenant-gouverneur de l'Ontario, M. Lionel H. Clarke, qui est souffrant. M. Moraud, professeur à l'Université de Toronto, traduit en français cette adresse.

Les relations politiques et amicales entre la France et le Canada ne datent pas d'hier ; le temps a laissé sur elles les empreintes de l'âge. D'un caractère varié et divers, elles ont subi l'épreuve des vicissitudes et de la tourmente et aujourd'hui les deux pays trouvent un lien dans l'élément important de notre population qui est fier de faire remonter ses origines jusqu'à la « Belle France », et qui nous a apporté ses traditions précieuses et ses caractéristiques comme contribution distincte à notre vie nationale.

Les relations entre la France et le Canada, renouées par la récente guerre, ont ainsi un fondement historique d'une importance et d'une signification particulières, et je puis vous assurer que le rôle héroïque que la France vient de jouer est alle jusqu'au plus profond de nos cœurs et vivra à jamais dans nos souvenirs.

Le Maréchal répond que les remerciements de la France vont à la fois aux admirables soldats canadiens et à la nation canadienne tout entière pour l'aide charitable qu'elle a donné à nos blessés et aux populations des régions dévastées.

Le maire, M. Church, prononce en français, pour plaire à ses invités, un speech dans lequel il dit :

Grâce à l'héroïsme des Français la conception du patriotisme national encore si vaguement définie chez nous au début de la guerre, apparut soudain claire et rayonnante. La France fut pour nous, de tout temps, un exemple et une source d'inspiration, et nous tous ici à Toronto, nous vous en remercions aujourd'hui du plus profond de nos cœurs.

Après quoi M. Church continua son allocution en anglais et fut très applaudi.

M. Fournier-Sarlovèze dit quel était le but de la Mission et quelles espérances elle avait conçues. Mme la comtesse de Bryas exprima, avec beaucoup d'aisance dans le geste et de bonheur dans l'expression, la reconnaissance des femmes françaises. Mr Sidney Small, échevin de Toronto, lui répondit dans un speech qui fut très acclamé. Le Maréchal lui offrit un bouquet de roses.

Après le lunch, la Mission traverse les jardins du Yacht Club et remonte sur le *Bethalla*. Elle se rend au Parlement. Au nom du gouvernement provincial de l'Ontario l'Honorable W.-E. Raney, procureur général et l'Honoroble Beniah Bowman, ministre des Terres, prononcent une brève allocution pour saluer la Mission. Celle-ci est ensuite reçue dans les salons du Gouverneur général où l'on prend le thé. Le Maréchal assisté du major général Macdonell et du colonel Fraser, y distribue les médailles de la Reconnaissance française qu'avait apportées M. G.-L. Jaray, directeur du Comité France-Amérique. Reçoivent cette médaille Mr Sydney Small, Mr Beardmore, Mme Rochereau de la Sablière, femme du consul de France, Lady Falconbridge, Mr Plumkett Magann, Mlle Guérin, la dévouée fondatrice de l'orphelinat de Créteil, Mrs Johnston, Mrs Wells, Mr Mac Lean, de London, Mr Mac Sloy de Sainte-Catherine, M. J.-J. Lyle.

La Mission se rend ensuite à l'Université où M. Lippmann devait prendre la parole sur le développement des sciences en France, mais l'Université est en vacances et M. Lippmann renonce à son projet.

Nous allons aussi chez Sir William Mackenzie lui présenter les hommages de la Mission.

Il faut rentrer au plus vite pour s'habiller et partir pour le dîner. Les autos nous emmènent hors de la ville en traversant ses quartiers industriels, puis les faubourgs populeux aux tramways bondés de monde. La chaleur est encore très forte et beaucoup de gens sortent de la ville. Les autos tournent ensuite et entrent dans un bois. Le Hunt Club où a lieu le dîner est très joliment installé au milieu de fort belles pelouses et de parterres fleuris. La terrasse domine le lac. On aperçoit au loin les falaises de Scarborough Clift. Des bateaux de plaisance glissent sur l'eau. La Mission assiste à un brillant banquet où prend la parole le Maréchal.

2 Juillet. — 9 heures. Les voitures viennent prendre la Mission au King Edward pour la conduire au port. Embarquement sur le yacht le *Bethalla*, pour Hamilton. Nous faisons ainsi une longue et agréable promenade sur le lac immense dont on aperçoit à peine l'autre rive. A Hamilton, le maire, M. Coppley, entouré d'échevins et d'autres personnalités officielles, nous reçoit à la sortie du wharf. Un détachement de la brigade navale fait l'escorte d'honneur et l'amiral Charlier la passe en revue. Il est midi quand nous arrivons à la mairie envahie par la foule. Son Honneur le maire Coppley fait un speech en français. Il espère que la Mission qui est presque au terme de son voyage emportera un excellent et durable souvenir de son voyage au Canada.

Le Maréchal répond en ces termes :

Nous sommes arrivés au terme de notre voyage.

Nous n'avons parcouru qu'une petite partie du Canada. Elle a suffi à nous donner une idée grandiose non seulement de la richesse de votre pays, de l'immensité de son territoire, mais aussi de l'avenir du vaillant peuple canadien qui tient dans ses mains jeunes et vigoureuses tout ce siècle qui commence.

Nous aurions voulu parcourir les provinces maritimes, les plaines indéfinies des trois grandes provinces de l'Ouest, traverser les Montagnes Rocheuses, visiter les riches territoires de la Colombie britannique ; nous n'en avons pas le temps.

Nous ne connaîtrons pas le Canada, il est trop grand, mais nous connaissons son âme parce qu'elle est partout la même et nous dirons à notre retour en France combien elle est belle, noble, généreuse, sœur de la nôtre.

Nous avons visité les Canadiens français, et nous avons retrouvé en eux des frères.

Nous avons visité les Canadiens anglais et nous avons reconnu en eux des amis aussi pré-précieux que sûrs, tous également dévoués à ces deux vénérables aïeules : la France et la Grande-Bretagne.

Nous avons rempli notre mission qui était de remercier le Canada de sa collaboration pendant la guerre.

Que de cette guerre sorte la paix, et que désormais dans le monde tout se fasse par la paix et pour la paix.

Une jeune parisienne, Mlle A. Taylor, est venue de Burlington pour offrir

des roses au Maréchal. Celui-ci en est très touché et embrasse sa jeune compatriote. A la fin de la cérémonie, des petites filles viennent offrir des fleurs au Maréchal et demandent à l'embrasser.

A 1 heure, déjeuner au Royal Connaught. Les seize tables de la salle sont chacune présidées par un membre du Comité de réception. Sir John M. Gibson et Mrs W.-H. Lovering président. Le premier porte le toast au Roi et Mrs Lavering fait acclamer la France quand elle dit :

Il y a plus d'un an que j'attends le plaisir d'aller en France et de faire la connaissance de quelques-uns et de quelques-unes des personnes avec lesquelles nous avons été privilégiés de collaborer pendant la guerre et depuis l'armistice, mais jamais nous n'avons espéré, nous, les membres du Secours National, d'avoir un tel honneur que celui que vous conférez aujourd'hui en la visite à Hamilton d'une compagnie si distinguée de représentants. A vous, Monsieur le Maréchal, Monseigneur l'Evêque, et vous, Mesdames et Messieurs, nous souhaitons de tout cœur la bienvenue.

Devant vous, hommes et femmes, qui ont senti de si près les terribles épreuves de votre pays, nous réalisons combien nos efforts ont été faibles pour exprimer notre sympathie, notre admiration du courage, de la sérénité, et des sacrifices dont vous nous avez donné un exemple pendant toute la durée de la guerre. Si par l'intermédiaire de France-Amérique, et grâce à cette organisation, nous avons pu faire connaître le nom de Hamilton à Mont Saint-Eloi et dans quelques-unes des Œuvres de France, cela est pour nous un grand honneur.

La France a su gagner le respect, l'admiration et l'amour de tout le monde par ses merveilleux efforts. Nous avons ici, au Canada, le même amour de la liberté, le même amour de la démocratie, les mêmes couleurs dans nos drapeaux, et maintenant nous sommes unis de cœur.

Vive la France !

La comtesse de Warren dit ce qu'a été le concours de toutes les femmes pendant cette longue guerre.

A l'issue du lunch, le Maréchal remet à Mrs Lovering la médaille d'argent de la Reconnaissance française pour les immenses services qu'elle a rendus comme présidente du Secours National.

On monte en voiture pour une longue et pittoresque randonnée le long des rives du lac. La route est belle et l'on trouve des villages aux maisons pimpantes. On arrive enfin à la résidence de M. et Mrs W.-J. Southam qui ont invité la Mission pour l'après-midi. L'élite de Hamilton est là et dans cette belle demeure d'où l'on jouit d'une vue splendide sur le lac, la Mission passe deux heures délicieuses.

Il est assez tard quand la Mission arrive chez Sir John Gibson et Lady Gibson qui ont témoigné le désir de la recevoir. Nous y retrouvons la même cordialité, le même désir de laisser une impression d'exquise hospitalité. Au jardin, le Maréchal confère la croix de guerre à un jeune canadien, M. J. Campbell, décoration pour blessures de guerre, antérieurement accordée, mais dont la remise n'avait pas été faite.

Le soir nous réunit encore à un grand banquet au Royal Connaught, offert par la Chambre de commerce et l'Association des Manufacturiers. Beaucoup de monde et beaucoup de dames. La Mission entre dans la salle précédée par un

superbe « piper » en grand costume écossais avec sa cornemuse richement décorée. Au fond de la salle se tient un orchestre et une estrade pour les artistes du concert qui figure au programme.

Au dessert M. W.-R. Drynam, président de la Chambre de commerce, prononce le premier les paroles de bienvenue. Après lui, c'est M. J. Waddie, de l'Association des Manufacturiers, puis le maire M. Coppley. Entre chaque discours une artiste chante un air anglais. Puis la comtesse de Bryas se lève et obtient son succès accoutumé. M. Fournier-Sarlovèze rappelle à son tour l'énorme effort accompli par la France et l'intérêt que nous attachons à l'appui moral et matériel du Canada.

M. L. Blériot vante les prouesses des aviateurs canadiens pendant la guerre et prédit qu'avant longtemps, le Canada et la France pourront être reliés par une ligne aérienne.

M. Delmas parle au nom de la Presse française et remercie ses confrères du Canada pour tous les égards qu'ils ont eus envers la Mission.

Les Canadiens demandent aussi à M. Gaston Menier et à M. Corréard de parler quelques instants.

Dimanche 3 juillet. — La Mission est presque au bout de sa tâche et va bientôt quitter le Canada. Cependant M. G.-L. Jaray et M. de Créqui-Montfort communiquent au Maréchal une dépêche faisant connaître que la Mission serait reçue à Washington par le Président des Etats-Unis, si elle s'y rendait. Il est donc décidé qu'au départ de Niagara on se rendra à Washington.

Ce matin, quelques membres de la mission visitent la ville et reviennent à 14 heures à l'église de Saint-Patrik où Mgr Landrieux célèbre la messe. Le révérend frère Cassidy fait en chaire une courte allocution en français pour adresser la bienvenue à la Mission et pour excuser son évêque Mgr Dowling qui n'a pas pu revenir à Hamilton. Mgr Landrieux répond par quelques mots pleins de cordialité pour exprimer nos propres sentiments et dire quelle impression profonde nous emportons du Canada.

On déjeune rapidement au Royal Connaught et à 1 heure nous embarquons sur le *Bethalla* avec le sénateur Beaubien, M. Ahearn, le colonel Fraser qui tiennent à nous accompagner jusqu'au moment où nous quitterons la terre canadienne. L'extrême chaleur que nous avions à terre est corrigée par une agréable brise sur le lac. Ce n'est que vers six heures que nous sommes en vue de la côte américaine et du vieux fort qui domine l'entrée du fleuve que nous allons remonter. Une demi-heure plus tard nous débarquons parce qu'on approche des rapides et nous prenons le tramway électrique qui nous mène au Clifton Hôtel en face des fameuses chutes du Niagara.

Dans la ville de Niagara en face, on entend toute la rumeur de la fête nationale.

Lundi 4 juillet. — Nous sommes maintenant de simples touristes. Cepen-

dant le Maréchal a envoyé un télégramme de remerciements et d'adieu à l'Honorable Doherty ainsi conçu :

9 *Juillet* 21.

Très Honorable Doherty, ministre de la justice, Ottawa (Canada).

Laissez-moi, de la part de la mission France-Amérique, exprimer à votre Excellence, au gouvernement du Dominion, aux provinces et à la nation canadiennes, ses sentiments émus pour l'accueil qui lui a été réservé ; au nom de la France, elle tient à redire à nouveau au Canada ami et allié, sa gratitude ; les jours inoubliables que nous avons passés chez vous nous donnent l'assurance qu'un sentiment d'inaltérable sympathie rend étroitement liées nos deux nations ; la mission française a été heureuse de le constater ; la France ne l'oubliera jamais.

M. Doherty a de suite répondu en ces termes :

Montréal.

Votre message trouve son écho dans nos cœurs ; à la France toutes les sympathies de la nation canadienne étaient déjà acquises ; votre passage au milieu de nous les a confirmées. L'Empire Britannique, le Canada d'une façon toute spéciale, étaient déjà étroitement unis à la France par les liens de l'entente cordiale ; votre visite nous a laissé la douce assurance que cette entente sera perpétuelle. Au revoir !

DOHERTY.

D'assez bonne heure, le matin, la Mission part en tramway pour descendre les rapides. Elle les traverse même sur le Whirl Pool. Puis l'on revient visiter l'usine électrique canadienne. Au déjeuner, à l'hôtel, le sénateur Beaubien exprime en termes vibrants sa grande satisfaction du succès qu'a obtenu la Mission, sa conviction qu'elle aidera beaucoup au rapprochement des deux nations. Le Maréchal témoigne au sénateur sa gratitude personnelle et celle de tous ses compagnons pour les soins incessants et le précieux concours que nous ont donnés M. Beaubien, M. Dandurand, M. Ahearn et le gouvernement canadien tout entier. Il charge M. Beaubien de transmettre au Premier ministre ses remerciements.

On dîne à l'hôtel. M. G.-L. Jaray, très souffrant, part directement pour New-York. La Mission prend le train pour Washington. On longe le lac Erié que sillonnent des bateaux illuminés pour la fête du 4 juillet. On arrête une demi-heure à Buffalo. Assez tard dans la nuit chacun se retire dans sa cabine de wagon.

MARDI 5 JUILLET. — Vers 6 heures du matin, on arrête quelques instants à Philadelphie.

Dès l'arrivée à Washington, chacun s'empresse de faire sa toilette pour les réceptions qui vont suivre.

M. Jusserand, ambassadeur de France et Mme Jusserand ont invité à déjeuner la Mission. C'est un grand plaisir pour nous d'être si cordialement accueillis, de nous trouver à une table française, dans une maison ornée dans le goût français le plus pur. M. Jusserand nous conduit ensuite à la Maison-Blanche. Nous sommes reçus par les officiers de la Présidence en uniforme de marine

blanc et or. Dans le vaste salon, sobrement orné, le président Harding et Mrs Harding font bientôt leur entrée et se font présenter toute la Mission. M. Jusserand prend la parole pour affirmer les sentiments reconnaissants de la France à l'égard des Etats-Unis. Le Maréchal dit à son tour quelques mots. Puis le sénateur Menier parle au nom de ses collègues et son allocution rend la réception plus familière. Le président Harding nous a exprimé sa satisfaction de nous recevoir ; il nous dit que lui aussi avait fait un long voyage au Canada et qu'il en avait été charmé ; qu'il était allé plusieurs fois en France et qu'il avait le plus vif désir d'y revenir encore. Il termine cette entrevue par un entretien plus familier de quelques instants, puis nous prenons congé.

Le soir même, nous partons pour New-York et arrivons dans la nuit au Pennsylvania Hôtel où nous retrouvons nos chambres du départ.

Mercredi 6 juillet. — La matinée se passe à parcourir la ville pour les préparatifs du départ et les dernières visites à rendre. Quelques membres de la mission sont invités, soit par M. de Verneuil qui nous a accompagnés, soit par la France America Society.

Le Chapitre de New-York des Fils de la Révolution envoie à Mme de Warren, descendante du marquis de Chastellux, ses souhaits de bon retour en France.

Le Dr G. Kunz, président de *The Joan of Arc Statue Committee*, va déposer une palme à la statue de Jeanne d'Arc de River Side en présence de S. G. Mgr Landrieux et du comte E. de Warren.

Le service français d'information aux Etats-Unis offre à la Légion américaine un dîner et M. de Warren y représente les anciens combattants français.

Dans la journée, M. le sénateur Menier et M. Fournier-Sarlovèze ont pris congé de leurs collègues de la Mission. Tous deux retournent à Montréal et à Québec, puis à l'île d'Anticosti, propriété de M. Menier.

Le soir, le Maréchal reçoit de M. le sénateur C. Beaubien la dépêche suivante :

Montréal, 6 *juillet* 1921.

A Monsieur le Maréchal Fayolle, mission française, la France, Compagnie générale Transatlantique, 19, *State Street, New-York.*

Un dernier remerciement. Un dernier bonjour. A tous souhaits sincères de bonheur. Puisse un même souvenir ému, en nous liant étroitement, rapprocher davantage nos deux pays.

Au moment où, refermant son aile, le glorieux tricolore reprend dans ses plis la belle et vivante image de la vieille Mère-Patrie, j'entonne la Marseillaise *canadienne :*

O Canadiens ! rallions-nous
Et près du vieux drapeau,
Symbole d'espérance,
Ensemble, crions à genoux,
« Vive la France ! »

Beaubien.

Jeudi 7 juillet. — La Mission embarque sur la *France*. M. Lippmann, qui était arrivé à New-York, un peu fiévreux, prend le lit dès son arrivée sur le bateau.

En cours de route, malgré les plus grands soins donnés, le médecin garde peu d'espoir de sauver son malade. Le cœur s'affaiblit et le mardi 12 juillet, dans la nuit, M. Lippmann succombe. Le lendemain, toute la Mission vint s'incliner devant la chapelle funéraire de l'infirmerie du paquebot et présenter ses condoléances à Mme Lippmann. Chacun pleure non seulement le grand savant, mais aussi le très aimable, très discret et très complaisant compagnon qui nous a courageusement suivis pendant toute la mission.

14 Juillet. — Après une traversée excellente par mer calme, malgré deux orages survenus dans la nuit du 13, le paquebot *France* entre dans le port du Havre et la Mission, sauf quelques membres, arrive à Paris. A la gare Saint-Lazare, le Maréchal est reçu par le colonel Noguès, représentant le président de la République, M. Coville, directeur de l'Enseignement supérieur, représentant le président du Conseil et le ministre de l'Instruction publique, M. Tony Reymond, secrétaire général du réseau de l'Etat et M. Lesueur, inspecteur principal. MM. Emile Picard et Lacroix, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, accompagnent le corps de M. Lippmann, arrivé à Paris par le même train.

Le Maréchal se déclare très satisfait des résultats de la Mission et espère que les conséquences en seront très favorables pour la France. « Notre Mission, dit-il, aura contribué à mettre nos deux pays en rapport intime. Mes collaborateurs, très heureusement choisis, n'ont reculé, dans cette intention, devant aucun effort pour arriver, par une entente parfaite, à réaliser notre programme. »

CHAPITRE II

DISCOURS EN ANGLAIS
DE
M. LE MARÉCHAL FAYOLLE

AU PARLEMENT CANADIEN POUR PRÉSENTER LE DON DE LA FRANCE

To the Right Honourable C. J. DOHERTY,
acting Prime Minister.

Mister Minister,

It was most gratifying to hear when we left France that we might find in Ottawa as Governor General of the Dominion the great soldier, once chief of the Canadian troops that fought on French soil, the glorious conqueror of Vimy.

The Marshal of France, who had the honour of participating more than once in common action with the British Armies in 1916 on the Somme, in 1917 in Italy, in 1918 in Picardy, and during the general offensive would have been particularly happy to meet here, on the friendly soil of Canada, a former comrade-in-arms. It would have been a delight to be able to assure him that the feelings of mutual confidence and esteem which developed between our troops during the war, are still alive and our French hearts feel that these sentiments are the surest guarantee of our lasting union.

Please convey to him, Mister Minister, with an expression of my heartfelt compliments, our most cordial salute.

You know, Mister Minister, the object of our Mission.

We bring to the Canadian people the expression of the gratitude of France for the great and generous part Canada played in the battle for the liberty of the world and for the common victory.

To give to this demonstration its full and deep significance our country felt that the Mission sent to you ought to include not merely officers of our naval and land forces, but members of parliament, as well as men distin-

guished alike in literature, science, art and economics. She has chosen them from among the best.

Our women too are represented, the better to express to the Canadian mothers and wives our gratitude for the generous aid they gave our soldiers and our wounded in the most varied and touching forms.

It is thus, in reality, the entire French Nation that offers to the whole of the Canadian people a token of the esteem and the affection of France.

In 1914, at the beginning of the war, after the criminal violation of Belgium's neutrality by the Germans, when France was invaded and in mortal peril, none of us doubted for a moment that Canada would immediately spring to the rescue of France and Great Britain menaced as they were with being sundered from each other.

You were not prepared for war, but you were ready for any and every effort, your hearts were steeled to every sacrifice.

Already by October a picked corps of 33.000 men assembled in the camp of Valcartier had been shipped to Europe. Infantry, cavalry, artillery and engineers, all were perfectly equipped.

By February 1915, the first Canadian Divisions began to arrive in France and a few weeks later, they were in the battle line at the most difficult and dangerous spot of the front. the salient of Ypres.

Let us admire Mister Minister, the designs of Providence. God willed that your very first action should be decisive aid given to the French troops.

On April 22nd, the Germans that no atrocity arrests, no violation of the law of nations shames, launch an attack preceded by waves of asphyxiating gas. Despairing of ever being able to conquer by shot and shell, they had recourse to poison !

The infernal waves submerged the French battalion holding the sector of Langemark. Our men are blinded, intoxicated, their weapons fall from their hands, they drop in their places, and Lo ! — the road to Ypres lies open.

Luckily, to the right of the French are the Canadians of the Second and Third Brigades. They too have felt the effects of the poisonous gas, but the wind, blowing less favorably towards their sector, has left them the material possibility of standing their ground. They immediately counter-attack, without awaiting orders, force the enemy to fall back, and close the breach !

Such was your debut, and such a start as this is exactly what we both of us would have wished. It is the plastic materialisation, so to say, of the object you had set before you.

I was told that, for some days after, the battle French soldiers from Langemark were to be found in your regiments. They had become attached to you and did not want to leave you. With you they felt themselves quite at home, as if among their own people.

I will not undertake to follow in detail the Canadian Division amid the epopee of the Great War. The task would be a long one. Everywhere we

would find them worthy of themselves, faithful to the proud motto General Alderson gave his troops when they went up to the trenches for the first time :

« Canadians Never Fall Back. » — This the Germans knew and they dreaded your coming.

Exasperated by your tenacity, your stubborn resolution never to give way, they behaved with cruelty towards your prisoners. The « Times » published an article in which unimpeachable witnesses attested that they crucified one of these prisoners, poor human Christ, upon a farm door.

Let me cite, however, the capture by Canadian troops of Bazentin, Courcelette, Contalmaison in 1916. I refer to this action because I was then your neighbour on the Somme, and because we were enthusiastic in my army over the report of your achievements.

1916 : It was the year of the battle of Verdun and the Somme ! It was on the Somme that Verdun was definitely released. One day, numbers of your regiments will be inscribed in the citadel of the heroic city next to those of the French battalions of Marshal Pétain.

For 1917 I shall mention only the capture of Vimy Ridge. This is a point of the front that I know very well, because it was to Lens that the race to the sea brought me up, after the fight for the Grand Couronné in front of Nancy.

I too, attacked Vimy Ridge in 1915. My division and my army corps stormed and carried Carency, Ablain-Saint-Nazaire, Carleul Park, Souchez and finally got to the ridge preceding Vimy. They were unable to advance and on that part of the front the situation remained unchanged until in 1917 the Canadian corps in a magnificent leap, finished the work begun by the French.

Here again French blood and Canadian blood soaked the same soil and our dead rest side by side with yours in the same graves.

Canadian efforts were worthy of your great country and of the cause she sought to serve.

You mobilized 600.000 men, who were decimated. Your dead amount to 60.000, and you had more than 150.000 wounded.

It was for these heroic sacrifices that France wanted to thank you and this is the reason for our presence here among you.

In memory of our visit the France-America Comittee, at the suggestion of its President, Mr. Hanotaux, ex-minister for Foreign Affairs, has desired to present to you a bust of our great sculptor Rodin.

It represents France.

Gaze on this noble face. It is that of a Lorrainer. Her features reflect her soul. They bear the stamp of a noble gravity, tinged with sadness, but her eyes gleam with a sovereign pride, betraying not the vanity of victory, but the consciousness of her civilizing destiny and of her firm will to fulfill that destiny.

She remembers ! She is sad because of her 1.400.000 dead, for the hundreds

of thousands of her disabled soldiers, the millions of her wounded. While, too, she was pouring forth her blood, her wealth was being drained. Her richest provinces were devastated, whole towns were destroyed. Hundreds and hundreds of her hamlets, once fair and flourishing, are razed to the ground, not one stone remaining on another.

Yet, what matters it? Her intellectual power remains unbroken, her moral force unshaken!

Already she has set to work in silence without waiting for the Victory to bring forth its fruits or for the tribute of those just and elementary reparations that the enemy owes her, that he has promised to pay, and that are still in sufferance.

Already she has re-built her railways, her roads, her canals. She is re-constructing her churches, her factories, her villages.

Alas! what she will never be able to re-build are the glorious witnesses of her History. The old stones of the monuments, her « Titres de Noblesse » have been turned to dust in the fire or shattered by the guns.

Like Ypres and Louvain, Reims, Soissons, Saint-Quentin, Noyon, Montdidier, Verdun, and many another smaller city has lost the ornements of its ancient sanctuaries, its old castles and its antique dwellings. That magnificent survival of the past has vanished for ever.

Yet again, what matters it? We know that with nations, as with men, beauty resides above all, in the soul, and France, who stoically resisted on her own soil the savage and destructive war that saved the world, has shown sufficiently her capacity for sacrifice as well as her power of resistance.

What France wants now is Peace. That she is deeply attached to Peace one ought never to doubt. She wanted Peace before the War, she needs it, she requires it still more imperiously to-day after the Victory.

But unfortunately it depends not on her alone to secure Peace. Just as the Victory was a common Victory, Peace is bound to be the common achievement of the Allies.

That is why France remains so firmly attached to her alliances, even when that attitude costs her heavy sacrifices.

Of the friends who helped her during the War, none are dearer to her heart than the Canadian people, to whom everything unites her and from whom there is nothing to separate her.

In pledge of her love she presents to the Canadian people to-day with this bronze, which is her very image on which are engraved these words:

TO CANADA
WHO SHED THE BLOOD OF HER SONS
FOR THE LIBERTY OF THE WORLD
IN TOKEN OF THE GRATITUDE OF FRANCE

CHAPITRE III

LE PAYSAN DE LA FRANCE DÉVASTEE[1]

Par le Comte Édouard DE WARREN
Député de Meurthe-et-Moselle, Vice-Président de la Commission des Régions libérées à la Chambre des députés.

Messieurs,

Permettez-moi de vous parler d'une France, certainement chère à vos cœurs, de la France paysanne, des paysans de France, des hommes du pays, des habitants.

Vos pères en faisaient partie, il y a plus de 300 ans ! Ils vous en ont apporté d'outre-mer les vertus du cœur, les beautés de l'esprit. Vous en avez conservé la belle âme française. Vous en avez jalousement, avec patriotisme et religion, gardé les chansons et les prières.

Il m'est particulièrement doux de vous parler ici, dans cette province de Québec, dans ce diocèse de Trois-Rivières. Je suis né, en effet, à Rouen, en Normandie, le pays de France d'où sont venus tant de vos ancêtres. La guerre de 1870 avait chassé ma mère de Nancy, la capitale de la Lorraine. Ses parents, privés par l'Allemand vainqueur de leurs terres familiales de Metz, abandonnèrent la vallée mosellane pour celle de la Seine. C'est ainsi que, pendant mon enfance, quand j'allais chez mes grands-parents, j'entendais raconter l'histoire, pour moi alors fabuleuse, des Cent associés, des Marchands de Rouen, qui, sous Henri IV, partirent pour les terres neuves.

Le Saint-Laurent, Québec, Beauport, Beaupré, le Saint-Maurice, Trois-Rivières, les Laurentides, restent fixés dans ma mémoire d'enfant comme des noms de légende.

Oui, Messieurs, ceux de Rouen en Normandie, ceux de Saint-Malo en Bretagne, n'ont pas oublié les frères de leurs pères qui partirent pour créer une nouvelle France au delà des mers.

Et, dans toute la France, on n'a pas oublié non plus ces 500.000 jeunes gens qui traversèrent l'Océan pour venir, Canadiens français, Canadiens

1. Discours prononcé à l'Hôtel-de-Ville de Trois-Rivières le 28 juin 1921.

anglais, défendre la vieille terre de vos aïeux et la civilisation contre la barbarie. Dans nos villages, nos paysans se chuchotaient : Ceux de la province de Québec, ceux de la Nouvelle-Écosse... leurs grands-pères étaient les frères de nos grands-pères.

C'est en leur nom, Messieurs, que je viens vous dire salut ! et merci !

Salut ! à des parents aimés.

Merci ! à ceux qui nous ont tendu une main fraternelle pendant et depuis la guerre.

Croyez bien, mes amis, que c'est du fond du cœur !

Les cœurs meurtris ne mentent pas.

Et ils sont meurtris, les cœurs de vos frères les paysans de France.

Ce sont eux qui ont supporté, pour la plus grande part, la charge de la guerre. Sur nos 1.500.000 morts, sur nos 700.000 mutilés, nos 2 millions de blessés, 65 p. 100 sont de la France paysanne. Comptez les veuves, les orphelins, les familles dont le père a perdu une grande partie de sa capacité de travail par suite des blessures ou des fatigues de guerre.

Et ceux en particulier des régions que nous appelons les Régions Dévastées, celles que la bataille a martelées pendant cinquante-deux mois de combats !

Ah ! ceux-là, mes amis, que n'ont-ils pas souffert ! Les jeunes, les hommes d'âge mûr de ces régions, se battaient dans leur propre pays natal. Ils contribuaient eux-mêmes à sa destruction. Ils voyaient leurs champs découpés par le damier des tranchées et des boyaux, couverts d'une brousse épaisse de réseaux de fils de fer, fouillés nuit et jour par des millions et des millions d'obus qui écrasaient, incendiaient forêts et vergers, qui retournaient les terres si profondément que la terre arable disparaissait.

Devant eux, leurs villages brûlaient, une à une les maisons s'effondraient, ensevelissant peut-être des parents, des amis, restés en pays envahi.

Leurs églises, nos belles églises des vieux villages de France, âmes de nos campagnes, s'effondraient dans le fracas de leurs ogives brisées. Les vieux, les femmes, les enfants, qu'étaient-ils devenus ? Près de deux millions d'entre eux, refoulés par les armées, ont fui à l'intérieur de la France libre, comme nous disons, nous autres des pays dévastés. Ils ont fui en lamentables théories de voitures, de gens à pied, de troupeaux, au long des routes canonnées. Les trop vieux, les faibles, tombaient sur le chemin, des petits enfants mouraient dans les bras de leurs mères.

La plupart, près de trois millions, restèrent accrochés au sol ancestral, sous la domination de l'envahisseur. Tantôt, le vainqueur leur faisait cultiver leurs terres en bloc sous sa direction, leur distribuait une nourriture parcimonieuse, et prenait pour lui toutes les récoltes. Tantôt, il déportait la population en masse, hommes et femmes, arrachant les filles à leurs mères, les faisant tous travailler sur les routes, dans les tranchées de deuxième ligne, misérables, malmenés, souvent sous le canon français et allié, dont les obus aveugles les massacraient, hélas !

Partout et toujours, le travail jusqu'à l'épuisement, au seul profit du vainqueur, sous la menace, hélas! trop souvent exécutée des mauvais traitements, de la faim, de la fusillade.

Un jour, enfin, sonna l'heure de l'armistice. Sur tout le front, de la mer du Nord à la vallée rhénane, les mitrailleuses cessèrent de crépiter, les canons se turent, à l'horizon s'éteignirent les lueurs d'éclatement des obus.

L'Allemand, vaincu, repassait le grand fleuve.

Un grand soupir monta alors des pays qui s'éveillaient de la nuit de l'invasion.

Anxieux, les pères, les mères, les enfants, attendaient le retour des soldats, des exilés.

Anxieux, ceux-ci remontaient par les routes de France vers le pays natal.

Hélas! que de morts, que de vides, quand ils tombèrent dans les bras les uns des autres. Que de ruines accumulées autour d'eux!

Savez-vous ce qui reste de la population dans la plupart de nos villages aujourd'hui libérés? les deux tiers, quelquefois la moitié de la population.

Il y a quelque temps, je présidais à l'érection d'un monument aux morts d'un de ces villages. Je faisais l'appel de ceux qui étaient tombés au champ d'honneur : sur 65 conscrits, 30 avaient été tués. Le maire avait été fusillé. Plusieurs familles étaient mortes, déportées. Il restait un peu plus de la moitié de la population d'avant-guerre.

Et les maisons, les champs, je vous disais tout à l'heure leur destruction par la bataille. Hélas! ce n'était pas assez pour les Allemands, ils l'ont complétée scientifiquement. En partant, ils ont fait sauter les maisons qui restaient debout, empoisonné les puits, coupé les arbres des vergers et des routes, détruit le matériel agricole, enlevé ou tué sur place ce qui restait de bétail.

Une vision d'enfer, telle que l'imagination de Dante n'en avait pas rêvée, clouait sur place nos malheureux paysans de retour au foyer : le vide, des décombres, des troncs calcinés, des arbres asphyxiés par les gaz qui, dans un geste lugubre, tendaient désespérément vers le ciel leurs bras morts, des pâturages où l'herbe en repoussant empoisonnait les animaux, des labours où la charrue retournait la mort dans de malheureux débris humains, ou bien faisait surgir la mort au choc de son soc contre les obus et les grenades enfouis dans le sol.

Vous, mes amis, qui aimez tant votre vie familiale, vos terres et vos maisons, vos troupeaux et vos montures de ferme, vous pouvez vous figurer la douleur des hommes de nos pays, de nos habitants.

Vous, mes amis, qui savez ce que c'est de faire une terre, la défricher, la cultiver, la mettre en état, y réunir troupeau, matériel agricole, vous vous rendez compte de l'effort à donner pour reconstruire une terre.

Je le sais, moi aussi, parce que, depuis vingt ans, je suis colon de France. dans la France d'Afrique. Je le sais parce que, depuis trois ans, je vis et je travaille au milieu de mes malheureux compatriotes sinistrés.

Quelle différence dans l'effort à donner par le colon ou par le sinistré !

Le colon est jeune, plein de force et de joyeux espoir, animé par la noble ambition d'un créateur. C'est avec joie qu'on manie la hache dans la sombre forêt comme dans la brousse lumineuse.

Le sinistré a cinquante-deux mois de guerre dans les tranchées, sa jeunesse est marquée de rudes fatigues ou de blessures, ou bien, âgé, il a souffert cinq ans dans l'exil ou sous la botte allemande. Il n'a pas devant lui la vivante forêt ou l'ardente brousse. Il a des ruines, des débris de guerre et de mort. Il a le souvenir d'un passé de joie et de richesse anéanti brutalement.

Il est touché en son âme et en son corps.

Que va-t-il devenir ?

Va-t-il rester l'âme en désarroi, les bras sans force ?

Il est de France !

Comme vous, jadis, vous vous êtes serrés en vos paroisses pour forcer le respect et l'amitié de l'Anglais vainqueur, nos paysans se serrent dans leurs villages et forcent le mauvais destin.

L'effort isolé, dans ce désert d'un village sinistré, est presque condamné à l'impuissance.

Le Syndicat agricole, association des agriculteurs, les réunit. De se sentir les coudes, on est plus fort. On y étudie ensemble les mille problèmes si compliqués de la vie et du travail de toute une population qui manque de tout. Les meilleurs, les plus vigoureux, y prennent la direction, collaborent avec la municipalité. On s'entr'aide pour aménager les caves, construire ou obtenir de l'Etat une baraque en bois. L'un organise le ravitaillement, l'autre s'entend avec les services de l'Administration pour le comblement des tranchées et des trous d'obus, l'arrachage des réseaux de fils de fer, la recherche et la destruction des obus et grenades non éclatés ; d'autres s'occupent de faciliter à chacun l'achat de quelques animaux, d'un peu de matériel, des semences, des engrais. Quand on n'a pas assez d'animaux, de machines pour chacun, on les met en commun, le Syndicat fait le travail à l'entreprise : labour, semences, récoltes, battages. Les Syndicats se groupent entre eux : en coopératives, en unions régionales, en confédération régionale des associations agricoles des régions dévastées. La Coopérative de Meurthe-et-Moselle par exemple, a livré dans nos 230 villages sinistrés, d'avril 1919 à juin 1921, pour 33.294.000 francs d'animaux, instruments, semences, engrais.

L'Union Lorraine des syndicats agricoles a créé ou réorganisé, dans chaque village sinistré, le Syndicat communal ; les caisses d'assurances-bétail, incendie, grêle ; la Coopérative de Reconstruction ; dans chaque petite région, une coopérative agricole d'achat et de vente ; à Nancy, un Office des dommages de guerre. En ce moment, l'Union s'occupe d'installer l'électricité dans tous ses villages, pour la lumière et la force motrice.

La Confédération Générale des Associations agricoles des Régions Dévastées réunit à Paris, tous les deuxièmes jeudis de chaque mois, les présidents et

administrateurs des Unions de nos dix départements dévastés. Elle porte leurs revendications aux différents Ministères, se fait entendre, au nom des Syndicats et des Unions, par les grandes commissions parlementaires des Régions libérées et de l'Agriculture. Elle a organisé un service de recrutement de main-d'œuvre, en Belgique et en Pologne.

Je viens de vous citer le nom des Coopératives de Construction. Quand il y a plus de 4.000 grandes villes, villes, et villages à reconstruire, et 789.000 maisons à refaire ou à réparer, chacun ne peut le faire à sa guise ; ce serait le désordre, la fâcheuse concurrence, le trouble dans toutes les entreprises. On se groupe en Coopératives de Reconstruction. Chaque village, deux ou trois villages réunis, ont un entrepreneur ; l'affaire se monte en grand, L'Union des Coopératives facilite les rapports avec l'Etat pour les dommages de guerre, les ententes avec architectes, entrepreneurs, l'établissement des plans, la surveillance des travaux, les ouvertures de crédit auprès des banques. Il faut aussi établir la liste de ces dommages, les évaluer. Chacun n'a pas les connaissances spéciales nécessaires. Tous sont trop occupés. Là encore, l'association vient en aide aux individus. On se groupe en Offices de Dommages de Guerre ; des gens experts y réunissent les renseignements, établissent les dossiers de chacun. Figurez-vous le nombre des dossiers de dommages de guerre à établir pour cinq millions d'habitants sinistrés ! L'État français fait des avances, ou donne des acomptes sur ces dommages, réparations dues par l'Allemagne. Il a déjà avancé ainsi, pour l'Allemagne, près de 30 milliards : avances par hectares, avances pour le mobilier, et puis routes, canaux, chemins de fer, industries, etc... Pour collaborer avec l'État et hâter le travail, les groupements de sinistrés cherchent par eux-mêmes du crédit. Les houillères dévastées ont ainsi emprunté un milliard deux cent millions. Nos villes et villages font de même : Albert dans la Somme, Longwy en Lorraine. L'Union des Coopératives de mes 230 villages détruits en Meurthe-et-Moselle va ainsi faire un emprunt de cent millions. Une grande coopérative réunissant toutes les églises de nos villages dévastés de Meurthe-et-Moselle vient de se constituer, et fera, de la même manière, appel au crédit pour la reconstruction de nos églises.

De puissantes organisations canadiennes, de réputation solide, dont les membres, banquiers, industriels, négociants, agriculteurs, contrôleraient eux-mêmes les conditions du crédit, les prix offerts, entreraient utilement en rapport avec tous ces groupements de sinistrés. Nous avons besoin de matériaux de construction, ciment, madriers, bois de charpente, portes, fenêtres, planchers, bois pour granges et hangars agricoles, machines agricoles, chevaux, etc...

Malgré tout, la vie et le travail sont difficiles.

Il n'y a pas que des forts, il y a des vieillards, des veuves, des orphelins, des gens dont la guerre a diminué la capacité de travail. Les premières récoltes ne sont pas toujours belles dans ces champs abîmés par les obus, les gaz, avec un travail de culture forcément souvent insuffisant au début. L'élan de charité du temps de guerre se continue pour aider à la reconstitution matérielle, morale

et sociale de nos régions dévastées. De nobles femmes, étrangères et françaises, se sont installées dans nos villages, au milieu de nos paysans ; elles leur apportent le réconfort de leur bon cœur et de leur sourire, s'occupant des enfants, des vieillards, distribuant des secours à ceux qui ne peuvent plus travailler, créant des foyers de campagne où l'on se réunit à la veillée, puisqu'il y a à peine assez de maisons reconstruites, surtout pour recevoir les voisins. Elles font adopter les villages, les syndicats agricoles, les coopératives de construction. Souvent aussi, des sommes importantes facilitent au village une amélioration : adduction d'eau, électricité ; elles aident la coopérative à trouver plus de crédit, permettent au Syndicat agricole ou à l'Union des syndicats agricoles de faire venir des machines, des animaux reproducteurs, d'établir un magasin coopératif.

Je tiens à remercier particulièrement ici les œuvres canadiennes si dévouées et si généreuses pour nos régions dévastées : la Croix-Rouge canadienne, les Comités de Québec, de Toronto, d'Hamilton, de Montréal ; l'Aide à la France, etc...

Je vous ai montré, Messieurs, comment la France paysanne des régions dévastées a été frappée, comment elle se relève.

Votre vieux pays d'origine vous avait étonné pendant la guerre par sa force de résistance, sa confiance dans la victoire finale.

Il vous étonne, il vous étonnera, par la rapidité de son relèvement économique.

Il a sacrifié sans compter pour la victoire du monde.

Il en sort ruiné, surtout par la destruction de ses plus riches provinces, sacrifiées pour sauver Paris, couvrir le canal anglais et Londres, empêcher les sous-marins et la flotte de haute mer du Kaiser de prendre nos ports de France comme repaires, d'où l'Allemagne aurait dominé l'Atlantique.

Il en sort ruiné surtout parce que 1.500.000 morts, 700.000 mutilés, ce sont bien des bras couchés dans la tombe, bien des cerveaux éteints, des intelligences disparues ; c'est une capacité de travail diminuée, c'est toute la production nationale en péril, et pour des années.

Eh bien, Messieurs, vous venez de le voir, c'est bien simple : les survivants n'en travaillent que trois fois plus ; les enfants s'y mettent plus tôt, les femmes s'en mêlent et réussissent, les vieillards : « Eh bien », me disait récemment un vieux paysan de chez moi, « on vivra, on travaillera, jusqu'à cent ans ».

La constatation de tant d'efforts suggérait à un Tommie canadien-français une réflexion sur laquelle vous me permettrez de terminer. C'était à la fin de la guerre ; quelques lambeaux de notre territoire français étaient déjà libérés ; on s'y mettait ferme à la reconstruction.

J'étais au cantonnement dans un de ces villages dévastés de l'Artois. Dans la même maison que moi, un brave Tommie canadien-français, bon garçon, cœur chaud, langue bien pendue, était l'ami de tous les êtres de la maison.

Comme nous parlions un jour de la France : « Voyez-vous, me dit-il, on savait bien que vous étiez du monde ben fin, mais à vous voir à la guerre et à l'ouvrage, on sait maintenant que vous êtes du ben bon monde. »

Canadiens-Français, Français de France, nous sommes tous de ben bon monde. Vive le Canada ! Vive la France !

CHAPITRE IV

LE SOLDAT FRANÇAIS BLESSÉ OU MUTILÉ[1]

Par la Comtesse Édouard de WARREN
Infirmière de la « Société de Secours aux Blessés militaires ».

Monsieur le Gouverneur,
Eminence,
Messeigneurs,
Mesdames,
Messieurs,

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites en me conviant aujourd'hui à vous parler des blessés de guerre français à l'Université Laval, sanctuaire de la pensée canadienne. La présence du maréchal Fayolle rendra mes paroles dignes de ceux qui en sont l'objet. C'est avec émotion que j'évoque devant l'un de nos grands chefs le souvenir des soldats qui ont marché à la victoire.

Je ne vous décrirai pas les horreurs de la guerre, elles l'ont été par des voix plus autorisées que la mienne, au-dessus desquelles s'élève la muette éloquence des tombes du front. Je voudrais seulement éclairer la figure du soldat presque inconnu pour beaucoup d'entre vous. Je sais que par delà les mers, vous ne lui marchandiez pas votre admiration, mais je voudrais que, le connaissant mieux, vous ajoutiez un peu de gratitude à l'hommage que vous lui rendiez déjà. Je voudrais mettre sous vos yeux la beauté morale que nous avons rencontrée chez les plus humbles, nous autres infirmières, qui vivions dans l'ambiance de la souffrance. On a coutume de dire des guerriers de l'Antiquité qu'ils étaient des héros. C'est un peu une expression de légende, mais pour nos soldats c'est l'expression de la vérité. Pourtant, les conquérants d'autrefois étaient stimulés par les royaumes à ajouter aux leurs, leur nom peut-être y demeurera attaché. Le « poilu français », lui, n'a pas l'idée de conquête mais il a le sentiment de la patrie, l'amour des provinces qui la constituent, le culte

1. Discours prononcé à l'Université Laval de Québec, le 29 juin 1921.

de sa province à lui. Il sent, même quand il ne les sait qu'imparfaitement, les trésors de l'histoire de notre passé national, et s'il demeure calme et sublime dans les mutilations qu'imposent ses blessures, c'est parce qu'il ne veut pas que la France, elle, soit amputée d'une parcelle de son sol. Permettez-moi d'évoquer un souvenir personnel. C'était en 1915, pendant l'offensive de Champagne. On nous amène un blessé couvert de boue et de sang, comme ils nous arrivaient tous. C'était un pauvre être pantelant, avec une plaie béante à la gorge, qui le privait de l'usage de la parole. Il fit signe qu'il voulait écrire. Je crus qu'il s'agissait d'un détail inhérent à son traitement ; mais je lus avec admiration, sur le petit papier qu'il me tendait, ces quelques mots : « Nous avons pris plusieurs mitrailleuses allemandes, je suis bien content. » Peut-on ajouter quelque chose à ceci, en disant l'accablante multiplication, à divers degrés, de cet héroïsme parmi nos trois millions de blessés français ?

Quelles formes infinies de la souffrance, rencontrées dans les hôpitaux : gangrène, brûlures, fractures, extractions des projectiles jusque dans la région du cœur et des poumons. Quelle persévérance est demandée aux blessés de la face, à l'affreux stigmate posé sur leur jeunesse ; ils subissent des séries d'opération dont le nombre dépasse quelquefois vingt. Jamais une impatience, jamais une plainte. Il serait injuste de penser que, dans la sérénité du sacrifice accepté, les blessés de guerre n'ont que peu de mérite. Les combattants, les uns presque des enfants, les autres dans la force de l'âge, avaient tous, à la mobilisation, l'entrain de la vie, l'ardeur de la jeunesse, le rêve de toutes les promesses qu'ils en pouvaient attendre. Lorsque tout à coup un éclat d'obus ou autre engin de guerre en fait des êtres diminués physiquement, des infirmes, la résignation n'arrive parfois qu'après un sursaut de désespoir ; mais il est vite refoulé. On songe à la patrie, aux camarades plus blessés que soi, et cette solidarité de tous dans la souffrance est comme l'armature de leur courage collectif. Laissez-moi vous en conter un touchant exemple. Parfois des artistes, désireux d'apporter un peu de joie parmi les lits des hôpitaux, viennent y chanter pour distraire les malades. J'ai vu deux amputés, n'ayant chacun qu'un bras, frapper dans la main l'un de l'autre pour applaudir. N'est-ce pas une forme de l'énergie de notre race, que cette vieille gaieté française résumant une double pensée en un seul geste ? Voulez-vous admirer avec moi ces braves petits soldats français et applaudir ici le souvenir de ceux qui savaient applaudir ainsi.

A la variété des maux, la chirurgie a opposé une superbe défensive. Il serait puéril d'insister sur les progrès qu'elle a faits : ils ont forcé l'admiration de nos ennemis eux-mêmes. Les médecins militaires français, prisonniers en Allemagne, se voyaient sollicités de faire des cours sur leurs méthodes de traitement ; sachant contribuer par là au soulagement des blessés, ils ne se sont pas dérobés, exerçant leur rôle de professeurs avec une modeste mais patriotique fierté. Parmi les plus glorieux maîtres de la Science Française, saluons avec respect les noms du professeur Morestin, l'incomparable spécialiste des

greffes, et celui du Dr Carrel qui, par ses pansements irrigables, lesquels ont lutté avec tant de succès contre l'infection des plaies profondes, méritent la reconnaissance de milliers de combattants.

Comment le Service de Santé militaire était-il armé pour la guerre. L'assistance de la Croix-Rouge Française lui était prévue et assurée par ses trois branches : « la Société de Secours aux Blessés Militaires », « l'Union des Femmes de France » et « l'Association des Dames Françaises ». Ces trois groupements, qui ne rivalisent que dans la façon de faire le bien, ont pour les questions internationales, un Président unique, qui est de droit celui de la « Société de Secours aux Blessés Militaires ». Au jour de la mobilisation, les premières formations qui fonctionnèrent furent « les Infirmeries de Gare » ; destinées au ravitaillement des trains de blessés, elles avaient aussi des salles de pansements. Il faut se reporter en 1914, pour songer qu'alors un soldat atteint d'un projectile était mis dans un train sanitaire avec son pansement individuel pour être conduit à l'intérieur ; il ne recevait des soins aseptiques qu'à l'étape de l'Infirmerie de Gare rencontrée sur sa route. Rapidement, une organisation plus judicieuse rapproche les hôpitaux du front. Plus tard, les « Autos Chir » devaient ajouter à la souplesse et la rapidité des rouages de ce service. Plus tard aussi s'organisèrent les transports par péniches, et le « bateau-hôpital type » pour le théâtre des opérations extérieures. Les hôpitaux prêts à recevoir leurs malades ouvrent leurs portes dès le début des hostilités, mais il faut bientôt les multiplier aux proportions inouïes d'un conflit mondial. Ils rayonnent jusqu'à Salonique, Moudros, Jassy, Beyrouth. En 1917, les hôpitaux de guerre français fonctionnent avec 700.000 lits, dont 95.000 sont dus à l'initiative de la Croix-Rouge : 56.306 pour « la Société de Secours aux Blessés », 23.536 pour « l'Union des Femmes de France » et plus de 14.000 pour « l'Association des Dames Françaises ».

Je ne veux pas abuser de vous par d'autres chiffres, mais ce n'est pas l'étiquette d'une statistique que l'on peut attacher à l'armée volontaire des infirmières. Je suis fière de compter parmi les 17.000, toutes bénévoles, que la « Société de Secours aux Blessés » a mobilisées dès la première heure. Leur phalange devait être portée par la suite à 40.000. Au dernier Congrès International de Washington, l'Amérique était demeurée un peu sceptique sur le rendement que donnerait ce recrutement de bénévoles. L'expérience est faite, et le préjugé est tombé, en même temps que tombaient parmi d'autres victimes, mes compagnes de la « Société de Secours aux Blessés » dont 13 sont mortes au champ d'honneur, et 71 mortes de maladies ou de contagion dans les hôpitaux qui, tous, sont le champ d'honneur de notre activité. Arrêtons-nous à quelques-uns de ces hôpitaux dus à des initiatives privées. L'hôpital auxiliaire 49 est à Paris, rue de la Chaise, dans une antique demeure, qui avant d'avoir la souffrance pour hôtesse, avait abrité des vieilles familles. Des boiseries du XVIIe siècle ornent encore ses murs. Est-ce par des liens invisibles que, dans ce cadre contemporain de vos souvenirs français, est venu se situer l'élan spontané

de votre première aide à nos blessés. En effet, dès 1914, des Paroisses Canadiennes adoptaient des lits de nos blessés; au chevet des couchettes de l'hôpital 49, je revois avec reconnaissance le nom de ces Paroisses. Mais vous vouliez faire davantage encore en créant des hôpitaux canadiens pour les blessés français à Troyes et à Saint-Cloud, modèles d'organisation comme ceux que vous possédez ici. Par là, vous répondiez, après plusieurs siècles, au geste généreux de cette duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, dont la munificence permit aux Augustines de fonder le premier hôpital de Québec, en 1639. Ménageant aussi votre part bienfaisante dans nos œuvres de guerre, vous nous adressiez par l'entremise du « Comité France-Amérique » des dons en nature si grandioses qu'il faut, pour les abriter, changer à Paris les locaux d'où ils débordent pour aboutir, après plusieurs étapes, au bastion 55, véritable entrepôt des largesses de la Croix-Rouge canadienne, de « l'Aide à la France » et de divers autres de vos groupements charitables.

Quels étaient les cadres qui, dans les diverses formations sanitaires en assuraient le service. Les médecins militaires mobilisés m'en voudraient de les remarquer à leur poste; les infirmières auront le même scrupule; elles ont un uniforme, la Croix-Rouge, un drapeau; quand ce drapeau flotte au vent d'une tempête de la vie, nous le rallions instinctivement. Saluons la collaboration des modestes, des ouvrières qui, travaillant le jour, s'offrent à passer la nuit pour nous seconder près des lits de douleur. Saluons les religieuses dont les blanches cornettes semblent déployer les ailes de l'espérance; au-dessus de tout autre, saluons le prêtre. Il est partout au danger où sa présence est une force, sa conduite un exemple, dans les hôpitaux où l'aumônier c'est le réconfort, c'est la consolation suprême lorsque sonne l'heure de la mort. Le prêtre plane sur ce vaste front de la vie des âmes, où il élève l'idée de la douleur et magnifie les buts du sacrifice.

Voici le blessé que nous venons de suivre le long du calvaire de ses souffrances, sorti des hôpitaux, guéri, c'est-à-dire soigné aux limites de la science. On le propose pour la réforme et s'il est réformé n° 1, il entre dans la catégorie officielle des mutilés de guerre. Il touche une pension; pécuniairement aidé, il est moralement seul. Il a été brave devant la mort; il faut qu'il le demeure devant la vie. Quelles sont ses possibilités d'existence, ses aspirations, les moyens de les réaliser? Le Ministère de l'Intérieur a organisé à l'hôpital de Saint-Maurice, près de Paris, un centre d'appareillage et de rééducation, pour les mutilés inaptes à remplir leur métier d'avant-guerre, et désireux d'en apprendre un autre. L'appareillage commence pour les amputés des jambes par le rudimentaire pilon de bois, bientôt remplacé par des jambes articulées. Celles à articulation libre, innovées par l'Amérique, sont bientôt adoptées par nos orthopédistes. La béquille Renouard, munie d'un coussinet où repose le moignon, rend des services appréciables. Les appareils de paralysie radiale, suppléant au jeu des muscles, rendent actives de pauvres mains demeurées presque inertes. Les bras articulés sont étudiés avec soin, un pas de vis univer-

sel permet là, comme aux jambes, d'adapter des extrémités correspondant aux diverses occupations du mutilé (crochet, pince, quillon, main ou pied). Ici comme ailleurs, l'initiative privée seconde les pouvoirs publics et devient bienfaisante aux mutilés. M. Herriot, député, maire de Lyon, est l'instigateur de cette idée ; puis, un Français, promoteur de tant de généreuses pensées, qui joint aux sentiments les plus élevés une façon exquise de les exprimer, Maurice Barrès, se fait l'apôtre des mutilés. Pour eux, il frappe à toutes les portes, à toutes les bourses, et comme il frappe en même temps au cœur, les bourses s'ouvrent largement. Les seules souscriptions ouvertes dans le journal l'*Echo de Paris* procurent à la « Fédératio Nationale d'Assistance aux Mutilés des Armées de Terre et de Mer » plus de 4.553.000 francs. Le Canada y a contribué par de larges oboles, je lui en exprime ici notre profonde gratitude. La « Fédération Nationale des Mutilés » a été reconnue d'utilité publique par décret du 27 avril 1916. Elle s'occupe de prothèse et de rééducation, de placements. Comme le disait lui-même le Dr Bourillon, l'éminent directeur de l'Ecole officielle de Saint-Maurice, les œuvres d'initiative privée ont des chiffres de statistique bien inférieurs à ceux des organisations gouvernementales, mais elles y ajoutent l'incalculable bienfait de l'Assistance sous toutes ses formes, aux êtres dont le cœur est aussi atteint que le physique.

Voulez-vous arrêter un moment votre pensée sur ce soldat amputé d'un ou de deux membres, il a franchi la dernière étape de sa carrière, en cessant d'être, à sa sortie de l'hôpital, un militaire. Il n'est plus le civil d'autrefois dont l'activité répondait à la jeunesse. Pourtant il veut tenir vaillamment sa place de Français parmi les travailleurs de son pays. Quelques-uns, l'élite, voient clairement le problème, d'autres, le plus grand nombre, l'aperçoivent confusément posé devant eux et sollicitent un appui pour le mieux comprendre, pour le résoudre. C'est alors que dans son désarroi, guidé par l'instinct de son cœur, le mutilé vient frapper à la porte d'une de ces écoles de rééducation où il sait trouver des femmes, des infirmières. Il va vers elles, avec un regard de prière disant : « Je ne suis plus l'homme actif d'avant-guerre à la carrière tracée, je ne suis plus le soldat à la blessure sanglante, encore auréolé de gloire ; qui suis-je et où me diriger de par la vie, au pas chancelant de mes membres meurtris ? » On l'aide à se retrouver lui-même parmi les réminiscences d'autrefois, grandies des épreuves d'hier, et on lui montre la voie vers la reprise de l'activité sociale par la dignité du travail. La confiance revient peu à peu dans la réconfortante ambiance, étayée par les progrès journaliers dans les études entreprises. Les écoles de rééducation n'atteindraient pas leur but si elles n'étaient que bienfaisantes. Elles assurent le travail le plus sérieux avec des contremaîtres sortis des chambres syndicales de la bourrellerie et de la chaussure pour les ateliers; avec des ingénieurs des Travaux Publics et d'éminents professeurs pour les cours de comptabilité, commerce et dessin industriel. Des mutilés ayant suivi ces cours, placés maintenant aux chantiers de la Compagnie Générale Transatlantique, aux usines Schneider,

Loucheur et autres, gagnent actuellement de 10 à 15.000 francs par an. Leur salaire moyen d'avant-guerre, était de 1.800 à 2.000 francs. Malgré l'élévation générale des traitements, on peut dire que les mutilés de guerre, grâce à la qualité de la rééducation qu'ils ont reçue, ont maintenant une vie matérielle et sociale supérieure à celle brisée pour eux par la mobilisation. Quelle a été leur part personnelle dans cette réussite, car si le succès séduit, l'effort doit retenir davantage l'admiration. C'est ainsi que le comprenait la Croix Rouge américaine demandant de lui indiquer, pour l'attribution d'un don, non pas le mutilé qui avait fait la plus brillante rééducation, mais celui qui avait dépensé le plus de volonté pour y parvenir. Voici le candidat proposé : c'est un mineur du Nord, éprouvé par la perte de son pays momentanément occupé, éprouvé aussi par l'amputation d'un bras et d'une jambe. Impossible pour lui de songer à un métier manuel, dans des conditions physiquement si amoindries. D'un autre côté, son bagage intellectuel était léger ; les enfants des corons abandonnent vite l'étude pour descendre à la mine. Pourtant, il entreprit bravement un cours de dessin industriel, comprenant des éléments de mathématiques, algèbre, géométrie, résistance des matériaux, etc. Il dit : « Je mettrai le temps, mais j'arriverai ». Persévérant dans sa volonté de parvenir, il occupe aujourd'hui une place largement rétribuée aux bureaux d'une de nos grandes usines : il a pu fonder une famille. Heureux chez lui, utile à son pays, il a couvert victorieusement le chemin qui séparait son bonheur des sacrifices de la guerre.

Etre utile à son pays, voilà le désir qui domine au cœur de l'ancien combattant, mesurant les vides creusés parmi ses camarades. Tandis que les États-Unis perdaient à la guerre 1/1000 de leur population, l'Italie 14/1000 de la sienne, l'Angleterre et ses Dominions 19/1000, la France voyait faucher les 35/1000 de sa belle jeunesse parmi laquelle il reste 77/1000 de blessés. Combien la crise de la main-d'œuvre serait plus complexe encore chez nous, si nos blessés n'y avaient paré par leur énergie, et si, entendant l'appel aux travailleurs dans l'après-guerre, ils ne s'étaient pas levés pour répondre « présents » !

Les années ont passé, les blessés sont guéris, hormis ceux qui hélas demeureront dans les hôpitaux longtemps, toujours. Les mutilés sont rééduqués, placés ; l'œuvre réparatrice est-elle terminée ? Non. Il reste les foyers dévastés de nos dix départements à relever. Ceux qui circulent parmi leurs ruines trouvent encore là la présence consolatrice des infirmières. Elles sont partout où des plaies restent à panser : au Maroc, à Constantinople, en Syrie, en Silésie, en Rhénanie aussi, où des Foyers et Cantines sont une excellente ressource pour nos troupes d'occupation. Elles sont en France au chevet des tuberculeux, multipliés par les rigueurs des dernières années et les effets des gaz asphyxiants. Elles sont près des enfants, affaiblis à l'aurore de leur vie par les privations, guettés plus étroitement par l'anémie et la contagion, et soustraits à leurs risques par une vigilance éclairée. Ces petits, il faut les sauver par pitié pour les familles qui ont déjà tant pleuré, par pitié pour la France de l'avenir déjà vide

de tant de deuils ? Non, les traces de la guerre ne sont pas effacées. N'oublions pas la dette qui doit relever les ruines, payer les pensions des mutilés, des veuves et des orphelins.

Souvenons-nous ! Ce mot résonne parmi ceux qu'un de nos grands chefs, le général Gouraud, adressait dans l'ordre du jour, daté de Cauroy, aux soldats de la IVe armée, lors de l'armistice.

Souvenons-nous !

Les blessures de la guerre étaient un sujet d'actualité hier, elles le sont encore aujourd'hui, elles le seront encore demain. Les 1.500.000 soldats français tombés sur les champs de bataille ont laissé un douloureux héritage de larmes et parfois de misère. Nos aveugles sont à jamais privés de la vue, les mutilés des membres qu'ils ont perdu. La fraternité de vos belles troupes canadiennes, sœurs des nôtres à Vimy et ailleurs, se continuera, n'est-ce pas, en un chaud courant de sympathie durant la paix. Merci de ce que vous avez fait pour les nôtres pendant la guerre, merci pour la place généreuse que vous saurez leur garder, au cœur du Canada demeuré si cher au souvenir de la France !

CHAPITRE V

LES PRINCIPAUX LIVRES SUR LE CANADA

Par le marquis de CRÉQUI-MONTFORT et MAURICE GUÉNARD

1° HISTOIRE

Les ouvrages abondent sur la période de l'occupation et de la colonisation française, et certains sont du plus haut intérêt. Nous croyons cependant qu'un seul ouvrage est essentiel, celui de M. Salone :

E. SALONE. — *La Colonisation et la Nouvelle France*, E. Guilmoto, Paris, 1 vol. in-8°.

Ouvrage excellent, documenté aux meilleures sources, d'un jugement solide et d'une lecture agréable, qui résume d'une façon vivante toute l'œuvre des Français au Canada, depuis les débuts de la colonie jusqu'à la cession à l'Angleterre ; une bonne bibliographie, au début du volume, renvoie aux ouvrages les plus importants sur cette question : les *Relations des Jésuites*, les *Voyages de Champlain*, *l'histoire et le journal du R. P. Charlevoix*, les écrits de *Francis Parkman*, la monographie de *M. Thomas Chapais* sur *Jean Talon*.

*
* *

Si l'on veut particulièrement étudier les événements de la *Guerre de sept ans*, les ouvrages ne sont pas moins nombreux, mais les travaux de deux Canadiens suffiront :

CASGRAIN. — *Montcalm et Lévis*, 2 vol. Québec, Demers, 1891.
THOMAS CHAPAIS. — *Le marquis de Montcalm*, 1 vol. Montréal, 1913.

Ce dernier ouvrage est le plus complet qui ait été écrit sur Montcalm.

*
* *

L'*Histoire de l'Acadie* tient une place à part dans la colonisation française. Sur ce sujet, on lira avec fruit le livre suivant :

RAMEAU DE SAINT-PÈRE. — *Une Colonie féodale en Amérique*. Paris, Plon, 1889, 2 vol. in-18.

Récit très vivant de l'établissement de la Colonie, des événements qui provoquèrent la dispersion des Acadiens et la renaissance de l'Acadie en 1613, 1629, 1654, 1711 et 1780.

Sur la colonisation de l'Ouest Canadien on consultera l'estimable ouvrage de l'abbé Dugas :

G. Dugas. — *Histoire de l'Ouest Canadien de 1822 à 1869*, 1 vol. Beauchemin. Montréal.

Cet ouvrage a été traduit en anglais.

En ce qui concerne la *Colombie Britannique*, on trouvera tout l'essentiel de son histoire dans l'excellente thèse de *M. Albert Métin*, que nous citons plus loin. Un chapitre de cet ouvrage intitulé : *Formation de la Colonie*, résume à grands traits cette histoire.

Sur les débuts de l'occupation anglaise, on peut consulter le livre de

Montgomery Martin. — *History and Geography of Upper and Lower Canada*. London, 1838, grand in-18 avec cartes.

***

Toute l'histoire politique du pays est exposée dans le livre, classique pour les Canadiens, de F. X. Garneau :

F. X. Garneau. — *Histoire du Canada*. Edition revue et annotée par *M. Hector Garneau*. Edition du Comité France-Amérique. Préface de *M. G. Hanotaux*. Paris, Alcan, 2 vol.

L'ouvrage de Garneau est capital. Ses jugements rappellent parfois l'époque où il a été écrit, mais le pieux travail auquel s'est livré le petit-fils de l'écrivain a beaucoup accru sa valeur historique. Au point de vue littéraire, le livre de Garneau est le premier grand ouvrage écrit par un canadien français.

2° DESCRIPTION DU CANADA. SA MISE EN VALEUR

Bouchette. — *Topographie du Canada*. Londres, Davison, 1815.

Description du Canada à une époque où l'organisation féodale française y subsistait encore. Bouchette a relevé avec soin les titres seigneuriaux.

Les descriptions du Canada au début de l'occupation anglaise sont assez nombreuses. On peut lire sur ce sujet :

Duc de La Rochefoucault-Liancourt. — *Voyage aux Etats-Unis en 1795-96-97*. Dupont, Paris, 8 vol.

Le Tome II rend compte d'un voyage d'études dans le Haut Canada.

Edward Allen Talbot. — *Cinq années de séjour au Canada*. Cet ouvrage est suivi du voyage de Duncan en 1818-1819. Ouvrage en anglais traduit par Eyriès. Paris, Boulland, 1825, 3 volumes.

On trouve dans ces deux ouvrages, d'une valeur purement documentaire, des renseignements précis sur les mœurs, sur la situation économique et politique du pays.

L'ouvrage de La Rochefoucauld donne en outre beaucoup de chiffres de statistique intéressants.

Pour la description et l'aspect du pays au début du XIXe siècle, on consultera avec plaisir l'ouvrage suivant :

M. P. WALLIS. — *Le Canada pittoresque*, orné de gravures du peintre Bartlett. Londres, G. Virtue, 1843. 2 vol. in-4°.

*
* *

Sur l'époque contemporaine, les ouvrages descriptifs, études sur la colonisation ou sur les mœurs, aperçus économiques et politiques, sont extrêmement nombreux mais d'inégale valeur, qu'ils soient écrits par des Français, des Anglais ou des Canadiens. On s'arrêtera d'abord aux travaux du publiciste canadien-français, *Arthur Buies*, parce que l'auteur parle de son propre pays et qu'il le connaît fort bien, puis parce que ses écrits comptent parmi les premières manifestations de la littérature canadienne.

ARTHUR BUIES. — *L'Outaouais supérieur*. Québec, 1889.
ARTHUR BUIES. — *Récits de voyages au Canada*. Québec, 1890, grand in-18.
ARTHUR BUIES. — *Le Saguenay et le bassin du Lac Saint-Jean*. Québec, Brousseau, 1896, in-8°.

Pour le même motif on lira, comme étude de mœurs :

ANT. GÉRIN LAJOIE. — *Jean Rivard*. Montréal. Rolland et fils, 2 vol. in-18, 1874.

Jean Rivard le Défricheur est une peinture de la vie du paysan défricheur de la Province de Québec vers 1850. *Jean Rivard économiste* est un exposé de ce qu'un fermier doit faire pour réussir.

Parmi les Francais, nous ne citerons que quelques noms :

H. DE LAMOTTE. — *Cinq mois chez les Français d'Amérique*. Hachette, 1880.

Esquisse sur le Canada de l'Est et sur les débuts de la colonisation au Manitoba en 1873.

JEAN LIONNET. — *Chez les Français du Canada*. Paris, Plon, 1908, 1 vol. in-18.

Impressions de voyage d'un écrivain de talent qui a contribué, comme président de l'Assocation la Canadienne, à faire connaître le Canada en France.

JEAN DU SAGUENAY. — *La Terre pour Rien*. Bloud. Paris, 1907.

Ce livre, d'une lecture agréable, contient des renseignements pratiques sur la colonisation agricole dans l'Ouest.

ALBERT MÉTIN. — *La Colombie Britannique*. Paris, Armand Colin, 1 vol. in-8°.

Étude sur la colonisation au Canada, avec 20 cartes et 33 phototypies. Étude

géographique, ethnologique et économique. C'est une thèse fort remarquable à laquelle on devra recourir pour l'étude de toutes les questions qui concernent cette province. Une bonne bibliographie complète le volume.

LOUIS GILBERT. — *La Saskatchewan*, avec 2 cartes et 8 photogravures. Édition de la *Canadienne*, Paris, 1912, 1 vol. in-8°.

Très consciencieuse étude géographique et économique sur cette province, l'une des plus fertiles de la Grande Prairie canadienne.

A. G. BRADLEY. — *Canada in the twentieth Century*.

Travail de documentation et de vulgarisation (en anglais).

SIR MAX AITKEN. — *Les Canadiens en Flandre*. Montréal, 1 vol. in-18.

C'est une relation officielle des opérations du corps expéditionnaire canadien.

ATLAS DU CANADA du Département de l'Intérieur. Edition de 1915.

Atlas très complet, très bien édité, contenant 82 cartes de grand format, les statistiques du recensement, des plans des principales villes du Dominion, et 42 diagrammes.

*
* *

Les ouvrages d'un caractère plus littéraire sont aussi très nombreux et quelques-uns sont universellement connus. Nous ne citerons pas les œuvres des écrivains canadiens, *Octave Crémazie*, *Louis Fréchette*, *Chapman*, *Laure Conan*, *Dr Choquette*, *abbé Casgrain*, etc. Le lecteur qui veut se renseigner sur la littérature canadienne a deux excellents guides : l'abbé Camille Roy, un canadien français, et M. Ch. Ab. der Halden, un français.

ABBÉ CAMILLE ROY. — *Essais sur la littérature canadienne*.
ABBÉ CAMILLE ROY. — *Nouveaux essais*. Québec, Librairie Garneau.
CH. AB. DER HALDEN. — *Etudes sur la littérature canadienne*.
CH. AB. DER HALDEN. — *Nouvelles études*. Paris, Rudeval, 1904.

Sur l'évolution des idées au Canada il faut lire :

LOUIS ARNOULD, ex-professeur à l'Université de Montréal. *Nos Amis les Canadiens* (Psychologie, Colonisation). Préface de M. Etienne Lamy, Paris, G. Oudin, 1912.

Peinture de la vie à Montréal et à Québec ; exposé sur le développement du catholicisme au Canada.

ANDRÉ SIEGFRIED. — *Le Canada. Les deux races*. Problèmes politiques contemporains. Paris, 1906, in-18.

L'auteur étudie la politique fédérale et met en lumière les tendances opposées de Québec et de l'Ontario.

GABRIEL HANOTAUX. — *La France vivante en Amérique du Nord*. Hachette, 1 vol. in-18, 1912.

L'éminent historien consacre un chapitre au développemement de la race française au Canada et un chapitre à la Mission Champlain, dont il était le chef.

MISSION CHAMPLAIN. — *La Mission Champlain.* Édition de France-Amérique. Paris, 1 vol.

RENÉ BAZIN. — *Nord-Sud.* Paris, Calmann-Lévy, 1 vol. in-18.

L'auteur, qui faisait partie de la même mission, s'attache surtout à la survivance des sentiments français et catholiques et du vieux français dans les campagnes du Québec.

WILLIAM HENRY MOORE. — *The Clash.* A study in nationalities. Montréal, 1 vol. in-12.

Cet ouvrage, dont il a été aussi imprimé une édition française, traite avec impartialité la grave question des rivalités de race et de religion entre les deux grandes provinces de l'Est.

ADJUTOR RIVARD. — *Etudes sur les parlers de France au Canada.* Québec, Garneau, 1914, in-18.

Le juge Adjutor Rivard est l'homme qui a le plus travaillé au maintien intégral du parler français et à la résistance à l'anglicisme. Ses études de linguistique et de lexicologie sont infiniment précieuses.

Nous citerons encore deux romans très utiles pour la connaissance de la vie canadienne :

J. E. POIRIER. — *Les Arpents de neige.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1909, 1 vol. in-18.

Ce roman historique donne un récit très fidèle des luttes et de la mort de Louis Riel, le métis insurgé de l'Ouest, que les Anglais ont exécuté.

LOUIS HÉMON. — *Maria Chapdelaine.* Paris, Bernard Grasset, 1921, 1 vol. in-18.

Ce roman, aujourd'hui célèbre, est une étude de mœurs sur la vie des paysans de la région du Lac Saint-Jean.

3° ÉTUDES ÉCONOMIQUES

MAURICE DEWAVRIN. — *Le Canada Economique au XXe siècle.* Marcel Rivière, 1909, 1 vol.

Bon exposé du développement économique du Canada avant la guerre.

ANNUAIRE DU CANADA. — Edition anglaise et édition française. Imprimerie du Roi, Ottawa, 1 vol. in-8°.

Ce travail de statistique, qui est publié chaque année par les soins du gouvernement, résume les chiffres établis par les différents ministères sur la production, les recettes et les dépenses du pays. Il donne aussi les statistiques du commerce et des assurances.

ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. — Québec, Bureau des statistiques, 1 vol. in-8°.

Travail analogue au précédent mais limité à la Province. Il comprend des renseignements sur les œuvres d'assistance, les coopératives agricoles et les recherches historiques, effectuées par le Bureau des Archives au cours de l'année précédente.

Census of Canada. — Imprimerie du Roi, Ottawa.

Ce travail considérable, en plusieurs volumes, est refait tous les dix ans et comprend toutes les données recueillies sur le mouvement de la population. de la production et du commerce.

A ces ouvrages il convient d'ajouter les publications, connues sous le nom de *livres bleus*, faites par les différents ministères, soit du fédéral, soit du provincial, en particulier celles du Ministère des Mines et du Ministère de l'Intérieur.

THE GAZETTE OF LABOUR. — Imprimerie du Roi. Ottawa.

Cette publication paraît depuis 1900, sous la forme d'une revue mensuelle, et donne tous renseignements utiles sur les questions de travail et de main-d'œuvre.

HEATON'S ANNUAL. — *The commercial hand book of Canada.*

Publication annuelle faite par la maison Heaton, de Toronto (Ontario Elle traite des douanes, des finances, description des villes, industrie, ressources naturelles.

HEATON'S CANADIAN EXPORT BOOK.

Ouvrage analogue au précédent, mais restreint aux exportations.

DESBARAT. — *All Canada News paper Directory.* Desbarats, Montréal et Toronto 1 vol.

Annuaire de la presse.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

		Planches.
1.	Le Maréchal Fayolle, Président de la mission France-Amérique, par Albert Besnard	I
2.	Le sénateur Dandurand, ministre d'État, président du Comité F. A. de Montréal	II
3.	Le professeur Lippmann, décédé au cours de la mission	II
4.	Les membres de la mission France-Amérique au Canada	III
5.	Le paquebot *Paris* au Havre	IV
6.	Les quais du Havre au départ de la mission	IV
7.	Sur le *Paris*	V
8.	Sur le *Paris*	V
9.	Sur le *Paris*	VI
10.	Sur le *Paris*	VI
11.	Sur le *Paris :* Miss Pearl White	VII
12.	La mission arrivant sur les côtes de l'Amérique du Nord : l'*Olympic* en vue	VII
13.	Avant le débarquement ; le maréchal Fayolle et l'amiral Charlier	VIII
14.	Les remorqueurs font accoster le *Paris*	IX
15.	Les remorqueurs font accoster le *Paris*	IX
16.	Devant New-York : le maître Besnard	X
17.	Devant New-York : le professeur Lippmann	X
18.	A Montréal : le maréchal Fayolle et le ministre de la Justice quittent Windsor	XI
19.	A Montréal : au sortir de l'hôtel de ville	XI
20.	A Montréal : devant l'Union Française	XII
21.	A Montréal : sur la colline du Mont Royal avec le président Taft	XII
22.	Sur le *Saint-Laurent* de Montréal à Québec : le départ	XIII
23.	Sur le *Saint-Laurent* de Montréal à Québec : le Yacht	XIII
24.	Sur le *Saint-Laurent* de Montréal à Québec : avec Mgr Gauthier	XIV

25. Sur le *Saint-Laurent* de Montréal à Québec : avec le sénateur Beaubien . . . XIV
26. Sur le *Saint-Laurent* de Montréal à Québec : une escale à Trois-Rivières. . . . XV
27. Sur le *Saint-Laurent* de Montréal à Québec : en contemplant les rives du Saint-Laurent, M. Blériot . . . XVI
28. Sur le *Saint-Laurent* de Montréal à Québec : le lieutenant de vaisseau la Halle et M. Louis Jaray . . . XVI
29. Sur le *Saint-Laurent* de Montréal à Québec : M. dal Piaz. . . . XVII
30. Sur le *Saint-Laurent* de Montréal à Québec : M. Besnard. . . . XVII
31. A Québec : l'arrivée, vue générale . . . XVIII
32. A Québec : avant la revue sur le champ de bataille . . . XIX
33. A Québec : la présentation du drapeau . . . XIX
34. A Québec : la revue. . . . XX
35. A Québec : la revue. . . . XX
36. A Québec : le drapeau offert au 22e régiment au nom du maréchal Foch . . . XXI
37. Les généraux canadiens : le général Armstrong. . . . XXII
38. Les généraux canadiens : le général Mac Donell . . . XXII
39. Avec la duchesse de Devonshire à la citadelle de Québec. . . . XXIII
40. La mission à la citadelle de Québec . . . XXIV
41. La mission à la citadelle de Québec . . . XXIV
42. Sur la montagne de Montréal au-dessus du Saint-Laurent . . . XXV
43. A Ottawa : le Parlement. . . . XXVI
44. A Ottawa : le Château-Laurier . . . XXVI
45. A Toronto : l'Université . . . XXVII
46 A Toronto : le Yacht Club . . . XXVII
47. A Toronto : devant l'hôtel de ville . . . XXVIII
48. A Toronto : chez le lieutenant gouverneur. . . . XXVIII
49. A Hamilton : la réception chez Mme Southan. . . . XXIX
50. A Halmilton : salut à Hamilton . . . XXX
51. Au Niagara : le long des rapides . . . XXX
52. Au Niagara : la chute canadienne. . . . XXXI
53. L'adieu au Canada et les remerciements du maréchal Fayolle au sénateur Beaubien . . . XXXI
54. Le retour de la mission . . . XXXII

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE. — **L'œuvre de la Mission Française au Canada.** M. GABRIEL HANOTAUX 1

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER. — **L'effort militaire du Canada pendant la guerre.** Maréchal FAYOLLE 3

CHAPITRE II. — **L'effort charitable du Canada pendant la guerre.** M. GUÉNARD 11

PREMIÈRE PARTIE

LE CANADA ACTUEL

CHAPITRE PREMIER. — **Le Canada religieux et le catholicisme.** Monseigneur LANDRIEUX, évêque de Dijon 21

CHAPITRE II. — **Le Canada religieux et le protestantisme.** M. J.-L. GILMOUR, professeur d'histoire à l'Université Mc Master de Toronto 39

CHAPITRE III. — **Le Canada militaire et sa marine de guerre.** Commandant DE MASSIGNAC, de l'Etat-Major de l'Armée 53

CHAPITRE IV. — **Le Canada maritime et sa marine marchande.** M. DAL PIAZ, président de la Cie Transatlantique 63

CHAPITRE V. — **Les finances canadiennes.** M. CORRÉARD, inspecteur des finances 71

CHAPITRE VI. — **Le commerce et l'industrie canadiens.** M. GASTON MENIER, sénateur 77

CHAPITRE VII. — **Les chemins de fer au Canada.** M. F. GUILLOTEL, agrégé de l'Université 87

CHAPITRE VIII, — **L'agriculture canadienne.** M. JEAN BRHUNES, professeur au Collège de France 105

CHAPITRE IX. — **Les rapports économiques entre la France et le Canada.** M. Dal Piaz et M. Webster, président de la Board of Trade de Montréal. 121

CHAPITRE X. — **Le développement du Canada et la question nationale.** M. Gabriel Louis-Jaray, directeur général du Comité France-Amérique, maître des requêtes au Conseil d'Etat 133

DEUXIÈME PARTIE

IMPRESSIONS DE VOYAGE AU CANADA

CHAPITRE PREMIER. — **Journal de Mission.** Maréchal Fayolle. 147

CHAPITRE II. — **Impression d'ensemble.** Marquis de Créqui-Montfort . . 175

CHAPITRE III. — **Paysages canadiens.** M. Albert Besnard, de l'Institut . 181

CHAPITRE IV. — **Les relations aériennes entre la France et le Canada.** M. Blériot 189

CHAPITRE V. — **La culture et la langue dans le Canada français.** M. le sénateur Dandurand 193

CHAPITRE VI. — **Les sentiments de Québec.** M. Ferdinand Roy, président de l'ordre des avocats de la province de Québec. 197

CHAPITRE VII. — **Le rôle du Canada français dans l'Amérique du Nord.** Comtesse Madeleine de Bryas. 201

CHAPITRE VIII. — **Un programme d'action.** M. Gabriel Louis-Jaray . . 209

DOCUMENTS ANNEXES

CHAPITRE PREMIER. — **Journal de la Mission Française au Canada.** M. Guénard. 215

CHAPITRE II. — **Discours en anglais, au Parlement Canadien, pour présenter le don de la France.** Maréchal Fayolle. 241

CHAPITRE III. — **« Le Paysan de la France dévastée », exposé fait au Canada.** M. le comte de Warren. 245

CHAPITRE IV. — **« Le Soldat français blessé ou mutilé », exposé fait au Canada.** Mme la comtesse de Warren 253

CHAPITRE V. — **Les principaux livres sur le Canada.** Marquis de Créqui-Montfort et M. Guénard 261

270

EVREUX, IMPRIMERIE CH. HERISSEY. 405.

0

BINDING LIST JAN 15 1931

HC
A898

193961

Author

Title Au Canada.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU